TRENTE-QUATRIÈME ANNÉE — Nº 10 186 — 36 PAGES — SAMEDI 29 OCTOBRE 1977

Un homme d'affaires enlevé à Amsterdam

La fraction Armée rouge revendique le rapt

LIRE PAGE 36



Fondateur : Hubert Beuve-Méry

Directeur : Jacques Fauvet

1,60 F

Algérie, 1,30 DA; Maroc, 1,60 dir.; Tunisie, 1,30 m.; Allemagne, 1 DM; Autriche, 11 sch.; Belgique, 13 fr.; Canada, $ 0,75; Danemark, 3,50 kr.; Espagne, 35 pes.; Grande-Bretagne, 20 p.; Grèce, 28 dr.; Iran, 45 rls; Italie, 350 l.; Liban, 175 p.; Luxembourg, 13 fr.; Norvège, 2,75 kr.; Pays-Bas, 1,25 fl.; Portugal, 17 esc.; Suède, 2,25 kr.; Suisse, 1 fr.; U.S.A., 65 cts; Yougoslavie, 10 n. din.

Tarif des abonnements page 13

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris nº 650572
Tél. : 246-72-23

BULLETIN DE L'ÉTRANGER

WASHINGTON ET PRETORIA

L'aggravation de la répression en Afrique du Sud avait conduit le département d'Etat à publier une déclaration assurant que les relations entre Washington et Pretoria « ne pourraient qu'être affectées » par ce « très grave pas en arrière ». Dans sa conférence de presse du jeudi 27 octobre, le président Carter a déçu ceux qui s'attendaient à l'annonce de mesures énergiques de rétorsion.

Certes, le président a parlé d'une « crise » provoquée par les initiatives de Pretoria, mais il s'est défendu de vouloir s'ingérer dans les affaires sud-africaines et s'est gardé de proposer des solutions concrètes ou d'imposer des sanctions.

L'important à ses yeux est que l'Afrique du Sud « ne soit pas coupée du reste de la communauté internationale ». « C'est pourquoi, a-t-il ajouté, nous n'avons pas décidé à ce moment un embargo sur le commerce ou sur les investissements. » Pratiquement, il n'y aura donc guère de changements dans les relations entre les deux pays.

L'embargo sur les armes était déjà appliqué par Washington et Londres depuis 1963. La seule innovation, a précisé le président, sera son extension aux pièces de rechange, qui continuaient d'être livrées en petites quantités pour les matériels anciens. Il n'est pas précisé si l'on respectera la clause d'exception adoptée en 1963, aux termes de laquelle l'embargo serait levé « si un effort commun de défense apparaissait nécessaire pour maintenir la paix et la sécurité internationale »...

Les mesures qui auraient pu réellement « faire mal » étaient une suspension des garanties de Export-Import Bank aux entreprises américaines qui commercent avec l'Afrique du Sud ou de décourager systématiquement les investissements dans ce pays. Depuis quelques années, les Etats-Unis ont supplanté la Grande-Bretagne comme premier fournisseur de l'Afrique du Sud : avec 1,35 milliard de dollars de ventes en 1976, ils ont dégagé un excédent commercial de près de [illegible]0 millions de dollars.

L'administration de M. Carter semble avoir été très partagée quant à l'application d'éventuelles sanctions. Le souci de rester fidèle à la défense des droits de l'homme, à l'Ouest comme à l'Est, la pression de l'opinion noire aux Etats-Unis, représentée par M. Young, ambassadeur à l'ONU, poussaient dans le sens de la fermeté.

D'autres considérations incitent à une attitude plus réservée. En premier lieu, on compte toujours à Washington sur la coopération de l'Afrique du Sud pour mener la Namibie à l'indépendance et pour faciliter le transfert du pouvoir à la majorité en Rhodésie, — pays que M. Carter, après d'autres officiels, a appelé jeudi de son nom africain, le Zimbabwe. D'autre part, l'administration redoute de pousser un peu plus contre elle le camp conservateur au Congrès.

Le président Carter a en outre besoin de l'Afrique du Sud pour sa campagne contre la prolifération nucléaire. Après les échanges tendus du mois d'août au sujet de l'éventualité d'une explosion atomique dans le désert du Kalahari, et les assurances [illegible]ues de M. Vorster, la polémique a rebondi entre les deux capitales, le premier ministre sud-africain ayant affirmé publiquement qu'il n'avait fait « aucune promesse », et le département d'Etat lui opposant une lettre que M. Vorster a signée le 18 octobre, assurant que l'Afrique du Sud « n'a pas l'intention de mettre au point un explosif nucléaire pour quelque motif que ce soit, pacifique ou non ».

A Pretoria, où le ministre des finances vient de rappeler l'ampleur des intérêts américains dans l'économie, on ne s'inquiète pas outre mesure des éventuelles représailles des Etats-Unis. Il faudrait en tout cas beaucoup plus que les mesures annoncées par M. Carter pour amener à composition le régime sud-africain.

La construction navale en crise

Les experts européens estiment que les effectifs devront être réduits de moitié dans les trois ans

La Communauté européenne doit programmer une réduction ordonnée, mais substantielle, des capacités de production de ses chantiers navals, a fait savoir, jeudi 27 octobre, la Commission de Bruxelles. Les perspectives de commandes étant très sombres, cette action « chirurgicale » est nécessaire pour que la construction navale européenne ne soit pas complètement éliminée par ses concurrents des pays tiers. Elle impliquera une diminution d'environ 50 % des emplois disponibles dans ce secteur. Telles sont les conclusions auxquelles vient de parvenir la Commission européenne, qui soumettra d'ici peu un plan anticrise aux gouvernements.

A Paris, les responsables de la construction navale estiment que ce diagnostic est sévère, mais « malheureusement juste ».

De notre correspondant

Bruxelles (Communautés européennes). — La crise mondiale très grave qui affecte la construction navale frappe de plein fouet les chantiers européens. L'année 1978 s'annonce désastreuse, ainsi, d'ailleurs, que 1979 et 1980. Les experts bruxellois estiment que, compte tenu de l'évolution prévisible des commandes, la production dans la Communauté atteindra au mieux, 2,4 millions de tonnes de jauge brute compensée (qui est l'unité de production) interdirait les gains en 1980, contre plus de 4,4 millions de tonnes cette année. Dans ces conditions, expliquent-ils, la poursuite de la politique menée actuellement par la plupart des Etats membres (soutien de la production et de l'emploi, ce qui « fige » la capacité de production), interdirait les gains de compétitivité qui sont indispensables pour empêcher une déroute totale. D'autre part, un plan de réduction ordonné des capacités excédentaires n'est possible qu'à l'échelle de la C.E.E. et sous son contrôle. Il faut, en effet, que tous les Etats acceptent des sacrifices.

La Commission, lorsqu'elle présentera son plan anti-crise, proposera la création immédiate d'un comité au sein duquel sera discuté avec les Etats membres la répartition de ces sacrifices. Ceux-ci seront de taille : *grosso modo* une réduction de 40 % du potentiel de production. Dans l'ensemble de la C.E.E. les chantiers navals occupent, en 1977, cent soixante-cinq mille travailleurs (1). Ce chiffre devrait être réduit de moitié d'ici à 1980. Même en tenant compte des mises à la retraite et des départs volontaires, c'est l'annonce d'un important chômage.

Afin d'atténuer les effets régionaux et sociaux de ce plan anti-crise, la Commission estime que la C.E.E. devrait fournir une aide financière aux industriels pour moderniser les chantiers, mais surtout pour créer des emplois de remplacement. Elle rappelle qu'elle a demandé l'inscription dans le budget européen de 1978 d'un crédit de 30 millions d'unités de compte (170 millions de francs) qui serait affecté à la restructuration industrielle et alloué aux entreprises sous forme de bonifications d'intérêts. Mais, vu la multiplication des plans anti-crise qui voient le jour à Bruxelles, les parties prenantes à ces crédits de restructuration deviennent si nombreuses que la somme disponible paraît dérisoire.

PHILIPPE LEMAITRE.

(Lire la suite page 34.)

(1) Le Japon qui entre pour 50 % environ des livraisons mondiales emploie encore plus de trois cent mille salariés dans ce secteur.

AU JOUR LE JOUR

Nos anges gardiens

Rien ne va plus : les policiers parisiens sont dans la rue, distribuant des tracts dans lesquels ils disent n'avoir plus les moyens d'assurer notre sécurité. Au moment où l'on vote le budget de la nation et où ils peuvent apprécier l'imposante panoplie mise à la disposition de leurs collègues d'outre-Rhin, ils ressentent encore plus cruellement les effets de l'austérité qui les frappe.

Pauvre Maigret ! Il ne mène plus l'enquête : il mène la quête. Et de méchants esprits ironisent de ce que les poulets mangent de la vache, qu'on n'a plus de quoi repriser leurs chaussettes à clous, que le panier à salade est un panier percé ; bref, que les citoyens ne sont pas protégés.

Mais que nos anges gardiens se rassurent : s'ils se consacraient uniquement à l'insécurité des malfaiteurs, nous leur ferions grâce de se soucier de notre propre sécurité. Les policiers de la DINA chilienne et du K.G.B. soviétique sont certes extrêmement gâtés par leurs gouvernements, mais cela ne signifie pas pour autant que les citoyens chiliens et soviétiques se sentent plus en sécurité que nous.

BERNARD CHAPUIS.

L'arme nucléaire n'est plus prioritaire

M. Bourges conteste cette analyse des rapporteurs du budget

Le ministre de la défense, M. Yvon Bourges, s'est déclaré « surpris » de la décision prise, jeudi 27 octobre, par la commission de la défense de l'Assemblée nationale de rejeter le projet de budget d'équipement militaire pour 1978, à l'instigation du rapporteur de la majorité, M. Raoul Honnet, député républicain de l'Aube (« le Monde » daté 28 octobre). Il se rendra, toutefois, à l'invitation de la commission, qui souhaite obtenir de lui de nouvelles précisions le 2 novembre.

Au-delà de cette « grogne » de certains députés apparaissent une interrogation plus profonde sur les orientations actuelles de la politique nationale de défense et des soupçons sur des changements, à peine perceptibles, de la stratégie française. En particulier, les rapporteurs estiment que l'arme nucléaire n'est plus prioritaire et cette analyse est contestée par M. Bourges.

Pour l'essentiel, l'attitude de la commission se fonde sur la nécessité, selon ses membres, de relancer la construction — interrompue l'an dernier — d'un sixième sous-marin lance-missiles à propulsion nucléaire, de donner de nouvelles activités aux arsenaux qui travaillent au ralenti et de commencer la mise au point d'une version plus puissante du réacteur M. 53 destiné à l'avion de combat Mirage-2000. La plupart des membres de la commission ont partagé l'avis du rapporteur sur « *les graves insuffisances du budget de la marine nationale* » et approuvé deux recommandations tendant à mieux assurer l'information de la commission en obligeant, éventuellement, le ministre à communiquer les documents utiles à la réflexion des parlementaires.

La « *fronde* » de la commission de la défense est partiellement partagée par l'un des membres — les plus influents — de la commission des finances à l'Assemblée, M. Joël Le Theule, ancien ministre et député R.P.R. de la Sarthe, qui, au vu des informations fournies par le ministère de la défense, avait avoué (*le Monde* du 13 octobre) « *ne pas pouvoir se porter garant que les impératifs nationaux de notre sécurité seront bien respectés* », avec le projet de budget pour 1978.

M. Bourges a répliqué que « *le projet de budget militaire pour 1978 représente un effort considérable, puisqu'il redevient le premier budget de l'Etat. A deux exceptions près, qui sont la commande de canons 155 à grande cadence de tir et le nombre des nouveaux fusils automatiques 5,56 et qui tiennent à des retards dans l'industrialisation de ces systèmes d'armes; nous avons en deux ans réalisé le contenu physique de la programmation 1977-1982 votée par le Parlement* ».

D'où vient, alors, que les députés sont loin de partager l'optimisme du ministre de la défense ? Pour ne prendre qu'un exemple, celui de la marine, M. de Bennetot, député R.P.R. du Finistère, a annoncé que la construction des corvettes *Dupleix* et *Montcalm* avait, respectivement, neuf et onze mois de retard sur le plan d'équipement militaire, qu'il sera impossible de mettre en service quatre corvettes avant 1982, et que les premiers crédits prévus pour le porte-aéronefs à propulsion nucléaire (environ 35 millions de francs) avaient disparu du projet de budget militaire pour 1978.

MM. Le Theule et Honnet ont observé, chacun de leur côté, que la loi de programmation 1977-1982, sur un amendement approuvé par le Parlement à l'époque, avait fait obligation au gouvernement d'inscrire en priorité des crédits pour l'étude et la construction d'un sous-marin nucléaire lance-missiles d'un nouveau modèle. « *Les crédits prévus sont ridiculement faibles, 35 millions de francs en 1978* », remarque le député R.P.R. de la Sarthe, qui conclut : « *Il est donc patent que la loi ne sera pas respecté.* »

JACQUES ISNARD.

(Lire la suite page 8.)

Prix : + 9,7 % en un an

M. Barre s'inquiète de la hausse des produits alimentaires

Mauvaise surprise pour le gouvernement, qui attendait un meilleur résultat : les prix de détail ont augmenté de 0,9 % en septembre (9,7 % en un an).

M. Raymond Barre a décidé de réunir, au début de la semaine prochaine, les ministres compétents afin de procéder à l'examen attentif de l'évolution des prix, notamment de ceux des produits alimentaires, et d'étudier les mesures qui pourraient éventuellement être adoptées.

L'indice des prix de détail calculé par l'INSEE s'est établi à 186,7 en septembre (base 100 en 1970). La hausse en un mois est de 0,9 % contre 0,5 % en août et 0,9 % en juillet. Par rapport à septembre 1976, l'augmentation du coût de la vie est de 9,7 % en douze mois.

Ce résultat a quelque peu étonné les responsables officiels. Il est dû pour l'essentiel aux prix des produits alimentaires, qui ont augmenté de 1 % en un mois et de 14,1 % en un an. Ces statistiques masquent en réalité des évolutions contrastées : des hausses fortes ont été enregistrées en septembre pour les produits à base de céréales (+ 1,5 %), la viande de boucherie (+ 1,7 %), le porc et la charcuterie (+ 1,3 %). En revanche, dans le secteur des fruits et légumes, les prix n'ont augmenté que de 0,4 %.

Afin de freiner cette persistante poussée les mesures éventuelles apparaissent difficiles à définir, surtout à l'approche des élections législatives. La réforme des circuits de distribution, toujours à l'étude, exige un certain délai avant de produire des effets. Il n'en reste pas moins que le ralentissement de la hausse des salaires depuis le début de l'année a davantage profité au commerce qu'à l'industrie et que la concurrence joue relativement mal dans le secteur de la distribution.

Les prix des produits manufacturés ont, quant à eux, augmenté de 0,8 % en septembre, enregistrant les répercussions de la deuxième tranche des engagements de modération et la majoration des produits pharmaceutiques. En un an, leur hausse s'établit à 7,6 %. Enfin, les prix des services ont augmenté de 0,7 % en un mois et de 8,7 % en un an. L'évolution constatée pour ces deux postes de l'indice a contraint une certaine décélération de la hausse des prix : + 2,3 % pour le troisième trimestre de 1977 contre 3 % au deuxième trimestre et 2,8 % au troisième trimestre de 1976.

Les pouvoirs publics estiment que la hausse du coût de la vie devrait se situer, en 1977, légèrement en-dessous de 9,5 %, compte tenu d'une augmentation des prix qui devrait rester assez forte en octobre.

(Lire la suite page 34.)

Décentralisation et socialisme

I. — La fin de l'explosion urbaine

« Serpent de mer » du débat politique en France, la décentralisation est à nouveau à l'ordre du jour. Tandis que se poursuit l'enquête auprès des maires de France sur la réforme des collectivités locales (« le Monde » du 12 octobre), M. Mitterrand souligne, à la veille du congrès de la Fédération des élus socialistes et républicains prévu le 30 octobre, que la décentralisation serait la grande affaire d'un nouveau gouvernement de gauche. Le parti communiste, pour sa part, annonce la publication d'ici à la fin de l'année d'un ensemble de propositions concernant les collectivités locales. La relance de ce débat survient à quelques semaines du congrès de l'Association des maires de France, qui se tiendra du 16 au 18 novembre.

M. Pierre Gaudez, spécialiste des problèmes d'urbanisation, directeur de la Fondation des villes, développe dans les articles dont nous commençons la publication une approche socialiste des problèmes de décentralisation, appuyée sur un projet de M. Edgard Pisani.

par PIERRE GAUDEZ

La France est sortie en 1974 d'une longue période d'« explosion » urbaine. Depuis cette date, un faisceau convergent de changements s'est produit ; bien loin de se ramener à une manifestation conjoncturelle, à une crise passagère, ces changements vont modifier durablement la place et le rôle des collectivités locales.

De 1955 à 1973, l'industrialisation générale du pays s'est traduite par une extraordinaire mobilité des travailleurs. La vague d'urbanisation qui a déferlé sur le territoire trouve son origine dans cette mutation de l'appareil productif français. Dans la plupart des villes, on a « mis au travail » de vastes catégories nouvelles de travailleurs, composées en majorité de femmes, de jeunes et d'ex-ruraux. Ce sont eux qui expliquent les taux de croissance que la plupart des villes ont mis en avant comme autant de cris de victoire ; ce sont eux qui occupent les grands ensembles qui ont fleuri aux portes de toutes les agglomérations.

Au cours de cette période, les villes ont accueilli quinze millions d'habitants supplémentaires ; plus de deux millions d'entre eux avaient auparavant travaillé la terre.

Aujourd'hui, au contraire, la croissance démographique a fléchi partout. La faible expansion des agglomérations n'est due qu'à l'excédent naturel, mais le nombre de familles ou de ménages logés en ville n'augmente plus ; les communes ont souvent vu leur population décroître ; quant au dépeuplement des quartiers centraux, il atteint aujourd'hui pratiquement toutes les villes (de 1968 à 1975, le centre de Bordeaux perd 16 % de ses habitants ; celui de Lyon, 14 % ; Paris, 11 %, et Lille, 10 %...).

Les stratégies des entreprises et de l'Etat à l'égard de l'espace ont elles aussi profondément changé. La concentration industrielle, qui s'opérait surtout par la réalisation de nouveaux investissements productifs sur les lieux où une nouvelle main-d'œuvre était mobilisable au moindre coût, est pratiquement arrêtée. Aujourd'hui, les industriels sont devenus très réticents à investir, et lorsqu'ils le font, il s'agit principalement d'investissements de productivité, plus réducteurs que créateurs d'emplois. La concentration capitaliste continue sans doute, mais il s'agit soit de substituer du capital à du travail soit d'opérer des restructurations financières et commerciales entre des établissements existants.

(Lire la suite page 31.)



EXPOSITION AU CENTRE GEORGES-POMPIDOU

L'enfant, la ville et les architectes

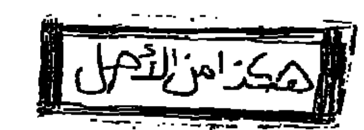
Deux enfants se rendent à l'école le matin. L'un habite un immeuble du treizième arrondissement ; l'autre l'une des tours d'un quartier moderne. La caméra a suivi chacun d'eux, en temps réel, depuis le moment où ils ont quitté leur maison. Ils apparaissent simultanément sur l'écran. On les voit et on voit ce qu'ils voient.

D'un côté, les rues de la ville, ses trottoirs, son macadam, ses automobiles, l'attente aux feux rouges, le regard à gauche et à droite avant de traverser, les magasins. De l'autre, la grande dalle, le nouveau sol « suspendu » de l'architecture d'aujourd'hui, la maigre verdure dans les bacs, la vue plongeante sur les parkings et la rencontre d'une voiture qui fait rêver, le passage devant un centre commercial... Où habite-t-il ? Là bas, dans une de ces tours, qui ressemble comme une sœur aux autres, peut-être au quinzième étage, mais il ne saurait désigner d'en bas, dans ce grand quadrillage de fenêtres indifférenciées, où est sa « maison ».

En deux films synchronisés, cette exposition pose le problème de l'enfant dans la ville contemporaine. Un problème qui d'ailleurs n'en est pas un. Car il n'a pas d'espace dans la ville, l'enfant, et si jamais il en avait eu, cet espace se réduirait aux dimensions d'un carré de sable avec un petit toboggan au milieu. La ville ignore pratiquement l'enfant. Son état est transitoire : il est petit, il sera grand.

JACQUES MICHEL.

(Lire la suite page 9.)



idées

AUTOUR DE L'AFFAIRE BAADER

Défense de l'Occident

par
GABRIEL MATZNEFF

LIRE les journaux, écouter la radio, regarder la télévision aura été, ces jours derniers, un exercice singulièrement pénible pour ceux qui ont le malheur de souffrir de leurs indignations. Ces appels à la haine, ce maquillage de la vérité, ces flagorneries pour le gouvernement allemand, ces crachats sur les cadavres de Baader et de ses amis, cette totale démission de l'intelligence et du caractère, quel spectacle honteux !

Un intellectuel a le droit absolu de ne pas se mêler de la chose publique : d'Epicure à Nietzsche, la philosophie occidentale a traditionnellement exalté le sage qui demeure à l'écart, indifférent aux disputes de ses contemporains et à l'agitation du siècle. Un intellectuel peut aussi prendre part aux luttes de son temps, et, de Cicéron à Malraux, la liste des écrivains politiquement engagés est fort longue.

« Même si Dreyfus est coupable... »

Un tel engagement n'a toutefois de sens que s'il a pour objet de discerner les esprits, et de donner au public le goût de la vérité et de la justice. Qu'il soit de droite ou de gauche, conservateur ou révolutionnaire, un écrivain ne peut pas mettre, sous peine de forfaiture, sa plume au service d'une autre cause que celle de la liberté. Il n'y a pour nous qu'une défense possible, qui est la défense des pauvres, des persécutés, des opprimés. Quand le peuple italien secoue le joug de l'Autriche, lorsque le peuple grec se dresse contre l'impérialisme ottoman, le légitimiste Chateaubriand et le jacobin Byron réagissent de la même façon.

En 1813, à un de ses amis qui lui annonçait son désir de fonder une revue politique, Goethe objectait : « Vous vous heurterez aux trônes et vous déplairez... vous aurez contre vous tout ce qui est grand et d'un rang élevé, car vous défendrez les chaumières contre les palais, la cause des faibles contre la main des forts. » *Aux yeux de Goethe, il va de soi que son ami adoptera une telle attitude, la seule imaginable, la seule digne d'un homme de cœur.*

En revanche, l'archétype de l'infamie, c'est Cholokhov, auréolé de la gloire du prix Nobel, montant à la tribune d'un congrès des écrivains de son pays, et déclarant que sept ans et cinq ans de déportation sont un châtiment trop léger, et que s'il avait eu, lui, à juger Siniavski et Daniel, il les aurait fait fusiller. Laissons aux policiers leur métier de policier et aux bourreaux leur métier de bourreau. Quand il se manifeste dans la presse écrite ou parlée, un intellectuel n'a pas à hurler avec les loups, ni à soutenir l'appareil répressif de l'Etat, ni à flatter la part la plus trouble, et souvent la plus ignoble, des pulsions populaires.

« Si même Dreyfus est coupable, qu'importe ! Zola a raison, car le devoir de l'écrivain n'est ni d'accuser ni de persécuter, mais de défendre même les coupables... » *Voilà ce qu'écrivait Tchékhov à Souvorine, et qui doit être, pour chacun de nous, la règle d'or. Les paysans alsaciens qui se transforment en délateurs à l'instigation de la police allemande sont excusables ; les intellectuels parisiens qui scandent frénétiquement les slogans de l'impérialisme étranger ne le sont pas. Si c'est cela, la supranationalité, que Dieu nous en préserve ! La France y perdra l'indépendance de ses jugements, et la liberté de ses actions. Elle y perdra son identité, et son âme.*

« De toutes les contrevérités »

C'est délibérément que j'ai nommé Chateaubriand, Byron, Goethe, et quelques autres. En effet, les intellectuels dévoyés qui jouent présentement aux chasseurs de sorcières, se réclament de l'Europe, et se piquent de la défense de l'Occident. De toutes les contrevérités dont notre époque est féconde, celle-ci est la plus scandaleuse. Il n'y a pas d'autre défense de l'Occident et de ses valeurs que la défense des faibles et des opprimés. Combattre le terrorisme du désespoir est l'affaire des policiers. Le devoir des intellectuels est de combattre le terrorisme de la puissance mise au service de l'injustice.

Les points de vue de...

LION MURARD ET PATRICK ZYLBERMAN

La prophylaxie sociale

Lion Murard et Patrick Zylberman sont chercheurs au Centre d'études, de recherches et de formation institutionnelles (CERFI).

VOICI revenu le temps de la chasse aux « insectes nuisibles » (Lenine), le temps de l'extermination des « hommes-poux » (Himmler). L'heure est à la prophylaxie sociale.

« Nettoyer », ce mot d'ordre résume aujourd'hui l'art de gouverner. Le pouvoir est une « *eugénique* » et la production à jet continu d'ennemis de l'Etat la condition *sine qua non* du « reforgement » de la société. Fils de Thomas Mann — qui fut la « conscience » de l'humanisme antifasciste européen, — Golo Mann demande que l'on fusille sur le champ les détenus dont les complices extérieurs exigeraient la libération à la suite d'une prise d'otages. Se souvient-il d'avoir par le passé tenu ces propos : « *Si aujourd'hui... une majorité d'Allemands se sentent bien plus chez eux que ce ne fut jamais le cas dans la République weimarienne, cela tient certainement en bonne part à ce qu'il n'y a pratiquement plus de juifs dans la Bundesrepublik. Ce que je viens de dire rend un son cynique et représente en effet une observation extrêmement dangereuse et grave. Mais cette observation doit être faite. Les surprenantes réussites intérieures de la République de Bonn et les succès extérieurs qui en découlent, la relative détente qui caractérise aujourd'hui la vie publique allemande; tout cela a quelque chose à voir avec le fait que les juifs allemands ont fui ou ont été massacrés. Dans cette mesure, on peut qualifier les actes d'expulsion et de génocide d'actes réussis* » (1). Comme quoi, faute de grives...

Nul besoin, bien sûr, de la terreur pour mobiliser une société sans faille autour de sa police, et la souder autour de ses chefs. C'est chaque jour, à bas bruit, que s'éliminent les « mauvais éléments », et que se pratique une « sélection sans trêve ». Mais ce qu'autorisent soudain l'*état d'urgence*, la crise, la guerre, ce sont de brusques déplacements de frontières, des glissements de terrain. A partir de la lutte « anti-terroristes », comme à partir de la lutte « anti-houligans » dans l'U.R.S.S. de Brejnev ou de la lutte « anti-révisionnistes » dans la Chine de Mao, c'est un état d'urgence permanent de l'ordre public qu'on instaure : si les terroristes passent entre les mailles du filet, par contre on coffre en quelques jours des centaines de cambrioleurs, de voleurs de voiture, d'étrangers en situation irrégulière; le nombre de délits diminue.

C'est ensuite un vaste principe d'analogie pénale qui se met en place : déjà, c'est moins le « *terroriste* » que l'« ennemi objectif » que la meute poursuit, et E. Zimmermann — organisateur de la splendide émission de T.V. « Aidez la police » — réclame des peines de dix ans de prison pour toute personne accordant son soutien à une association criminelle, « *même s'il ne s'agit que d'une suspicion* » (le *Monde* du 18 octobre). Ce que porte avec elle la Grande Peur, c'est la vieille figure du « *criminel* sans crime ». Qui oserait aujourd'hui contester, pour reprendre les termes mêmes employés en 1943 par un juriste nazi, qu'« *en éliminant les personnes dangereuses, les mesures de sécurité... visent à préserver l'Etat d'un danger pour la communauté nationale, indépendamment de tout délit qui a pu être commis par ces personnes. Il s'agit de se préserver d'un danger objectif* » (2). Les ennemis objectifs étant légion, ce sont des couches sociales de plus en plus larges que l'on promeut, par vagues successives, *au rang de* « porteurs de tendances » mettant l'Etat en danger (3). Le corps social tout entier est criminalisé, et le peuple « *devenu son propre ennemi* ».

Peine de sûreté

De là les remises au goût du jour des systèmes de répression qui, à l'Est comme à l'Ouest, s'associent dans la volonté d'exterminer les opposants et délinquants. A l'Est, le système « médico-politico-pénal » tente de « changer » la personnalité des dissidents, « stérilise » (Viktor Fainberg) dans ses instituts de tortures psychiatriques. A l'Ouest, les atteintes aux droits de la défense sont un premier pas vers de futures « mesures administratives » en matière judiciaire, voire une médicalisation à la soviétique. Surtout on abolit, ou on va abolir « à terme », la peine de mort pour lui substituer une « peine de sûreté », c'est-à-dire un emprisonnement de longue durée sans aucune commutation de peine possible. « *Ainsi, la fonction* neutralisante *de la peine la plus élevée serait rétablie : la loi garantirait le public qu'il serait protégé de risque de récidive, jusqu'à une date où l'expérience montre que l'agressivité du criminel est usée. La fonction* dissuasive *serait également assurée (...), et il suffit, pour mesurer la gravité de l'emprisonnement de longue durée, de se rappeler que l'on compte en moyenne quarante suicides par an dans les prisons sans compter les tentatives.* » (4). On conseille ainsi la mise en place d'un système pénal et pénitentiaire qui pousse les détenus au suicide ! Courir le « criminel sans délit », « stériliser » l'agressivité des criminels et « suicider » les prisonniers, il s'agit là d'un nouvel âge de l'Etat policier : pas *simplement* d'une poussée de maccarthysme en Allemagne fédérale.

Ainsi, la vieille criminalité a vécu. Dispositif de partage, de discrimination d'une catégorie spéciale d'individus « dangereux », elle cède la place à la « violence ». Diffuse et proliférante, l'« agressivité » fera de tout individu un terroriste en puissance. A la criminalité « rétrécie », confinée à une souche « anormale » et stagnante de la population (celle des récidivistes, par exemple), succède une police des comportements infiniment démultipliée dans l'ensemble du champ social.

« *Un peuple entier traque les assassins* » *!* Cette formule ignoble épouse le rêve le plus secret du pouvoir, de tout pouvoir, « *l'une - seule - pensée* ». Car la santé politique d'un peuple s'achète au prix fort ! Purifié, purgé, régénéré, le corps social se rassemble jusqu'à former un œuf — comme disent si joliment les Chinois. Dans ce mouvement même qui le produit comme *un*, il s'offre à la pleine maîtrise du pouvoir, et surgit tout entier à son tour comme suspect virtuel, *objet à travailler*, réformer, éduquer.

Bloquée par la crise économique, l'Europe se construira-t-elle autour du Marché commun du lynchage ?

(1) Conférence devant le club Rhein-Ruhr, 14 juin 1960, cité par L. Poliakov, *l'Europe suicidaire*, Paris 1977.

(2) Th. Maunz, *Gestalt und Recht der Polizei*, Hambourg 1943, cité par A. Arendt, *le Système totalitaire*, Paris 1972.

(3) De même que, selon la Constitution chinoise de 1975, « *le droit et le devoir fondamental de tout citoyen est d'être pour la direction du parti communiste, pour le socialisme* », de même, selon la Constitution de la R.F.A., « *les lois sur la fonction publique dans le Bund et dans les Länder disposent que l'accès au fonctionnariat est réservé à ceux qui donnent la garantie de prendre fait et cause, à tout moment, pour l'ordre fondamental, démocratique et libéral* » (décret du 28 janvier 1972 contre les extrémistes). Depuis 1972, huit cent mille enquêtes, trois mille mesures d'interdiction !

(4) Alain Peyrefitte, « Sur la peine de mort », le *Monde* du 25 août 1977.

Répliques

L'attitude de M. Waldheim

Nous avons reçu la lettre suivante de M. François Giuliani, porte-parole de M. Waldheim, secrétaire général de l'ONU.

Dans l'article publié dans *le Monde* daté 23-24 octobre, M. Paul Giniewski se déclare surpris que la communauté internationale, par la voix du secrétaire général des Nations unies, n'ait pas réagi de façon identique aux opérations de sauvetage d'otages d'Entebbe et de Mogadiscio : il n'est pourtant pas nécessaire d'être grand spécialiste du droit international pour relever la différence essentielle qui existe entre ces deux cas.

C'est, en effet, avec le plein accord et la coopération du gouver*nement somalien que la Répu*blique fédérale d'Allemagne a pu *mener à bien l'opération de Mo*gadiscio. Dans le cas d'Entebbe, l'opération a eu lieu sans que le gouvernement ougandais en soit *informé* et a *entraîné des pertes* dans l'armée ougandaise elle-même. C'est d'ailleurs pourquoi le gouvernement de Kampala de*manda à l'époque la réunion im*médiate du Conseil de sécurité pour protester contre la violation de sa souveraineté. Par contre, *le gouvernement somalien* a *tenu* à informer M. Waldheim, dès que l'avion de la Lufthansa se fut posé à Mogadiscio avec les otages à son bord, de sa collaboration entière avec la République fédérale.

Ayant ainsi assimilé abusive*ment deux affaires fort différen*tes, M. Giniewski en tire argu*ment pour déformer, ensuite*, de façon tout à fait tendancieuse, la position du secrétaire général concernant les prises d'otages, les *détournements d'avions et autres* actes de terrorisme.

Pourtant, c'est M. Waldheim qui, le premier, a demandé, en 1972, l'inscription à l'ordre du jour de l'Assemblée générale de la question du terrorisme, au lendemain du drame de Munich. C'est M. Waldheim encore qui, au moment de l'affaire d'Entebbe, a multiplié les efforts pour obtenir la libération des otages, s'attirant ainsi les remerciements du gouvernement d'Israël. C'est M. Waldheim, toujours, qui a condamné sans distinction tous les actes de violence dirigés *contre d'innocentes victimes, où* que ce soit dans le monde. C'est M. Waldheim, enfin, qui a multiplié les démarches pour obtenir la *solution satisfaisante du drame* de Mogadiscio et a pris l'initiative de demander à l'Assemblée générale d'examiner en priorité le *grave problème de la sécurité de* l'aviation civile.

Au moment où l'opinion publique internationale est justement *alarmée et où la communauté des* nations s'efforce de trouver les solutions qui s'imposent aux problèmes évoqués plus haut, il n'est *pas douteux que la presse ait* un rôle à jouer et des responsabilités à prendre, et c'est par souci d'objectivité que je me suis permis de *vous adresser cette longue lettre.*

L'éternelle accusée

M. Rainer de Dek nous écrit à propos de l'article de Jean Planchais : « Les boucs émissaires » (le Monde *du 25 octobre 1977).*

(...) La R.F.A. est l'éternelle accusée. Je trouve plaisant que ce soit un journal français qui lui reproche de chercher des boucs émissaires, alors que les *Français ont l'habitude de se* montrer les Allemands du doigt en disant : « *Heureusement qu'on n'est pas comme eux au moins !* »

Intolérable, la *suffisance* d'une gauche française qui veut ainsi se consoler du fait que la France, depuis des décennies, ne vote plus qu'à droite.

Etonnante, cette bonne conscience qui se précipite sur des *actions terroristes commises à* l'étranger pour y déceler une crise spécifique à la civilisation allemande et qui, en même temps, *passe sous silence, ou presque*, un attentat perpétré sur le sol français contre des installations de la télévision française et qui *témoigne pourtant aussi d'un malaise* politique indéniable. Mais ici, l'analyse politique ne paraît pas opportune.

Quelle étonnante hypocrisie que celle qui consiste à reprocher aux Allemands d'avoir un penchant *trop prononcé pour un Etat fort* (et ils l'ont), alors que l'Etat fort, c'est d'abord un produit historique spécifique à la France (et qui *pire est, dont la France est fière)*, alors que, si la France a connu plusieurs révolutions, c'est précisément parce que c'était le pays au *pouvoir centralisateur le plus* écrasant et qui a permis aux disparités sociales de s'exacerber jusqu'à l'intolérable.

Cet Etat français, lourde machine bureaucratique, a-t-il tellement changé ? *Les Français*, tout en râlant, ne sont-*ils pas* attachés à son « bon » ordre *hiérarchique* ? N'acceptent-ils pas sans trop rechigner les étonnantes disparités sociales qu'il *continue* à engendrer ?

D'autres peuples ne cherchent pas la voie de l'Ancien Régime *pour se renouveler*. Faut-il le leur reprocher ?

Vous vous trompez de martyr !

M. Patrick Fizellier, étudiant en droit (Chaville), nous écrit à propos de l'article de Bertrand Renouvin, « Les enfants perdus » (Point de vue dans le Monde *daté 23-24 octobre 1977).*

M. Renouvin se trompe de martyr !

S'il en est un dans cette affaire, je crois qu'il se nomme Jürgen Schumann, pilote de son état, profession désormais passible de la peine de mort.

Cette défense des « enfants perdus » ne semble exprimer qu'un désir de vous distinguer par une compréhension hors du commun. C'est, sans doute, parce qu'il est trop banal de condamner les nihilistes à la Baader. Si la démocratie est encore le fruit du suffrage universel, l'Allemagne fédérale répond toujours à cette définition. La désigner comme responsable du désespoir de ces bourgeois devenus terroristes, c'est céder à la facilité. Gardons-nous d'idéaliser n'importe quel combat sans tenir compte de la personnalité de ceux qui le mènent... A cet égard, M. Renouvin reconnaîtra que Baader était un bien triste sire.

La seule et unique valeur qu'il convient de défendre ici est précisément le respect des droits de la défense des individus quels que *puissent être leurs forfaits*. Certains l'ont déjà fait dans ces mêmes colonnes. Mais c'est tout ce que la dignité autorise. Toute entreprise de justification, même si elle ne dit pas son nom, est révoltante parce que gratuite. A la gratuité de cet effort de compréhension, il faut opposer le prix très cher en vies humaines que l'Allemagne fédérale vient de payer.

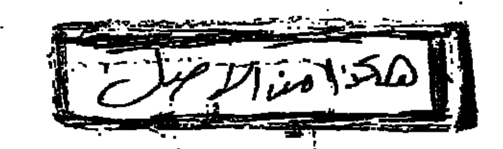
Oui, monsieur Renouvin, l'Allemagne d'aujourd'hui est une progéniture de la civilisation de l'objet, mais son évolution doit-elle *passer par la suppression de* ses sujets ? Aux avocats du diable, je pose cette question : « Jürgen Schumann était-il coupable ? »

Voyeurs...

La société du spectacle vient de faire subir une seconde mort à Gudrun Ensslin, par l'entremise d'un magazine versé dans l'art du sensationnel qui publie sur sa couverture et sur des affichettes publicitaires une photo de la jeune femme, seins nus, avec cette légende : « L'égérie de la bande à Baader, une ex-vedette du « porno ».

On ne cherche pas à savoir qui était vraiment Gudrun Ensslin. Il s'agit seulement de la vendre. C'est pourquoi on la prostitue en diffusant et en imposant cette image de nature à satisfaire le cannibalisme des voyeurs et qui nous suggère que Gudrun Ensslin était deux fois coupable : d'être une terroriste et d'être une femme.

FRANÇOIS BOTT.



Le Monde

étranger

BILANS ET PROJETS EN EUROPE DE L'EST

L'ÉVOLUTION POLITIQUE EN ROUMANIE

CONVOQUÉE DU 7 AU 9 DÉCEMBRE

Une conférence nationale du parti communiste se préoccupera de l'amélioration du niveau de vie

De notre correspondant en Europe centrale

Vienne. — Le comité central du parti communiste roumain, réuni à Bucarest les mercredi 26 et jeudi 27 octobre, a décidé que la conférence nationale du parti, dont la date était attendue depuis quelque temps, se tiendrait du 7 au 9 décembre prochain. La précédente conférence de ce type s'était tenue en juillet 1972. Le comité central, qui avait à examiner un ordre du jour particulièrement chargé — il ne comptait pas moins de onze points, — a adopté diverses résolutions dont les textes n'ont pas encore été publiés. Parmi celles-ci figure l'approbation du projet d'un nouvel hymne d'État qui doit être soumis à la grande Assemblée nationale convoquée pour ce vendredi 28 octobre.

Apparemment décidés à bousculer les traditions, les membres du comité central ont d'autre part arrêté qu'à l'avenir le mot « *monsieur* » devrait être banni dans les relations de travail. Les salariés roumains, ou plus exactement ce terme étant lui aussi proscrit, les « *travailleurs* » roumains devront désormais communiquer entre eux en s'interpellant par le nom de « *camarade* » ou de « *citoyen* ». Bien que le communiqué officiel ne le précise pas, on peut supposer que le terme de « *camarade* » sera réservé aux membres du parti. Cette mesure a été jugée suffisamment importante pour faire l'objet d'une loi sur laquelle le Parlement va également devoir se prononcer.

A un mois et demi de la conférence nationale du parti, cette réunion du comité central a cependant permis en premier lieu aux dirigeants roumains de faire le point de la situation économique et d'examiner, comme l'indiquait l'ordre du jour, l'activité des organisations du parti « *dans l'accomplissement de la politique des cadres* ». Cette question a présenté ces derniers temps un caractère assez délicat en raison de diverses défaillances qui se sont traduites, notamment, par des incidents assez violents au mois de juillet à Bucarest devant un stade et, au début du mois d'août, par des grèves qui ont mis en ébullition plusieurs villes minières de la vallée du Jiu, dans le sud-ouest du pays.

Ces derniers troubles, en particulier, avaient un caractère suffisamment inquiétant pour que M. Ceausescu se rende sur place afin de reprendre la situation en main. En dépit des efforts entrepris depuis lors pour améliorer l'approvisionnement dans la région, les esprits ne semblent pas encore entièrement calmés et la répression se poursuivrait. Selon une lettre signée par vingt-deux ouvriers, récemment parvenue en Occident, le département de la vallée du Jiu aurait été déclaré zone interdite jusqu'au 1er janvier 1978, et quelque quatre mille mineurs, sur environ trente mille grévistes, auraient été licenciés.

A la suite des grèves de cet été, on pensait généralement que le chef du parti procéderait dans l'appareil à des limogeages qui n'auraient pas épargné des dirigeants haut placés. Lors d'une réunion de travail au comité central, qui s'est tenue du 21 au 23 septembre, pour débattre essentiellement des problèmes d'organisation et de direction, M. Ceausescu n'avait pas ménagé ses critiques. Il avait directement attaqué plusieurs responsables régionaux et déploré l'« *autosatisfaction* », l'« *esprit petit-bourgeois* » de nombreux cadres, ainsi que leur mode de formation. L'une des personnalités les plus menacées au sommet de la hiérarchie semblait être M. Gheorghe Pana, président du Conseil central des syndicats et ministre du travail.

Or, non seulement le comité central n'a procédé à aucun changement de personnes, mais encore il s'est félicité des « *grands succès* » accomplis dans la politique des cadres, ce qui paraît tout de même assez difficilement compatible avec les jugements sévères portés voilà un mois sur le même sujet par le secrétaire général. Ce dernier s'est-il heurté à une résistance quand il a voulu donner un coup de balai ou a-t-il préféré attendre la conférence nationale pour tirer certaines conséquences concernant les personnes ? La partie du communiqué du comité central relative à cette question ne mentionne pas le rôle de M. Ceausescu, alors que celui-ci est, au contraire, souligné à propos de la plupart des autres points évoqués.

La seule indication pouvant faire penser à un quelconque changement en ce domaine est la mention selon laquelle, à l'avenir, « *l'activité de sélection et de promotion des cadres du parti et de l'Etat s'accomplira sous le contrôle direct du comité central et des organes locaux du parti sur la base d'un plan unique à long terme* ». La formule n'est pas absolument limpide, mais elle pourrait signifier une nouvelle diminution du rôle de l'académie du parti, chargée de former des cadres pour le comité central et, par son intermédiaire, pour le secrétariat.

Les questions économiques ont occupé également une grande place dans les débats de la réunion du comité central. Les « bons résultats » obtenus au cours des deux premières années du quinquennat vont permettre, indique-t-on, d'accomplir des tâches supplémentaires et d'assurer une croissance annuelle moyenne de l'industrie, d'ici à 1980, de 11,5 % au lieu des 10,7 % prévus. Le rythme volontairement rapide de développement est donc plus que jamais maintenu, en dépit des difficultés de parcours. Toutefois, depuis le printemps, et les incidents de cet été ont encore renforcé cette tendance, une attention plus grande est portée par les dirigeants à l'amélioration du niveau de vie. Cette question figurera d'ailleurs en tant que telle à l'ordre du jour de la conférence nationale, ainsi que le programme de réduction de la durée de la semaine de travail.

MANUEL LUCBERT.

BIBLIOGRAPHIE

Le dossier Paul Goma

L'écrivain face au socialisme du silence

« *Dans la masse des soumis, nous fûmes ceux qui, s'ils n'agirent pas, tout au moins parlèrent. Or, pour de sages Roumains, la parole, on le sait, a valeur d'acte. A croire que nous autres Roumains, nous ne pourrons dépasser ce stade de prérévolte. Peut-être parce que nous ne sommes pas encore sortis de la préhistoire.* » Ces lignes de Paul Goma, qui figurent en conclusion d'un court texte, « Vingt ans après », publié dans *les Cahiers de l'Est* (n° 7, hiver 1976), à l'occasion de l'anniversaire de la révolte hongroise, eussent mérité d'être placées en exergue du dossier sur cet écrivain roumain protestataire que publient les éditions Albatros (1).

Présenté et commenté par son ami Virgil Tanase, aujourd'hui exilé à Paris comme nombre de ses compatriotes rejetés par le régime ou ayant voulu échapper à un étouffement spirituel, ce recueil de textes, de lettres et de notes fait entendre la voix gouailleuse et ironique, tragique et courageuse de Paul Goma.

Le destin problématique de Paul Goma paraît avoir été marqué dès sa naissance : originaire de Bessarabie, territoire jouxtant la frontière nord-est de l'actuelle Roumanie, il connaît, en 1940, l'occupation soviétique, Staline profitant de la complicité de Hitler pour mettre la main sur cette province convoitée traditionnellement par l'empire russe aux dépens de Bucarest. Pour ceux qui sont attachés à leur terre, c'est le commencement de la « *leçon stalinienne* ». Le père de Paul Goma, instituteur, et donc, par sa position, susceptible de s'opposer à la russification envisagée par les nouveaux maîtres, se retrouve dans un camp. Il en sort trois ans plus tard en s'engageant dans l'armée rouge, qu'il déserte pour rejoindre les siens à la faveur de la poussée des armées roumaines au-delà du Prout. En 1944, les Soviétiques reprennent la Bessarabie dans leur avance victorieuse, et la famille Goma se réfugie dans un village du centre de la Roumanie.

« Le stalinisme à visage humain »

Mais ces nouveaux arrivants sont « marqués » : venus d'ailleurs, suspectés par l'administration prosoviétique, ils sont soumis à de multiples brimades et vexations. Encore enfant, Paul Goma fait connaissance avec les institutions de répression pour avoir joué avec des camarades, en toute innocence, aux « partisans ». En 1956, Budapest se soulève. La révolte a des échos en Transylvanie, où vit une nombreuse minorité hongroise et où s'est établi Paul Goma. Arrêté pour avoir lu en public des fragments d'un roman critiquant les méthodes impitoyables de collectivisation de l'agriculture, il est condamné à deux ans de prison et assigné à résidence dans un village pendant quatre ans.

L'arrivée au pouvoir de M. Ceausescu, en 1965, s'accompagne bientôt d'un dégel. Le nouveau dirigeant accentue la politique d'indépendance amorcée par son prédécesseur. Il ne pourrait certes s'agir, comme le note Tanase, que « *d'un simple panache nationaliste visant à assurer la bureaucratie roumaine qu'elle ne pourra être évincée sur un oukase venant de Moscou* ». Mais l'atmosphère intérieure, cependant, se détend. Et c'est 1968, le drame tchécoslovaque. M. Ceausescu s'élève contre l'invasion. Tout son peuple l'approuve. Goma adhère au parti communiste.

La désillusion ne tarde pas. Car, là où Goma et avec lui la majorité des Roumains, voyaient l'espoir de réformes et de libertés, le régime visait avant tout sa propre survie sans mise en question des structures de la société. Fidèle à lui-même, l'écrivain devient alors contestataire, souligne la contradiction existant entre le discours officiel du régime et la réalité et, creusant cette faille, il met à nu, selon l'expression de Virgil Tanace, le « *stalinisme à visage humain* ». Il était naturel qu'en 1977 Goma, entre-temps exclu du parti et interdit de publication, soit le premier dans son pays à se solidariser avec les signataires tchécoslovaques de la Charte 77.

Le dossier rassemblé par Virgil Tanase retrace le cheminement de ces dernières années et explique comment le « *terrain de l'affrontement* » entre Goma et les autorités reste encore celui du discours. Peut-il en être différemment dans un pays où, à la différence de la Pologne ou de la Tchécoslovaquie, la conscience publique demeure embryonnaire ?

En investissant l'espace du langage, en rendant à celui-ci son souffle, sa vie, l'écrivain contrecarre les tentatives de la censure pour le « *bloquer, le dénaturer* ». Il s'agit de briser l'aliénation à laquelle est soumise la langue, premier des moyens d'expression de l'identité nationale. L'entreprise n'est pas sans risques : au printemps dernier, Goma, proprement enlevé par la sécurité roumaine, a été détenu six semaines au secret, avant d'être relâché aussi subitement qu'il avait été arrêté.

Le livre se termine par la publication de lettres reçues au printemps dernier, par Goma, de toutes les régions du pays, pendant son action de solidarité avec la Charte 77, et par le journal qu'il rédigea pendant cette période. Car, si sa prise de parole a laissé curieusement indifférents, à quelques exceptions près, ses confrères écrivains, que Virgil Tanase stigmatise durement pour leur « *corruption* » et leur « *lâcheté* », elle a eu un grand écho parmi les gens simples, ouvriers, techniciens, employés.

Pendant trois mois, Goma devient d'un coup, selon une heureuse formule, le « *distributeur d'une justice morale* » à qui l'on s'adresse pour trouver un peu de réconfort. Pour la première fois depuis trente ans, un véritable dialogue s'est établi au sein de la société roumaine entre un lettré et des hommes du peuple. C'est le mérite de ce dossier d'en éclairer la génèse et de montrer que, malgré son décalage historique et ses particularités nationales, la Roumanie n'est pas restée totalement cette fois à l'écart de l'histoire. — M. L.

(1) *Dossier Paul Goma. L'écrivain face au socialisme du silence.* Présenté par Virgil Tanase (Ed. Albatros, 39 F). Cet ouvrage est, après *Socialisme à visage humain*, recueil de textes « d'intellectuels de Prague au centre de la mêlée » rassemblés par A.-D. Liehm, le deuxième livre d'une collection « Histoire » lancée par les Editions Albatros qui éditent aussi la revue *les Cahiers de l'Est*.

Pour permettre au maréchal Tito de se reposer

LE PRÉSIDENT SADATE AJOURNE SA VISITE A BELGRADE

Belgrade. — La visite du président Sadate en Yougoslavie a été reportée à une date ultérieure en raison de l'état de santé actuel du maréchal Tito, a annoncé, jeudi 27 octobre, un porte-parole de l'ambassade d'Egypte à Belgrade.

Le porte-parole a précisé que les médecins du chef de l'Etat yougoslave, qui est âgé de quatre-vingt-cinq ans, lui ont recommandé une période de repos d'environ trois semaines. Le report de la visite de M. Sadate, a-t-il ajouté, a été décidé d'un commun accord entre les gouvernements égyptien et yougoslave.

La date du voyage du chef de l'Etat égyptien en Yougoslavie, qui était prévue initialement pour le 1er novembre, sera fixée à nouveau à l'issue de cette période de repos.

LES RELATIONS ENTRE L'U.R.S.S. ET LE CAMBODGE

La presse soviétique publie pour la première fois un article favorable au P.C. khmer

De notre correspondant

Moscou. — Les Soviétiques cherchent-ils à renouer avec les dirigeants du Kampuchea démocratique (Cambodge) ? Il est permis de le penser en lisant l'article de l'hebdomadaire *Temps nouveaux* qui commente d'une manière très positive la politique des dirigeants khmers « *sous la direction du P.C. du Kampuchea* ». Ce texte s'en prend à la presse occidentale qui, « *sur la base d'une information très maigre, cherche à accuser sans fondement la direction du P.C. cambodgien d'avoir choisi des « méthodes tyranniques » et d'avoir « négligé les besoins du développement* etc. ». Pour réfuter ces accusations, *Temps nouveaux* s'appuie sur « *les données citées récemment* » par M. Pol Pot, premier ministre et secrétaire général du P.C. khmer sans indiquer que ces déclarations avaient été faites à Pékin.

Un « satisfecit » à la politique extérieure de Phnom-Penh

L'article ne fait aucune allusion aux relations actuelles et passées entre le Cambodge et la Chine ; il décerne un *satisfecit* à la politique extérieure de Phnom-Penh qui « *appuie les mouvements révolutionnaires et de libération nationale* » partout dans le monde. Aucune allusion n'est faite au conflit frontalier entre le Cambodge et le Vietnam qui n'a jamais été évoqué dans la presse soviétique. *Temps nouveaux* cite seulement le message, envoyé au début de ce mois par le P.C. soviétique au P.C. khmer.

L'article s'ouvre sur un historique de la lutte de libération nationale qui fait la part belle au P.C. Il justifie l'exode vers les campagnes de la population urbaine, indiquant qu'après la victoire du 15 avril 1975, la première tâche pour les nouveaux dirigeants était d'éviter la famine.

Oubliant que Moscou a longtemps hésité entre le régime proaméricain et les maquisards, l'article conclut que l'U.R.S.S. a « *toujours soutenu la lutte du peuple khmer, dirigée par le P.C. pour la liberté, l'indépendance et l'intégrité territoriale* ». Mais si les relations n'ont jamais été très bonnes entre les dirigeants soviétiques et ceux de Phnom-Penh, l'U.R.S.S. a toujours fait très attention de ne pas critiquer le nouveau régime khmer.

Temps nouveaux dresse la liste des efforts faits en vain par l'U.R.S.S. pour normaliser ses rapports avec Phnom-Penh. L'article paraît répondre à la modération dont a fait preuve envers l'U.R.S.S. M. Pol Pot, lors de son voyage à Pékin.

DANIEL VERNET.

« L'ÉVÉNEMENT » A TF 1

Voyage au pays du bon et du meilleur

Jean Daniel, Jean d'Ormesson et Georges Suffert avaient sans doute été alléchés par le morceau de choix que leur proposait « l'Evénement ». Qu'on en juge : au menu figurait Alexandre Tchakovski, membre suppléant du comité central du P.C.U.S., directeur de la Literatournaïa Gazeta *et « envoyé spécial permanent » des autorités soviétiques sur tous les fronts chauds de la lutte idéologique. Enfin, ont-ils dû penser, une occasion d'engager le débat, d'amorcer un dialogue avec un interlocuteur responsable. M. Tchakovski ne se présente-t-il pas comme un journaliste et un écrivain ? N'aime-t-il pas citer nos auteurs ?*

La déception des trois mousquetaires faisait peine à voir. Le courage, certes, ne leur a pas manqué, mais ils ont longtemps ferraillé en vain ; manifestement, ils s'étaient lourdement trompés sur la nature de l'adversaire. Il leur fallut une bonne demi-heure pour comprendre que M. Tchakovski n'a jamais fait et ne fait pas le même métier qu'eux et qu'il n'était pas là pour répondre aux questions mais pour les esquiver, les diluer, les déformer et, finalement, les ignorer. De dialogue, il n'en avait jamais été question pour lui : il n'était venu de Moscou que pour occuper le terrain, conserver la balle, louer la montre et répandre imperturbablement la bonne parole.

Il n'eut aucun mal à s'acquitter de sa mission tant que les questions posées restèrent d'ordre général. C'est ainsi que, à la suite d'une imprudence du présentateur, nous n'avons échappé que de très peu à la lecture des cent soixante-quatorze articles de la nouvelle Constitution ; de même, une question de Jean Daniel faillit nous valoir l'analyse détaillée des quarante-deux reportages consacrés à la France en 1976, par la Lieratournaïa Gazeta. *Les choses se gâtèrent ensuite quelque peu pour M. Tchakovski qui cherchait pourtant* « à éviter par tous les moyens une confrontation inutile ». *Quelque peu bousculé par ses trois interlocuteurs qui commençaient à se demander avec effarement ce qu'ils étaient venus faire dans cette galère —* Georges Suffert *devait bientôt déclarer forfait, — il finit par concéder qu'il considérait bien Pliouchtch comme un malade mental* (« il est inadmissible et immoral d'utiliser des malades mentaux dans des buts politiques »), *mais qu'il ne voulait, en aucun cas, le rencontrer, et reconnut* in extremis *n'avoir éprouvé aucun regret lors de l'expulsion de Soljenitsyne, qu'il s'acharne à accuser de* « collaboration spirituelle » *avec les nazis.*

M. Tchakovski nous fournit également une information qu'on peut considérer comme digne de foi vu les liens privilégiés, encore qu'officieux, qui existent entre son journal et le K.G.B. : Chtcharanski, le jeune activiste et militant juif des droits de l'homme, qui est au secret le plus absolu depuis plus de six mois, sera bel et bien jugé pour espionnage. Son procès sera public, mais le directeur de la Literatournaïa Gazeta *ne peut rien dire sur les dimensions de la salle dans laquelle il se déroulera...*

Relevons enfin, pour mémoire, quelques-unes des « pépites » charriées par le discours onctueux du héros de la soirée : « On vit plus librement en U.R.S.S. que dans n'importe quel autre pays du monde » *et* « on est libre d'en partir » ; *il faut être* « bien léger » *pour accorder quelque crédit à la* « méchante légende » *sur les internements psychiatriques d'opposants politiques, et d'ailleurs ces questions sont* « trop intimes pour être discutées devant un si grand auditoire » ; « il faut défendre les écrivains qui critiquent les pays où l'on ne peut pas respirer à pleins poumons l'air de la liberté ». *Mais, le mot de la fin, M. Tchakovski l'avait eu dès la première minute de l'émission. Comme on lui demandait si l'ancienne* Constitution *était mauvaise au point de devoir être remplacée par une nouvelle, il répondit :* « Mais non ! l'ancienne Constitution était bonne ; mais la nouvelle est meilleure. » *Ce n'est sans doute pas un hasard si M. Tchakovski a fait partie de la commission de rédaction de la nouvelle Constitution : parmi les propagandistes soviétiques, il est sans doute l'un des meilleurs. Du point de vue de ses maîtres, bien sûr.*

JACQUES AMALRIC.

[Rendant compte de la prestation de M. Tchakovski, « l'Humanité » écrit notamment ce vendredi 28 octobre :

« Ces positions, on s'en doute, ne sont pas les nôtres. Dans tous les domaines évoqués au cours de l'émission, notamment les rapports avec les intellectuels, avec les citoyens qui s'opposent au pouvoir, on connaît les positions du parti communiste français. Elles se fondent sur la conviction que toute limitation de la démocratie est contraire au socialisme. A l'inverse, pour les communistes français, le développement des libertés, leur défense et la conquête de nouveaux droits sont le levain du socialisme que nous voulons. »]

EUROPE

LE TERRORISME EN ALLEMAGNE ET SES CONSÉQUENCES

Le détournement du Boeing de la Lufthansa est revendiqué par un groupe palestinien

Les « révélations » sur le détournement du Boeing de la Lufthansa et la mort d'Andreas Baader et de ses deux compagnons se multiplient et continuent d'alimenter les polémiques en Allemagne fédérale. Selon notre correspondant à Bonn, Jean Wetz, la veille du jour où l'assaut devait être donné, à Mogadiscio, Andreas Baader aurait condamné, devant un fonctionnaire de la chancellerie venu lui rendre visite dan sa cellule, les *« actions brutales contre des civils innocents »*. Il aurait indiqué qu'il ne connaissait pas les auteurs du détournement du *Landshut*, et il aurait exprimé la conviction que lui et ses amis pourraient, s'ils étaient libérés, exercer une influence modératrice sur la « troisième génération » de terroristes.

● A HAMBOURG, les avocats de plusieurs membres du groupe Baader ont demandé, jeudi 27 octobre, la levée des *« conditions de détention destructrices de la personne humaine »*, qui sont, selon eux, imposées à leurs clients.

● A BEYROUTH, un petit groupe palestinien, qui s'intitule « Front populaire pour la libération de la Palestine-Section spéciale », a revendiqué, jeudi, la responsabilité du dtournement du Boeing de la Lufthansa. A un message adressé aux journalistes libanais, cette organisation, qui est formée de dissidents du F.P.L.P. de M. Georges Habache, à joint les photos des deux hommes et de la femme qui ont été tués au cours de l'opération de Mogadiscio. Le chef du groupe terroriste, qui se faisait appeler « capitaine Walter Mahmoud », serait un ingénieur formé à Londres, du nom de Zoheir Okacha, né en 1954 dans un camp palestinien du Liban. Les deux autres morts seraient Nabi Ibrahim Harb, vingt ans, ancien étudiant libanais à Tripoli, et Nadia Chehade Doebis, vingt et un ans, étudiante palestinienne en économie. Selon l'hebdomadaire *Al Nahar*, la jeune femme blessée lors de l'assaut du commando d'intervention allemand serait Souhella Saleh, une Palestinienne originaire du Koweït. Le groupe « F.L.P.-Section spéciale » serait dirigé par M. Wadih Haddad, *un ancien collaborateur de* M. Georges Habache, installé à Bagdad. M. Georges Habache a, pour sa part, démenti avoir inspiré l'opération.

L'ambassadeur d'Algérie à Bonn, M. Mohammed Sahnoun, a déclaré jeudi que son pays ne condamnait pas l'opération de commando à Mogadiscio. *« Il est faux*, a-t-il indiqué, *que l'Algérie désapprouve l'action du gouvernement allemand. »* Cependant, M. Hoger Boerner, ministre-président du Land de Hesse, a proposé au gouvernement fédéral d'inviter les touristes allemands *à ne pas se rendre en Algérie pour le* moment. M. Boerner entend ainsi répondre à la prise de position de l'agence *officielle d'information* Algérise Presse Service, selon laquelle il est nécessaire de négocier avec les pirates de l'air *(le Monde* du 27 octobre).

Plusieurs attentats et manifestations de protestation contre la mort d'Andreas Baader ont encore eu lieu à l'étranger. A Bruxelles, des manifestants ont occupé brièvement jeudi les locaux du quotidien conservateur *la Lanterne* pour protester contre un article attribuant les deux cent cinquante-trois morts du magasin Innovation, en 1967, à des extrémistes liés au groupe Baader.

Au Danemark, nous indique notre *correspondante* Camille Olsen, *la* police tente d'identifier des photographies découvertes au domicile d'une *suspecte,* Mlle Rosemary Priess, arrêtée dans l'express Copenhague-Lübeck en compagnie de Volker Speitel, *mari de l'une des* seize terroristes recherchés par les autorités allemandes. Le chef de la sûreté allemande, M. Herold, a déclaré cette semaine que la Scandinavie, en particulier la Suède et le Danemark, servaient depuis longtemps de refuge aux extrémistes allemands, qui y comptent de nombreux sympathisants. — *A.F.P., A.P., Reuter, U.P.I.)*

La fédération locale du P.C.F. estime que l'enquête en Alsace sur l'affaire Schleyer relève uniquement des autorités françaises

Dans un communiqué diffusé jeudi 27 octobre à Strasbourg, la fédération alsacienne du P.C.F. déclare que *« l'enquête en Alsace sur l'affaire Schleyer relève uniquement des juges et de la police française »*. Elle exige *« la levée immédiate des mesures policières d'exception »* et demande pourquoi *« des mesures semblables n'ont pas été prises dans la région parisienne lors de l'assassinat du financier et député de Broglie »*. Dénonçant *« l'utilisation de la délation comme méthode d'enquête »*, la fédération *« s'indigne de la suspicion jetée sur certains milieux, notamment le milieu écologiste »*. Elle demande enfin au gouvernement français de *« se prononcer contre les interdictions professionnelles en R.F.A. qui frappent des centaines de démocrates allemands, contre les manifestations néo-nazies et antisémites, qui sont une injure aux victimes du nazisme dont l'Alsace a particulièrement souffert »*.

De son côté, le Comité contre une Europe germano-américaine, qui regroupe notamment le général Georges Binoche, le général Paris de Bollardière, MM. Claude Bourdet, Jean-Paul Sartre et Georges Montaron, s'élève dans un communiqué, après leur assemblée générale du 22 octobre, *« contre la présence de forces de police allemandes sur le territoire français »*. Le Comité *« voit dans cette ingérence et dans les pressions inadmissibles exercées actuellement par les dirigeants allemands, notamment pour obtenir l'extradition de Mᵉ Croissant, des exemples de l'extension du modèle allemand aux autres pays européens »* et *« exige que soient respectés les droits élémentaires de la personne humaine et la jurisprudence traditionnelle en matière de droits de la défense de procédure d'extradition et de droit 'asile »*.

Les obsèques de Baader, Raspe et Gudrun Ensslin à Stuttgart

Des policiers et des assistants masqués...

Stuttgart. — *Ainsi que nous l'avons annoncé dans nos dernières éditions* (le Monde *daté 28 octobre), Quatre cents à cinq cents personnes ont assisté, le jeudi 27 octobre, à 10 h. 30, aux obsèques d'Andreas Baader, Gudrun Ensslin et Karl Raspe au cimetière de Dornholde. Un dispositif policier extrêmement important avait été installé une heure plus tôt autour du lieu de l'inhumation ainsi que dans les bois qui entourent le Wald Friedhof et le Dornhalden Friedhof Des hommes du GSG 9, le commando antiterroriste, étaient présents, ainsi que la police montée, des chiens policiers, des voitures munies de puissants haut-parleurs et des ambulances Des policiers, pistolets mitrailleur au côté, ont patrouillé toute la matinée sur la colline où se trouvent les deux cimetières, à la sortie de Stuttgart. Inlassablement, un hélicoptère tournait au-dessus du lieu de l'inhumation*

De notre envoyé spécial

Dans l'enceinte du Dornhalden Friedhof, où un service religieux a commencé à 10 h 30, le pasteur Streibel de l'église évangélique wurtembourgeoise a notamment déclaré . « Pour les uns, les hommes de la Fraction armée rouge sont des destructeurs : pour les autres, leurs noms sont associés, en dépit de toutes les destructions qu'ils ont pu commettre, à la recherche et au combat pour ce qui est humain Si, à nos yeux, ce fossé paraît impossible à combler, en tant que pasteur, il est de mon devoir, face à la mort, de prier Dieu, seul guide et seul sauveur des hommes. »

Devant lui très grave, une petite foule dominée par quelques drapeaux noirs et un drapeau vietnamien La plupart des assistants ont le bas du visage masqué par un foulard

Chrysanthème rouge à la boutonnière ou lys blanc à la main, le cortège s'ébranle à 11 heures, de la chapelle vers le fond du cimetière où, depuis plusieurs jours, deux tombes ont été creusées L'une pour Andreas Baader et Gudrun Ensslin, l'autre pour Jan-Karl Raspe Derrière les catafalques, suivent les familles la mère de Baader, le père, la mère et la sœur de Gudrun Ensslin et la sœur d'Ulrike Meinhof, trouvée morte dans sa cellule le 9 mai 1976 Quelques avocats, dont Mᵉ Otto Schilly, sont présents, ainsi que Manolis Glezos, un héros communiste de al résistance grecque L'organisation marxiste léniniste Kommunistischer Bund Westdeutschland (K B W.) a déposé sur les deux tombes une gerbe de roses rouges

Au moment de l'inhumation, plusieurs jeunes pleurent Des poings se lèvent et des banderoles apparaissent, sur lesquelles ont lit . « Solidarité avec les combattants de la guérilla. » « Gudrun, Andreas, Jan-Karl ont été assassinés à Stammheim. » « Des avocats et des médecins de confiance. » *Une certaine tension naît entre le cortège et les photographes, quelques coups sont échangés Après la lecture d'un télégramme de l'Armée républicaine irlandaise (IRA), plusieurs orateurs prennent la parole Un homme, le visage caché par une cagoule,* déclare . « Je vous donne l'assurance que ces trois assassinats n'ont pas arrêté la révolution. »

Interrogé sur le sens de sa présence à Dornhalden Friedhof, un écrivain de Munich, qui a tenu à l'anonymat, nous a déclaré : « C'est une protestation contre Stammheim. Je suis contre le terrorisme, mais je suis aussi contre l'Etat qui veut s'en servir pour édicter des lois répressives Un héros d'une nouvelle de Kleist, Michaël Kolhaas, lui, est contre tous les gouvernements, contre tout le monde Aujourd'hui, ici, nous sommes tous des Michaël Kolhaas » (1).

LAURENT GREILSAMMER.

(1) Victime d'une injustice, le personnage de Kleist entre en guerre contre la société tout entière et se transforme en rebelle criminel avant de mourir sur l'échafaud

PORTRAIT-ROBOT DU TERRORISTE

Stuttgart (A. F. P.). — La police du Land de Bade-Wurtemberg vient de mettre au point et de diffuser un portrait-robot du terroriste moyen.

Ce terroriste choisit de préférence une habitation de banlieue, où son anonymat est mieux protégé. Il est âgé de vingt à trente-cinq ans, change fréquemment d'aspect grâce à des perruques, une moustache, une barbe, des lunettes. Il teint ses cheveux. Il renonce généralement à faire repeindre son appartement avant de l'occuper et demande à disposer de plusieurs garages. Il paye son loyer plusieurs mois à l'avance. L'ameublement de son appartement est très modeste. Dès l'emménagement, les serrures sont changées.

Les terroristes renoncent souvent à apposer leur nom sur leur porte d'entrée. Ils évitent le contact avec les autres locataires et ne les laissent pas pénétrer chez eux. Ils quittent leur maison à des heures irrégulières. Ils ne reçoivent pratiquement aucun courrier ou colis. Leurs visiteurs arrivent dans des voitures portant des plaques de police de différentes régions de la R. F. A. ou de l'étranger. Ils arrivent à la nuit tombée, n'allument pas la minuterie et sont introduits dans le logement après avoir frappé à la porte ou sonné selon un code.

Espagne

AU CLUB XXI, DEVANT LE TOUT-MADRID

MM. Fraga et Carrillo ont fait assaut d'amabilités

De notre correspondant

Madrid. — Fraga-Carrillo : qui aurait songé à associer ces deux noms, sinon pour les opposer ? M. Fraga Iribarne, le ministre de l'information de Franco, le battant de l'anti-communisme, le responsable de l'ordre public dans le premier gouvernement de la monarchie, le fondateur de l'Alliance populaire, cette organisation qui regroupe les nostalgiques du Caudillo, le défenseur, partout et toujours, de la police, de la paix dans les usines et dans la rue. Celui qui avait affirmé, dit-on : *« Jamais je ne m'assoirai à la même table que Carrillo. »*

M. Santiago Carrillo, l'épouvantail communiste, l'homme des guérillas antifranquistes à la fin des années 40, le chef clandestin qui, de Paris ou de Prague, organisait des grèves, infiltrait ses militants dans les syndicats et l'université de l'ancien régime, préparait un hypothétique renversement de la dictature. Dans l'imagerie simpliste diffusée sous Franco, l'incarnation du mal absolu, un mauvais souvenir légué par la guerre civile...

Or, voici que les contraires se sont réunis, jeudi 27 octobre, devant un beau parterre. M. Fraga Iribarne s'est fait le présentateur de M. Carrillo, lors d'une conférence sur l'eurocommunisme, dans un club — Siglo XXI — fréquenté par le grand monde, où il est de bon ton, pour les dames, de venir en robe longue ou en fourrure.

L'eurocommunisme ? Une tendance...

Imagine-t-on M. Chirac faisant de bonnes manières à M. Marchais, au Cercle des ambassadeurs ? Est-ce un miracle de plus de la nouvelle Espagne ? M. Fraga a rappelé qu'une telle rencontre, même dans les années les plus tranquilles qui ont précédé la guerre civile, aurait été auparavant impossible. Les temps ont vraiment changé. Et les hommes

Soucieux de faire entrer tout le monde dans son jeu — celui qui a abouti au pacte de la Moncloa. — M. Carrillo a ménagé le centre et la droite, il a réservé ses flèches au parti socialiste. Quant à M. Fraga Iribarne, il tente visiblement, depuis quelque temps, de se débarrasser de l'image néo-franquiste qu'il s'était donnée avant les élections. Il n'a pas hésité à se montrer aussi progressiste que la gauche dans la discussion des problèmes économiques. En présentant M. Carrillo jeudi soir, comme un Espagnol *« qui a les vertus et les défauts de la race »*, comme un homme avec qui le dialogue est possible, il a pris le risque de voir s'éloigner de l'Alliance populaire ses éléments les plus droitiers : déjà, une des composantes de la coalition, l'Union nationale espagnole, a annoncé sa sécession.

Le Tout-Madrid a donc écouté M. Carrillo, jeudi soir, faire un cours sur le marxisme — cette science sujette à révision, a-t-il dit, — sur son implication en Espagne, et sur l'eurocommunisme, qualifié de *« tendance au sein du mouvement communiste »*, qui est d'abord sa propre conception du marxisme *« pour l'adapter aux conditions de notre continent »*.

Pourquoi abandonner la dictature du prolétariat ? Pourquoi plaider en faveur d'une voie démocratique et pacifique vers le socialisme ? M. Carrillo a répété ses thèses, qui sont bien connues : le projet socialiste n'appartient plus désormais à une avant-garde, *« minoritaire en Espagne »*, mais à des secteurs chaque fois plus nombreux de la société. L'économie ? Dans les pays capitalistes avancés, elle a pris des formes qui sont déjà presque socialistes : les entreprises travaillent de plus en plus avec l'argent public. *« Si la société participe à la direction de l'Etat, il n'y a plus de raison pour laquelle ne participe pas à la propriété des entreprises. »* Il a expliqué pourquoi néanmoins son parti avait signé les accords de la Moncloa, qui acceptent comme modèle pour l'Espagne celui de l'économie de marché. *« Parce que nous sommes conscients*, a-t-il dit, *que les Espagnols, le 15 juin, n'ont pas voté pour une transformation socialiste mais pour une transformation démocratique de la société. »*

Cette phrase, M. Carrillo l'avait prononcée une heure auparavant aux Cortès. Il avait également affirmé devant les députés que son parti n'avait pas signé le pacte de la Moncloa à moitié, mais qu'il était prêt à le défendre devant tout le pays *« sans réserve ni hésitation »*. C'est seulement au cas où les *« forces bourgeoises »* trahiraient leurs engagements, avait-il dit, que le parti communiste dirait à ses électeurs que *« la seule solution possible à la crise est le socialisme »*.

Sur ce point, M. Felipe Gonzales avait parlé le même langage et affirmé que le parti socialiste ouvrier assumait, lui aussi, la *« totalité des engagements qui avaient été pris »*.

M. Carrillo s'est donc efforcé une fois de plus de rassurer ; il a répété ses convictions européennes, son opposition à l'OTAN comme au pacte de Varsovie, et il a affirmé, à propos du caractère encore inédit d'un socialisme démocratique : *« Si le capitalisme en Europe occidentale a réussi à maintenir la démocratie, pourquoi le socialisme n'y arriverait-il pas ? »*

Ce n'était sans doute pas suffisant pour apaiser les craintes de M. Fraga Iribarne. L'ancien ministre de Franco se dit convaincu, en effet, que M. Carrillo reste un communiste *« de bonne souche »* et qu'il convient de prendre garde. Mais cet avertissement, on a l'impression qu'il ne le lance plus avec la même ardeur qu'autrefois...

CHARLES VANHECKE.

● *Le prince Carlos Hugo de Bourbon-Parme*, chef du Mouvement carliste, devait quitter Paris, vendredi 28 octobre, pour Madrid, regagnant définitivement l'Espagne, d'où il avait été expulsé en 1968 par le régime franquiste.

Grande-Bretagne

L'ancien leader du parti libéral s'explique sur les amitiés qui ont brisé sa carrière

De notre correspondant

Londres. — M. Jeremy Thorpe s'est expliqué une fois de plus, jeudi 27 octobre, sur le « scandale » qui provoqua en mai 1976 sa démission de leader du parti libéral. A la suite des déclarations de M. Scott, un mannequin, affirmant avoir eu des relations homosexuelles avec lui, M. Thorpe, déjà passablement critiqué au sein de son parti sur d'autres points, avait renoncé à son poste de leader. Récemment, l'affaire a rebondi avec les déclarations d'un ancien pilote prétendant qu'une personnalité libérale lui avait offert 5 000 livres pour tuer M. Scott, et celles d'un ancien député libéral, M. Bessell, installé en Californie, laissant clairement entendre qu'il avait tenté, avec d'autres, d'étouffer une affaire gênante pour le leader du parti. Etant donnée l'importance relative du petit parti libéral qui assure à M. Callaghan sa majorité au Parlement, une enquête officielle a été ouverte sur ces diverses allégations abondamment commentées dans les journaux.

M. Thorpe, dans une conférence de presse réservée à quelques journalistes britanniques, a démenti encore une fois avoir jamais eu des relations sexuelles avec M. Scott. Il a seulement admis qu'il avait éprouvé *« une amitié étroite et même affectueuse »* pour son accusateur. Cette amitié l'amena à prêter de l'argent à M. Scott, à lui trouver un appartement et à l'aider en diverses circonstances, mais M. Thorpe a souligné qu'il avait l'habitude d'aider ses amis. Enfin, l'ancien leader libéral a nié toute participation directe ou indirecte au prétendu « complot » destiné à assassiner M. Scott. Il n'envisage nullement, comme on le lui suggère, de renoncer à son mandat de député.

Les déclarations de M. Thorpe ne mettent pas fin au « scandale », puisque l'enquête concernant M. Scott suit son cours. D'autre part, le fait que M Thorpe n'ait pas poursuivi en justice ses détracteurs entretient des doutes.

Dans son éditorial, le *Guardian* souligne que M. Thorpe n'avait pas à démissionner, même si son homosexualité avait été établie. *« Si toute personnalité ayant eu des relations homosexuelles devait démissionner*, ajoute le journal, *il y aurait beaucoup de places vides au gouvernement, au Parlement, à la City et probablement dans les journaux... »* — H. P.

DIPLOMATIE

LA VISITE DE M. PAHR

L'Autriche voudrait renforcer ses relations avec la France

De notre correspondante

Le ministre autrichien des affaires étrangères, M. Willibald Pahr, qui est arrivé, jeudi 27 octobre, à Paris, pour une visite officielle de quatre jours, s'entretient ce vendredi avec M. Louis de Guiringaud. M. Pahr, qui sera reçu samedi par M. Giscard d'Estaing, doit avoir un entretien, lundi 31 octobre, avec M. Raymond Barre. A cette occasion, le chef de la diplomatie autrichienne lui transmettra, au nom du chancelier Kreisky, une invitation officielle en Autriche.

Vienne. — Si la cordialité n'a jamais fait défaut entre la France et l'Autriche, on ne cache pas à Vienne que les relations entre les deux pays pourraient être plus étroites. Cela est particulièrement vrai des échanges commerciaux, dont le déséquilibre se maintient au profit de la France. En 1976, même si la balance commerciale de l'Autriche s'est un peu améliorée, ses ventes à notre pays ont à peine couvert un peu plus de la moitié de ses achats.

Une étape importante a néanmoins été franchie puisque, à la suite des négociations menées avec le gouvernement fédéral, la régie Renault a décidé d'installer en Styrie (l'une des neuf provinces autrichiennes) une unité de fabrication de pièces coulées en aluminium. Dans un premier temps, cette usine, dont la mise en service est prévue pour juin 1978, emploiera une centaine de personnes. Pour plus de 80 % la production (estimée à 1 000 tonnes) sera exportée vers la France. La valeur totale de cet investissement est évaluée à quelque 150 millions de schillings (1 schilling vaut environ 0,29 F).

M. Pahr, qui visitera lors de son séjour en France l'usine Renault de Douai, nous a dit : *« C'est la première fois que l'on constate un résultat vraiment concret dans des négociations économiques entre nos deux pays. »*

Les échanges culturels, qui sont encore trop faibles, font eux aussi partie des sujets que veut aborder M. Pahr.

Il relancera l'idée de la création d'un institut culturel austro-français, dont la vocation serait le développement des relations culturelles avec les pays de l'Est. Cette idée, qui avait été lancée par le chancelier Kreisky, ne semble pas avoir trouvé d'écho en France. Le siège de cet institut serait situé à Schlosshoff, en Basse-Autriche, à la frontière tchécoslovaque. Financé par l'Autriche et la France, il devrait permettre d'élargir les échanges entre étudiants, écrivains et artistes des deux pays, mais aussi des pays de l'Est. Plus que des aspects techniques de ce projet, c'est essentiellement de l'importance politique d'une telle idée que veut discuter le ministre autrichien des affaires étrangères.

ANITA RIND.

DANS SA CONFÉRENCE DE PRESSE

Le président Carter s'est félicité des progrès de la négociation SALT

En dehors du problème des relations avec l'Afrique du Sud (voir page 6, le président Carter a évoqué jeudi 27 octobre, au cours de sa conférence de presse les points suivants :

● SALT 2 : *« d'ici quelques semaines »*, il sera évident que *« de véritables progrès »* ont été réalisés vers la conclusion d'un accord SALT 2 avec l'Union soviétique. *« Il y a de bonnes chances »* que nous puissions nous entendre sur les lignes générales d'un accord. La mise au point des détails demandera *« plus de temps »*.

● PALESTINIENS : *« Les Palestiniens ont les mêmes droits fondamentaux que tous les hommes. Comme les juifs, ils ont le droit d'être respectés, d'être nourris et d'avoir un foyer (home). »*

● ECONOMIE : M. Carter a refusé d'accorder une priorité à une réduction des impôts. Les différents points de son programme fiscal, a-t-il dit, devraient être adoptés dans leur ensemble.

● ENERGIE : M. Carter a défendu à nouveau avec vigueur son plan énergétique. L'adopter témoignera du *« courage dont nous sommes capables de faire preuve »*.

Le même jour, le président Carter a remporté une victoire sur ce point au Sénat. Par 51 voix contre 37, celui-ci a adopté le principe de la création d'un impôt perçu sur les usines qui utilisent des quantités trop importantes de pétrole ou de gaz. Cet impôt ne s'appliquera qu'à 11 % des usines américaines, dont les chaudières peuvent être converties au charbon, ainsi qu'à toutes les chaudières installées dans le futur.

● CRITIQUES DE M. BURNS : M. Carter a déclaré qu'il accueillait volontiers les critiques de M. Burns, président de la Banque fédérale de réserve (*le Monde* du 28 octobre). M. Burns, a-t-il dit, est *« un homme indépendant, très capable et au franc-parler »*.

● *Le ministère espagnol des affaires étrangères* a « catégoriquement démenti », jeudi 27 octobre, que le roi Juan Carlos ait accordé une interview à la presse locale durant son séjour en Arabie saoudite au début de la semaine. Le ministère fait indirectement allusion à une dépêche du journal *Al Ryad* sur des déclarations prêtées au souverain espagnol et définissant les conditions mises par l'Espagne à la reconnaissance d'Israël (*le Monde* du 27 octobre). — *(A.F.P.)*

● *Le Conseil de sécurité de l'ONU* a invité jeudi 27 octobre, par 10 voix contre 1 (Etats-Unis), l'observateur de l'O.L.P. à l'ONU, M. Zehdi Labib Terzi, à participer sans droit de vote à ses délibérations sur le rapport du Comité pour l'exercice des droits inaliénables du peuple palestinien ». Le Canada, la France, la R.F.A. et la Grande-Bretagne se sont abstenus. — *(A.F.P.)*

M. GISCARD D'ESTAING SE RENDRA AU BRÉSIL EN 1978

Brasilia *(A.F.P.)*. — M. Giscard d'Estaing se rendra au Brésil après les prochaines élections législatives en France, probablement entre les mois d'avril et d'octobre 1978, a déclaré, le jeudi 27 octobre à Brasilia, M. Michel Poniatowski, envoyé spécial du président de la République française, à l'issue d'une série d'entretiens avec des dirigeants brésiliens, notamment le président Geisle. Le voyage pourrait avoir lieu en mai prochain.

M. Poniatowski a, d'autre part, déclaré qu'il avait fait part à ses interlocuteurs du désir de la France de développer ses liens culturels et économiques avec le Brésil. Il a indiqué, en particulier, que les entreprises françaises étaient intéressées par une participation à divers grands projets brésiliens dont le barrage géant d'Itaipu, ouvrage commun au Brésil et au Paraguay, sur le fleuve Parana. Divers groupes français ont déjà des contrats de fourniture d'équipements hydro-électriques au Brésil pour les barrages de Tucurui et d'Itaparica dans le nord du pays.

La France est intéressée par la fourniture d'équipements industriels afin de réduire son déficit commercial à l'égard de ce pays, a précisé l'ancien ministre. Interrogé sur la fourniture de matériel nucléaire, M. Poniatowwski a déclaré que ce problème *« n'avait pas été au centre des discussions »*, et qu'il avait indiqué à ses interlocuteurs que la France était disposée à livrer des équipements pour la production d'électricité, mais pas d'unité de recyclage susceptible de produire du plutonium.

M. JEAN GUEURY EST NOMMÉ AMBASSADEUR EN NOUVELLE-ZÉLANDE

Le *Journal officiel* du dimanche 30 octobre annoncera la nomination de M. Jean Gueury comme ambassadeur en Nouvelle-Zélande, en remplacement de M. Albert de Schonen.

[Né en 1917, entré aux affaires étrangères en 1945, M. Gueury, outre ses fonctions à l'administration centrale (en 1945-1946 au cabinet du ministre, M. Bidault, en 1949-1950 à la direction de l'Europe, en 1966-1969 à la direction d'Afrique-Levant), a été successivement en poste à Tunis, Belgrade, Varsovie, La Haye, Athènes, avant d'être membre du cabinet du secrétaire général de l'OTAN. Premier conseiller à Tunis de 1969 à 1973, il a été ambassadeur en Somalie de 1973 à 1976.]

● *Le Journal officiel* du jeudi [...] octobre publie un arrêté de M. Louis de Guiringaud, ministre des affaires étrangères, nommant conseillers techniques MM. Benoit d'Aboville, conseiller des affaires étrangères, et Jean-Marc Rochereau, secrétaire des affaires étrangères, en remplacement de M. Gérard Errera et Georges [...]aux, appelés à d'autres fonctions.

● *Le voyage du ministre des affaires étrangères à Lagos.* — Le Quai d'Orsay a annoncé vendredi 28 octobre que le voyage officiel au Nigéria de M. Louis de Guiringaud, ministre des affaires étrangères, qui devait avoir lieu du 13 au 17 novembre, est reporté à une date qui reste à fixer (probablement en janvier), le chef de la diplomatie nigériane, le général Garba, étant retenu à New-York par les débats qui se dérouleront aux Nations unies pendant le mois de novembre.

A TRAVERS LE MONDE

Argentine

● UNE GREVE DES CHEMINOTS paralyse, depuis le 26 octobre, la majeure partie des chemins de fer d'Argentine. Malgré l'appel de leurs syndicats en faveur d'une reprise du travail, les grévistes — qui réclament des améliorations salariales — ont décidé d'étendre leur mouvement.

Bolivie

● DES ELECTIONS GENERALES pourraient avoir lieu en Bolivie dès juillet 1978, annonce le quotidien catholique bolivien *Presencia*. Il s'agirait vraisemblablement d'élire un président et une Assemblée constituante chargée, notamment, d'élaborer une réforme parlementaire transformant le système bicaméral en une Chambre unique avec représentation des différents secteurs de l'activité nationale.

El Salvador

● DE GRAVES INCIDENTS ont opposé, le jeudi 27 octobre, des paysans manifestant pour obtenir des augmentations de salaires et les forces de l'ordre, au Salvador. Les policiers ont tiré dans la foule, tuant deux personnes, dont une femme. Les policiers ont déclaré qu'ils avaient été obligés d'ouvrir le feu pour se défendre contre les attaques des manifestants. Ceux-ci — au nombre de quelques centaines — sont allés, ensuite, se réfugier dans la cathédrale de San-Salvador.

Laos

● LES LIAISONS AERIENNES entre Vientiane et Bangkok ont été suspendues temporairement, a annoncé jeudi 27 octobre le gouvernement laotien. La raison de cette décision est la pénurie de carburant occasionnée par un embargo sur le pétrole décidé à l'encontre du Laos par la Thaïlande ; cet embargo, qui a duré trois semaines, a été levé la semaine dernière. — *(Reuter.)*

Maroc

● Me BOUCETA, nouveau ministre marocain des affaires étrangères, effectue, à partir de samedi 29 octobre, une visite à New-York et Washington, où il rencontrera M. Kurt Waldheim, secrétaire général des Nations unies, et le secrétaire d'Etat américain, M. Cyrus Vance. Jeudi, le roi Hassan II s'est longuement entretenu à Rabat avec l'ambassadeur des Etats-Unis.

Nations unies

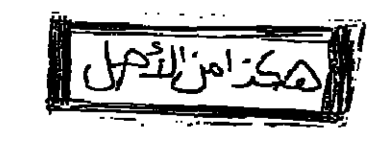
● ENVIRON DEUX MILLE MEMBRES DU PERSONNEL du siège des Nations unies, à Genève, ont défilé jeudi 27 octobre en silence dans l'enceinte du siège européen de l'ONU en signe de protestation contre la réduction envisagée de 17 % des salaires les plus bas à partir du 1er janvier. Cette réduction a été recommandée par une commission de l'ONU, qui estime que ces salaires sont trop élevés par rapport à ceux des travailleurs n'appartenant pas aux Nations unies. — *(Reuter.)*

Pays-Bas

● UN CONGRES EXTRAORDINAIRE du parti socialiste décidera, le 5 novembre, de la participation du parti au nouveau gouvernement néerlandais. Le groupe parlementaire avait approuvé, mardi 25 octobre, la répartition des postes ministériels dans le nouveau gouvernement (sept socialistes, sept chrétien-démocrates et deux démocrates 66), mettant ainsi fin à une crise gouvernementale de cinq mois. Mais le conseil du parti, qui groupe cent vingt-cinq représentants de fédérations régionales, a rejeté cette formule. — *(A.F.P.)*

Pérou

● LA REPRESSION DONT SONT VICTIMES LES SYNDICALISTES au Pérou a fait l'objet, le jeudi 27 octobre, à Paris, d'une conférence de presse de M. Victor Cuadros, secrétaire général de la fédération des mines. M. Cuadros, qui a été emprisonné, est actuellement exilé, en compagnie de deux avocats, Mme Ricardo Diaz et M. José Ona Medno. Des syndicalistes français de la Fédération de l'éducation nationale et de Force ouvrière, ont assuré M. Cuadros de leur solidarité, de même que M. Yves Dechezelles, au nom de la Ligue des droits de l'homme. M. Cuadros venait de remettre au Bureau international du travail à Genève, un rapport sur *« les atteintes au droit de grève et aux libertés syndicales au Pérou »*.



AFRIQUE

LA LUTTE CONTRE L'APARTHEID

J'ai décidé d'accorder mon appui à des sanctions énergiques contre la vente d'armes à l'Afrique du Sud

déclare le président Carter

Le président Carter, au cours de sa conférence de presse, tenue jeudi 27 octobre — dont nous rendons compte par ailleurs, — s'est déclaré favorable à un embargo sur toutes les armes à destination de l'Afrique du Sud.

Il a tout d'abord souligné la « *profonde et légitime inquiétude* » des Etats-Unis devant la répression frappant les dirigeants noirs et les Blancs qui les soutiennent en Afrique du Sud.

« *La crise*, a-t-il dit, *a éclaté la semaine dernière quand l'Afrique du Sud a supprimé le droit à une presse libre et éliminé de nombreuses organisations qui œuvraient en faveur de l'égalité pour tous les citoyens.*

» *J'ai décidé de donner mon appui à des sanctions énergiques contre la vente d'armes à l'Afrique du Sud*, a-t-il ajouté. *Nous œuvrons de concert avec des amis occidentaux et des dirigeants africains et dans le reste du monde (...). A mon avis, les Nations unies adopteront une telle résolution, qui bénéficiera du soutien unanime des nations du monde. Il s'y ajoutera une directive de ma part précisant que l'interdiction frappera aussi les ventes de pièces détachées d'armes. Nous examinerons aussi d'autres mesures à prendre à l'avenir.* »

Interrogé sur l'éventualité d'actions américaines unilatérales à l'encontre de l'Afrique du Sud, le président a répondu : « *Nous ne nous sommes pas prononcés, à ce stade, sur un quelconque embargo sur les échanges commerciaux ou les investissements.* »

● *Aux Nations unies*, les cinq pays occidentaux, actuellement membres du Conseil de sécurité (Etats-Unis, France, Grande-Bretagne, Canada et République fédérale), se seraient, pour leur part, mis d'accord sur un projet de résolution comportant un embargo sur la fourniture d'armes à l'Afrique du Sud pour une période de six mois, a-t-on indiqué jeudi soir 27 octobre dans l'entourage des délégations occidentales.

C'est la première fois que les trois puissances occidentales, membres permanents du Conseil de sécurité, acceptent et même proposent elles-mêmes un tel embargo obligatoire.

Le Conseil devrait, en principe, reprendre ce 28 octobre ses débats sur la situation en Afrique du Sud. Il a été saisi officiellement de quatre projets de résolution africains. Le projet occidental n'a pas été déposé et il est probable que des consultations vont se poursuivre, notamment avec les pays africains, avant que le Conseil ne passe au vote. — *(A.F.P., Reuter.)*

LA FRANCE N'A SIGNÉ AUCUN CONTRAT AVEC PRETORIA DEPUIS AOUT 1975

déclare M. Bourges

« *Aucun contrat de vente d'armes à l'Afrique du Sud n'a été signé depuis le voyage au Zaïre du président Valéry Giscard d'Estaing, en août 1975, au cours duquel il avait redéfini la politique française dans ce domaine* », a déclaré jeudi 27 octobre le ministre de la défense, M. Yvon Bourges, à l'occasion d'un déjeuner de l'Association de la presse anglo-américaine de Paris, dont il était l'hôte.

Les contrats signés antérieurement avec ce pays, a indiqué M. Bourges, ont tous été exécutés depuis un an, à l'exclusion des contrats navals, qui portent sur la livraison de deux sous-marins de type Agosta et de deux avisos, actuellement en construction à Saint-Nazaire et à Lorient.

PRETORIA : une décision aux motifs totalement inacceptables.

(De notre correspondante.)

Johannesburg. — « *Ce n'était pas inattendu, et l'Afrique du Sud y survivra* », s'est exclamé, jeudi 27 octobre, le ministre de la défense, M. Pieter Botha, après les déclarations du président Carter.

« *Nous regrettons vivement que le gouvernement ait jugé nécessaire de prendre cette décision non tant pour ses effets que pour le principe* », a déclaré pour sa part le ministre des affaires étrangères, M. « Pik » Botha. « *Les motifs de cette décision sont totalement inacceptables aux yeux du gouvernement sud-africain... On nous demande d'adopter un système politique qui, inévitablement, entraînera notre destruction dans notre propre pays... Il est manifeste que nous faisons l'objet d'un traitement spécial, non pas pour les raisons mentionnées par M. Carter, mais à cause des demandes d'un certain nombre de pays qui mènent activement depuis plusieurs années une vendetta contre nous.* »

Ce même jeudi, le sénateur Owen Horwood, ministre des finances, était l'hôte du club des hommes d'affaires américains de Johannesburg. Après avoir regretté les « *ingérences du gouvernement américain dans la politique intérieure sud-africaine* », le ministre a rappelé les liens économiques toujours plus étroits entre les deux pays.

« *Alors que les Etats-Unis*, a-t-il dit, *accusent un déficit commercial record avec le reste du monde, l'excédent de leur balance commerciale avec l'Afrique du Sud s'est multiplié par cinq en dix ans (157,6 millions de rands en 1966, 816,2 millions de rands en 1976 (1), mais surtout les exportations vers l'Afrique du Sud approchent 1 300 millions de rands par an et sont plus élevées que celles de la Grande-Bretagne et de la République fédérale d'Allemagne... Je n'ai pas besoin de vous rappeler le montant élevé des capitaux de toutes sortes qui ont été investis ici ces dernières années par les Américains.* » — C. C.

(1) Un Rand = 5 francs.

Rhodésie

Les deux mouvements de guérilla sont au bord de la rupture

De notre correspondant en Afrique orientale

Nairobi. — Pour la première fois en près de douze ans, un « commissaire-résident » désigné par Londres se rend en Rhodésie avec l'accord du gouvernement rebelle de M. Smith. Accompagné du général indien Prem Chand, représentant spécial des Nations unies, lord Carver doit être à Salisbury le 2 novembre, soit neuf jours avant la commémoration de la proclamation, en 1965, de l' « *indépendance unilatérale* » de la colonie de la couronne.

Si l'on s'en tient aux récents propos de M. Smith, l'ancien officier britannique ne sera sûrement pas accueilli en tant que « commissaire-résident » mais plutôt en « émissaire » de Londres. De toute façon, ses difficultés commenceront dès l'étape de Lusaka, où il est attendu le 31 octobre. En effet, c'est à l'occasion de ce bref séjour en Zambie de lord Carver et du général Chand que le plan anglo-américain de paix doit subir un test jugé délicat.

Outre le président Kaunda, les deux émissaires doivent rencontrer à Lusaka MM. Robert Mugabe et Joshua Nkomo, coprésidents du Front patriotique, qui Rhodésie. Or, entre le secrétaire général de la ZANU et le président de la ZAPU, l'accord semble de plus en plus difficile. Malgré les démentis, le Front patriotique serait même menacé par une scission de fait sinon de droit, un an à peine après sa formation.

La discussion sur l'intégration des deux mouvements nationalistes devait reprendre ce mois-ci à Lusaka. Elle a été reportée, sous divers prétextes, à trois reprises, et aucune nouvelle date n'a été avancée. Les relations entre la ZANU et la ZAPU se sont dégradées à un point tel qu'on se demande si un *modus vivendi* entre les deux organisations pourrait être rétabli sans recours à un nouveau « sommet » des chefs d'Etat africains « de la ligne de front » (Angola, Botswana, Mozambique, Tanzanie et Zambie). En tout cas, MM. Mugabe et Nkomo pourraient difficilement refuser de se rendre à la convocation de ceux qui leur apportent depuis janvier 1977 un « *appui total et exclusif* ».

Qu'a-t-il pu se passer pour qu'on en arrive au bord de la rupture entre les deux guérillas africaines de Rhodésie ? D'abord, le Front patriotique n'est que le fruit d'une alliance tactique entre MM. Mugabe et Nkomo conclue en octobre 1976 afin de présenter un front commun à la conférence de Genève. « *Nkomo semble capable d'accepter n'importe quel marché et nous devons garder un œil sur lui* », devait alors expliquer un porte-parole londonien de la ZANU. Pour le chef de la ZAPU, après l'échec de ses négociations avec M. Smith, en mars 1976, il s'agissait de prouver son intransigeance et surtout de gagner le temps de remettre sur pied ses propres unités de guérilla.

A l'époque, en effet, après deux années de démobilisation, les unités de la guérilla de la ZAPU recommençaient à peine à se manifester sur le terrain en s'appuyant sur deux pays amis, le Botswana et la Zambie. Elles paraissaient encore bien faibles à côté de celles de la ZANU, qui s'infiltraient en Rhodésie à partir de la frontière du Mozambique depuis décembre 1975, soit six mois après l'indépendance de ce pays.

Rixes et incidents

Depuis un an, l'équilibre entre les deux armées de libération ne s'est jamais rétabli. Si l'on en croit les chiffres de Salisbury, trois mille partisans de la ZANU se battent actuellement dans le nord-est, l'est et le centre de la Rhodésie. Ils seront quatre mille à la fin de l'année. Les effectifs opérationnels de la ZAPU sont de meilleure qualité, mais moins nombreux : cinq cents guérilleros, qui opèrent dans le sud et l'ouest — un chiffre qqui devrait doubler avant l'année prochaine.

Avec le renforcement parallèle des deux mouvements armés, des incidents ont fini par éclater sur le terrain, notamment aux environs de Bulawayo. Les tentatives d'entraînement en commun des recrues, en particulier en Tanzanie, ont donné lieu à quelques rixes. Aujourd'hui, les bases arrière de la ZANU se trouvent au Mozambique. Celles de la ZAPU sont situées en Zambie et en Angola. En Rhodésie, les opérations des deux guérillas ne sont pas coordonnées.

Le Front patriotique n'a donc jamais été qu'une alliance fragile entre les partisans de la lutte armée. En septembre, l'accueil assez favorable réservé en Afrique au plan de paix anglo-américain semble lui avoir porté un coup supplémentaire. Les dirigeants du Front patriotique se sont entendus pour réclamer leur participation au pouvoir qui sera exercé conjointement par lord Carver et le général Chand dans l'éventualité d'une transition vers l'indépendance du Zimbabwe. Mais leur entente semble en reste là.

Le désaccord entre MM. Nkomo et Mugabe est apparu au grand jour lorsqu'on a appris, de source sud-africaine, que le président Kaunda avait secrètement reçu, sept heures durant, le 25 septembre, M. Smith. Comme M. Nkomo passe pour le champion du chef d'Etat zambien, M. Mugabe s'est rendu à Lusaka pour demander à ce dernier des explications sur la rencontre, organisée par M. Tony Rowland, P.-D.G. du consortium Lonhro, lequel a des intérêts sur les deux rives du Zambèze. Si l'on en croit de bonnes sources, M. Rowland continue depuis lors de faire la navette entre Salisbury et Lusaka, ce qui a fait croire à tort à une deuxième rencontre Smith-Kaunda.

L'amorce d'un dialogue entre Lusaka et Salisbury, grâce aux bons offices de M. Rowland, ne pouvait que mettre à nu l'opposition fondamentale entre les deux coprésident du Front patriotique. M. Nkomo, qui bénéficie des faveurs de Moscou, est assez représentatif des aspirations de la bourgeoisie africaine de Rhodésie. Il semble prêt à confier les principaux rouages de l'économie aux Européens du pays. M. Mugabe exprime davantage un nationalisme africain moderne, teinté de marxisme et plus soucieux d'assurer le transfert aux Noirs des pouvoirs politiques et économiques, quitte à poursuivre la lutte armée le temps qu'il faudra.

Faute d'une capitulation de M. Smith, M. Mugabe s'inquiète de l'application d'un plan anglo-américain qu'il juge susceptible de priver les nationalistes africains des fruits de leur lutte armée, M. Nkomo semble davantage se résigner à jouer le jeu de la négociation, même quand il se garde encore d'approuver publiquement les propositions de Londres et de Washington.

Dans le calcul du président de la ZAPU, rentre en ligne de compte — et c'est pour lui un atout supplémentaire — la volonté des cinq Etats « de la ligne de front » d'aboutir à un règlement sans trop tarder. Réunis à Lusaka en septembre, les « cinq » ont émis de sérieuses réserves à l'égard de l'initiative anglo-américaine. Ils ne lui ont pas moins offert un aval qui gêne davantage M. Mugabe et ses amis que M. Nkomo et ses lieutenants. S'inquiétant d'un compromis douteux, la ZANU demeure, en fait, beaucoup plus sur la réserve que la ZAPU.

L'unité du Front patriotique ne pourrait se réaliser que dans l'opposition à toute négociation avec le régime Smith. Ce sera la première difficulté à laquelle se heurtera lord Carver à Lusaka, sans attendre l'étape de Salisbury où le ton s'est durci ces dernières semaines. Le régime rhodésien paraît toujours aussi hostile à un cessez-le-feu précédant la transition » au début de laquelle, selon le plan anglo-américain, il serait invité à remettre tous ses pouvoirs à lord Carver. La tension actuelle entre Washington et Pretoria ne semble en outre pas de nature à inciter les Sud-Africains à exercer des pressions sur M. Smith en faveur de la conciliation.

JEAN-CLAUDE POMONTI.

APRÈS L'ENLÈVEMENT DE DEUX FRANÇAIS EN MAURITANIE

M. Bourges rappelle que « l'armée est aux ordres du gouvernement »

Une réunion exceptionnelle a eu lieu jeudi 27 octobre, en fin d'après-midi, à l'Elysée, autour du président de la République. Elle groupait MM. de Guiringaud, ministre des affaires étrangères ; Bourges, ministre de la défense ; Galley, ministre de la coopération, et le général Méry, chef d'état-major des armées. Malgré l'absence de tout commentaire de l'Elysée, il est vraisemblable que cette réunion extraordinaire — convoquée à l'improviste — avait pour objet d'étudier la situation créée par l'enlèvement de Français par le Polisario en Mauritanie.

On estime, dans les milieux militaires, à Paris, que cette réunion a marqué que, pour la France, les « limites de l'intolérable » ont été atteintes.

Avant cette séance de travail à l'Elysée, le ministre de la défense, hôte d'un déjeuner de la presse anglo-saxonne, avait été interrogé sur l'éventualité d'une intervention militaire de la France. N'excluant aucune hypothèse, le ministre avait rappelé que « l'armée française est aux ordres du gouvernement » et dénoncé « un acte de brigandage » concernant des civils assimilés à tort à des « mercenaires » que « la France ne peut accepter ».

La présence du général Méry à la réunion de l'Elysée s'explique, aussi, par le fait qu'il est le « patron » du Centre opérationnel des armées (C.O.A.), un état-major interarmées qui siège dans des locaux souterrains au ministère de la défense et qui est chargé, en permanence, de traiter des crises, quelles que soient leur nature, leur gravité et leur évolution, en recueillant le maximum de renseignements.

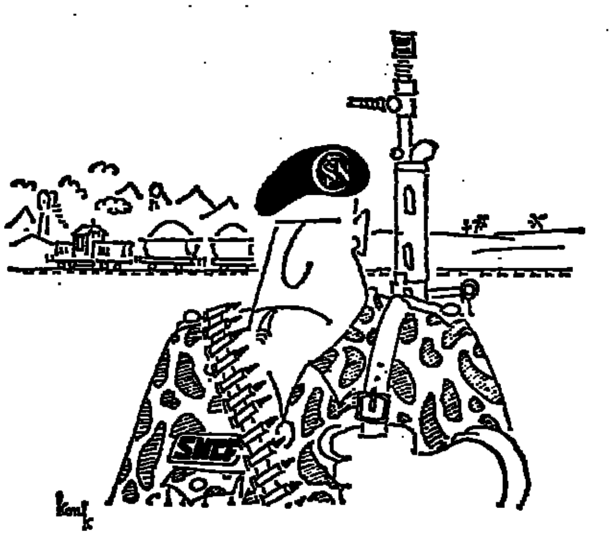
● Au cours d'une conférence de presse organisée « quelque part près de Tindouf », le secrétaire du Front Polisario, M. Mohamed Abdelaziz, a déclaré tout ignorer encore des conditions dans lesquelles MM. Miguet et Bacle ont disparu mardi près de Zouérate.

Les difficultés de l'intervention militaire

La mise en œuvre par le gouvernement français de moyens militaires peut revêtir deux formes pour atteindre deux objectifs différents. Tenter de libérer les Français disparus dans la région de Zouérate en organisant une opération de type commando ; envoyer des troupes en Mauritanie pour protéger les quelque sept cents ressortissants Français qui s'y trouvent. Dans les deux cas, ces opérations se heurteraient à des problèmes techniques et politiques qui paraissent difficilement surmontables.

— *La localisation des détenus :* les prisonniers du Front Polisario sont au total au nombre de plusieurs centaines. Ils sont répartis par petits groupes qui vivent sous la tente et se déplacent constamment dans une vaste zone, les « *territoires libérés* ». Celle-ci s'étend au sud de Tindouf dans la région dite « *des trois frontières* », à proximité de la Mauritanie, du Maroc et de la Saguia-El-Hamra, anciennement occupée par les Espagnols et aujourd'hui annexée par Rabat. Les détenus passent ainsi d'un pays à l'autre dans une région désertique où les démarcations tracées au cordeau par les anciens colonisateurs sont difficiles à établir. Localiser de façon précise les prisonniers français revient à chercher une aiguille dans une meule de foin. De plus, l'armée algérienne qui dispose dans cette région, revendiquée également par le Maroc, de moyens militaires importants, ne resterait pas sans réactions devant une violation de son espace aérien. La France risquerait ainsi d'entrer directement en conflit ouvert avec l'Algérie, ce qui paraît difficilement concevable sur le plan politique.

— *La protection des ressortissants français travaillant en Mauritanie* soit au titre de la coopération, soit pour le compte de la Société nationale industrielle et minière (SNIM) paraît difficilement réalisable par la mise en œuvre de moyens militaires. L'envoi de quelques compagnies à Zouérate permettrait certes de renforcer le dispositif de défense de la cité minière, encore que l'arrivée ces derniers mois de quinze cents hommes de troupes d'élite de l'armée marocaine ne paraisse pas avoir été d'une grande efficacité pour le contrôle de la région. La protection de la voie ferrée qui relie sur 600 kilomètres Zouérate à la côte demanderait la mise en place de forces autrement importantes, en hommes et en matériel.



(Dessin de KONK.)

Paris peut-il envisager de s'engager de la sorte alors que le dossier du Sahara occidental reste ouvert dans les instances internationales et que les Sahraouis ne manquent pas d'arguments ? Alger paraissait désireux ces dernières semaines d'améliorer la qualité de ses relations avec Paris. Dans cette affaire d'enlèvements, le gouvernement de M. Boumediène se trouve placé lui aussi devant le fait accompli. Il ne peut ni désavouer officiellement le Polisario ni exercer sur lui de trop vives pressions qui risqueraient de conduir à une crise majeure avec les dir geants du Front.

Créer un *casus belli* avec Alge ou se lancer dans un processus d type tchadien alors que la politiqu africaine de la France fait déjà l'ol jet de bien des réserves sur le cont nent, serait lourde de conséquence. La raison ne commande-t-elle pa une fois de plus, d'avoir recours a dialogue, si difficile soit-il ?

DANIEL JUNQUA.

UN APPEL DES PARENTS DES DISPARUS DE ZOUÉRATE

Mme Pascon, MM. Blanchot et Guyot, parents des cinq jeunes Français disparus avec un camarade marocain depuis le 1er janvier 1976, après leur enlèvement dans le Sud marocain, ont fait part, jeudi 27 octobre, à la presse, de leur inquiétude devant le voile d'oubli qui semble recouvrir cette disparition. Ils s'étonnent qu'à l'occasion des six enlèvements de Zouérate et tout récemment de deux techniciens français dans la même région (*le Monde* du 27 octobre), le cas de leurs enfants n'ait pas été évoqué.

Convaincus que ces derniers sont toujours vivants, détenus au Sahara, et fréquemment changés de lieu de détention, ils multiplient les démarches pour que le Quai d'Orsay — ils ont été reçus, mercredi 26 octobre, par M. de Guiringaud, ministre des affaires étrangères — et l'Elysée où il espèrent être reçus prochaine ment réitèrent les demandes d'ex plication et multiplient les tenta tives pour obtenir la libération c leurs enfants. L'avocat françai Me André Damien, ancien bâton nier, maire de Versailles, assur désormais la coordination de démarches entreprises par le parents des jeunes Français.

Tunisie

L'U.G.T.T. demande la libération des grévistes arrêtés à Ksar-Ellal et à Menzel-Bourguiba

De notre correspondant

Tunis. — Moins de deux mois après la crise qui avait opposé le gouvernement à la centrale syndicale U.G.T.T. à propos de certains aspects de la politique économique du pays, un communiqué (1) diffusé le mercredi 26 octobre par le bureau exécutif des syndicats risque sinon de relancer la polémique du moins de tendre à nouveau ses rapports avec le pouvoir.

Le bureau exécutif de l'U.G.T.T. annonce que lors de sa dernière réunion il a examiné les incidents survenus à Ksar-Ellal dans le Sahel à la suite d'une grève des ouvriers de l'usine de textile de la Sogitex (*le Monde* du 15 octobre). La police avait fait évacuer les ateliers et, après deux jours de manifestations souvent violentes dans les rues de la ville, il avait fallu faire appel à l'armée pour rétablir l'ordre.

Dans son communiqué, la direction syndicale met l'accent sur « *les dangers découlant de l'emploi de la force contre les ouvriers* ». Elle demande la réintégration des travailleurs de la Sogitex qui ont été licenciés et la création d'une commission mixte (autorités - syndicat) pour rechercher les causes de ces incidents. D'autre part, elle demande la libération des personnes arrêtées — dont on ignore le nombre — aussi bien à Ksar-Ellal qu'à Menzel-Bourguiba, dans le Nord, où des heurts s'étaient également produits le 19 octobre.

Alors que le gouvernement et le parti social destourien avaient dénoncé la grève de Ksar-Ellal et les incidents qui suivirent comme une manifestation du « *tribalisme* » et de la « *subversion* », la direction des syndicats ne les a à aucun moment condamnés. Selon le journal *Ech Chaab*, organe de l'U.G.T.T., l'un des secrétaires généraux adjoints de la centrale, a déclaré que, « *pour illégale qu'elle soit au plan juridique, cette grève n'en avait pas moins des mobiles logiques et raisonnables* (la demande de remplacement du directeur de l'usine pour mauvaise gestion), *et c'est l'usage de la force qui a constitué l'aspect essentiel de la crise et la cause première de l'explosion* ».

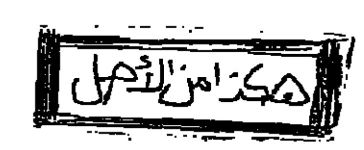
MICHEL DEURÉ.

(1) Seuls les deux quotidiens indépendants *As Sabah* et *le Temps* ont publié le communiqué du bureau exécutif de l'U.G.T.T.

PROCHE-ORIENT

● *M. Vorontsov*, chef de délégation soviétique à la confé rence de Belgrade, a proposé jeu 27 octobre que l'O.L.P. soit admi à intervenir dans les débats da les mêmes conditions que les pa méditerranéens invités mais no participants à cette réunion. L proposition soviétique a été au sitôt rejetée par l'ambassade des Etats-Unis, M. Arthur Gol berg, le délégué belge, M. G Buysse, parlant au nom des ne membres de la C.E.E., et le r présentant de la R.F.A. — *(A.F.P.)*

● *L'auteur de l'attentat d'Abo Dhabi*, qui a coûté la vie M. Seif Ghodache, secrétai d'Etat pour les affaires étra gères de l'Etat des émirats arab unis, est un jeune palestini âgé de dix-neuf ans, Sal Mohamed Khalil, révèle un cor muniqué publié jeudi à Abo Dhabi. Le communiqué, qui ét était des premiers résultats l'enquête, indique que le meu trier, qui visait le ministre syri des affaires étrangères, M. Khs dam, sorti indemne de l'attent séjournait depuis cinq mois Abou-Dhabi. — *(A.F.P.)*



Le Monde **politique**

LA PRÉPARATION DES ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

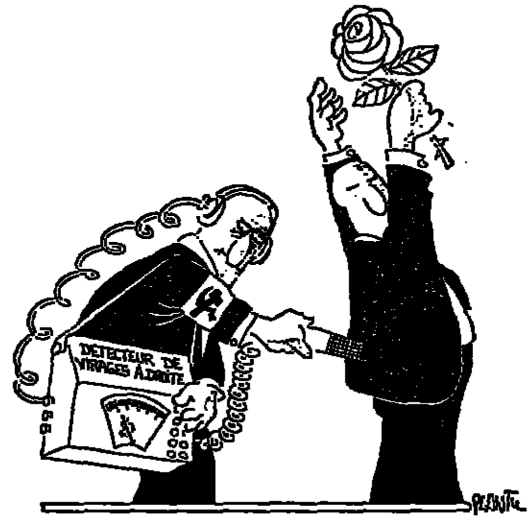
M. Georges Marchais : pas question de faire la courte échelle au P.S.

Au cours d'un meeting qui a eu lieu jeudi 27 octobre à Vitry, M. Georges Marchais a donné, une nouvelle fois, l'impression que, faute d'un accord sur le programme commun, le parti communiste pourrait refuser de se désister au second tour pour les candidats du parti socialiste. Il a en effet déclaré :

« Au fond, tout indique que François Mitterrand et Robert Fabre s'étaient mis d'accord pour aller aux élections sans programme commun. Ils ne veulent plus d'un programme qui les engage dans la voie de l'union — parce qu'ils ont peur d'être contraints, demain, avec des ministres communistes, de mettre en œuvre une politique de progrès social, de démocratie et d'indépendance nationale. (...)

» Ce qu'il faut avant tout, c'est non pas tourner la page de l'union, mais, au contraire, aboutir à un bon accord autour de la politique nouvelle dont le pays a besoin. C'est cela qu'attendent les travailleurs et c'est sur cette base que peut se réaliser le changement nécessaire. Car il ne peut naturellement pas être question pour nous de faire la courte échelle au parti socialiste afin qu'il aille au pouvoir — seul ou avec d'autres — pour mettre en œuvre une politique qui, sous couvert de raisonnable, ne serait en fait rien d'autre que la politique de la gestion loyale du grand capital telle qu'il l'a pratiquée hier et telle qu'elle se pratique aujourd'hui dans de nombreux pays d'Europe. »

● PRÉCISION. — Nous avons indiqué par erreur dans *le Monde* du 28 octobre que *l'Humanité* n'avait pas fait état de la mise au point de M. Elleinstein sur le projet de manifeste en faveur de l'union de la gauche. Le quotidien communiste a, en effet, publié un extrait de ce texte dans ses éditions du 26 octobre, mais il n'a pas mentionné la phrase que nous avons relevée dans laquelle l'historien communiste ne rejetait sur le P.S. que la responsabilité « *principale* » de la désunion de la gauche.



(Dessin de PLANTU.)

M. Dijoud juge « désagréable et peu courtoise » la candidature d'un R.P.R. à Briançon

De notre envoyé spécial

Gap. — L'annonce faite par M. Chirac à Briançon que le R.P.R. présenterait un candidat dans la deuxième circonscription des Hautes-Alpes a été jugée « *désagréable et peu courtoise* » par M. Paul Dijoud, secrétaire d'État à la jeunesse et aux sports, lui-même ancien député (P.R.) et qui se représente dans cette circonscription. Il a ajouté : « *M. Chirac divise la majorité dans ma circonscription.* »

Lors de la visite du président du R.P.R., jeudi 27 octobre, M. Dijoud, maire de la ville, était absent et la mairie fermée, et le maire de Paris s'en est étonné.

Au-delà de ces susceptibilités complaisamment soulignées, l'incident révèle une rivalité beaucoup plus profonde entre giscardiens et gaullistes dans le département.

Dans les Hautes-Alpes, l'implantation du R.P.R. est en effet assez faible. Si la fédération actuelle compte cent quatre-vingts adhérents, l'U.D.R., avant le 5 décembre 1976, n'avait guère plus d'une vingtaine de militants.

La décision de M. Chirac d'opposer un candidat R.P.R. à M. Dijoud correspond certes à son désir d'accroître l'implantation de son mouvement, et il a même assigné à ses amis de recruter cinq cents adhérents avant la fin de l'année. Mais elle révèle surtout la volonté du président du R.P.R. de démarquer encore un peu plus nettement le gaullisme du giscardisme. Et pour souligner les nuances qui, selon lui, existeraient dans la majorité, M. Chirac a, par contraste, tenu envers M. Bernard-Reymond, élu député C.D.S. de la 1re circonscription, premier adjoint au maire de Gap, des propos particulièrement aimables. C'est même, a-t-il dit « *parce qu'il a toujours été loyal et correct envers le R.P.R.* » que celui-ci le soutiendra dès le premier tour.

M. Chirac a en quelque sorte voulu, entre deux membres du gouvernement, distribuer le reproche et l'éloge, le blâme et la récompense. — A. P.

Le président du R. P. R. revendique plus de 500 000 adhérents

Le journal *la Croix* publie, ce jeudi 27 octobre, une interview de M. Jacques Chirac, dans laquelle le président du R.P.R. répond à « *cette campagne qu'on essaie de développer sur les thèmes suivants : le R.P.R. a perdu sa base populaire ; le R.P.R. s'enferme à droite (...)* ».

« *Je ne sais pas quel est le premier parti de France*, déclare l'ancien premier ministre, *il n'y a que l'élection qui nous le dira. Le reste n'a aucun intérêt et ce ne sont que des informations gratuites qui ne m'intéressent pas. Je peux vous dire qu'il y a un an, avant notre Rassemblement de la porte de Versailles, nous étions de l'ordre de deux cent mille adhérents ; nous avons aujourd'hui largement dépassé le cap des cinq cent mille (...) Alors, en clair, je considère qu'actuellement le R.P.R. est en pleine expansion et qu'il est l'un des mouvements qui sont le plus porteurs d'espérance.* »

En ce qui concerne le soutien que M. Barre pourrait apposer à certains candidats de la majorité, M. Chirac déclare : « *J'avais indiqué à Menton de la façon la plus claire — et ce sur quoi nous ne reviendrons pas et ce qui ne provoque, croyez-le bien, aucune espèce d'hésitation chez les candidats qu'ils soient sortants ou non du R.P.R. — que le R.P.R. se présentera de la façon la plus claire, sous son étiquette, et à l'exclusion de toute autre.* »

Interrogé sur la crise de l'union de la gauche, le président du R.P.R. déclare : « *Il y a un grand nombre d'électeurs et d'électrices qui ont quitté la majorité pour les socialistes, par déception, par mécontentement, par lassitude. Eh bien ! c'est ceux-là d'abord et en premier qui ont été dupés dans cette affaire et à qui je dis aujourd'hui : revenez. Revenez dans le mouvement gaulliste, qui n'est ni un mouvement de droite — contrairement à ce que certains pourraient accréditer pour des raisons tactiques ou d'intérêt — ni un mouvement d'inspiration marxiste naturellement, mais dans lequel peuvent tout naturellement se développer et s'épanouir les sensibilités de ceux qui cherchent des solutions aux problèmes de notre pays : ses rapports sociaux, sa croissance, son mode de vie, sa qualité de vie, etc.* »

M. Chirac estime que s'il peut être « *souhaitable* » qu'existe, en France, un parti social-démocrate, cela n'est « *certainement pas possible* ». Il ajoute : « *L'essentiel de la conception sociale de ce qui pourrait constituer une social-démocratie française se trouve, en fait, dans la vocation du R.P.R. Lorsque nous parlons de participation (...) nous exprimons une volonté qui, en matière de rapports sociaux, est de même nature que celle des sociaux-démocrates, en Suède, en Allemagne ou en Angleterre.* »

Le conseil national de la C.F.D.T. fait le point sur la crise de la gauche

Réuni depuis le 27 octobre, pour trois jours, le conseil national de la C.F.D.T. débat de la situation politique et de l'action revendicative, des suites à donner au récent congrès de la Confédération mondiale du travail (les conditions posées par la C.F.D.T. au maintien de son adhésion n'ayant pas été satisfaites, la centrale devrait quitter l'internationale ex-chrétienne) et, enfin, les compléments à apporter au chapitre de la plate-forme cédétiste concernant les pouvoirs des travailleurs dans les entreprises nationalisées.

La C.F.D.T. ne se résigne pas à la division de la gauche. Mais les délégués des fédérations d'industries et des unions régionales, dans leur ensemble, confirment les analyses antérieures cédétistes : ce n'est pas au mouvement syndical qu'il appartient de proposer un compromis. Ses militants ont compris que les nationalisations n'étaient qu'un prétexte et que le désaccord n'est pas technique mais politique entre le P.S. et le P.C. Ils ont généralement l'impression que les explications données, sur les lieux de travail par les amis de M. Marchais ne convainquent guère : « *Les communistes renouent avec leurs plus belles traditions* », estime parfois ironiquement la base cédétiste, *quand ils emploient des arguments aussi sommaires que « Pour garantir l'emploi, il faut nationaliser. »* Des réticences auraient même été constatées dans les rangs du P.C. Le rejet agressif des responsabilités de la rupture sur le P.S. a provoqué, çà et là, des réactions hostiles.

Ce climat ne favorise pas la relance de l'action revendicative. La C.F.D.T. n'en reste pas moins fidèle à une volonté d'action unitaire avec la C.G.T., dont la campagne d'explication n'est pas encore lancée.

On ne peut plus dire, comme cela a été le cas pendant des mois, que les revendications seront réglées par les élections. Mais, outre la hantise du chômage, les salariés se heurtent au blocage des employeurs ou du gouvernement, en particulier sur les salaires, qui, combiné avec les réductions d'horaires, fait regresser le pouvoir d'achat d'un bon nombre de catégories. Ce refus de discuter, estiment certains délégués, risque de créer un climat explosif, et « *le patronat ne pourra pas toujours s'asseoir sur la marmite* ».

Le débat du conseil national consacré aux pouvoirs nouveaux des travailleurs sera poursuivi lors des prochaines réunions du bureau national, les décisions définitives n'étant prises qu'au conseil national de janvier 1978.

Le militants sont à peu près d'accord sur les nouveaux pouvoirs relatifs à l'organisation du travail dont disposeront les conseils d'ateliers ou de bureaux. Mais la discussion reste ouverte, sur le devenir du droit syndical, les modalités d'élection du conseil d'atelier, les pouvoirs du conseil d'entreprise, la procédure susceptible de résoudre les conflits, etc. Par exemple, nombre de cédétistes pensent que les candidatures aux élections du conseil d'ateliers ne doivent pas se faire sur des listes syndicales ou politiques, mais sur la base de propositions de changements, de programme concret, présentés par les candidats.

N'y a-t-il pas lieu de redouter les infiltrations politiques, des déviations corporatistes, le spontanéisme, la manipulation ? « *Je crains tout*, répond pour sa part M. Michel Rolant, *mais je préfère les risques de la liberté, surtout par comparaison à l'actuel fascisme patronal.* »

Quant au bilan des contacts que la C.F.D.T. a entrepris avec les partis de gauche, il sera dressé lorsque les dirigeants cédétistes, qui ont rencontré, cette semaine, M. Mitterrand du P.S. et M. Fabre du M.R.G., auront vu les représentants du P.S.U. le 2 novembre et ceux du P.C. le 7.

JOANINE ROY.

ÉCOLOGIE 78 PRÉSENTE [L]A PLATE-FORME ÉLECTORALE

Les huit porte-parole « *interchangeables* » qui constituent le [se]crétariat national d'Écologie 78 [M]mes Solange Fernex et Amy [...]ahan, et MM. Pierre-Alain [...]aussault, Jean-Luc Burgunder, [G]illes Klein, Michel Politzer, [Br]ice Lalonde et Philippe Lebre[to]n) ont réaffirmé, jeudi 27 octo[br]e, au cours d'une conférence de [pr]esse, que leur mouvement pré[se]ntera des candidats aux élec[tio]ns législatives. Ils ont égale[me]nt annoncé la création d'un [co]mité national de soutien à [Éc]ologie 78, auquel MM. René [D]umont, Théodore Monod et [Se]rge Moscovici ont accepté de [pa]rticiper, et le lancement d'une [so]uscription nationale pour le [l]ancement de la campagne [éle]ctorale. Enfin, ils ont présenté [la] plate-forme adoptée par l'as[sem]blée générale d'Écologie 78 le [..] septembre dernier au Havre.

[C]e texte comporte plusieurs [p]oints *fondamentaux destinés à [pe]rmettre à la population d'ex[pr]imer son refus de ce qu'elle [su]bit et ses aspirations à vivre [au]trement* », à savoir : le refus « *sabotage de l'avenir* » par [l'é]quipement nucléaire ; celui de [la] pollution qu'impose le système [in]dustriel « *fondé sur le pillage [du] tiers-monde* » ; le refus de « *asservissement des individus, [de]s collectivités et des régions* ».

★ Secrétariat national d'Écologie 78, c/o MERA, 68, rue Mercière, [69]002 Lyon, C.C.P. 72-1567 K Lyon.

LOIRET : M. Duvillard (appar. R.P.R.) ne se représente pas.

(De notre correspondant.)

Orléans. — M. Henri Duvillard, ancien ministre, député (app. R.P.R.) de la première circonscription du Loiret (Orléans-Est, Nord-Est, Sud), a annoncé qu'il ne se représenterait pas. Le nom de M. Duvillard ne figurait pas dans la première liste de candidats publiée par le R.P.R. (*le Monde* du 22 octobre). « *Je ne me sens plus en communion de pensée avec ce qui se passe*, a expliqué M. Duvillard. *Le gaullisme, dont la vocation est de rassembler les Français, particulièrement à l'heure du danger, ne saurait se diluer dans un retour au système des partis.* »

La fédération du Loiret du R.P.R. a indiqué qu'elle soumettra aux instances nationales du mouvement la candidature de M. Galloux, adjoint au maire d'Orléans. Dans cette circonscription, MM. Jacques Douffiagues, délégué général du P.R., et Michel de La Fournière, membre du comité directeur du P.S. — qui avait été candidat P.S.U. en mars 1973 — sont candidats.

RÉGIS GUYOTAT.

[Né le 3 novembre 1910 à Luxeuil-les-Bains (Haute-Saône), M. Henri Duvillard a dirigé de 1947 à 1952 *la Dépêche du Loiret*. Membre de plusieurs cabinets ministériels dont ceux du général Kœnig, d'Henri Ulver, de M. Maurice Lemaire, entre 1954 et 1957, M. Duvillard, directeur de relations publiques aux Papeteries de France est élu pour la première fois député en novembre 1958. Constamment réélu depuis lors, il avait obtenu au second tour des élections de mars 1973 30 574 voix contre 26 364 à M. Jean Grosbois (U.G.S.D. - rad. g.) M. Duvillard a occupé d'avril à juillet 1972 les fonctions de ministre des anciens combattants et victimes de guerre.]

ALLIER. — M. Gabriel Péronnet, président d'honneur du parti radical, a indiqué que, outre l'investiture de son parti, il a reçu le soutien de toutes les formations de la majorité pour être candidat dans la 4e circonscription (Vichy), dont il est le député sortant.

MM. BOUDET ET DAILLET PROPOSENT DE RENDRE LE VOTE OBLIGATOIRE

MM. Roland Boudet et Jean-Marie Daillet, députés réformateurs respectivement de l'Orne et de la Manche, ont déposé une proposition de loi tendant à instituer le vote obligatoire et en semaine. La proposition prévoit que le scrutin aurait lieu un jour ouvrable et que les salariés se verraient accorder une demi-journée chômée et payée. La non-inscription sur les listes électorales serait passible d'une amende de 100 francs, indiquent les deux députés, qui proposent, d'autre part, que les électeurs qui ne participeraient pas aux opérations électorales soient passibles d'une amende de 50 francs prononcée par le juge d'instance qui apprécierait la validité du motif de l'abstention. En outre, la proposition dispose que la radiation des listes électorales pour une période de cinq ans est décidée à l'encontre des électeurs qui se seraient abstenus quatre fois dans un délai de dix ans. Ces derniers ne pourraient « *prétendre à aucune nomination, promotion ou distinction de la part du gouvernement et des administrations locales* ».

● RECTIFICATIFS. — M. Michel Scarbonchi, délégué national du M.R.G., conseiller municipal de Bray-sur-Seine, est candidat non pas dans le Rhône — comme *le Monde* du 25 octobre l'indiquait, — mais dans la 4e circonscription de la Seine-et-Marne (Provins).

D'autre part, le candidat dans la 2e circonscription de la Somme (Montdidier), dont le nom figurait dans la liste publiée par le P.R. (*le Monde* du 22 octobre), est M. Édouard Vagniez, maire de Sains-en-Amiénois, et non M. Vanlet.

Enfin, le prénom du candidat R.P.R., M. Korber, dans la 4e circonscription de la Gironde (Bordeaux VII), n'est pas Serge — comme *le Monde* du 22 octobre l'indiquait — mais François.

POLITIQUE

L'EXAMEN DE LA LOI DE FINANCES A L'ASSEMBLÉE NATIONALE

Le budget de l'éducation : *sur la corde raide*

La crise économique frappe aussi de plein fouet le système éducatif, comme en témoigne le projet de budget de l'éducation pour 1978, adopté jeudi 27 octobre par l'Assemblée nationale. On s'était habitué, depuis plus de quinze ans, à une progression spectaculaire des dépenses dans ce domaine. Il faudra changer d'habitudes. Si le secteur de l'enseignement (ministère de l'éducation et secrétariat d'Etat aux universités) reste le premier budget et absorbe, à lui seul, 93 % du produit de l'impôt sur le revenu, la part du ministère va diminuer en 1978, passant de 16,43 % à 15,82 %. Les crédits de l'éducation augmenteront de 14,5 % (18,6 % l'an dernier) et se monteront à 63 milliards de francs.

Si l'on supporte aujourd'hui un ralentissement de l'effort, c'est qu'aux impératifs de l'austérité générale s'ajoutent les effets apparents de la baisse de la natalité. Puisque le nombre des jeunes scolarisés va diminuer, n'est-il pas légitime d'envisager une diminution de l'effort de l'Etat en ce domaine ? L'argument ne vaut qu'en apparence. C'est ce qu'ont souligné les trois rapporteurs.

M. Etienne Pinte (R.P.R.), rapporteur pour avis de la commission des affaires culturelles, estime que les projections d'effectifs en maternelle, par exemple, ne méritent qu'une confiance limitée. Autre élément, souligné par M. Mario Bénard (R.P.R.), rapporteur du budget de fonctionnement, au nom de la commission des finances : « Le coût de l'éducation augmente bien davantage en raison d'une progression des effectifs dans les cycles d'enseignement « chers » que du fait d'un accroissement de la population scolaire totale. » On a ainsi calculé que les trente-trois mille élèves supplémentaires attendus à la rentrée de 1978 dans l'ensemble du système éducatif, coûteront aussi cher que si l'élémentaire seul devait absorber deux cent trente et un mille élèves supplémentaires.

Au compte positif du budget figurent les crédits de personnel, qui permettront généralement d'améliorer — un peu — les taux d'encadrement, sauf dans le second degré long (lycées). Les zones d'ombre intéressent à la fois l'équipement et le fonctionnement. Pour l'équipement, la réduction des crédits de paiement sera de 13,4 % et celle des autorisations de programme de 14,2 %. Il est à noter que cette baisse n'épargne même pas l'enseignement pré-scolaire, pourtant considéré comme « prioritaire », ce qui a été relevé par M. Lucien Neuwirth (R.P.R.), rapporteur au nom de la commission des finances.

L'insuffisance de ces crédits était telle que la commission avait subordonné son avis favorable au déblocage, au profit de l'éducation, d'une partie des crédits du fonds d'action conjoncturelle. Ce ballon d'oxygène, qui sera accordé « in extremis » à la faveur d'un amendemnt du gouvernement à la loi de finances, sera de 130 millions de francs mais n'empêchera pas le parc immobilier de se dégrader, les constructions de suivre avec retard les mouvements de population et n'autorisera que quelques mesures d'urgence. En effet, en francs courants, les crédits d'équipement diminueront encore de 720 millions de francs par rapport à 1977. Soulignant qu'en quatre ans ces crédits ont diminué de moitié, en francs constants, M. Pinte écrit dans son rapport qu'une telle situation « compromet gravement l'avenir » et que « les impératifs qualitatifs seront à nouveau sacrifiés ».

Autre secteur inquiétant, celui des crédits accordés aux établissements pour le matériel et les fournitures. Le crédit par élève progressera de 3 à 5 %, ce qui correspond à une baisse en pouvoir d'achat. Si l'on sait que 50 % de ces crédits vont aux frais de chauffage, on imagine aisément que le matériel sera moins bien entretenu. On stockera plus volontiers le fuel que la documentation !

La sévérité des rapporteurs de la majorité contraste avec l'auto-satisfaction habituelle du ministère, justifiée dans certains domaines, comme la réalisation de la gratuité des livres en cinquième, dès la rentrée prochaine. A ce sujet, M. Pinte a fait des propositions intéressantes. Selon lui, la gratuité des livres et, plus tard, celle des transports, « rendent de moins en moins justifié le maintien à terme » du système des bourses. A son avis, on pourrait les supprimer dans le premier cycle et doubler ainsi le montant des bourses dans le second cycle. M. Bénard a aussi estimé qu'on aurait peut-être dû commencer par assurer la gratuité totale des transports scolaires, qui « constituent un facteur d'inégalité inhérent au fonctionnement du service public », puisque « des parents riches y échappent » alors que « des familles pauvres doivent y faire face ». On est loin du compte : la participation de l'Etat sera, au mieux, maintenue en 1978 au niveau actuel (64 %).

A plusieurs reprises, jeudi, on a pu se demander si le texte en discussion était le budget ou la « loi Guermeur ». Comme si les députés se sentaient frustrés de n'avoir pu discuter une deuxième fois le texte sur l'aide à l'enseignement privé qui leur avait été soumis à la va-vite à la fin de la session de printemps et que le Sénat a voté sans amendement le 25 octobre. On échangea à ce sujet quelques amabilités, chacun accusant l'autre de vouloir rallumer la guerre scolaire.

Au moment où l'enseignement doit se réformer, les crédits qui lui sont alloués subissent une baisse sévère, sauf pour les crédits de personnel. Dans ces conditions, il peut apparaître paradoxal que l'Etat s'apprête à accroître son aide financière à l'enseignement privé. Un budget de l'enseignement public sur la corde raide, des établissements privés mieux aidés : la contradiction a évidemment été relevée par l'opposition. C'est qu'il faut parfois distinguer la rigueur et la politique...

BRUNO FRAPPAT.

Après l'audition des trois rapporteurs l'Assemblée entend le discours de M. HABY. Citant quelques chiffres, le ministre relève l'augmentation minime du nombre total des élèves de l'enseignement public (3 %) et le compare au nombre des créations d'emplois publics (cent quatre mille), qui ont augmenté par rapport à 1973 de 14 %. Il observe : *« Une scolarisation globalement stable, un effort financier qui ne se dément pas et ne cesse de peser plus lourd sur les ressources nationales (2,6 % du P.I.B. en 1974 contre 3 % en 1978), nous avons proposé cela et vous avez voulu cela. »*

Le ministre passe ensuite en revue les différents ordres d'enseignement. Pour ce qui concerne les écoles, il précise : *« Une régression des effectifs, dont les causes sont démographiques, est apparue. Elle s'aggravera l'an prochain, ramenant l'effectif total presque au niveau de celui de 1973. Mais, dans l'intervalle, quatorze mille classes maternelles auront été créées et ouvertes aux plus jeunes âges dans des conditions qui sont sans exemple dans le monde : 86 % des enfants de trois ans. Nous ne sommes pas loin non pas du maximum mais de l'optimum pour un âge aussi tendre. »*

M. HABY : du monopole au pluralisme

Pour ce qui est des collèges, il indique : *« En sixième, la réforme peut s'analyser comme une utilisation pédagogiquement plus efficace de nos moyens. Le résultat, c'est la suppression des classes de plus de trente élèves, alors qu'une sur quatre atteignait ce chiffre en 1973, et la multiplication des classes de moins de vingt-cinq élèves : huit sur dix en 1978. »*

Dans la seconde partie de son intervention, M. Haby s'attache à faire le point de l'application de sa réforme. Il déclare : *« Je ne constate pas de sabotage. Cela ne m'étonne pas d'ailleurs, car il n'est pas dans la tradition syndicale française de refuser d'appliquer la loi. Pour ce qui est des comités de parents, les opérations électorales sont en cours et je pense qu'elles se dérouleront de façon régulière. Toute élection fautive sera annulée. On ne joue pas avec la démocratie. (...) J'ai l'impression que le pluralisme des candidats dérange certains qui ont longtemps refusé la représentation élue des parents parce qu'ils avaient un monopole et qu'ils voudraient aujourd'hui faire légitimer ce monopole. Qu'ils ne crient donc pas à une politisation qui, du fait de cette compétition, tomberait sur l'« école de la République » comme la foudre d'un ciel bleu. Je dis nettement que le monopole d'hier n'a été que trop manipulé par la politique. »*

Et M. Haby poursuit : *« Au cours des années prochaines, la reforme se développera sur la ligne que vous avez fixée. La prochaine étape importante sera la rentrée 1979, où tous les enfants sortant de cinquième entreront dans ds quatrièmes qui présenteront des options techniques à côté des options de langues anciennes et modernes ; les options techniques à caractère pré-professionnel pourront également fonctionner, à titre de classes préparatoires, dans les lycées professionnels et les centres de formation d'apprentis. »*

M. Haby conclut : *« Ce qui allège partiellement la charge financière d'éducation en 1978, c'est la baisse de la natalité. Certes, cela se traduira par l'abaissement des effectifs moyens des classes, ce qui améliorera la qualité pédagogique, mais je redoute pour l'âme de la France ces années où se marquera le reflux de la vitalité nationale. (...) Il faut que les Français trouvent bientôt dans une éducation modernisée et améliorée le moyen d'effacer la méfiance devant l'avenir. »*

Pour M. MEXANDEAU (P.S., Calvados), premier orateur inscrit dans la discussion générale, *« nous assistons à un processus de « médiocrisation » de l'enseignement »*. Il dénonce ensuite *« la consécration du séparatisme scolaire »* en évoquant la *« loi funeste* [la loi Guermeur sur l'enseignement privé], *qui risque de nous ramener trois quarts de siècle en arrière »*. Il précise à ce sujet : *« Que demandions-nous ? Une solution pacifique de cette question importante. La loi Debré de 1959 pouvait conduire à terme à une intégration progressive de l'enseignement privé. La nouvelle loi, loin de constituer l'amorce d'un rapprochement, n'est que l'aboutissement du travail obstiné de ceux qui s'efforcent de saboter tout rapprochement volontaire et négocié. Elle consacre ce que M. Debré se refusait à envisager en 1959. Nous avions l'occasion de régler dans la concorde cette question épineuse. Je regrette qu'elle ait fait l'objet d'une diversion électorale. »*

M. ROHEL (P.R., Finistère) déclare : *« Sous prétexte de défendre la laïcité, l'opposition cherche à susciter la haine en un domaine où régnait la liberté et la tolérance. Allez à Cherbourg, à Saint-Herblain, à Champéry et vous verrez ce que devient le pluralisme. Nous continuerons à défendre non l'enseignement privé, mais la liberté de l'enseignement »*, conclut le député, qui juge le budget présenté *« volontariste et audacieux »*.

« Vous parlez volontiers d'égalité des chances », déclare M. Chambaz (P.C., Paris), *« mais elle n'existe pas et on assiste au contraire à l'accentuation des inégalités et à la remise en cause de la scolarité obligatoire jusqu'à seize ans »*. Il ajoute : *« Votre politique repose sur un autoritarisme croissant et une bureaucratie tatillonne. La crise dramatique que connaît l'enseignement s'approfondira. Cela ne saurait conduire à la résignation. Les luttes immédiates sont nécessaires. »*

M. GAUSSIN (réf., Loire) exprime sa satisfaction, mais regrette *« une pénible diminution des dépenses d'investissement »*. Il s'élève ensuite *« contre la confusion entre formation du citoyen et éducation politique partisane »*. Il précise : *« Il ne faut pas que la formation colle trop étroitement aux exigences immédiates. Aujourd'hui, le chômage des jeunes nous oblige à bousculer nos préjugés et à revaloriser les formations techniques et professionnelles. »*

M. GISSINGER (R.P.R., Haut-Rhin) aborde à son tour le problème de l'enseignement privé : *« La Vᵉ République a voulu mettre un terme à la vieille querelle entre l'école laïque et l'école privée. Il est triste de constater que cet esprit de tolérance est aujourd'hui trop souvent bafoué. Quelques enseignants, rares heureusement, font de leur enseignement un instrument de propagande politique sans être désapprouvés par les syndicats, les partis, ni par certaines associations de parents d'élèves. L'esprit de tolérance est également mis en péril par les décisions de certaines municipalités à direction socialo-communiste, par exemple à Chambéry et à Angers. »*

M. ROYER (non-inscrit, Indre-et-Loire) insiste sur l'importance du rôle des écoles normales, estimant qu'il faut revoir leur statut et leur concours d'entrée. M. FORNI (P.S., Territoire de Belfort) relève le handicap subi par les enfants issus de milieux ruraux. Pour MM. RICHOMME (P.R., Calvados) et BOYER (P.R., Isère), la fermeture de petits collèges ruraux risque d'accélérer l'exode dans les campagnes). M. GILBERT SCHWARTZ (P.C., Meurthe-et-Moselle) reproche à l'Etat d'accentuer sa politique de transfert de charges aux dépens des budgets des collectivités locales.

M. BRIANE (réf., Aveyron) critique l'actuel système des bourses, opinion partagée par M. GILBERT FAURE (P.S., Ariège), pour qui, dans ce domaine, *« la situation ne cesse de s'aggraver »*.

En séance de nuit, M. JAROSZ (P.C., Nord) évoque la situation du personnel enseignant. M. PRINGALLE (R.P.R., Nord) constate avec satisfaction que le plan de nationalisation de tous les établissements du second degré sera entièrement réalisé à la fin de l'année. M. DELEHEDDE (P.S., Pas-de-Calais) se demande pourquoi les commissions ont conclu à l'adoption d'un budget qui ne permettra pas d'améliorer les conditions matérielles d'accueil des élèves. M. CABANEL (P.R., Isère) relève que *« la plus grande partie du chemin vers un enseignement vraiment démocratique a été faite sous la Vᵉ République, en dépit des affirmations de ses détracteurs »*. M. DUPUY (P.C., Val-de-Marne) évoque *« l'angoisse des parents dont les enfants quittent l'enseignement sans formation professionnelle »*.

M. EHM (R.P.R., Bas-Rhin), demande que la procédure d'agrément des constructions soit régionalisée. Pour M. ALAIN BONNET (Rad. de g., Dordogne), il apparait que *« l'éducation n'est plus une priorité »*, les constructions scolaires étant notamment *« délibérément sacrifiées »*. M. DALBERA (P.C., Paris) dénonce la situation critique des écoles maternelles à Paris. Enfin, pour M. FRANCESCHI (P.S., Val-de-Marne), *« l'attitude du ministre dépasse les limites du convenable et est indigne d'un ministre de la République : il attaque publiquement le corps enseignant. Il n'est qu'un gestionnaire à courte vue, non un éducateur. Son budget est vide. Les enseignants sont sans ministre »*.

Répondant aux orateurs, M. HABY qualifie le budget d'équipement de *« budget de transition »*. Il annonce l'octroi de crédits supplémentaires (voir encadré), puis indique qu'il n'est pas opposé à l'idée de donner des garanties de statut aux chefs d'établissements qui ont des responsabilités pédagogiques et administratives. Pour ce qui concerne la résorption de l'auxiliariat, il précise que, dans le premier degré le recrutement d'auxiliaires ne devrait plus intervenir dès la rentrée 78 qu'à titre exceptionnel.

Dans le second degré, les auxiliaires ne devraient pas représenter plus de 3 ou 4 % des effectifs, *« volant incompressible »*. Il nie avoir dit que le niveau de culture des instituteurs ne devait pas dépasser celui du baccalauréat, puis il accuse l'opposition d'avoir *« travesti la réalité »* et dénonce *« l'effet destructeur de sa campagne incessante de dénigrement »*.

M. Haby conclut : *« Je n'ai pas la prétention de laisser un nom dans l'histoire. Nous avons organisé un réel instrument de formation collective et personnelle malgré une opposition aveugle et parfois forcenée. C'est cela que l'histoire jugera. »*

Les crédits de l'éducation sont ensuite adoptés, l'opposition votant contre. MM. GOULET et NEUWIRTH (R.P.R.) rendent hommage à l'action menée par le ministre.

L'Assemblée adopte également un article concernant la rémunération de deux mille huit cent agents pour l'enseignement des enfants handicapés. Le groupe communiste s'abstient.

La séance est levée à 0 h. 15.

PATRICK FRANCÈS.

Défense : l'arme nucléaire n'est plus prioritaire

(Suite de la première page.)

M. Honnet ne dit d'ailleurs pas autre chose lorsqu'il considère que le Parlement se désintéresse de l'exécution des budgets et qu' *« il ignore trop souvent les modifications que le gouvernement réalise en cours d'exercice »*.

Le sentiment qui prévaut généralement au Palais-Bourbon est que le gouvernement n'applique pas à la lettre le contrat politique qui le lie au Parlement depuis l'approbation de la loi de programmation militaire au printemps de 1976.

Ainsi, M. Le Theule ne se cache pas de mettre en doute que *« les forces nucléaires demeurent, dans les faits, le dispositif central de notre défense »*. M. Honnet constate que la part des crédits nucléaires diminue par rapport à 1977, et il regrette que l'accent ait été mis, en 1978, sur les forces classiques. Tirant à sa manière les conclusions, M. Pierre Villon, député communiste de l'Allier, se demande si le projet de budget pour 1978 ne dissimule pas, en réalité, des modifications importantes de la politique de défense.

Un chèque en blanc

M. Bourges nie qu'il puisse y avoir un *« infléchissement »* de la stratégie française. « *C'est un faux débat*, explique-t-il. *Nous n'abandonnons pas l'arme nucléaire dont nous continuerons d'améliorer la qualité technique et les performances. Les points soulevés par la commission de la défense, à l'occasion du budget de 1978, ne relèvent pas de la loi de programmation militaire.* »

La dernière observation du ministre est vraie et fausse à la fois. Vraie, parce que la programmation militaire 1977-1982, approuvée l'an dernier par le Parlement, ne prévoyait pas que le gouvernement déciderait, en février 1977, de porter à 200 milles la zone économique de la France. Ce qui devrait supposer — aujourd'hui — un effort particulier d'investissements de la marine nationale, chargée de contrôler cette zone, alors que le tonnage de la flotte de guerre doit diminuer considérablement d'ici à 1982 selon les termes mêmes de la programmation militaire. Mais l'observation de M. Bourges est erronée en ce qui concerne le sous-marin nucléaire lance-missiles, dont la mise en chantier est ajournée. En réalité, le Parlement a bien insisté, l'an dernier, pour que ce bâtiment soit en service en 1985 avec, à son bord, des missiles M 4 à têtes multiples. Ce ne sera pas le cas, parce que le gouvernement n'ose pas avouer clairement que l'ensemble de ce programme rencontre des obstacles techniques de définition et de mise au point, encore difficilement surmontables.

S'il n'existe pas de modifications profondes de la politique de défense, on constate, quoi que puisse en dire M. Bourges, de légères modifications dans les priorités et les choix gouvernementaux. Les députés prennent, aujourd'hui, conscience des ambiguïtés ou des malentendus contenus dans la loi de programmation qui devait, pourtant, fixer les orientations militaires à long terme. Ils constatent, avec amertume, qu'ils ont, à l'époque, donné un *« chèque en blanc »* au gouvernement.

Fort de cette acceptation parlementaire, le ministre de la défense reconnait qu'il accentue son action dans le domaine des *« armes classiques qui assurent la sécurité et la protection de l'arsenal nucléaire »*. M. Bourges avance, pour se justifier, l'argument que la dissuasion peut être contournée et, donc, neutralisée par une menace classique suffisante de l'adversaire. Une telle hypothèse n'est pas irréaliste. Mais elle a besoin d'être nuancée, dans la mesure où les forces terrestres ne sont pas les seules à pouvoir s'opposer à un débordement de la dissuasion nucléaire.

Or précisément, à la différence des forces terrestres qui sont privilégiées, le budget de 1978 sacrifie la marine qui reste le seul moyen d'éviter une dissuasion tournée par la mer et des affrontements pour l'exploitation des richesses océaniques.

JACQUES ISNARD.

UNE « RALLONGE » POUR LES ÉQUIPEMENTS ET POUR LA LOI GUERMEUR

M. René Haby a annoncé, jeudi, dans ses réponses aux orateurs, que le premier ministre avait accepté de majorer de 130 millions de francs les crédits d'équipement qui seront finalement accordés au ministère de l'éducation. C'est par un amendement gouvernemental au projet de loi de finances, à la fin de la discussion budgétaire, que ces crédits seront inscrits : 100 millions pour les autorisations de programme et 30 millions pour les crédits de paiement.

Lors de l'examen du projet de budget, la commission des finances avait sévèrement critiqué le budget d'équipement, et subordonné son approbation à une promesse gouvernementale de « rallonge ».

Le même amendement gouvernemental permettra d'inscrire au budget de 1978 les premiers crédits découlant de la nouvelle loi d'aide à l'enseignement privé, la loi Guermeur, adoptée le 25 octobre par le Sénat : 5,3 millions de francs sont prévus pour les ateliers de technologie dans les collèges privés, la réforme Haby ayant fait obligation à ces collèges d'appliquer les nouveaux programmes ; 18,7 millions de francs seront prévus pour la formation continue des maîtres du privé.

PROTECTION DES CONTRIBUABLES

Le Sénat étend les garanties et limite les pouvoirs de l'administration

Le Sénat a adopté, jeudi 27 octobre, en séance de nuit, le projet de loi sur la protection des contribuables. Il a sensiblement augmenté les garanties, déjà prévues dans le texte initial, en cas de contrôle et de poursuites.

Ce projet, souligne M. BLIN (Un. centr., Ardennes), rapporteur général de la commission des finances, vise à aligner, autant que possible, le droit fiscal sur le droit commun. En cas de poursuites judiciaires, aucune transaction administrative ne pourra désormais intervenir avant le jugement définitif. La remise de peine après jugement devra être précédée de l'avis conforme d'une commission des infractions fiscales qui, elle-même, aura donné le feu vert à l'administration pour le dépôt de la plainte.

M. VIRAPOULLÉ (Un. centr., La Réunion) regrette, au nom de la commission des lois, l'insuffisance d'une réforme dont il salue néanmoins les intentions. Il craint notamment que la commission des infractions fiscales ne puisse exercer les pouvoirs qui lui sont dévolus. L'humanisation des contrôles fiscaux, estime-t-il, passe par la destruction d'un maquis fiscal qui encourage les fraudes, donc les investigations.

M. ROBERT BOULIN, ministre délégué à l'économie et aux finances, reconnait que le projet a une ambition limitée. Mais il s'inscrit dans un effort engagé de longue date. La réforme de la répartition de l'impôt passe par une bonne connaissance des revenus. Quant aux vérifications, elles sont dores et déjà, souligne le ministre, entourées de garanties. Une amnistie fiscale, souhaitée par la commission des lois, serait, déclare-t-il, « choquante ».

Pour M. JARGOT (P.C., Isère), le scandale, c'est que 40 % des sociétés puissent ne déclarer aucun bénéfice en vertu de la législation fiscale.

M. DUFFAUT (P.S., Vaucluse), maire d'Avignon, qui a naguère appartenu à l'administration fiscale, considère que la répressic de la fraude devrait permett d'alléger l'imposition des contr buables honnêtes. Or, il n'en e rien.

Il déplore aussi l'insuffisanc des moyens en effectifs de sc ancienne administration et ar nonce que son groupe s'abstiendr dans le vote final.

Les sénateurs ont adopté plu sieurs amendements : sur l'in tiative de M. VIRAPOULLÉ, i ont précisé que des poursuit judiciaires contre un contribua ble seront irrecevables si l'ac ministration des finances ne conforme pas à l'avis de la cor mission des infractions fiscale Le ministre des finances pourra pas demander une s conde délibération à cette cor mission, seconde délibératic que prévoyait le texte voté p l'Assemblée. C'est, d'autre pa l'administration qui devra fai la preuve du caractère intentio nel de la fraude et elle pourra plus procéder à des vé fications inopinées.

« Sous peine de nullité », l notifications de redresseme devront être motivées. Les visit domiciliaires devront être aut risées par le juge. Le pro conférait aussi ce droit au pa quet (procureur de la Républiqu qui se le voit retirer.

Enfin, le Sénat a décidé d'a pliquer aux affaires en cours dispositions du projet favorab aux contribuables, et qui subs tuent des sanctions pénales a anciennes sanctions administr tives.

A la fin de la séance de n les sénateurs ont adopté, avec d modifications de pure form le projet de loi organique pr voyant la création de deux sièg supplémentaires de député, l'u en Nouvelle-Calédonie, l'autre Polynésie. Le groupe communis et le groupe socialiste ont vo contre, M. BELIN (P.S., Puy-d Dôme), estimant notamment qu aux termes de la Constitutio un projet de loi organique n peut être discuté que quinze jou après son dépôt, délai qui n pas été respecté.

société et culture

CONFLIT DANS UN INSTITUT MÉDICO-ÉDUCATIF DE LA CREUSE

« Les gamins avaient l'air heureux »

De nombreux syndicats C.G.T. et C.F.D.T. des secteurs de l'enfance inadaptée, mais aussi des postiers, des cheminots, des enseignants, des métallurgistes, ont récemment protesté auprès de la préfecture de région, à Limoges, avec des représentants du personnel de l'institut médico-éducatif de Felletin (Creuse), au sujet du conflit en cours dans cet établissement. Ils demandent l'annulation des licenciements du directeur, du psychiatre et de quatre éducateurs pré-stagiaires, l'obtention de moyens normaux de fonctionnement pour l'établissement (notamment par l'embauche de personnel) et la représentation du personnel au conseil d'administration de l'association. Le personnel de l'institut médico-éducatif — qui a déjà fait grève cet été — a déposé un préavis de grève illimitée à partir du 2 novembre.

De notre envoyé spécial

Felletin (Creuse). — La plus belle des tapisseries dans ce pays de lissiers, c'est encore celle que l'automne estival tisse avec les chênes, les bouleaux, les châtaigniers ou les hêtres qu'on appelle *jez* ici. Du moins avec ce qu'il en reste. *« Parce que les résineux, vous comprenez, ça rapporte plus et plus vite. Alors l'enrésinement a gagné la campagne, ce qui n'a rien arrangé côté population. »*

En trois quarts de siècle, le département de la Creuse a perdu près de la moitié de ses habitants : 10 600 de 1968 à 1975. Aujourd'hui, c'est un pays qui *produit certes, mais ne transforme pas.* La seule région de France — au dire de l'abbé Charles Rousseau, prêtre devenu sociologue pour les besoins de *la Mission de France* et qui en a vu d'autres, — où survit la société rurale et villageoise. Où l'on abandonne ses responsabilités aux notables. Où chaque *famille* doit se conformer au rôle que la tradition lui assigne. *« Les gens d'ici,* dit Charles Rousseau, *paraissent ne pas sentir les aspirations de l'homme moderne. Le monde actuel, ils le découvrent par la télévision, comme un spectacle. »*

Alors quand on habite Felletin, comment trouver du travail ? Le commerce ? Il faut de l'argent. Les moutons ou les bovins sur le plateau de Millevaches ? Si l'on n'est pas propriétaire, la vie est dure pour un gain hypothétique. Il reste l'entreprise de maçonnerie du maire, M. Mazet. Cela ne vas pas fort le bâtiment. Ou bien la boyauderie : trente femmes, debout neuf heures par jour, dans une odeur à vous lever le cœur (on s'habitue, paraît-il), les doigts décapés par la saumure dégraissent en le grattant au couteau 1 kilomètre de boyaux de porc par jour.

Rejetés par l'école

Reste enfin l'I.M.E. (Institut médico-éducatif). Quatre-vingts enfants, en principe déficients intellectuels moyens, ceux que *l'école rejette et quelques-uns* aussi qu'on appellerait ailleurs « psychotiques ». Cinquante-deux personnes : cuisinières, infirmière, femmes de ménage, éducateurs *techniques, éducateurs spécialisés...* Plusieurs ont été embauchées grâce à M. Mazet. M. Mazet partout : maire, conseiller général, membre du comité économique *et social, du comité central* du R.P.R. et ami de M. Jacques Chirac, son voisin d'Ussel. M. Mazet qui, comme il le dit lui-même, *« aide tout le monde ».*

« L'I.M.E., il veut aussi l'aider... en y faisant le ménage », dit un agent d'entretien. Les méthodes pédagogiques que l'on y pratique ne lui plaisent guère : *« Les éducateurs, le personnel, veulent décider de tout ; ce n'est pas normal. » « Le directeur n'avait aucune autorité,* poursuit M. Mazet. *Voici ce qu'il écrivait en avril dernier : « J'ai été amené ces derniers » temps à user de mon pouvoir » personnel, je considère cela » comme un échec. » Vous vous rendez compte ! »* En juillet, à l'occasion d'un changement de statuts, le directeur, M. Paul Vallaeys, a été licencié. Puis le médecin psychiatre (non titulaire, mais qui exerçait avec l'accord du médecin-inspecteur départemental de la santé), puis quatre éducateurs préstagiaires. Du 3 au 6 octobre, trente-huit membres du personnel sur cinquante-deux se sont mis en grève. Ils recommenceront le 2 novembre.

Car, même si, à Felletin, *« le travail est une faveur »,* selon l'expression de certains, les salariés qui bravent M. le maire — il en a pourtant fait recruter plusieurs — veulent que l'I.M.E. continue avec le même directeur et dans la même orientation. *« Au début,* raconte une personne qui s'occupe de la gestion de l'I.M.E., *j'étais un peu surpris de voir qu'on ne faisait pas du dressage avec les enfants débiles. Et puis. j'ai vu ce qu'ils devenaient. J'ai vu Martine, qui avait besoin de tenir le bras de quelqu'un pour passer d'une pièce à l'autre ; elle travaille aujourd'hui chez un commerçant de la ville. J'ai vu Sylvain qui tournait sur lui-même des journées entières en se frottant les mains, et qui sait parler aujourd'hui... J'ai vu des gosses qui préfèrent rester à l'IME plutôt que d'aller chez eux le week-end... »*

Les parents ont compris. En juin, cinquante-cinq d'entre eux sur soixante ont signé une pétition pour s'opposer au changement du conseil d'administration. On est passé outre. Les deux mères élues au nouveau conseil d'administration ont appuyé la grève d'octobre. Mme C..., dont le fils, Jean-Christophe, mongolien, est à l'I.M.E. depuis un an, témoigne : *« Dès que j'ai visité le centre, j'ai été conquise. Les gamins avaient l'air heureux ! Ils montraient une fraternité entre eux qu'on trouve rarement chez les enfants normaux... A l'époque actuelle, où tout le monde est égoïste et surexcité, les éducateurs, ici, sont calmes et dévoués. Ils font confiance, tout en surveillant, et les enfants, ainsi, prennent de l'assurance. Depuis six mois, Jean-Christophe est beaucoup plus stable, plus épanoui Je voudrais que ce qui a été commencé ne change en aucune façon... »*

CHARLES VIAL.

L'enfant, la ville et les architectes

(Suite de la première page.)

En attendant, il apprend à connaître les « signes » de la ville, à y chercher ses « territoires », ceux où il rencontre les autres et ceux où il sera solitaire, pour rêver. Ce ne sont *pas*, tant *s'en faut*, des espaces organisés *par* les architectes.

Au demeurant, que fait l'architecture contemporaine pour l'enfant-enfant et pour l'enfant qui subsiste encore chez l'adulte ? C'est, au-delà des illustrations anecdotiques, nécessaires à sa mise en scène, tout le sens de cette exposition insaisissable au thème trop vaste, faite d'images qui passent sur des écrans *séparés par le temps et par l'espace*, d'objets qui symbolisent l'environnement de l'enfant depuis Jules Ferry. Elle défriche un monde, mais *ne l'explore pas, formule des questions,* mais n'apporte pas de réponses.

Jean-François Grunfeld, un des *organisateurs de cette manifestation,* a versé au dossier les interviews de cinq architectes, qu'il faut suivre une à une sur des écrans de télé*vision.* L'un d'eux, a beaucoup construit il y a vingt ans, et les autres construisent aujourd'hui.

Jacques-Henri Labourdette traverse *l'histoire de l'urbanisme en France* depuis un quart de siècle. C'est l'architecte de Sarcelles, l'univers premier des grandes « barres » raides et des « tours », architecture de « plan-masse » réglée par les « prospects », c'est-à-dire les distances qui séparent ces « barres » et ces « tours », qui doivent être égales à *la hauteur des constructions* (1).

C'était la règle de l'urbanisme à l'époque, selon le prêche de Le Corbusier, qui a supprimé la rue, et *avec elle un organe important de la cité.* La ville fonctionnelle, répartie en zones spécialisées, loin de tout, n'envisageait pour ainsi dire pas l'exigence de l'enfant. Faute de l'architecte ? A vrai dire, les programmes de la Caisse des dépôts à l'époque demandaient des cellules *d'habitation par milliers, mais aucun* équipement. Ce « bétonnage » concentrationnaire, mis en place par les technocrates et qui n'avait pour *excuse que l'obligation de parer au* plus pressé, les hommes de l'art n'hésitaient pas, généralement, à le réaliser. *« S'ils rechignaient,* dit l'un d'eux, *ils étaient exclus de la commande. »*

Un peu plus de qualité

Ce désastre de l'architecture en France, les nouvelles générations d'architectes, les associations de consommateurs les pouvoirs publics, ont fini par en prendre conscience. Un programme d'architecture nouvelle (le PAN) — limité, il est vrai — a été mis sur pied pour favoriser les recherches qualitatives en matière d'habitat social.

De quoi s'agit-il ? De tourner le dos aux architectures qui alignent et empilent des volumes indifférenciés. De faire du singulier là où on n'hésitait pas à faire de l'interchangeable. Comme le dit l'architecte Emile *Aillaud, de « retrouver les cités confuses et vivantes »* aptes à devenir le support enrichissant des souvenirs d'enfants.

Cette « contre-architecture » de la facilité de naguère, on peut en mesurer l'envol dans l'ensemble de deux mille cinq cents logements d'Evry par Andrault et Parat. Des façades animées par des décrochements, un foisonnement visuel de formes, de couleurs et de verdures qui roulent de terrasse en terrasse. C'est l'architecture qui réagit à la monotonie des « barres ». Elle module le déroulement de la rue, casse la règle des *« prospects »,* ménage des places, des goulots, des corridors, « construit » pratiquement l'espace entre les immeubles qui devient une architecture en creux.

A Ivry aussi, espaces architecturaux anticonformistes, fondés sur le triangle, dans un programme de quatre-vingts logements d'une municipalité communiste. *« Ce ne sont pas des appartements pour ouvriers »,* s'est entendu dire l'architecte Jean Renaudie, tant il est vrai qu'il est difficile de changer le sacro-saint espace de l'habitat, structure de *l'organisation familiale.*

L'enfant passe de l'espace maternel à l'espace architectural de la maison, puis à celui de la ville. Il apprend à y frayer son chemin. Il ne s'agit pas de faire de la ville un jardin d'enfants, mais la présence des plus petits dans la cité ne saurait se résumer à l'aménagement de bacs à sable, de terrains vagues pour construire des cabanes *ou pour élever des animaux.* La question des enfants dans la ville, c'est sans doute d'abord celle des parents. On en trouve l'illustration *concrète dans le cas de Grigny-la-*Grande-Borne. Voilà une cité faite par un architecte exigeant et inspiré qui, entouré d'artistes peintres et sculpteurs, a conçu poétiquement une ville. Immeubles curvilinéaires, couleurs et images, sculptures d'un surréalisme plaisant qui attendent le regard au détour d'une allée. L'espace urbain *réglé* par une stratégie du rêve provoquée, conçu pour l'enfant et pour ce que l'adulte porte en lui d'enfance. Tout pour *faire* une ville heureuse sur le schéma de l'art. Or la Grande-Borne est une des cités les plus tristes. On y trouve de l'art, mais aucune facilité de transport, et la concentration d'une population d'émigrés et de chômeurs qui ignorent la « culture cultivée » des architectes et de leurs artistes bien intentionnés. *Les parents y sont malheureux.* Les enfants ont toutes les chances de l'être, même à l'âge de l'inconscience, dans une architecture qui a pris des *allures de grands jouets urbains.*

Les problèmes de la ville sont des problèmes d'adultes.

JACQUES MICHEL.

★ « La ville et l'enfant », au Centre Georges-Pompidou. Exposition conçue par Jean-François Grunfeld, assisté de Danielle Ceris et Véronique Baux.

(1) *Le Monde de l'éducation* consacre une part importante de son numéro de novembre à « l'enfant et la ville ».

RÉUNIS A ABIDJAN

Des catholiques africains demandent la réunion d'un concile panafricain

La Société africaine de culture (Présence africaine) (1) célèbre cette année son trentième anniversaire. Elle vient d'organiser à Abidjan une rencontre de travail sur « Civilisation noire et Eglise catholique ». Réunion proprement africaine. Réunion sans caractère « hiérarchique », à laquelle participaient cependant deux évêques (Bangui et Lusaka), l'archevêque de Dakar étant représenté et l'archevêque d'Abidjan, Mgr Bernard Yago, ayant pris la parole aux séances d'ouverture et de clôture au côté du ministre ivoirien de la culture, l'écrivain Bernard Dadié.

Réunion très opportune car elle vient au moment où l'Afrique bascule et cesse d'être un miroir où les autres regardent leurs mirages (*« L'Afrique devient à elle-même son propre projet »,* a répété le jésuite camerounais Fabien Eboussi). Un ton remarquable de sérénité, de rigueur, de *sérieux.* On n'en est *plus à la* récrimination, cette dépendance résiduelle : on affirme, on se pose. On n'en est plus à une négritude purement symbolique : on dit *l'Afrique, on articule son nom,* on définit les moyens de sa liberté, on travaille à donner à l'africanité un statut historique concret. Au point que c'est la relation de *l'Afrique et des autres continents* qui, nullement oubliée, risque de glisser au rang de mythe et dont il serait nécessaire de définir le statut historique présent et futur.

Ce qui, dans cette rencontre, a fait événement est la demande adressée à l'Eglise de réunir un concile panafricain. Demande qui ne fut ni une espièglerie ni un *échauffement des cervelles, mais* l'expression conséquente d'une certitude expérimentée et pensée, celle-ci : l'Evangile de Jésus est venu à l'Afrique du dehors, au *bout de l'itinéraire d'autres chrétiens* ; on a donc fait naguère la théorie de cette étrangeté en parlant d'abord de sauver des individus, ensuite d'implanter *l'Eglise,* puis d'adapter le christianisme à l'Afrique, enfin de chercher en elle des « pierres d'attente » de l'Evangile, ce qui revient à la désarticuler avec le sourire. Comme le discours de Paul VI à Kampala le laisse pressentir (*« Soyez vos propres missionnaires »*), une autre théorie et une autre pratique ne peuvent pas ne pas naître dans la situation nouvelle qui s'annonce : l'Evangile doit faire corps avec l'itinéraire spirituel propre des Africains, dont on a remarquablement montré à Abidjan qu'il est, dans sa vérité la plus profonde, chemin de vraie foi vers le Dieu vrai, tout le contraire d'une idolâtrie.

La voie ainsi ofefrte, personne n'a nié qu'elle ait été lointainement ouverte par les missionnaires. Le christianisme occidental moderne s'est laissé engluer affreusement dans les vraies et fausses croisades, les commerces épais, les mainmises et les mises de fond ; pourtant, les missions ne sont pas réductibles à une production du système colonial.

Sagesse et angoisse mêlées. Profondeur des racines, ruines du présent, incertitude de l'avenir. Le continent se déchire sous les rires gras des spectateurs. Le retour de l'Afrique à l'Afrique se fait attendre. Mais il n'a pas ce caractère de fuite qu'ont certains « retours à la terre » dans l'Europe bavarde qui fait mot de toutes parts, où la peur a réussi ce prodige de se hisser au rang d'orthodoxie. Ils savent bien, les Africains, que l'enracinement est le projet que leur impose l'histoire qu'on leur a faite, et qu'il débouche sur tout autre chose que le passé réanimé. Mais les dés ne sont pas vraiment jetés. Le concile panafricain lancerait les dés au nom des chrétiens. Il serait un symbole, il serait un acteur.

A de telles ambitions, sur quel ton les autres chrétiens vont-ils répondre ? Nous étions dans la *sous-mission,* dit Engelbert Mveng ; nous entrons dans la dé-mission, ajoute Fabien Eboussi. Et nous, les gens du dehors, qu'allons-nous choisir ? L'o-mis*sion ?* La récurage maniaque de nos casseroles ? Le projet de l'Afrique n'est pas notre projet, mais son projet et le nôtre marchent la main dans la main. Il s'agit, en effet, de savoir si Jésus peut être connu et compris autant qu'il est possible de le connaître et de le comprendre tant que tous les peuples ne le connaissent pas par eux-mêmes. En tout cas, ce ne serait pas communiquer l'Evangile que de feindre que le monde soit vide de Dieu quand il n'est pas chrétien, vide de l'homme quand il se déclare différent.

ROBERT DE MONTVALON.

(1) 18, rue des Ecoles, 75005 Paris. D'autres rencontres de protestants africains et de musulmans africains sont projetées.

ÉDUCATION

A Bordeaux

UN ÉTUDIANT EST BLESSÉ AU COURS D'UN AFFRONTEMENT AVEC LA POLICE

Le chahut qui, chaque année, marque la rentrée à l'école d'architecture de Talence, a dégénéré en affrontement avec les forces de l'ordre. Un étudiant a été blessé. Quelque cent cinquante étudiants s'étaient massés, jeudi 27 octobre, au bord de la route nationale 10 et avaient institué une sorte de péage en réclamant aux automobilistes de passage un franc symbolique. Depuis des années, les étudiants réclament un passage clouté devant leur école, car ils doivent traverser la R.N. 10, à leurs risques et périls, pour se rendre au bar-tabac d'en face.

Sans doute alertée par un des automobilistes mécontents de cette « dîme », la police est aussitôt intervenue, à bord de trois cars venus de Bordeaux. Alors que les policiers — rendus nerveux par plusieurs appels à la bombe liés à l'affaire Baader-Schleyer — sortaient de leurs cars munis de casques et de boucliers, un touriste étranger voulut prendre des photos. Les policiers l'en ont brutalement empêché, ce qui a provoqué la colère des étudiants et le jet d'une bouteille pleine sur les forces de l'ordre. Celles-ci ont alors chargé les étudiants et les ont poursuivis jusque dans la cour de l'école, blessant l'un d'eux à la tête. L'étudiant a dû être hospitalisé.

● *Au cabinet du ministre de l'éducation.* — Le *Journal officiel* du 26 octobre 1977 publie un arrêté de M. René Haby, ministre de l'éducation, mettant fin, sur sa demande, aux fonctions de conseiller technique exercées par M. Jacques Marvillet, ingénieur des ponts et chaussées, et nommant à ce poste M. François Bertière, ingénieur des ponts et chaussées. D'autre part, le *Journal officiel* du 27 octobre publie un arrêté mettant fin, sur sa demande, à la mission exercée au ministère par M. Bernard Raffray, sous-préfet hors cadre.

● *La Confédération syndicale des familles (C.S.F.)* vient de déposer un recours au Conseil d'Etat pour demander l'annulation de l'arrêté du ministère de l'éducation instituant le dossier scolaire. La C.S.F. estime que ce dossier, « *pièce maîtresse de la réforme Haby* », est un élément « *ségrégatif* » qui aura des effets négatifs sur l'orientation « *des enfants de travailleurs* ».

La C.S.F. considère que, « *en rassemblant des informations personnelles, familiales et sociales de tous ordres — autres que scolaires, — l'arrêté du ministère porte atteinte à la vie privée et sort de sa compétence* ».

M. Guy Genesseaux, conseiller de Paris (radical de gauche), a également entamé un recours en Conseil d'Etat contre l'arrêté de M. Haby pour « *vice de forme, incompétence et violation de la loi* ».

● *Au lycée Honoré-Daumier, de Marseille*, M. Bruno Le Dantec, élève de première A, qui avait été renvoyé le 10 octobre pour avoir affiché sur le panneau d'« *expression libre* » de l'établissement un texte qualifié par la direction d'« *appel à la révolution* » (*le Monde* daté 23-24 octobre), a été réintégré le 27 octobre par le conseil de discipline.

SPORTS

AUTOMOBILISME

D'UNE SAISON A L'AUTRE

Avec Lauda, Ferrari a perdu son meilleur atout

Cinq victoires au Grand Prix pour Lotus, quatre pour Ferrari, trois pour Wolf et McLaren, une pour Ligier et Shadow : tel est le bilan de la saison 1977. Le champion du monde, l'Autrichien Niki Lauda, a gagné trois épreuves et s'est classé en outre neuf fois dans les six premiers, dont six deuxièmes places. Lauda est ainsi le champion de la régularité et son avance au championnat du monde a été telle qu'il a pu se permettre de rendre publique sa brouille avec Ferrari avant la fin de la saison et de ne pas prendre part aux deux derniers Grands Prix (Canada, Japon).

Si l'on considère que Lauda est redevenu champion du monde avec un type de voiture moins compétitif que d'autres sur l'ensemble de l'année — notamment les Lotus, — il ressort, encore plus nettement que par le passé, qu'il n'a, pour l'instant, aucun rival dans le domaine de la mise au point et que sa conception de la compétition est la plus professionnelle de toutes. C'est le point le plus important de la saison qui s'est achevée le 23 octobre au Japon, compte tenu de l'engagement de Lauda par Brabbham pour 1978.

De toute évidence, Ferrari a perdu son meilleur atout et pour une fois, dans l'équation pneus-moteur-châssis-pilote, c'est l'élément humain qui s'est imposé en priorité. A la réflexion, Ferrari a commis deux erreurs : la première de pousser Lauda au départ, la deuxième de s'en faire, par la force des choses, un adversaire. Qui n'a pas Lauda avec lui l'a contre lui.

C'est la raison pour laquelle Brabbham semble avoir de solides chances en 1978. La nouvelle voiture est la plus légère de toutes, le moteur Alfa-Romeo est le plus puissant des moteurs de formule 1, et, au bout de la chaîne, le pilote est celui qui a la plus grande capacité pour en tirer le meilleur parti. Comme l'on reconnaît du talent à l'autre pilote de Brabbham, John Watson, tout laisse à penser que 1978 devrait être une bonne saison pour Brabbham pourvu, c'est la seule inconnue, que la mise au point et le développement de la nouvelle voiture soient rondement menés et que sa conception soit aussi saine qu'on peut logiquement l'imaginer. A l'opposé, Ferrari n'a plus de pilotes de tout premier plan, Carlos Reutemann a le handicap de l'irrégularité, et la nouvelle recrue, Gilles Villeneuve, est pénalisé par son inexpérience. L'argent n'est pas forcément la panacée, et Ferrari, malgré les moyens financiers de Fiat — le plus important budget de la formule 1, — risque d'en faire l'expérience à ses dépens l'année prochaine.

L'autre constructeur bénéficiant d'un fort budget, la régie Renault, sera confronté à des problèmes encore plus graves eu égard à sa qualité de nouveau venu en formule 1. Dans les quelques grands prix que Renault a disputés en 1977, il n'est jamais vraiment apparu que la voiture (RS 01) commençait à être compétitive. La cote d'alerte a même été atteinte au Canada, où la RS 01 n'a pu obtenir sa qualification. La seule référence, en définitive, dont peut se prévaloir la Régie est celle du nombre de moteurs cassés. Ces débuts difficiles sont, au demeurant, logiques. Aucun constructeur, surtout lorsqu'il produit lui-même ses moteurs, n'a pu éviter une longue période d'adaptation aux réalités de la course. C'est encore plus vrai pour Renault, qui a choisi, avec ses moteurs suralimentés, une solution d'autant plus originale et difficile que la réglementation internationale n'est pas établie en sa faveur.

Une motorisation différente

Mardi 26 octobre, Guy Ligier n'a pu convaincre Matra, son partenaire dans la fourniture des moteurs, d'intensifier son effort financier. Dans l'état actuel des choses, la seule solution qui s'offre à Ligier pour engager régulièrement une deuxième voiture en 1978 serait de trouver de nouveaux appuis publicitaires. Le *statu quo* dans lequel se tient Matra devrait même pousser Ligier à envisager pour l'avenir une motorisation différente de ses voitures pour ne pas être pris au dépourvu si, d'aventure, Matra considérait que son action n'avait plus de raison d'être.

En 1978, une nouvelle voiture française de formule 1 sera mise en service. Il s'agit de la formule 1 construite par Tico Martini, dont le pilote sera René Arnoux, champion d'Europe de formule 2. Pour l'heure, la voiture est presque terminée, mais il reste, comme toujours, à compléter son plan de financement. Il est probable que les débuts de la nouvelle Martini auront lieu au printemps, à l'occasion des premiers Grands Prix européens. Tous les constructeurs ont en préparation soit de nouvelles voitures, soit des évolutions du type existant. L'intersaison étant courte — deux mois, — elles apparaîtront sur les circuits au fur et à mesure de leurs finitions. Deux voitures tout à fait nouvelles, Brabham et Tyrrell, commenceront sous peu leurs essais.

FRANÇOIS JANIN.

LES VAINQUEURS DES DIX-SEPT GRANDS PRIX

Argentine (9 janvier) : Scheckter (Wolf) ; Brésil (23 janvier) : Reutemann (Ferrari) ; Afrique du Sud (5 mars) : Lauda (Ferrari) ; Etats-Unis Ouest (3 avril) : Andretti (Lotus) ; Espagne (8 mai) : Andretti (Lotus); Monaco (22 mai) : Scheckter (Wolf) ; Belgique (5 juin) : Nilsson (Lotus) ; Suède (19 juin) : Laffite (Ligier) ; France (3 juillet) : Andretti (Lotus) : Grande-Bretagne (16 juillet) : Hunt (McLaren) ; R.F.A. (31 juillet) : Lauda (Ferrari); Autriche (14 août) : Jones (Shadow) ; Pays-Bas (28 août) : Lauda (Ferrari) ; Italie (11 septembre) : Andretti (Lotus) ; Etats-Unis Est (2 octobre) : Hunt (McLaren) ; Canada (9 octobre) : Scheckter (Wolf) ; Japon (23 octobre) : Hunt (McLaren).

BASKET-BALL. — *Le C.S.K.A. Sofia a battu Villeurbanne, 75-66, jeudi 27 octobre, à Sofia, au terme d'un match comptant pour la coupe d'Europe des clubs champions.*

VOILE

La Course autour du monde

LES CONCURRENTS RESTENT GROUPÉS

Après deux jours et demi de mer, les quinze voiliers de la Course autour du monde naviguaient, jeudi 27 octobre, à 18 heures G.M.T., dans les parages du 37[e] degré de latitude sud et du 21[e] degré de longitude est. En route vers la Nouvelle-Zélande, ils avaient donc passé la pointe de l'Afrique et commençaient à se diriger vers le sud et le 40[e] parallèle.

Les concurrents étaient encore relativement groupés, souvent même en vue des uns des autres. Dans les premières heures de la course, après le départ du Cap, ils avaient dû avancer contre le vent, puis celui-ci avait faibli pour ne se rétablir qu'à une force modérée. Deux voiliers français précédaient sensiblement les autres : *Neptune* et *Gauloises-II*, plus avancés dans l'Est. En revanche, ceux des bateaux qui avaient choisi d'aller d'ores et déjà plus au sud, semblaient avoir trouvé, jeudi soir, des vents d'ouest plus forts. Les deux voiliers qui avaient terminé en tête la première étape, *Flyer* (Pays-Bas) et *King's Legend* (Grande-Bretagne), fermaient la marche.





JUSTICE

M. CHRISTIAN BONNET VEUT BRISER LA « COMPLICITÉ INCONSCIENTE DU SILENCE »

Devant la commission des lois de l'Assemblée nationale, M. Christian Bonnet, ministre de l'intérieur, a réaffirmé qu'il souhaitait voir se briser *« la complicité inconsciente du silence »* lorsque sont perpétrés des attentats ou des actes de violence. Ces propos faisaient référence aux déclarations qu'avaient faites le ministre de l'intérieur à l'Assemblée nationale sur une question d'actualité relative à l'attentat contre le relais de télévision de Pré-en-Pail.

« Il s'agit, dans mon esprit, non pas de créer une atmosphère de délation, a dit M. Bonnet, *moins encore de chasse aux sorcières, mais de briser la complicité inconsciente du silence. L'an dernier,* a ajouté en substance le ministre de l'intérieur, *des reporters ont simulé une bagarre sur les Champs-Elysées. Personne n'est intervenu. Les badauds se sont dispersés avant l'arrivée de la police, pour ne pas avoir à témoigner. Plus récemment, une femme a été battue à mort dans l'indifférence totale du voisinage. » « C'est contre des attitudes comme celles-là,* a-t-il conclu, *contre cette indifférence coupable que j'ai entendu réagir. Il faut obtenir des Français qu'en démocrates conséquents, ils participent à cette démocratie qui leur dispense ses bienfaits. Voilà ce que j'ai voulu dire, ni plus ni moins. »*

AU TRIBUNAL DE NANTERRE

A qui appartient le sigle P.M.I. ?

La guerre ouverte qui oppose le Syndicat national de la petite et moyenne industrie (S.N.P.M.I.) à la Confédération générale des petites et moyennes entreprises (C.G.P.M.E.) depuis que le premier a été exclu, le 15 juin, du bureau de la seconde, a connu, jeudi 27 octobre, un nouvel épisode.

La bataille s'est déroulée devant la première chambre civile du tribunal de grande instance de Nanterre (Hauts-de-Seine). Les deux protagonistes affirment être le seul détenteur légitime du sigle P.M.I. Le S.N.P.M.I. voudrait obtenir de la justice que la C.G.P.M.E. cesse d'utiliser le sigle de P.M.I. La C.G.P.M.E. prétend être la seule fondée à le faire (« le Monde » du 29 juillet).

Comment s'orienter dans cette jungle de sigles, et pourquoi les deux ennemis s'acharnent-ils à en monopoliser le même mètre carré ? Vous n'étiez point nés, a plaidé Mᵉ Serge Binn à l'encontre de la C.G.P.M.E., que déjà le Syndicat national de la petite et moyenne industrie était, de notoriété publique, considéré comme le représentant et le symbole des P.M.I. Même s'il n'était à l'époque que le « syndicat de la petite et moyenne industrie (section bois et métaux) », après avoir été constitué, le 27 juillet 1935, sous le nom de « Syndicat des petits producteurs et industriels (bois et métaux) ».

« *L'antériorité historique et juridique est absolue* » s'agissant de la dénomination « Petites et moyennes entreprises », et du sigle correspondant qui apparaît, dit Mᵉ Binn, dès 1939. Notre dénomination est originale, son antériorité et sa notoriété sont avérées, dit le Syndicat national de la petite et moyenne industrie. Il en est de même de notre sigle, P.M.I., qui est plutôt une « abréviation nécessaire ».

La seule volonté de la C.G.P.M.E. d'« *abattre* » le S.N.P.M.I., devenu sa composante la plus influente, expliquerait cette tentative de « vol de sigle », « P.M.I. » devenant, dans les mains de l'ennemi, une « *arme meurtrière* ». Arme déjà utilisée par la C.G.P.M.E., dit le S.N.P.M.I. par le dénigrement et par un bombardement intensif d'U.R.P.M.I. et d'U.T.P.M.I., destinées à semer la confusion.

Pour la C.G.P.M.E., Mᵉ Paul Mathély a expliqué qu'il ne s'agissait que de se défendre — « *c'est le syndicat demandeur qui a pris l'initiative des hostilités* » — et qu'il ne manquait pas pour cela de munitions. L'expression en elle-même, soutient-il, est démunie de tout caractère distinctif. De plus, la C.G.P.M.E. a toujours été organisée, depuis le mois de décembre 1944 (elle fut créée le 5 octobre de cette même année), en une double structure verticale administrative : l'U.N.P.M.I. et l'U.N.P.M.C. (qui accueillent respectivement les industriels et les commerçants). Les unions régionales P.M.I. et P.M.E. sont venues conforter horizontalement, *à partir de 1968*, cette organisation verticale.

Mais l'arme absolue de la C.G.P.M.E., pour Mᵉ Mathély, c'est le dépôt officiel, en 1969, du sigle P.M.I. comme marque de service. « *Puisque nous avons utilisé le sigle avant vous de façon constante, quand vous ne vous en serviez que de façon sporadique, puisque nous l'avons légalement déposé, il est à nous* », affirme la C.G.P.M.E.

La guerre est aussi psychologique. « *Vous n'aviez que trois ou quatre documents d'authenticité douteuse* », a dit Mᵉ Mathély, pour avérer une utilisation antérieure à 1945. « *Notre usage à nous est constant et non contesté depuis 1945.* »

De la guerre syndicale, la C.G.P.M.E. donne une autre explication : « *Il y a eu un litige pour des problèmes de discipline syndicale.* » Le procès n'est qu'« *un procès de rétorsion, un procès inique. On veut embêter l'ancien patron parce qu'on a été exclu.* »

Le tribunal s'est donné jusqu'au 17 novembre pour trouver le légitime propriétaire du sigle P.M.I... ou dire qu'il appartient à tout le monde. Son avis sera-t-il suffisant pour mettre fin aux hostilités entre le S.N.P.M.I. et la C.G.P.M.E. ? Quant à savoir laquelle des deux organisations contrôlera, au terme de la lutte, l'importante masse de manœuvre que constituent les petites et moyennes entreprises industrielles...

MICHEL KAJMAN.

JUSTICE

ESTIMANT QUE LE DÉLIT DE JUSTIFICATION <N'EST PAS JURIDIQUEMENT FONDÉ>

Le tribunal relaxe MM. Boizeau et Lecœur des poursuites engagées par M. Georges Marchais

Condamnation ou relaxe au bénéfice du doute, tel était le jugement attendu à propos des poursuites engagées pour usage de faux documents administratifs sur plainte de M. Georges Marchais, secrétaire général du parti communiste français, contre M. Auguste Lecœur, directeur de « la Nation socialiste » et M. Jean Boizeau, directeur de « Minute ».

La solution adoptée par la douzième chambre correctionnelle de Paris, que présidait Mme Micheline Pasturel, assistée de M. Albert Gensane et de Mme Guérin, dans un jugement rendu le 27 octobre, a été relaxe pour défaut d'un des éléments constitutifs de la falsification de documents administratifs.

MM. Lecœur et Boizeau ayant essayé de faire croire que M. Marchais était parti volontairement travailler en Allemagne en décembre 1942, M. Marchais leur reprochant de son côté d'avoir fait usage à cet effet de documents truqués, le jugement affirme en préambule de sa discussion que *« (...) la polémique engagée sur les conditions de son départ, si elle devait être rappelée pour situer les faits reprochés aux prévenus, est sans incidence directe sur le fond des présentes poursuites, qui se suffisent à elles-mêmes, et peuvent être examinées sans entrer dans la querelle entre les parties ».*

Les juges constatent : *« (...) les photocopies arguées de faux laissent apparaître par rapport aux originaux annexés à la procédure certaines différences. Dans le certificat d'embauchage numéro 4, les mentions « date de départ 17 décembre 1942 », figurent sous le mot signature en bas de page, alors qu'elles n'apparaissent pas sur la photocopie publiée. Sur la fiche d'indemnité d'équipement, la mention « Direction des affaires de réquisition et d'occupation » figure entre la mention « Préfecture de la Seine » et les mentions « Sous-direction des affaires d'occupation » et « service des avances aux familles des travailleurs partis en Allemagne », alors que sur la photocopie arguée de faux cette mention est inexistante, l'emplacement correspondant étant occupé par l'indication manuscrite à demi effacée « Vol., A.G.O., Bièvres », qui a pu être déchiffrée à l'audience sur un agrandissement photographique produit par M. Boizeau. »*

Or, note le tribunal, *« (...) la partie civile fait grief aux prévenus d'avoir sciemment utilisé les documents ainsi altérés dans le dessein de lui nuire en la discréditant auprès de l'opinion publique. La disparition voulue de la date de départ sur le certificat d'embauchage tendrait ainsi, selon elle, à laisser croire à un départ en Allemagne antérieur à la loi du 4 septembre 1942, donc volontaire, comme y tendraient également la suppresion sur l'autre document de la mention « Direction des affaires de réquisition et d'occupation », inopportune aux yeux des faussaires, car de nature à démentir la thèse du volontariat, et le rajout de la mention « Reçu de la prime d'équipement », propre à suggérer l'allocation d'avantages financiers corrélatifs au départ ».*

Le tribunal ajoute : *« MM. Lecœur et Boizeau considèrent, en revanche, ces suppressions et additions comme accidentelles ou dénuées de conséquence. Ils imputent la disparition de la dernière ligne du certificat d'embauchage à une déficience de cadrage de l'appareil à photocopier. Ils dénient tout caractère malicieux en l'absence de la mention « Direction des affaires de réquisition et d'occupation » en s'appuyant sur la déposition à l'audience d'un témoin suivant lequel la création du service ainsi dénommé serait intervenue dès la signature de la convention d'armistice à une époque où les réquisitions ne concernaient nécessairement que les biens et non les personnes. Ils considèrent que la mention « reçu de la prime d'équipement » a été rajoutée pour expliciter sans la modifier la nature du document, le cachet « indemnité d'équipement » apposé sur l'original étant illisible sur la photocopie... »*

En droit, indique un peu plus loin le jugement, *« (...) la partie civile a choisi d'engager les poursuites sur le terrain non de la diffamation, mais de l'usage de faux documents administratifs. »* Or, *« (...) cette infraction prévue et réprimée par l'article 153 du Code pénal suppose réunis trois éléments constitutifs : l'existence d'un document administratif falsifié, l'usage de ce document et l'intention délictuelle ».*

La qualité administrative des documents en cause n'est pas contestée. Mais les juges estiment que cependant la falsification de telles pièces n'est pas juridiquement constituée car *« (...) toute altération de ces documents, quelle qu'elle soit, n'est pas susceptible de donner lieu automatiquement à l'application de l'article 153 du Code pénal. Pour qu'il y ait un faux matériel légalement punissable en vertu de ce dernier texte, il suffit mais il est nécesaire que la véracité de l'acte administratif ait été trahie en ce qu'elle a de substantiel pour l'administration qui l'a établie à des fins précises, et ne doit pas se voir exposée, par suite des modifications intervenues, à une erreur sur son contenu et sur sa portée. »*

« En l'absence d'atteinte au moins virtuelle à la protection du document administratif telle qu'elle est ainsi définie, soulignent les juges, *le délit de l'article 153 du Code pénal n'est pas juridiquement constitué. Ainsi, le dommage allégué par un particulier à l'occasion de l'altération de l'acte, s'il peut éventuellement justifier l'exercice d'un recours, n'est pas susceptible par lui-même de fonder des poursuites sur la base de l'article 153 lorsque la condition précédente n'est pas remplie. »*

Sans conséquence

En l'occurrence, *« (...). la disparition de la date du 17 décembre 1942 sur le certificat d'embauchage qui peut, en raison de la longueur du document, être attribuée avec vraisemblance à une insuffisance de cadrage de la machine à photocopier, est au surplus sans conséquence, puisque la date du 12 décembre 1942, apposée quelques lignes au-dessus par l'office de placement allemand, permet de situer le départ avec suffisamment de précision sur le second document, la suppression du 7 décembre 1942, apposée de la mention imprimée « direction des affaires de réquisition et d'occupation » au bénéfice d'une mention manuscrite d'ailleurs inopérante, car indéchiffrable à l'œil nu, est elle-même aussi sans effet sérieux dès lors que le service ayant établi la fiche reste facilement identifiable par les indications subsistantes.*

» Le rajout sur cette même fiche de la mention « reçu de la prime d'équipement », pour suppléer à un cachet devenu illisible, correspond à la réalité administrative du document, établi pour faire foi de la perception par la partie civile de son indemnité d'équipement. Aucune confusion sur la nature de l'allocation ne peut dériver de l'emploi du terme « prime d'équipement », très voisin du précédent, et qui semble, de surcroît, couramment en usage dans les services du ministère des anciens combattants, eux-mêmes pour désigner l'indemnité versée aux partants (...). »

Bref, *« (...) en conclusion, les reproductions litigieuses, quels que soient les mobiles de leur publication, et les commentaires orientés dont elle était accompagnée, ne présentaient aucune modification substantielle de nature à induire en erreur sur leur contenu administratif véritable. Il s'agissait au surplus de simples photocopies non certifiées, dénuées par elles-mêmes de valeur probatoire et d'effets juridiques, dont l'utilisation dans les circonstances de la cause ne tombait pas sous le coup des dispositions de l'article 153 du code pénal. C'est donc à tort que le délit d'usage de faux documents administratifs a été retenu à la charge des prévenus. (...). »*

« L'HUMANITÉ » : une décision du pouvoir.

Sous le titre : *« Le jugement est de Giscard, les utilisateurs des faux contre Georges Marchais relaxés par décision du pouvoir »*, *l'Humanité* du 28 octobre remarque notamment :

« [...] Si des intérêts ont été bien servis hier, à la douzième chambre correctionnelle de Paris, ce sont ceux du pouvoir. Pas ceux de la vérité ni ceux de la justice [...].

» Si les mots ont un sens, c'est bien de scandale qu'il convient de parler à propos de ce jugement et des attendus qui le motivent.

» La matérialité des faux et l'intention de nuire des utilisateurs étaient clairement établies. Au point que dans son réquisitoire — écrit — revoyant l'affaire en correctionnelle, le procureur de la République concluait lui-même : « Il est peu vraisemblable qu'à la » réception des photocopies, » MM. Lecœur et Boizeau s'en » soient tenus aux apparences et » aient cru à leur authenticité, » sans voir que les additions et » amputations qui leur avaient » été apportées par rapport aux » originaux avaient pour seul but » de mieux convaincre le lecteur » que M. Marchais était parti » volontairement pour l'Allemagne. [...] »

Pilate 77

Si jugement de Pilate fut jamais rendu, celui qui est prononcé entre M. Georges Marchais et ses adversaires mérite lui aussi d'accéder à la postérité. Car si M. Marchais est fondé à se plaindre de cette décision, MM. Boizeau et Lecœur seraient mal venus de s'en réjouir trop. Il y a plus de perdants que de vainqueurs dans cette affaire.

Le secrétaire général du P.C.F. d'abord, à qui la justice refuse de reconnaître qu'il est allé en Allemagne nazie sous la contrainte. Il n'est d'ailleurs pas certain que le tribunal saisi le pouvait. M. Marchais a lieu aussi d'être marri de voir relaxer des adversaires pour qui l'intention de nuire était manifeste et même proclamée. Eût-il mieux valu les poursuivre en diffamation, plus sévère sur ce chapitre ? Il est bien tard pour y penser.

Mais MM. Boizeau et Lecœur ne sont, au regard de la morale du moins, blanchis qu'à demi. Car le jugement ne cache pas qu'ils ont « *altéré* » un document.

Là intervient une argumentation juridique dont c'est peu dire que de la qualifier de sophistiquée. Le jugement — comprenne qui pourra, — dit à peu près ceci : certes le document (sur le départ en Allemagne) a fait l'objet de modification ; il y a eu falsification matérielle, mais elles ne pouvaient pas avoir d'effets puisque le document n'était pas utilisé auprès des autorités éventuellement concernées (1) ; que sa finalité n'a pas été affectée par la falsification que sa « substance » reste intacte...

Rien n'interdisait pourtant, de manière plus classique, par un raisonnement ordinairement appliqué au quotidien de la justice pénale, de dire aussi ceci : une infraction comporte trois éléments constitutifs : légal, matériel et intentionnel. Légal : la falsification est prévue dans les codes et réprimée ; matériel : la falsification est constatée par le tribunal ; intentionnel : la falsification était délibérée et non accidentelle ou fortuite. Sans doute était-ce trop simple.

Il reste que M. Marchais avait loyalement fait appel à la justice et qu'il a lieu d'en être déçu. Non parce qu'elle lui a donné tort. Mais parce qu'elle s'est abstenue de répondre. On serait tenté alors de penser que le parquet, en renvoyant MM. Boizeau et Lecœur en correctionnelle avait ouvert une fausse fenêtre en direction du P.C.F., qu'elle était en forme de piège et que le secrétaire général y est tombé.

Ph. B.

(1) L'article 153 du code pénal prévoit dans son premier alinéa : *« Quiconque aura contrefait, falsifié ou altéré les permis, certificats livrets, cartes, bulletins, récépissés, passeports, laissez-passer ou autres documents délivrés par les administrations publiques en vue de constater un droit, une identité, ou une qualité ou d'accorder une autorisation, sera puni d'un emprisonnement de six mois à trois ans et d'une amende de 1 500 F à 15 000 F. »*

LA RÉFORME DE LA PROCÉDURE PÉNALE

Le Sénat réclame un délai de réflexion

Le projet de loi portant réforme de la procédure pénale sur le secret de l'enquête et de l'instruction avait été déposé sur le bureau du Sénat pour être examiné par la haute assemblée en première lecture avant l'Assemblée nationale. Le gouvernement ayant demandé la procédure d'urgence pour l'examen de ce texte, la discussion en avait été prévue à la date du 27 octobre. Le gouvernement a finalement dû renoncer à cette procédure. La commission sénatoriale des lois a, en effet, estimé qu'une telle réforme méritait un plus long délai de réflexion. Des interventions en ce sens ont notamment été faites par MM. Charles Lederman (P.C., Val-de-Marne) et Pierre Marcilhacy (non-inscrit, Charente).

La commission a demandé des explications complémentaires au garde des sceaux, notamment au sujet du nouveau délit d'atteinte à la présomption d'innocence (*le Monde* des 29 septembre et 21 octobre). Ce projet a ainsi été retiré de l'ordre du jour des travaux du Sénat. M. Alain Peyrefitte sera entendu, le 8 novembre, par la commission des lois, qui ne se prononcera sur le projet qu'après son audition.

LES PROJETS JUDICIAIRES DU PARTI RÉPUBLICAIN

En présence de M. Jean-Pierre Soisson, secrétaire général du mouvement, le parti républicain a présenté, jeudi 27 octobre, son programme en matière de justice. M. Maurice Charretier, secrétaire national du P.R., chargé des questions de justice, a indiqué que le citoyen doit avoir accès à une justice qui ne soit pas réservée aux initiés.

La garantie de l'indépendance du juge n'est pas entièrement assurée, a-t-il ajouté. Il convient donc de donner au Conseil supérieur de la magistrature l'autorité et les moyens qui en feront l'instance suprême du pouvoir judiciaire. Le parti républicain estime que le C.S.M. devrait comprendre des élus. Il considère que la justice ne peut être au service de la politique et se prononce contre les juridictions d'exception, proposant non pas la suppression de la Cour de sûreté de l'Etat, mais l'alignement de sa procédure sur le droit commun.

« LA MACHINE R.P.R. » EN JUSTICE

Les auteurs et l'éditeur de l'ouvrage *la Machine R.P.R.* (MM. Crisol et Lhomeau, chez Intervalle-Fayolle) ont été assignés en référé devant le tribunal de grande instance de Paris par M. Charles Pasqua, secrétaire général adjoint du R.P.R., chargé de l'animation, qui estime qu'un passage de cet ouvrage est diffamatoire. Le tribunal devait statuer vendredi 28 octobre après-midi.

FAITS ET JUGEMENTS

Le Père André Legouy écarté de la Cimade

Après vingt-quatre jours de grève (*le Monde* du 6 octobre 1977), la section syndicale C.F.D.T. de la Cimade (Comité œcuménique d'entraide), qui représente environ la moitié du personnel, a repris le travail, le jeudi 27 octobre à 14 heures.

Un accord a été signé entre la direction de l'association régie par la loi de 1901 et les délégués syndicaux. Celui-ci ne varie guère de l'état des négociations tel qu'il ressortait déjà le 19 octobre (*le Monde* du 21 octobre). Une personne sera effectivement embauchée au service « Alphabétisation ».

En revanche, la direction de la Cimade a catégoriquement refusé que le Père André Legouy reste responsable du secteur « Migrants ». C'était là l'une des principales revendications des grévistes. M. André Legouy quittera l'association au mois de janvier. D'autre part, la direction de la Cimade ne payera pas les jours de grève. Dans un communiqué, la section C.F.D.T. indique que *« ce refus systématique »* constitue *« une sanction contre les grévistes »*.

● *L'assassinat de Jean de Broglie.* — Un témoin a été entendu le 27 octobre par M. Guy Floch, premier juge, chargé de l'instruction de l'assassinat de J. de Broglie commis le 24 décembre 1976 à Paris : M. Jacques Mérignac, agent d'assurance. Ce dernier a relevé que, aux mois de septembre et octobre précédant le crime, au café le Congrès, à la porte Maillot, son ami Guy Simoné lui avait dit brusquement : *« Je suis filé »*, en sortant de l'établissement, et qu'il avait vu effectivement des hommes lui emboîter le pas. M. Mérignac a ensuite été confronté avec M. Simoné (toujours détenu) assisté de Mᵉ Roland Dumas et Mᵉ Christian Erien. Rappelons que les policiers ayant suivi M. Simoné en novembre et décembre assurent ne l'avoir pas fait au cours des mois précédents.

Course truquée à Marseille.

L'enquête ouverte par la brigade des jeux après la plainte contre X déposée par la Société sportive de Marseille consécutivement au prix de Nîmes, support du pari triplé couru le 10 septembre sur l'hippodrome du parc Borely, à Marseille, vient d'aboutir à l'arrestation de quatre personnes qui ont été écrouées. L'enquête pourrait avoir des prolongements dans la région toulonnaise (*le Monde* du 13 octobre).

Le P.M.U. avait découvert que de nombreux tickets à huit chevaux retenaient la combinaison gagnante de cette course (16-8-9), ce qui laissait supposer que les parieurs avaient bénéficié pour le moins de « tuyaux » très solides et qu'ils présentaient une similitude. Les dirigeants du P.M.U. décidaient alors de ne payer les gagnants qu'en échange de la présentation de pièces d'identité. C'est ainsi que plus d'un million de francs n'ont jamais été réclamés.

L'enquête vient donc d'établir que non seulement les paris étaient irréguliers, mais que le prix de Nîmes lui-même avait été truqué. Les quatre personnes arrêtées ont été écrouées aux Baumettes. Le juge d'instruction, M. Sinibaldi, leur reproche d'avoir joué un rôle important dans ce truquage. — *(Corresp.)*

● *L'enlèvement de M. Louis Hazan.* — M. Guy Floch, premier juge d'instruction à Paris, chargé de l'affaire du rapt du président-directeur général de la société Phonogram commis le 31 décembre 1975, a fait écrouer le 27 octobre M. Marcel Pech, cinquante-sept ans, qui a été appréhendé par surprise dans la matinée alors qu'il effectuait des commissions avec un cabas dans un bourg de Seine-et-Marne. Il faisait l'objet d'un mandat d'arrêt depuis le 9 janvier 1976. Quatre autres personnages sont détenus depuis longtemps pour cette affaire, entre autres les deux fils de M. Marcel Pech. Un autre est toujours en fuite : M. Serge Leleu.

Colis piégé.

Une enquête vient d'être ouverte, après la découverte, le 22 octobre, à Paris, d'un colis piégé destiné à un militant du Mouvement anti-apartheid, M. Antoine Bouillon. Ce colis, composé d'une grenade quadrillée et de grenaille, avait été adressé, le 27 septembre, au siège du mouvement, 46, rue de Vaugirard. Mais le destinataire n'étant pas connu des personnes qui avaient reçu le paquet, celui-ci avait été retourné par la poste à l'expéditeur désigné sur l'adresse : une société de diffusion des Editions sociales.

Après plusieurs jours, les membres du personnel de cette société, constatant qu'ils n'avaient pas envoyé de colis de ce genre, ont alerté la police. Dans un communiqué, le Mouvement anti-apartheid, « campagne anti-Outspan », rappelle que, *« sur les lieux de certains des attentats perpétrés contre des membres du comité national du M.R.A.P., il fut retrouvé des tracts favorables au régime de l'apartheid sud-africain »*.

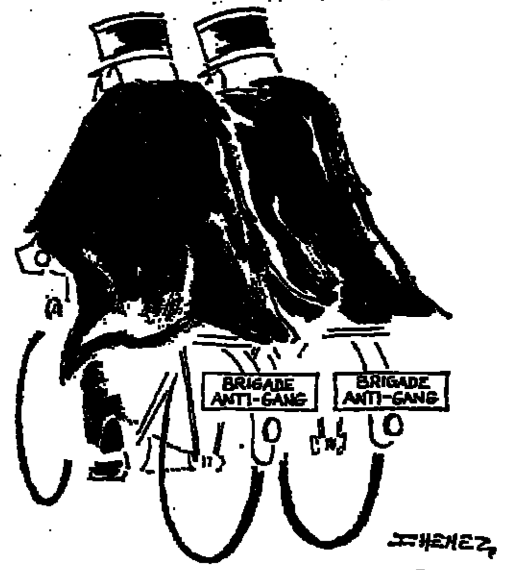
● *Pierre Conty,* activement recherché pour les meurtres consécutifs à l'attaque du Crédit agricol de Villefort (Lozère) (*le Monde* du 7 septembre), aurait été vu, dans la nuit du 26 au 27 octobre, par un livreur de lait, dans la région limitrophe du Gard et des Bouches-du-Rhône. En compagnie de plusieurs personnes, Pierre Conty aurait bloqué le camion du livreur et dérobé 20 litres de lait.

● *Cinq des membres de l'Union pacifiste de France* ont été condamnés le 27 octobre par le tribunal de Nanterre pour injures envers l'armée et incitation de militaires à la désobéissance (*le Monde* du 8 octobre). Mmes Thérèse Collet et Michèle Bérard ont été condamnées respectivement à 2 000 et 1 000 francs d'amende. Mlle Marie-Hélène Sorin, MM. Louis et Pierre Pasquier ont été condamnés à 500 francs d'amende.

POLICE

DANS UN TRACT A LA POPULATION

Les policiers parisiens dénoncent le <dépérissement> du service



(Dessin de CHENEZ.)

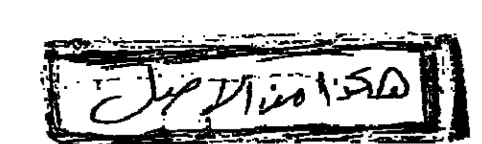
Deux millions de tracts sont distribués, ce vendredi 28 octobre, par les militants syndicalistes de la police aux élus, aux commerçants et aux habitants de Paris et des trois départements de la Petite Couronne (Seine-Saint-Denis, Val-de-Marne, Hauts-de-Seine). Ces tracts répertorient, dans chaque secteur intéressé, les moyens en hommes et en matériel dont dispose la police pour assurer la sécurité de la population. Ces statistiques ne comprennent que ce qui concerne *« les missions de service public »* à l'exclusion des tâches habituelles dont sont chargés les commissariats.

Au cours d'une conférence de presse, le 27 octobre, M. Jean Chaunac, secrétaire général du Syndicat général de la police (S.G.P.), a indiqué que les policiers veulent ainsi démontrer l'insuffisance des effectifs et des moyens dont ils disposent pour *« protéger la population ». « Trop de policiers sont détournés aujourd'hui des missions du service public. L'utilisation des forces de police est ainsi naturellement remise en cause. C'est à bon droit que la population se plaint de n'être pas protégée suffisamment »*, précise le tract, qui, s'il est approuvé, doit être envoyé au préfet du département de résidence de celui qui l'a reçu.

Cette campagne est engagée, a précisé M. Chaunac, pour lutter contre un véritable *« dépérissement du service général »*. Celui-ci a protesté contre la sectorisation et la dénaturation de la fonction policière. *« En limitant volontairement sa campagne à la dimension de la sécurité de chacun, celle du quartier et de la commune »*, le secrétaire général du S.G.P. *« pense que la police en tenue est porteuse de sécurité par sa présence constante et l'attention rassurante qu'elle doit porter aux difficultés dans ce domaine. »*

« La qualité de la sécurité, c'est la qualité de la police », a indiqué M. Chaunac, qui a noté que 25 % des effectifs disponibles étaient affectés à des gardes statiques et que 80 % des locaux à Paris et 75 % en banlieue devaient être rénovés ou reconstruits. Le S.G.P. a dénoncé la multiplication des polices privées et des *« curieuses sociétés d'entraînement au tir »*, qui aboutit à *« la mise en place d'un système policier qui n'ose pas dire son nom »*. M. Chaunac s'est enfin préoccupé de l'image de marque du policier, dont la population n'a plus que *« la vision d'un homme avec un casque à visière et armé d'un bouclier »*. *« Nous sommes les écologistes de la police »*, a conclu M. Chaunac.

● *En Grande-Bretagne,* les trois fédérations de la police ont accepté jeudi soir 27 octobre une proposition d'augmentation de 10 %, assortie d'une enquête sur leur situation financière, que leur avait proposée le ministre de l'intérieur, M. Merlyn Rees. Les policiers s'estimaient insuffisamment payés, compte tenu des dures contraintes auxquelles ils ont été récemment soumis à Londres dans des affrontements avec des extrémistes. — *(A.F.P.)*



AUJOURD'HUI

LES SERVICES OUVERTS ET FERMÉS POUR LA TOUSSAINT

● PRESSE. — Les quotidiens paraîtront normalement le mardi 1er novembre.

● BANQUES. — Fermées du vendredi 28 octobre au soir au mercredi 2 novembre au matin.

● GRANDS MAGASINS. — Ouverts toute la journée le lundi 31 octobre, sauf la Belle Jardinière. Le mardi 1er novembre, fermés toute la journée, à l'exception du Bazar de l'Hôtel-de-Ville, de la Belle Jardinière et de la Samaritaine, ouverts l'après-midi seulement.

● P.T.T. — Le lundi 31 octobre, les bureaux de poste seront ouverts uniquement le matin, suivant les horaires du samedi. Il y aura une seule distribution du courrier à domicile. Le mardi 1er novembre, les bureaux de poste seront fermés et le courrier ne sera pas distribué. Toutefois, resteront ouverts les bureaux qui le sont habituellement le dimanche. Ils assureront les services téléphonique et télégraphique, la vente des timbres-poste au détail, ainsi que, jusqu'à 11 heures, la distribution au guichet des objets de correspondance en instance ou adressés, soit poste restante, soit aux abonnés de boîtes postales.

● ALLOCATIONS FAMILIALES. — La Caisse d'allocations familiales de la région parisienne indique que ses guichets et services d'accueil situés 12 et 18, rue Viala (Paris-15e), 64-68, rue du Dessous-des-Berges (Paris-13e), 9, rue de Liège (Paris-9e), 78, rue du Général-de-Gaulle (Maisons-Alfort), Tour Ouest-carrefour Pleyel (Saint-Denis), 36, avenue F.-Joliot-Curie (Garges-lès-Gonesse), 119-121, avenue Jules-Quentin (Nanterre), seront fermés du lundi 31 octobre à 12 heures au mercredi 2 novembre au matin. Cependant, le lundi 31 octobre après-midi, les centres de diagnostic et de soins, ainsi que les cliniques dentaires resteront ouverts aux heures habituelles.

● SECURITE SOCIALE. — Les guichets resteront ouverts le lundi 31 octobre dans les centres de paiement ou dans les services chargés de régler les prestations au public jusqu'à 14 heures. Pour ce qui concerne les prises en charge et les renseignements, une permanence est assurée jusqu'à 15 h 30. Les guichets seront fermés le mardi 1er novembre.

● R.A.T.P. — Service réduit des dimanches et jours fériés.

● MUSEES. — Tous les musées nationaux et expositions seront fermés le mardi 1er novembre. La Bibliothèque nationale et le Musée des arts décoratifs seront également fermés. Le Palais de la découverte et le musée Marmottan seront ouverts mardi 1er novembre. Les musées de l'hôtel national des Invalides seront fermés le 1er novembre.

● SPECTACLES. — Voir « Le Monde des arts et des spectacles » du 27 octobre.

Journal officiel

Est publié au *Journal officiel* du 28 octobre 1977 :

UN DECRET

● Modifiant le décret n° 48 1795 du 26 novembre 1948 portant création de la Caisse nationale de l'énergie.

Assurance-maladie

REPORT DE L'APPEL DE COTISATIONS

La Caisse primaire d'assurance-maladie de la région parisienne indique que, en raison de la grève du service informatique, l'appel de cotisations *Assurance volontaire* du quatrième trimestre 1977 est provisoirement différé.

Le Monde

Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M.	108 F	195 F	283 F	370 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE	198 F	375 F	553 F	730 F
ETRANGER (par messageries) I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS - SUISSE	135 F	250 F	365 F	480 F
II. — TUNISIE	173 F	325 F	478 F	630 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

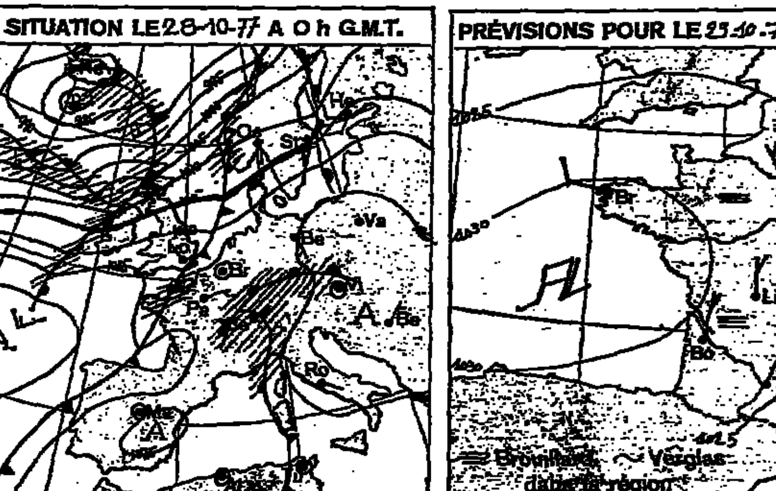
Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

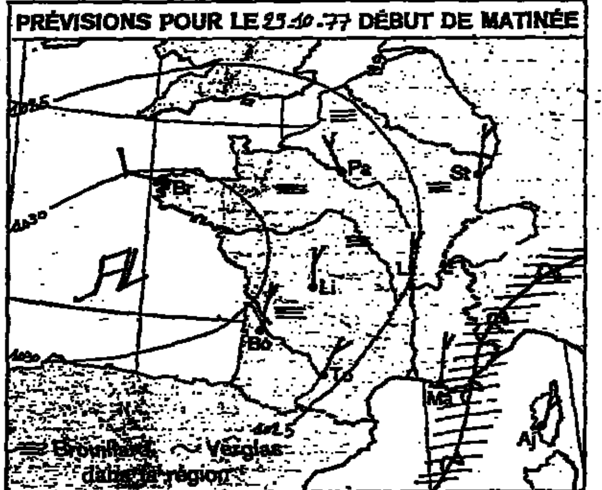
Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 28-10-77 A 0 h G.M.T.



PRÉVISIONS POUR LE 29-10-77 DÉBUT DE MATINÉE



Evolution probable du temps en France entre le vendredi 28 octobre à 0 heure et le samedi 29 octobre à 24 heures :

Une zone de hautes pressions s'établira progressivement sur la France par l'ouest. L'air humide et instable affectant le sud-est du pays se décalera lentement vers l'est.

Samedi 29 octobre, le temps sera nuageux sur l'est du littoral méditerranéen, la Corse et les Alpes ; il y aura quelques ondées orageuses localement violentes. Le temps s'améliorera progressivement au cours de la journée.

Sur le reste du pays, les brouillards matinaux seront fréquents et parfois très denses. Ils se dissiperont généralement, mais pourront persister sous forme de nuages bas dans certaines vallées, notamment dans l'Est. Après la dissipation de ces brouillards, le temps sera assez ensoleillé.

Les températures minimales seront en baisse ; les températures maximales varieront peu.

Les vents seront faibles à modérés et variables de secteur nord dominant.

Vendredi 28 octobre, à 7 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, de 1 023,3 millibars, soit 767,5 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 27 octobre ; le second, le minimum de la nuit du 27 au 28) : Ajaccio, 23 et 12 degrés ; Biarritz, 16 et 14 ; Bordeaux, 17 et 10 ; Brest, 14 et 6 ; Caen, 14 et 7 ; Cherbourg, 13 et 9 ; Clermont-Ferrand, 19 et 6 ; Dijon, 14 et 10 ; Grenoble, 13 et 9 ; Lille, 14 et 7 ; Lyon, 15 et 9 ; Marseille, 20 et 14 ; Nancy, 13 et 11 ; Nantes, 15 et 12 ; Nice, 21 et 15 ; Paris-Le Bourget, 15 et 9 ; Pau, 19 et 11 ; Perpignan, 20 et 12 ; Rennes, 15 et 10 ; Strasbourg, 15 et 11 ; Tours, 15 et 8 ; Toulouse, 22 et 10 ; Pointe-à-Pitre, 28 et 23.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 25 et 14 degrés ; Amsterdam, 12 et 8 ; Athènes, 22 et 14, Berlin, 10 et 9 ; Bonn, 17 et 10 ; Bruxelles, 14 et 9 ; îles Canaries, 19 (min.) ; Copenhague, 11 et 8 ; Genève, 14 et 10 ; Lisbonne, 21 et 12 ; Londres, 15 et 8 ; Madrid, 20 et 8 ; Moscou, 8 et 0 ; Nairobi, 29 (max.) ; New-York, 21 et 5 ; Palma-de-Majorque, 25 et 11 ; Rome, 21 et 14 ; Stockholm, 10 et 8 ; Téhéran, 16 et 4.

Visites et conférences

SAMEDI 29 OCTOBRE

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — 11 h., entrée de l'exposition, musée du Grand Palais, Mme Oswald : « Naissance à Vincennes de la porcelaine de Sèvres ».

13 h. 30, grille des Tuileries, Mme Vermeersch : « L'abbaye Port-Royal des Champs ».

15 h., gare de Marly-le-Roi, Mme Bouquet des Chaux : Louis XIV et Marly ».

15 h., 121, rue de Lille, Mme Lamy-Lassalle : « Hôtel de Sales ».

15 h., entrée de l'Orangerie des Tuileries, Mme Magnani : « Le cabinet des dessins de Louis XIV ».

15 h., 62, rue Saint-Antoine, Mme Oswald : « Hôtel de Sully ».

15 h. 30, hall gauche, côté parc, Mme Hulot : « Le château de Maisons-Laffitte ».

16 h. 30, 62, rue Saint-Antoine, Mme Zujovic : « Histoire de la tapisserie » (Caisse nationale des monuments historiques).

14 h. 30, avenue de la Porte-d'Auteuil : « Les chrysanthèmes » (L'Art pour tous).

15 h., parvis de l'église Saint-Germain-des-Prés, M. Elby-Hennion : « Les restaurations de l'église et du palais abbatial » (Connaissance de Paris).

15 h., métro Hôtel-de-Ville : « Curiosités du passé autour de Beaubourg » (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

15 h., place Sainte-Geneviève : « L'église Saint-Etienne-du-Mont » (Evocation du vieux Paris).

15 h., 19, rue du Louvre : « Hôtel Thoynard de Vougy » (Mme Ferrand).

15 h., 11, quai Conti : « Exposition Watteau » (Mme Hager).

15 h., 20, rue de Tournon : « Le palais du Luxembourg » (Histoire et Archéologie).

14 h. 45, porche de la Sainte-Chapelle : « La Sainte-Chapelle » (M. de La Roche).

14 h. 30, 2, place du Palais-Bourbon : « Le Palais-Bourbon » (Paris et son histoire).

CONFERENCES. — 13 h., 15 h. 30 et 18 h., 13, rue de la Tour-des-Dames : « Réalisation du soi et méditation transcendantale » (entrée libre).

15 h., Palais de la découverte, avenue Franklin-D.-Roosevelt, M. P. Chevalier : « Les récifs coralliens ».

14 h. 45, théâtre Tristan-Bernard, 64, rue du Rocher, M. Charles Ford : « Faut-il interdire le cinéma pornographique ? » ; M. Jean Fayard : « L'écrivain et sa mort » ; M. Alain Decaux : « Les face-à-face de l'histoire. De Louis XIV à Clemenceau » (Club du Faubourg).

16 h., 13, rue Etienne-Marcel : « L'illumination, une réalité pour tous » (entrée libre).

DIMANCHE 30 OCTOBRE

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — 15 h., gare Rive droite, Mme Bouquet des Chaux : « Connaissance de Versailles ».

15 h., 53, rue Saint-Dominique, Mme Lamy-Lasalle : « Hôtel de Kinsky ».

15 h., métro Pelleport, Mme Pennec : « Le vieux hameau de Ménilmontant ».

15 h., 62, rue Saint-Antoine, Mme Vermeersch : « Hôtel de Sully ».

15 h. 30, hall gauche, côté parc, Mme Hulot : « Le château de Maisons-Laffitte » (Caisse nationale des monuments historiques).

10 h., 62, rue Saint-Antoine : « Exposition jardins privés de Paris » (L'Art pour Tous).

10 h. 30, 2, rue des Petits-Champs : « La Banque de France » (Mme Barbier) (entrées limitées).

15 h., 29, rue de Condé : « Palais du Luxembourg » (Mme Camus).

15 h., 23, quai Conti, M. Elby-Hennion : « Sous la Coupole » (Connaissance de Paris).

15 h., devant l'entrée, boulevard de Ménilmontant : « Les tombes célèbres du cimetière du Père-Lachaise » (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

15 h., 93, rue de Rivoli : « Les salons du ministère des finances » (Mme Ferrand).

10 h. 30, 135, rue Saint-Martin : « Promenade du côté de Beaubourg » (Mme Hager).

15 h., grille du palais : « La Cour de cassation » (Histoire et Archéologie).

15 h., 87, rue Vieille-du-Temple : « L'Hôtel de Rohan » (M. de La Roche).

10 h., entrée, place Colette : « La Comédie-Française et son musée » (Paris et son histoire).

15 h., métro Nation : « Abbaye de Saint-Maur-des-Fossés » (Templia).

10 h. 30, métro Saint-Paul : « A la découverte du Marais et de la Bastille » (Mme Rouch-Gain).

10 h. 30, 2 bis, place Denfert-Rochereau : « Les Catacombes » (Tourisme culturel).

15 h., entrée place du Palais-Royal : « Le Palais-Royal » (Visage de Paris).

CONFERENCES. — 15 h. et 17 h. : 13, rue Etienne-Marcel : « Méditation transcendantale et le plein développement de la conscience » (Entrée libre).

15 h. 30, 13, rue de la Tour-des-Dames : « Réalisation du soi et méditation transcendantale » (Entrée libre).

15 h. 30, 15, rue de la Bûcherie : prince Paul Mourousy : « Saint-Exupery que j'ai connu » (Les Artisans de l'esprit).

9 bis, avenue d'Iéna, M. Roger Orange : 15 h., « Pérou - Bolivie », 17 h., « Survol Equateur, Amazone, Colombie » (Projections).

LOTO

TIRAGE N° 43
DU 26 OCTOBRE 1977

3 6 24 25 34 38

NUMERO COMPLEMENTAIRE 9

	RAPPORT PAR GRILLE GAGNANTE (POUR 1 F)
6 BONS NUMEROS	3 958 493,80 F
5 BONS NUMEROS + numéro complémentaire	188 499,70 F
5 BONS NUMEROS	14 994,20 F
4 BONS NUMEROS	179,90 F
3 BONS NUMEROS	10,80 F

CAGNOTTE POUR LE TIRAGE SUIVANT

1 979 246,90 F

PROCHAIN TIRAGE LE 3 NOVEMBRE 1977

VALIDATION JUSQU'AU 2 NOVEMBRE 1977 APRES-MIDI

SECRETARIAT GENERAL DE LA LOTERIE NATIONALE

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 1 905

HORIZONTALEMENT

I. Temps variable ; S'interpose entre ciel et terre. — II. Bien arrivé ; L'accord de Locarno ; Se manifesterait avec chaleur et éclat. — III. Se parent pour être belles avant de se vendre ; Mœurs. — IV. Fait des tas de feuilles ; Mesurées. — V. Ouvrir ; Susceptible de choquer certaines personnes. — VI. Il a des roues, des ailes ou des pieds ; Il est particulièrement angoissant d'attendre après ; En Belgique. — VII. Réduisis de volume ; Cité ; S'élargit en cheminant ; Symbole. — VIII. Barbares, chez les Huns... et les autres ; Donnera des feuilles. — IX. Donne une certaine couleur ; Se confondent dans l'œil ; En Roumanie. — X. A chacun la sienne ; De quoi réfléchir. — XI. Désinence verbal ; Eventuellement oublié ; Evoque un certain cheval. — XII. Agirais ; Sonnera. — XIII. Des sœurs très dissemblables ; Mesure ; Dans un appel au combat. — XIV. Nul ne s'émeut de la voir se jeter dans la Seine ; Parfois fort intéressées, mais alors peu intéressantes. — XV. Gênée dans ses aspirations les plus naturelles ; Avec majesté, c'est grave.

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
I											■				
II			■			■									■
III											■			■	
IV		■						■							
V							■		■					■	
VI				■								■			
VII					■	■				■			■		
VIII		■		■			■								
IX							■			■	■				
X											■	■	■		
XI	■			■			■							■	■
XII						■									
XIII								■	■			■			
XIV								■							
XV		■	■	■							■				

VERTICALEMENT

1. Qui marchent difficilement ; Transportait et captivait. — 2. Plaît aux novateurs ; Dans le champ ; Il suffit qu'ils soient comiques pour être harmonieux. — 3. Ennuierais fort. — 4. Bien fatiguées ; Hausser (épelé) ; Préfixe. — 5. Roulent à terre ; Accords parfaits. — 6. En pleine eau ; Inspira Tassoni ; Orientation. — 7. Se livre à de délicats attouchements ; Symbole ; Figure biblique. — 8. Travail de sélection (inversé) ; Jouent un rôle écrasant. — 9. Pièces ; Australien d'origine ; Dans les commentaires de César. — 10. Vétéran très écouté ; Contrée de la Grèce. — 11. Son coup est généralement peu probant ; Sautés. — 12 Trop jeune pour faire le veau ; Il a fallu bien des histoires pour l'obtenir ; Caractère inversé ; Pronom. — 13. Ne nécessitent donc aucune recherche particulière ; Symbole ; Aimable invitation. — 14. Terme musical ; Des partisans du retour à la terre ; Finissent au dernier numéro. — 15. Terme diplomatique ; En Belgique.

Solution du problème n° 1 904

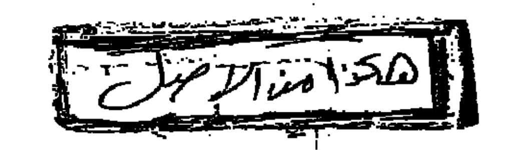
Horizontalement

I. Railleurs. — II. Néon ; Fu. — III. Pâture ; Le. — IV. Eve ; Lô. — V. Rinçage. — VI. Lingeries. — VII. Emeutiers. — VIII. Eté. — IX. Corserais. — X. Eue ; Art. — XI. Tracassée.

Verticalement

1. Perle ; Cet. — 2. AV ; Im ; Our. — 3. Interne ; Réa. — 4. Lieu ; Igues. — 5. Lorgnette. — 6. E.N.E. ; Crieras. — 7. Laie ; Ars. — 8. Reloger ; Ite. — 9. Sue ; Esses.

GUY BROUTY.



Le Monde des loisirs et du tourisme

UN PAYS OU VOYAGER EST ENCORE UNE AVENTURE

Au Mali, il faut mériter l'Afrique

Certains pays, séduits par le tourisme, tentent cependant *de résister à la trop* forte pression des voyageurs. Ainsi du Mali.

DES théories de femmes portant des calebasses sur la tête gravissent l'escalier taillé dans la falaise haute de plusieurs centaines de mètres qui plonge jusqu'à Banani. C'est jour de marché à Sangha-du-Haut, capitale du pays Dogon (Mali). Les parois de roche rousse, brune ou grise adoucissent la lumière, et, dans l'ombre, on voit luire la sueur sur les fronts, et les anneaux dans les lèvres et les narines.

En bas, là où commence la plaine, les hameaux de pierre et de banco cuisent au soleil, à peine abrités par le feuillage étique d'un ou deux baobabs. La main des Dogons et les pluies ont adouci les formes des terrasses carrées. Les greniers hérissent leurs toits de paille pointus par-dessus ce chaos de rocs et de maisons. La Toguna — la maison des hommes — dresse ses huit piliers surmontés d'une épaisse couche de tiges de mil : pour les palabres et la fraîcheur.

C'est tout un peuple qui s'est réfugié, vers le treizième siècle, dans la falaise de Bandiagara, qui court sur plusieurs centaines de kilomètres entre le fleuve Niger et la frontière voltaïque. Refusant d'être islamisés par leurs envahisseurs, les Dogons ont alors abandonné le pays Mandingue et se sont exilés sur ce plateau rocheux, d'où ils ont, à leur tour, chassés les Téléms et les Pygmées qui y résidaient. Aujourd'hui encore, ils utilisent, pour enterrer leurs morts, les demeures troglodytiques de leurs prédécesseurs, accrochées au milieu des à-pics.

Tous les soixante ans, les deux cent quarante mille Dogons célèbrent la fête du Sigui, qui commémore la découverte des masques. Masques singes, dames-sœur-des-masques, masques vaches, masques jeunes filles, masques antilopes, masques-maisons-à-étages et masques échassiers forment une ronde de pagnes rouges et jaunes, de cauris et de cornes de bois que rythment les cris des danseurs et les pulsations du tam-tam.


(Dessin de PLANTU.)

Le pays Dogon est, avec Tombouctou, l'atout maître que la République du Mali compte jouer sur le marché touristique mondial. Sous le régime de l'ancien président Modibo Keita, le tourisme était considéré comme un luxe déplacé, dans l'un des pays du monde les plus mal lotis dans *la course au développement.* Le régime militaire, qui a pris le pouvoir en 1968, s'est progressivement convaincu de la nécessité de gagner les précieuses devises en attirant les vacanciers des pays industrialisés.

« *Le Comité militaire de libération nationale (C.M.L.N.), que préside le colonel Moussa Traoré, chef de l'Etat, et le gouvernement ont pris la décision de faire en sorte que le tourisme participe, au même titre que les autres secteurs d'activité, à notre effort de développement économique et social* », a déclaré, le 15 octobre, *M. Lamine Keita*, ministre du développement et du tourisme, au cours de l'inauguration à Bamako de l'Hôtel de l'Amitié, premier maillon de luxe d'une infrastructure hôtelière.

La tâche sera rude, car le Mali a tout à faire. Il a accueilli en 1976 quarante-neuf mille visiteurs. Sur ce nombre, quelques milliers seulement ont effectué un voyage touristique de groupe. Visiter le Mali est en effet une aventure : le téléphone n'y fonctionne pas ; les départs des avions entre Bamako et Tombouctou et ceux des bateaux qui descendent le Niger *sont aléatoires* ; bien qu'elles s'améliorent, les pistes demeurent franchement sportives et pleines d'imprévus ; l'hébergement n'est pas garanti, même si les cartes mentionnent l'existence de campements. Il faut savoir patienter en Afrique, mais les voyages organisés n'ont pas de temps à perdre.

Dans ces conditions, faut-il s'étonner que les tours-opérateurs étrangers hésitent à risquer leur clientèle sur les traces de René Caillié. Parmi les audacieux qui proposent le Mali dans leur catalogue, on peut citer la firme allemande Neckermann, dont la logistique défie tous les imprévus, et la firme française Africatours, qui a choisi pour ses groupes une sage autarcie.

Le ministre du développement industriel et du tourisme a tracé les grandes lignes du développement *touristique fixé par le gouvernement.* « *L'Etat malien se chargera des infrastructures de base et laissera au secteur privé malien ou étranger le soin de développer le reste*, a déclaré *M. Lamine Keita. Bien sûr, nous avons pris du retard par rapport à nos objectifs, mais nous devions d'abord lutter contre le fléau de la sécheresse.* »

Les pouvoirs publics prévoient de renforcer la flotte aérienne et la flotte fluviale, d'améliorer les aérodromes existants, comme celui de Mopti, et de construire trente chambres d'hôtel à Sangha (ouverture fin 1978), soixante à Mopti (avril 1979) et soixante à Tombouctou (août 1979). Ces trois hôtels coûteront 2,5 milliards de francs maliens (25 millions de francs français).

M. Lamine Keita s'est déclaré soucieux de limiter les effets pervers du tourisme pour les populations. « *Au Mali, il ne s'agit pas des plaisirs de la plage*, a-t-il affirmé. *Nous offrons la découverte des vestiges du passé, mais aussi celle de l'Afrique, et nous voulons développer un tourisme culturel et humain.* »

Les unités hôtelières ont été choisies de petite taille afin d'habituer les Dogons ou les Touaregs à la fréquentation des touristes. Leur construction sera confiée à des artisans locaux. Les guides ont été sélectionnés en fonction de leur connaissance des us et coutumes ; ils doivent apprendre aux visiteurs à s'y conformer. Cette lucidité et ces précautions suffiront-elles à empêcher la perte d'identité et de dignité, par exemple des *Peulhs* ou des Bambaras ?

C'est tellement riche un touriste, et tellement vite reparti, qu'il n'est pas surprenant de voir, déjà, les jeunes de Sangha tendre la main à travers les portières des Land-Rover et demander « *cadeau* »... Le Mali fait un pari sur le tourisme.

ALAIN FAUJAS.

LES SKIS DYNAMIC RACHETÉS PAR ATOMIC

Des Autrichiens sur la bonne pente ?

Les skis Dynamic viennent d'être rachetés par une firme autrichienne. La société Rossignol a-t-elle eu raison de laisser conclure ce mariage ?

LES Jeux de Grenoble 1968. Le ski français est au zénith. Jean-Claude Killy obtient trois médailles d'or. Il est équipé par Dynamic, une entreprise qui n'a certes par la puissance de Rossignol ou de la firme autrichienne Fischer, mais qui jouit d'une grande renommée dans les milieux professionnels. Aujourd'hui, Dynamic est rachetée par Atomic, le numéro 2 du ski autrichien. Une page est tournée. Un peu tristement.

Tout commence au début des années 60, à la veille de l'explosion du marché de la neige. Le ski, et tout ce qui s'y rattache, est autrichien. En France, dans les Alpes, deux petites affaires préparent les lendemains : Dynamic et Rossignol. Elles portent les espoirs, non seulement de l'industrie française du ski, mais aussi de l'équipe nationale, et sont alors de taille sensiblement équivalente. Toutes deux réussiront à imposer à leurs concurrents un virage technologique, mais si l'une, Rossignol, saura en profiter, l'autre, Dynamic, ne réussira jamais à tirer profit de la qualité de ses produits. C'est que les ingrédients nécessaires au succès sont multiples. Il faut, bien sûr, consacrer des sommes importantes à la recherche, mais aussi avoir une gestion moderne, une rentabilité maximum, une promotion publicitaire intensive et agressive. Les dirigeants de Dynamic, plus techniciens que gestionnaires et commerçants, ne sauront jamais utiliser les retombées des succès de l'équipe de France. Le patron de Rossignol, M. Boix-Vives, saura, lui, faire de sa marque le symbole des réussites sportives françaises... même *lorsqu'elles sont acquises* sur des matériels de son concurrent.

Au fil des ans, Rossignol devient une entreprise de taille mondiale et grignote, année après année, des parts du marché mondial. Dynamic, en revanche, n'arrive pas à passer de l'artisanat au stade industriel. Pourtant la demande est là. Mais la firme de M. Michal n'arrive pas à accroître ses capacités de production, et les déficiences des services commerciaux découragent la clientèle.

Personne ne s'étonne, lorsqu'en 1972, la famille Michal passe la main. Elle cède plus de 70 % de son affaire à un holding du groupe Empain : Sofisport. On pense alors que le mariage du technicien et du financier est de nature à redresser Dynamic. Las ! Les « petits messieurs de Paris » ne feront pas mieux que les artisans montagnards. L'élargissement de la gamme est un échec. Les déficits s'accumulent, la production diminue (quarante mille paires en 1976), la valse des directeurs et des responsables commerciaux désoriente les circuits de distribution. La firme doit cesser son soutien à l'équipe de France. Pourtant, bien des professionnels — y compris des champions — ont toujours pour elle les yeux de Chimène.

Le non de Rossignol

Ayant échoué dans sa tentative de redressement, le groupe Empain cherchait depuis 1975, à se séparer de Dynamic, d'autant qu'il préférait se concentrer sur le secteur des vêtements de ski (Fusalp) où les investissements sont *moins lourds* et les *marges* bénéficiaires plus substantielles. En bonne logique, on s'attendait à la reprise de Dynamic par Rossignol. Cette dernière aurait pu ainsi adjoindre à son catalogue un produit de qualité dans le très haut de gamme. En outre, une telle opération aurait eu un caractère défensif en évitant qu'un fabricant étranger ne se serve du renom de Dynamic pour s'implanter sur le marché français. Finalement l'affaire ne s'est pas faite, c'est l'autrichien Atomic (500 000 paires de skis par an) qui rachète 80 % de Dynamic.

« *Nous n'avions rien à gagner à reprendre Dynamic* », laisse-t-on entendre officieusement chez Rossignol. « *Il aurait été difficile de redresser la société et l'argent englouti aurait fait défaut pour d'autres investissements du groupe.* » Rossignol est, en effet, engagé dans un double pari : accroître encore sensiblement sa part du marché mondial du ski (22 % actuellement), et se faire un nom dans le monde du tennis. Une partie qui n'est pas gagnée, tant la concurrence américaine et japonaise est sévère. Enfin, on explique chez Rossignol que l'on ne « *tenait pas à se retrouver en situation de monopole sur le marché français* ».

Dans les milieux du ski certains avancent une autre hypothèse : « *Rossignol attendait que Dynamic périclite complètement afin de reprendre l'entreprise pour une bouchée de pain.* » *(1).*

Spécialisée dans le ski métallique, Atomic, une firme en pleine ascension, était prête à payer ce qu'il fallait pour enrichir sa gamme avec un ski de slalom en fibre de verre de qualité (sans *parler du nouveau ski en fibres* de carbone), mais aussi et surtout pour obtenir un ticket d'entrée sur le marché français. L'avenir dira qui, de Rossignol en ne reprenant pas Dynamic, où d'Atomic en rachetant la société, a fait la meilleure affaire...

JEAN-MICHEL QUATREPOINT.

(1) Le prix de cession de Dynamic tournerait autour de 8 millions de francs pour un chiffre d'affaires de 15 millions de francs et un déficit cumulé de plusieurs dizaines de millions.

UN PATRIMOINE A SAUVEGARDER

Les cavernes de Saumur en grand délabrement

Il faut sauver les habitations troglodytiques de la région de Saumur. Avec le concours des agriculteurs.

DANS toute la région de Saumur, *sur le plateau* calcaire qui domine la Loire, le voyageur curieux découvre à flanc de coteau ou dissimulées dans des cirques quasi lunaires, les ouvertures béantes d'innombrables galeries troglodytiques. Creusées dans la craie micacée ligérienne, épaisse et blanche, elles ont toutes, ou presque toutes, alimenté en pierre les constructions de la région. Dernier vestige du crétacé, le « tuffeau », nom local de cette craie, reste un matériau de choix ; relativement tendre, se travaillant facilement, mais toutefois résistant, d'aspect agréable, il convient aussi bien au gros œuvre qu'à la décoration. Témoins de son usage exclusif, des églises, des châteaux, de modestes demeures, et ces carrières ou « caves », comme on les appelle ici, qui ont parfois, au cours des siècles, abrité des générations de pêcheurs, de paysans, de bûcherons et même, parfois, quelques bandes de pillards.

Il ne semble pas que ces refuges plus ou moins temporaires aient été creusés dès les temps préhistoriques. Les cavités naturelles résultant du travail des eaux ont probablement été habitées par nos lointains ancêtres, mais nulle part on n'a retrouvé trace de leur *séjour.* Quelques menhirs et dolmens attestent pourtant de la présence de l'homme. A Gennes, au Thoureil, à Bagneux, où l'on trouve de tels mégalithes, tout laisse à penser que les cavernes voisines ont, dans un passé relativement récent, été peuplées par des tribus aux noms aujourd'hui oubliés ; de même, il est à peu près certain que nombre de ces caves ont été habitées par les Gaulois, lors de l'invasion romaine. On sait, d'autre part, — et avec certitude — que ces caves ont servi de refuges lors des incursions normandes, au cours de la guerre de Cent Ans et pendant les batailles entre huguenots et catholiques, qui ravageaient le pays.

A quelques kilomètres de Saumur, près de Doué-la-Fontaine, petite bourgade presque entièrement construite sur des caves le village de Denèze conserve encore le souvenir tangible de ces époques troublées, sous la forme d'une magnifique suite de salles souterraines dans lesquelles se *trouvent des sculptures et des* bas-reliefs, récemment découverts, illustrant des scènes de la vie au seizième siècle.

Ces habitations étaient bien connues dans toute la province, et même au-delà si l'on en croit Boileau :

« *L'habitant ne connait ni la chaux ni le plâtre*

» *Et dans le roc qui cède et se coupe aisément*

» *Chacun sait, de sa main, creuser son logement.* »

CHARLES GILBERT.

(Lire la suite page 16.)

LES CAVERNES DE SAUMUR

(Suite de la page 15.)

Et Célestin Port, archiviste et historien de Maine-et-Loire, écrira, quelques siècles après le poète, en parlant du village de Turquant, qu'*« une partie des habitants logent d'ailleurs à l'entrée des caves immenses qui s'enchevêtrent en un dédale de pittoresques sentiers aux flancs du coteau »*.

Les temps ont changé. L'exode rural a modifié les habitudes de ceux qui sont restés au pays ; dans les villages, les caves ne sont plus guère habitées ; elles servent de garages, de remises où l'on entasse vieilles charrettes et vieux tonneaux, de sombres dédales où l'on élève l'excellent vin mousseux de Saumur, ou encore de champignonnières... Le plus grand nombre d'entre elles, hélas ! sont envahies par les mauvaises herbes, ou peu à peu comblées par les détritus.

Pourtant chacune des caves a son histoire — ses histoires, — comme celles située sous l'ancien cimetière de Parnay, qui engloutit, un jour des années 1800, dans un effondrement gigantesque, presque toutes les tombes.

C'est cette disparition des cavernes que les responsables du Carrefour Anjou-Touraine-Poitou veulent empêcher. Prenant la suite d'un Comité de développement touristique, l'association, créée en 1973, a tout de suite connu le succès en suscitant des journées promotionnelles du monde rural, destinées à mettre en contact citadins, vacanciers et touristes, avec les ruraux, travailleurs et sédentaires.

« *L'opération troglodytes*, dit M. Gilles Guerif, président du Carrefour, *est née de l'expérience tirée de ces journées d'animation rurale. Le principe même de ces journées est simple : il consiste à amener les touristes à la réalité de la vie quotidienne rurale ; elles comportent des visites de fermes, d'élevages divers, de champignonnières et des repas campagnards pris dans des habitations troglodytiques, des auberges rurales, etc. Ainsi, pendant plusieurs heures, le touriste vit véritablement les problèmes locaux. Des problèmes très divers. On ne s'intéresse pas seulement à ce qui touche l'agriculture : ainsi, au cours de l'une de ces journées, nos visiteurs ont rencontré la famille de Brissac au cours d'un débat sur le thème* « Qui vit et comment vit-on dans les châteaux en 1977 ? »

Cette forme nouvelle de tourisme soulève beaucoup d'intérêt chez les vacanciers. Elle suscite, en même temps, une sorte d'émulation entre villages, 800 visiteurs en 1974, 1 100 en 1975, 1 300 en 1976. Il faut dire qu'à part les repas (facultatifs, et dont le prix oscille entre 15 et 20 francs), tout est gratuit, même le « tour de tracteur », offert aux petits citadins lors de leur visite à la ferme. De leur côté, les communes ont compris l'importance de ce qui est désormais autre chose qu'une simple expérience : 30 communes concernées en 1974, 62 en 1977.

Animation rurale

Ce succès, s'il n'a pas grisé les dirigeants du Carrefour, les a obligés à regarder plus loin et à penser à des actions nouvelles. « *Les journées d'animation rurale*, dit M. Jean Begault, député, maire de Doué-la-Fontaine, *font non seulement connaître notre vie, mais également nos produits. Cependant, elles ne suffisent pas à maintenir une activité socio-culturelle permanente dans nos villages. Il a donc fallu trouver autre chose, utilisant à la fois nos animateurs bénévoles et les touristes de l'été.* »

L'association a donc envisagé une série d'actions destinées à sauvegarder le patrimoine et les traditions de la région, en utilisant l'un de ses aspects caractéristiques : l'habitat troglodytique.

Constatant que plusieurs caves servent de résidences secondaires, elle a vu dans cette nouvelle utilisation des caves la justification de son entreprise. Quand on sait que la seule commune de Montsoreau compte quelque cinquante habitations et plus de cent kilomètres de galeries, on voit que le Carrefour a du pain sur la planche !

« *Evidemment*, poursuit M. Guerif, *les ruraux ne pourront pas tout faire seuls. Nous avons envisagé de demander l'aide de l'Ecole d'application de l'arme blindée et de la cavalerie de Saumur pour les relevés topographiques ; de solliciter les enseignants, les élèves de l'Ecole d'architecture de Nantes et ceux des Beaux-Arts d'Angers... C'est toute la région qui est concernée.* »

L'exploitation de cette recherche collective doit être menée au niveau de chaque commune. Expositions de cartes, de photos, de documents anciens, réalisation éventuelle d'un son et lumière avec participation des habitants, fiches documentaires à usage touristique ou pédagogique, réhabilitation de certains habitats, soit en résidences, soit en salles communales, nouveaux lieux de visite pour les journées d'animation rurale... tous les moyens sont mis en œuvre pour diffuser largement les résultats de ce travail, dont le but est non seulement d'intéresser les ruraux à leur propre passé mais également de les amener à travailler en commun.

Une telle opération, même si elle est entièrement assumée par des bénévoles, suppose des moyens financiers. De petites subventions sont accordées par les municipalités, le département. Le secrétariat d'Etat à la culture a annoncé la participation du fonds d'intervention culturelle... Une centaine de villages et de villes concernés, des actions multiformes et pluridisciplinaires, et avant tout, de Loudun à Angers, de La Flèche à Thouars, des gens de tous les milieux, exploitants agricoles, viticulteurs, artisans, enseignants, à l'œuvre dans un travail commun.

« *Ce qui résultera de l'opération troglodytes*, dit encore M. Guerif, *est imprévisible. Mais en attendant, ça bouge chez les ruraux !* »

Pour Carrefour Anjou-Touraine-Poitou, ce n'est pas le mot de la fin.

CHARLES GILBERT.

★ Carrefour Anjou-Touraine-Poitou : Chambre de commerce et d'industrie, 11, rue du Maréchal-Leclerc, 49400 Saumur.

DIX MILLIONS DE « JOURNÉES DE SENTIER »

LA MARCHE A PIED N'EST PLUS DE LA PROMENADE

CINQ CENTS responsables des sentiers de grande randonnée (G.R.) ont décidé, le samedi 22 octobre, à Versailles, à l'issue des assises de la randonnée pédestre, de sauver intégralement les 800 000 kilomètres de chemins de toute nature qui sillonnent la France. Ils veulent contribuer au balisage de 10 000 kilomètres de sentiers de grande randonnée et à la création du G.R. du littoral français qui pourrait atteindre 4 000 kilomètres. Enfin, les randonneurs français se proposent de faire profiter de leur expérience les pays étrangers : ils invitent l'Europe à organiser, en 1979, un « sommet » de la randonnée pédestre. Et pourquoi ne pas « inventer » un grand sentier du bassin méditerranéen qui donnerait à admirer, sous toutes ses facettes, « Mare nostrum » ?

Ils sont près de cinq cent mille amoureux de la nature qui préfèrent vivre au rythme de leur pas. Prosélytes, ils ont choisi de partager leur passion avec les captifs des villes, en balisant de blanc et de rouge les plus beaux sentiers de l'Hexagone. En trente ans, les bénévoles du Comité national des sentiers de grande randonnée (C.N.S.G.R.) ont équipé 22 000 kilomètres de chemins où l'on ne s'égare pas.

La randonnée évolue. Les dix-sept millions de *« journées de sentier »* ne sont plus vécues de la même façon que dans les années 50. Le marcheur a abandonné la tente et préfère les formules d'hébergement : des refuges et des gîtes. Inexistants il y a dix ans, les gîtes d'étape sont aujourd'hui au nombre de cent cinquante.

Les retombées économiques de la randonnée sont d'autant moins négligeables qu'elles profitent aux habitants des zones rurales. Un colloque, réuni en septembre à Arc-et-Senans (Doubs), a évalué la dépense quotidienne du marcheur à 20 F, ce qui représenterait un chiffre d'affaires annuel de 10 millions de francs de nourriture, de restauration et d'hébergement.

Les inconvénients de l'engouement pour la marche sont réels. Les militants des G.R. en conviennent en toute honnêteté. La végétation pâtit du piétinement et de la cueillette. La faune est effarouchée par l'afflux des randonneurs. Les ordures souillent les alpages et les bois. Sans parler du vandalisme...

Les quinze délégués régionaux, les quatre-vingt-quatre délégués départementaux et les milliers de collaborateurs bénévoles du C.N.S.G.R. ne sont pas seuls à se battre. L'Etat, les collectivités locales et les organismes publics (O.N.F., parcs nationaux ou régionaux), consacrent 20 millions de francs au développement des sentiers balisés. Par exemple, le ministère de l'agriculture subventionne la moitié des dépenses d'équipement. L'Etat finance le tiers de la construction des gîtes d'étape.

Mille gîtes

A partir des tendances constatées au cours des vingt-cinq dernières années, le C.N.S.G.R. évalue à deux millions le nombre des vacanciers qui mettront sac au dos. Comment préparer leur venue ?

Au préalable, il conviendrait d'étaler dans le temps leur arrivée sur les sentiers afin d'éviter l'engorgement des refuges et des gîtes. Vaste problème... Il faudra aussi multiplier les nouveaux parcours équipés (+ 10 000 kilomètres et, à terme, + 30 000 kilomètres). Développer leurs qualités (G.R. du littoral français ou de la Méditerranée) et préserver les 800 000 kilomètres potentiels.

Un millier de gîtes d'étape sont à construire. Ils devraient faire appel aux technologies « douces » (énergie solaire, éolienne et traitement des déchets) afin de protéger l'environnement.

Les assises de Versailles ont été l'occasion pour les pouvoirs publics de reconnaître un effort qui dure depuis trente ans. Deux ministres, MM. Michel d'Ornano, ministre de la culture et de l'environnement, et Paul Dijoud, secrétaire d'Etat à la jeunesse et aux sports, sont venus apporter l'appui du gouvernement aux fervents de la marche.

M. Michel d'Ornano a annoncé, notamment, la mise en place d'une meilleure coordination interministérielle afin de faciliter le dialogue avec les associations de randonneurs. Il s'est déclaré prêt à apporter un concours financier à une dizaine de schémas départementaux de randonnées *« dans la mesure où ceux-ci incluraient, non seulement des itinéraires de G.R., mais aussi des circuits de promenade »*. Une première tranche de douze schémas départementaux pourrait recevoir une subvention à l'occasion d'un prochain FIANE (1). L'élaboration de mesures juridiques de protection du réseau des chemins ruraux lui a semblé *« délicate »*, car il convient, en la matière, de concilier l'exercice de l'activité agricole et le plaisir des vacanciers.

M. d'Ornano a promis aux congressistes que les pouvoirs publics soutiendraient leurs initiatives. *« Celles-ci trouvent leur place dans la politique d'accès aux loisirs qu'entend intensifier le gouvernement, notamment à partir des propositions du rapport élaboré à la demande du président de la République, sous l'autorité de M. Jacques Blanc »*, a-t-il conclu. La marche à pied commence à devenir plus qu'une mode : une nouvelle forme de tourisme et de loisirs.

(1) Fonds d'intervention pour l'aménagement de la nature et de l'environnement.

● *Fusion de deux grands tours-opérateurs allemands.* — Deux entreprises ouest-allemandes de tourisme, « Neckermann und Reise » (NUR) et « Gemeinwirtschaftliche Unternehmen fur Touristik » (GUT) vont fusionner pour fonder, à partir du 1er novembre, un nouveau groupe. Il ne manque plus que l'approbation formelle du conseil de surveillance de Neckermann pour que le projet soit réalisé. Cette opération sera faite par l'intermédiaire du groupe Karstadt-Neckermann qui prendra le contrôle de « GUT » pour un prix correspondant au capital de cette firme, soit environ 8 millions de deutschemarks.

Les quatre cent vingt salariés de « GUT » seront repris, en partie, dans le nouveau groupe, qui réalisera un chiffre d'affaires de 1 milliard de D.M., avec 1,9 million de voyages vendus par an. Le premier groupe ouest-allemand Touristik Union International (T.U.I.) réalise 1,6 milliard de D.M. et vend 1,9 million de voyages.

M. DAYAK, GUIDE

Un compagnon dans le désert

LORSQU'IL était encore un très petit garçon, sa famille (il serait plus juste de dire : sa tribu, les Iforas) ne voulait pas entendre parler de l'école des « roumis », une institution maléfique qui sépare les enfants de leurs parents, les emmène au loin, leur met dans la tête et le cœur des choses *mauvaises.* C'était dans les années 50. Mais vers 1958 la scolarisation devint obligatoire au Niger pour tous les Nigériens, Touaregs ou non. Et le jeune Mano Dayak, qui venait d'avoir huit ans, prit, bon gré, mal gré, le chemin de l'école. Pour enseigner à des petits nomades ce qu'ils doivent savoir, l'école, en ce temps-là, est nomade elle aussi : une tente de plus, posée sur le désert à côté des autres tentes brunes...

Cinq ans de classe primaire, une classe qui suit la pluie comme les Touaregs la suivent, *toujours, en quête d'un peu* d'herbe tendre pour les bêtes, d'un peu de grain pour la famille. En 1963 l'école mobile disparaît. Mano Dayak s'en va à Azel, où il passera son certificat, puis au collège d'Agadès, où il restera trois années ; à Niamey enfin, où il achève sa seconde. C'est là qu'un inspecteur lui conseille de poursuivre ses études, d'aller même jusqu'en Europe pour en apprendre plus.

Auparavant, il lui faut s'acquitter de ses obligations militaires. Service, service... Deux ans, plus un galon de sergent sur *la manche. Mais cette vie-là n'est* pas faite pour lui. Et les conseils de « monsieur l'inspecteur » ont mûri. Mano multiplie les contacts, au hasard des permissions, avec des Français, des Américains en mission pacifique au Niger. Ces derniers lui mettront en tête que les Etats-Unis c'est encore ce qu'on fait de mieux en matière d'études, serait-on touareg. Son paquetage rendu au fourrier, son billet de sortie signé par le colonel, Mano, ses quelques maigres économies en poche, gagne Bruxelles — par la piste et les routes — et achète un billet d'avion pour New-York. Après, ce sera l'université d'Indianapolis : *« Etudes générales, beaucoup d'anglais, plus encore d'expérience... »*

Revenu en France Mano Dayak s'inscrit à un cours d'ethnologie de l'Ecole des hautes études. Il prépare une maîtrise dont on devine sans mal le sujet : les Touaregs et les Berbères, sur le point d'être achevée. De cette thèse, un réalisateur américain tirera l'an prochain (assisté d'un conseiller qui sera précisément l'auteur) un long métrage documentaire.

L'épopée des Garamantes

Revenu au pays des siens, Mano, puisque *« ici, au Niger l'ethnologie n'intéresse pas — pas encore — les instances officielles... »*, Mano pouvait-il mieux faire que devenir guide-accompagnateur ? Le meilleur moyen de faire partager à des touristes curieux, dévoreurs de livres et *poseurs de questions, sa passion pour son peuple, son désert,* la tradition de ces hommes éternellement voilés, pasteurs, guerriers et chameliers dont la fierté n'a d'égale que la noblesse... Depuis 1974, il accueille et pilote au Sahara les clients de l'agence que la Fédération mondiale des villes jumelées a fait connaître sous le nom de F.M.V.J.-Voyages (1).

Ce qui devait — qui sait ? — arriver est arrivé. Une jeune Parisienne venue découvrir les secrets de l'Aïr et du Ténéré du haut d'un dromadaire est devenue madame Dayak. Et accompagnatrice auxiliaire : son *mari est dans la Land-Rover de* tête, et elle ferme la marche de la petite caravane. Au bivouac, le soir, sous les étoiles du Sahara, qui sont sûrement les plus belles du monde, Mano raconte l'épopée de ceux que les Anciens avaient baptisé les « Garamantes » du nom de Garama, leur capitale d'alors ; leur long combat désespéré contre les cavaliers de l'Islam, puis beaucoup plus récemment, leur farouche résistance au colonisateur du Maghreb. Et dit de ces poèmes dont il prépare une anthologie en français.

Un compagnon comme en aimeraient rencontrer tous les voyageurs du désert...

J.-M. DURAND-SOUFFLAND.

(1) F.M.V.J.-Voyages. 54, rue *des Ecoles, 75005 Paris ;* tél. : 329-21-17. (Catalogue sur demande.)

Tauromachie

Histoires d'un rite

COMBATTRE les taureaux, à pied ou à cheval, avec ou sans épée, pour les esquiver ou les tuer, par jeu ou par esprit de lucre, pour le public ou pour soi, c'est une affaire de Méridionaux d'entre Rhône et Garonne, d'entre Cévennes et Pyrénées — et bien sûr au-delà... Parce que ces peuples pacifiques ont le goût du risque et de la prouesse mousquetaire, parce qu'en Camargue tout le monde est plus ou moins le cousin d'un taureau, parce que les vicissitudes de l'histoire ont légué à ces régions quelques-unes des plus belles arènes du monde et parce qu'il fut dit souvent, en trois ou quatre siècles, qu'*« il n'y a plus de Pyrénées »*, nous voilà, nous, Gascons, Provençaux, Languedociens, affligés d'une passion qui indigne à bon droit les cœurs sensibles, les esprits pondérés, les âmes pures — et aussi des millions de chasseurs, de pêcheurs, de tueurs de biches, de mangeurs d'agneaux, de gardiens de prison et de dames vêtues de peaux de bébés phoques. Bon. La loi de 1951, *reconnaissant le combat de taureaux* comme une tradition méridionale, s'est inclinée devant le vice, puisqu'il est coutumier, comme l'usage du tabac, la consommation de l'alcool et la lecture des romans policiers.

Quelques dates : en 1648, à Aire-sur-l'Adour, un taureau combattu sur la grand-place entre dans l'église pendant la messe et fait fuir les fidèles, initiative qui provoquera l'interdiction de toute activité tauromachique dans le Sud-Ouest pendant un siècle; 1701 : course « à l'espagnole » organisée pour *le passage* à Bayonne du duc d'Anjou, en route pour Madrid, où il deviendra Philippe V; 1853 : à l'occasion du mariage de Napoléon III et d'Eugénie de Montijo, des corridas se déroulent à Bayonne et y deviendront rapidement coutumières. 1889 : rue Pergolèse, à Paris, sont inaugurées des arènes géantes où se dérouleront, pen*dant quatre ans, des courses* « dans le style espagnol », mais sans mise à mort, avec les plus fameux toreros de l'époque; 1959 : la loi Grammont, interdisant les sévices infligés aux animaux « domestiques », est pratiquement abrogée dans les régions à « tradition taurine ».

C'est cette histoire d'un rite à la fois enraciné dans le sol occitan, et *codifié en pays étranger,* cette convergence entre un folklore et un spectacle importé que raconte avec une verve attendrie Auguste Lafront (1) qui, sous ce nom, et le pseudonyme de Paco Tolosa, a écrit depuis bientôt quarante ans quelques-uns des livres les plus savants et des articles les plus pertinents que l'on ait publiés en France pour transformer les voyeurs en *aficionados.* Du refoulement vers l'Espagne de maestros fameux comme Mazzantini et Guerrita à la fin du siècle dernier, à la poussée de fièvre *tauromachique en Provence et en* Gascogne dans les années 60, Lafront relève tout, rapporte incidents et triomphes avec une dévotieuse minutie. C'est drôle, vivant, merveilleusement précis.

Nul mieux que l'auteur de l'*Encyclopédie de la Corrida* ne pouvait marquer ce qui fait la spécificité de l' « aficion française » plus réduite bien sûr que l'espagnole, souvent plus fanatique, on dirait plus dogmatique, plus livresque, parfois plus in*transigeante en matière de* « caste » taurine — divisée en clans, en chapelles, et qui aura fait la gloire de toreros peut-être moins prisés dans leur pays natal, un Reverte, un Barrera, un Ostos...

Au moment où apparaît une école de jeunes toreros français qui, autour ou à la suite de Nimeño II, prétendent à accéder au premier rang — un phénomène que Lafront semble tenir pour secondaire, — au moment où la tauromachie de haut niveau n'est plus seulement *en* France, mais *de* France, l'histoire d'Auguste Lafront apporte la plus judicieuse réponse à ces dames qui, au lendemain de la feria de Nîmes ou de celle de Mont-de-Marsan, vous demandent : *« Des corridas en France ? Des vraies ? Et avec mise à mort ? »*

C'est d'un autre œil, sur un autre ton, que Pierre Bourgeade et Christian Louis montrent la corrida. Comment dit-on *haï-kaï* en espagnol ? C'est à coup de brèves sentences que Bourgeade larde la corrida de regards, de mots aigus comme des banderilles. C'est dans une sorte de clair-obscur cruel que le photographe Christian Louis situe l'univers tauromachique, minable et déchirant, cru et criard, hanté de besogneux, lourd de misères orgueilleuses, *d'oripeaux et d'oriflammes,* de peurs...

Qui veut connaître l'envers de cette fête des fous, de ce carnaval de frénésies, de griseries, de friperies, doit lire ce livre (2) de rôdeurs-poètes qui ne s'en laissent pas conter par les faiseurs de légende, mais savent en créer une autre.

JEAN LACOUTURE.

(1) *Histoire de la corrida en France*, Julliard, 225 p.
(2) *Metar, Metadores, Matados*, albums « Mise au point », 3, rue des Pins, Fontainebleau.

FERIA A NIMES

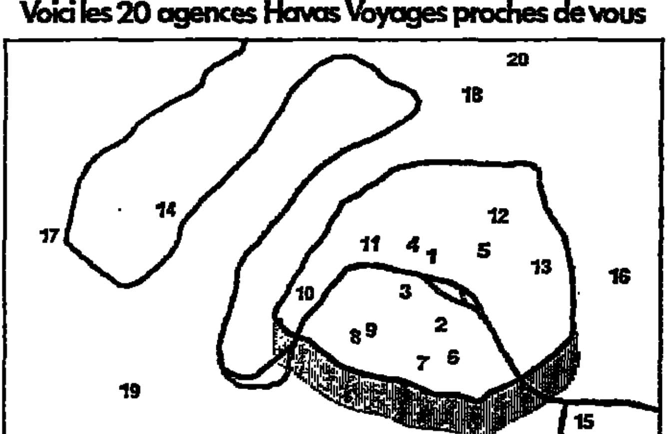
CHAQUE année, à la Pentecôte, des milliers *d'aficionados, venus des quatre coins* de l'Hexagone, et d'au-delà des frontières, envahissent les arènes de Nîmes. C'est la traditionnelle *feria* où pendant trois jours, *matadors*, et *toros* s'affrontent. Ouverture de la *temporada*, qui verra se succéder jusqu'à la fin du mois de septembre corridas et novilladas dans l'amphithéâtre romain.

La cité des Antonins a toujours eu le culte du taureau. C'est la vie de ce culte que M. Pierre Dupuy, chroniqueur de la revue *Toros*, raconte dans son *Histoire taurine de la ville de Nîmes (1).* Longue histoire que celle de ces arènes qui furent habitées par près de deux mille personnes jusqu'en 1811. La première corrida fut organisée en 1813. A partir de là, les plus grands matadors seront présents au *paseo* pour s'opposer aux élevages *tras los montes* (d'au-delà des montagnes) souvent les plus renommés, parfois les plus durs ; seuls manquent à l'appel Manolete, Granero et Joselito.

Ce livre raconte aussi le long combat que menèrent les *aficionados* pour obtenir le droit d'assister à des courses de taureaux. Un des points d'orgue de ce combat fut la journée du 14 octobre 1894, où la foule qui avait envahi les arènes fit un triomphe à Frédéric Mistral présent à la corrida de protestation contre la décision de « ces messieurs de Paris » d'interdire un tel spectacle.

JEAN PERRIN.

(1) Imprimerie Barnier, 4, rue des Lombards, 30000 Nîmes. Prix : 40 F.





DANS L'ATTENTE DES FLOCONS

Bientôt la neige... Comme chaque année à pareille époque, le Comité français des stations de sports d'hiver (1) a recensé les nouveautés que les skieurs du millésime 1977-1978 trouveront sur les pistes et sur les pentes.

Haute-Savoie et Savoie

A *Notre-Dame-de-Bellecombe*, mise en service du téléski de la Combe-des-Grueux ; dénivellation 200 mètres, longueur 650 mètres, débit 600 personnes/heure. A *Bonneval-sur-Arc*, le téléski de la Pierre-Fendue sera réservé aux débutants. *Bourg-Saint-Maurice - les Arcs* comptera quelque cinq cents lits supplémentaires à Arc-Chantel (1 800 mètres), grâce à la construction de la première tranche de la résidence de la Pierra-Menta. 30 kilomètres de pistes réservées aux skieurs de fond, ont été tracées à *La Chapelle-d'Abondance*. La Maison du club des sports de *La Clusaz* dispose maintenant d'un club-house. Deux nouveaux télésièges (ouverture prévue pour Noël), la Cote 2000, situé sur le massif de l'Aiguille, permettra l'accès de la Combe de Borderan ; l'Etale, sur le massif du même nom, montera les skieurs à 1 999 mètres.

Combloux annonce un téléski et deux pistes de fond de 2 et 4 kilomètres. Aux *Contamines-Montjoie*, le téléski de Montjoie et son télésiège de jonction accepteront jusqu'à neuf cents personnes/heure chacun, leur permettant de rejoindre les remontées du versant opposé. Au *Corvier*, une rôtissoire et une pizzeria. A *Crest-Voland*, un télésiège sera inauguré. *Megève* mettra en route, pour les débutants, le remonte-pentes de la Plaine-Joux. *Les Ménuires* ont entrepris la réalisation de la deuxième tranche du quartier de Reberty, qui se soldera par six cents lits nouveaux en quatre immeubles. Un nouveau téléski, les Plans, et la création d'une piste d'initiation, dans le nouveau jardin d'enfants. *Méribel* ouvre quatre nouvelles remontées et deux hôtels, l'Altiport-Hôtel et la Tarentaise. Trois téléskis à *La Plagne* (les Coches, Pierres-Blanches-II et Borselier-II) ; côté hébergement, trois cent cinquante lits de plus à la Plagne-Bellecôte et deux cents à Plagne-Villages.

A Pralognan-la Vanoise, le télésiège du Mont-Bochor mènera à 2 150 mètres neuf cents personnes/heure. Un téléski à *Saint-Gervais* ; un hôtel quatre étoiles (le Ski d'or) à *Tignes* ; un nouveau pan de neige vierge ouvert aux skieurs à *Val-Cenis* ; un hôtel (la Marmotte) à *Val-Thorens* complètent la revue des deux départements.

Isère

Une nouvelle maison d'enfants ouvrira en décembre à *l'Alpe d'Huez*. La deuxième tranche de l'ensemble résidentiel Le Grand-Champ, à *Autrans*, sera livrée courant décembre. *Chamrousse* éclairera dès la nuit tombée sa piste de slalom et son tremplin de saut, tandis qu'aux *Deux-Alpes* un télésiège prolongera le télécabine du Diable, donnant accès à une piste de 1 165 mètres de dénivelé. A *Villars-de-Lans*, ouverture du Centre de fond, dans un bâtiment tout neuf, à Bois-Barbu.

Alpes du Sud

A *Auron*, 35 kilomètres de pistes supplémentaires et mise en service de deux télésièges. Pour les fondeurs, ouverture de la Boucle de la Colette (3 km) et du Puy d'Auron (7 km). *Isola 2000* ouvrira trois nouvelles pistes (deux rouges et une bleue) et deux télésièges. A *Montgenèvre*, le téléski de la Durance et le télécabine des Chalmettes faciliteront les choses aux amateurs d'altitude. *Pra-Loup* annonce trois résidences immobilières (La Rochaille, La Bérangère, Le Signal). Quatre téléskis à *Serre-Chevalier*. Enfin, un foyer de ski de fond à *Valberg*.

Les Orres ouvrent un nouveau domaine skiable de plus de 500 hectares avec la mise en route de deux remontées, les télésièges de La Poisterie, et le téléski des Marmottes. *Superdévoluy* comptera dès Noël mille lits tout neufs, et un nouveau téléski, le Vallon de la Fille.

Pyrénées

Le nouveau débit du télécabine de Bonascre, à *Ax-les-Thermes*, sera de sept cent cinquante skieurs/heure. *Barèges* ouvre le téléski des Granges, tandis que *Cauterets-Lys* double le téléphérique du Lys par le télécabine du Courbet. Un hôtel tout neuf à *Gourette-les-Eaux-Bonnes* (le Penc Blanque), deux téléskis et un télébenne à *La Mongie*.

Vosges

La Bresse ouvre les portes de deux centres-écoles de ski de fond Lischfac et Chitelet, et fait tourner le télésiège de Vologne.

(1) Comité français des stations de sports d'hiver : 49, rue Pigalle, 75009 Paris. Tél. : 285-89-98.

CARNET DE VOYAGES

● **Havas à l'heure du naturisme.** — Deux villages réservés aux naturistes, l'un aux Maldives, dans l'océan Indien, l'autre en Yougoslavie, à Sveti-Marko, et deux centres pratiquant la location en meublé sur le littoral Languedoc-Roussillon font leur entrée au catalogue d'Havas Voyages, sous la bannière de « Club Nature », qui en assurera l'exploitation.

★ Havas Voyages : 26, avenue de l'Opéra, 75001 Paris. Tél. : 073-56-41.

● **Océan Indien, corail et solitude.** — Les Amirantes, c'est le nom d'un chapelet d'atolls coralliens, quelque part dans l'océan Indien. Où abordent les bateaux qu'une agence fait naviguer du côté des Seychelles. A son catalogue figurent également l'île Maurice, la Réunion, Madagascar, avec un grand nombre de formules permettant de conjuguer sur tous les modes ces îles au soleil.

★ M.V.M. (Maine-Montparnasse Voyages) : 72, boulevard Edgar-Quinet, 75014 Paris. Tél. : 322-14-73.

● **Une chambre contre un bon.** — Jumbo avait inventé le « jumbochèque », un bon acheté avant le départ et que son titulaire pouvait échanger contre une excursion, un repas, un service. Aujourd'hui, voilà le « jumbôtel », bâti sur le même modèle : un carnet de sept tickets correspondant chacun à une nuit et à un petit déjeuner, plus une location de voiture. Maroc, Algérie, Tunisie, Grèce et Martinique honorent d'ores et déjà ces chèques pas comme les autres. Uniquement, bien sûr, dans ceux de leurs établissements ayant passé des accords avec la maison.

★ Jumbo : 72, rue Gay-Lussac, 75005 Paris. Tél. : 033-74-35. (Et dans les agences Air France et agences agréées Jumbo.)

● **L'Auvergne à la carte.** — Circuits pédestres, randonnées à bicyclette, ski de fond, séjours, stages de poterie, de dentelle, de tissage, week-ends flâneurs : l'Auvergne regorge de beautés, de *silence et de possibilités*, à longueur d'année. Une brochure bien faite et belle à regarder recense toutes ces tentantes propositions pour l'hiver et le prochain printemps.

★ Découverte du Massif Central : 31, rue Eugène-Gilbert, 63000 Clermont-Ferrand. Tél. : (73) 35-22-82.

● **Noël à Pékin.** — Pékin, Changhaï, Canton, retour par Hongkong... Un voyage pour les fêtes de fin d'année : on part de Paris le 24 décembre.

★ Jet Tours (toutes agences de voyages).

● **Les côtes du Rhône dans les wagons de grand-papa.** — Pour le week-end du 11 novembre, l'Association pour le tourisme ferroviaire (A.T.F.) organise un voyage de trois jours à travers les côtes du Rhône. On quittera Paris le jeudi 10 en fin de soirée pour gagner Saint-Etienne — à bord d'un train « normal ». Après, vive les voies métriques, les autorails de jadis, et... les autocars qui feront la jonction entre les différentes étapes d'une randonnée passant notamment par Saint-Agrève, Tain-l'Hermitage, Valence, Avignon, Gigondas, Orange, etc.

★ A.T.F. : B.P. 334, 75828 Paris Cedex 17. Tél. : 577-27-66 (demander M. Jean-Paul Amic) ; 283-75-09 (M. Claude Grandjean) ; 055-18-01 (M. Jean-Jacques Besuventre).

● **L'hiver et Saint-Malo.** — D'octobre à avril, les côtes se languissent, en mal de visiteurs. Saint-Malo s'en est inquiétée et propose désormais des week-ends « au *grand air* ». *Un exemple* : *la formule* « Mer et détente », comprenant sur la base de deux nuits, petits déjeuners et dîner du samedi soir, au prix de 170 F, un choix d'excursions complémentaires (une journée de pêche en mer : 110 F) ou une randonnée terrestre, etc.

★ Chambre de commerce et d'industrie : hôtel consulaire, 13, rue de Toulouse, B.P. 185, 35401 Saint-Malo Cedex. Tél. : (99) 40-84-09.

● **Un voilier aux Galapagos,** une Land-Rover dans l'Aïr, un Zodiac aux îles Vierges, une goélette dans l'archipel Bajuni, l'île de Lamu (au large du Kenya), le pays Dogon, un safari-papillons en Centrafrique, un autre en Amazonie ? Le dernier catalogue d'ITHAF mettra l'eau à la bouche des « vrais » voyageurs, ceux qui savent se passer d'une salle de bains et de la climatisation...

★ ITHAF : 4, rue Balzac, 75008 Paris. Tél. : 359-19-51 et 53 (catalogue sur demande).

« TRAINS DE LUXE »

« *LORSQUE ce livre paraîtra, la dernière voiture régulière de la Compagnie des wagons-lits aura fini de circuler entre Paris et Istanbul* », constate avec amertume M. Georges Behrend, auteur d'« *Une histoire des trains de luxe, de l'Orient-Express au T.E.E.* ».

Depuis le 22 mai dernier, c'en est fini du célèbre Orient-Express.

M. Behrend conte, par le menu, l'histoire de ces « palaces du rail » qu'un entrepreneur de tarvaux américain, George Mortimer Pullman, entreprit de bâtir au milieu du siècle dernier. Eclairé à la bougie, le premier train de luxe circula, le 1er septembre 1859, entre Bloomington et Chicago, dans l'Illinois. L'idée eut tôt fait de traverser l'Atlantique, l'Europe s'y rangea.

Pour ces longs-courriers du rail, l'ennemi fut l'avion. Mais — un peu naïvement — l'auteur fait mine de se consoler : « *Les compagnies ont encore perdu avec les pirates de l'air. Le manque de régularité du transport aérien par suite des conditions atmosphériques et du risque qui en découle d'être détourné et débarqué ailleurs que là où l'on désire aller, a toujours été un handicap...* » N'exagérons rien. Souvent, la passion aveugle.

J.-J. B.

★ *Les trains de luxe, de l'Orient-Express au T.E.E.*, par Georges Behrend, 216 p., 225 F. Office du livre, case postale 1061, 1701 Fribourg (Suisse).

LOCATIONS ET RÉSERVATIONS

Un certain nombre de stations ont pignon sur rue dans la capitale. Leur « ambassade » parisienne renseigne, documente. Et la plupart d'entre elles se chargent des locations d'appartements, voire des réservations hôtelières.

Dans cette liste, non exhaustive, qui est la dernière en date qu'ait fait paraître le Comité français des stations de sports d'hiver, le numéro suivant le nom de chaque station correspond à une ou plusieurs adresses figurant à la fin du répertoire.

Alpe-d'Huez (1) ; les Deux-Alpes (2) ; les Arcs (5), (13) ; Arêches-Beaufort (4) ; Avoriaz (4) ; Bonneval-sur-Arc (4) ; Bourg-Saint-Maurice (4) ; la Bresse (3) ; les Carroz-d'Arraches (4) ; Chamonix (4) ; Chatel (4) ; Chamrousse (2) ; la Chapelle-d'Abondance (et Abondance) (4) ; la Clusaz (4) ; les Contamines-Montjoie (4) ; le Corbier (4), (11) ; Cordon (4) ; Courchevel (4), (10) ; Flaine (4), (5) ; Flumet (4) ; la Foux-d'Allos (5) ; Gerardmer (3) ; les Gets (4) ; le Grand-Bornand (4) ; les Houches (4) ; Isola 2000 (6) ; les Menuires (4), (10) ; Megeve (4) ; Méribel-les-Allues (4), (10) ; le Mont-Dore (7) ; Montgenèvre (8) ; Morzine (4) ; Notre-Dame-de-Bellecombe (4) ; les Orres (8) ; Orcières-Merlette (8) ; la Plagne (9) ; Pralognan-la-Vanoise (4) ; Pra-Loup (8) ; Praz-sur-Arly (4) ; Saint-Pierre-de-Chartreuse (2) ; Saint-François-Longchamp (4) ; Saint-Gervais (4) ; Samoens (4) ; Sauze et la Sauze-Super (8) ; Serre-Chevalier (8) ; Superbesse (7) ; Superdevoluy (13) ; Superlioran (7) ; Thollon (4) ; Tignes (4), (14) ; Val-Cenis (4) ; Valloire (4) ; Val-Thorens (10) ; Vars (8) ; Villard-de-Lans (2).

(1) Maison de l'Alpe-d'Huez : 6, rue Marbeuf (8e) : tél. 723-49-66. Du lundi au vendredi, de 9 h. à 18 h.

(2) Maison Alpes-Dauphiné : 2, place du Théâtre-Français (1er) ; tél. 296-08-43. Du lundi au vendredi, de 9 h. 30 à 19 h. ; samedi, de 9 h. 30 à 12 h. 30.

(3) Maison de l'Alsace : 39, av. des Champs-Elysées (8e) ; tél. 256-15-94. Du lundi au vendredi, de 9 h. à 19 h.

(4) Maison de Savoie : 16, boulevard Haussmann (9e) ; tél. 770-76-84 et 246-59-28. Du lundi au samedi, de 9 h. à 19 h.

(5) Flaine-Information : 23, rue Cambon (1er) ; tél. 261-55-17. Du lundi au vendredi, de 9 h. à 18 h. ; de novembre à mars inclus, le samedi matin, de 9 h. à 12 h.

(6) Isola 2000 : Monceau Commercial Building, 38, rue de Lisbonne (8e) ; tél. 387-55-09. Du lundi au samedi inclus, de 9 h. à 18 h.

(7) Maison d'Auvergne : 53, av. Franklin-Roosevelt (8e) ; tél. 225-37-99. Du lundi au vendredi, de 9 h. 30 à 13 h. et de 13 h. 30 à 18 h. 30 ; le samedi, de 10 h. à 13 h. et de 14 h. à 17 h.

(8) Maison des Hautes-Alpes - Vallée de l'Ubaye : 4, av. de l'Opéra (1er) ; tél. 296-05-08. Du mardi au vendredi, de 9 h. à 13 h. et de 14 h. à 19 h.

(9) Maison de La Plagne : Point Show Voyages, 66, Champs-Elysées (8e) : tél. 256-30-50. Du lundi au vendredi, de 10 h. à 18 h. 30 ; le samedi, de 10 h. à 12 h. 30 et de 14 h. à 18 h.

(10) Maison des Trois-Vallées : Svan-Printemps, 64, bd Haussmann (9e) ; tél. 285-22-22, poste 3310. Jusqu'au 15 juin, du lundi au vendredi, de 9 h. 30 à 13 h. et de 14 h. à 18 h. 30.

(11) Maison du Corbier : 30, av. de Friedland (8e) ; tél. 227-44-78. Du lundi au samedi, de 10 h. à 19 h.

(12) Maison des Arcs : 93, bd du Montparnasse (14e) ; tél. 325-24-53. Du lundi au samedi, de 9 h. à 19 h. (18 h. le samedi).

(13) Superdévoluy : B.P. 311-08, 75365 Paris Cedex 08 ; tél. 859-64-12. Du lundi au vendredi, de 8 h. à 18 h.

(14) Agence 365 : 65, avenue Paul-Doumer (16e) : tél. 870-45-87. Du lundi au vendredi, de 8 h. à 19 h.







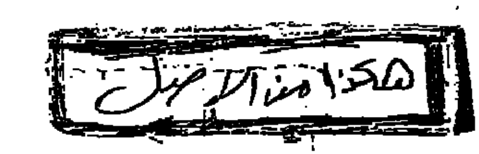


Photo-cinéma

La grande colère des hommes de papier

CES derniers mois, les producteurs de surface sensibles ont manifesté leur intention de cesser toute fabrication de papiers photographiques au profit exclusif des productions de supports plastifiés en polyéthylène appelés RC *(Resin Coated)*. Il n'en a pas fallu plus pour déclencher de violentes réactions des photographes. Dès juillet, face aux représentants des grandes firmes Agfa et Kodak notamment, réunis aux Rencontres internationales d'Arles, ils ont demandé le maintien d'une fabrication de papiers traditionnels.

Le dossier sera à nouveau examiné lors d'une réunion avec les industriels qui se tiendra au trente-deuxième Salon de la photo et du cinéma à Paris, qui ouvrira ses portes le 5 novembre prochain. C'est que, pour les intéressés — *et pour l'auteur de cet article* — les défauts des supports plastiques sont considérables : ils sont médiocres, et leur conservation semble des plus mauvaises : des expériences de vieillissement accéléré leur donnent une vie de quinze ans au plus !

Dans un manifeste publié par Jean Dieuzaide (Yan) après les rencontres d'Arles (1), la gravité de cette question se trouve posée : *« Nous avons dans nos vieux albums de famille des photographies faites depuis plus de cent ans, mais nous n'aurons plus dans quinze ans celles faites aujourd'hui. Le problème donc, concerne tous les utilisateurs de l'image photographique, c'est-à-dire le monde des sciences, de l'industrie et des arts y compris les amateurs... »*

Que reproche-t-on à ce produit antiphotographique dont la fabrication est guidée seulement par des considérations matérielles de rentabilité au profit des grands laboratoires (gain de temps appréciable au traitement par un lavage, un séchage et une manutention considérablement écourtés) ? Il est désagréable au toucher ; il se froisse irrémédiablement dès qu'il porte à faux ; il interdit les pratiques de métier (mordançage ou transfert d'émulsion, grattage et retouches) ; il interdit une bonne reproduction en imprimerie en raison de son manque de richesse dans les noirs et de l'albédo du support responsable de cet aspect fluorescent des images ; lavé trop rapidement par nécessité afin d'éviter la défoliation gélatine-support, une partie des sels de traitement restent en suspension dans les couches sensibles et accélèrent la destruction de l'image, en particulier dans les procédés couleur (garantis seulement dix ans au cours du débat) ; *on ne peut y écrire de légende* au dos, et le coller sur un support est très difficile ; enfin, il coûte 30 % plus cher que le papier traditionnel à qui on ne peut reprocher aucun de ces inconvénients...

Le papier RC risque donc dans un avenir très proche de remettre en question non seulement le métier de photographe, mais, surtout le principe même de la photographie !

300 millions d'épreuves l'an dernier

En fait, l'émotion soulevée par la *menace de disparition des papiers* traditionnels pose le problème plus général des tirages de photographies qui, en une dizaine d'années, sont passés du stade artisanal au stade industriel. Autrefois, les amateurs confiaient leurs travaux d'agrandissement au photographe « du coin ». Lorsque celui-ci était un homme de goût et consciencieux, il leur fournissait de très belles épreuves sur papier. Depuis la dernière guerre, la photographie *est devenue un produit de large* consommation : cinquante millions de pellicules vendues en *France en 1976, dont 95 % en* couleurs, plus de trois cent millions d'épreuves sur papier dont 86 % en couleurs. Durant les six années qui viennent de s'écouler, le nombre des films développés par les laboratoires a triplé. Les structures artisanales d'autrefois *n'ont pu résister à cette* progression, et la demande est désormais satisfaite par quelque cent cinquante *laboratoires industriels* ou semi-industriels. Mais les amateurs y ont-ils gagné ?

La réponse n'est pas simple. Dans une certaine mesure, la production *mécanisée* des grands laboratoires permet d'obtenir des épreuves en couleurs ou en noir et blanc assez satisfaisantes, à un prix abordable (encore que ces prix, pour une même image, varient du simple au double selon les points de vente). La proportion des épreuves *vraiment mauvaises* est réduite et, si leurs films sont suffisamment bons, les clients peuvent demander que ces images soient refaites. Mais les photographes professionnels — ou amateurs — qui ont un tant soit peu le sens artistique savent que la *qualité moyenne* des travaux des laboratoires industriels n'est en fait qu'une qualité médiocre.

Les techniques industrielles privent en outre les amateurs des *moyens* d'exiger des tirages de meilleure qualité. Les revendeurs auxquels ils confient leurs travaux ne sont que des intermédiaires, et l'amateur ne sait plus qui traite ses photos. Le négociant ne peut pas transmettre au laboratoire les souhaits de son *client, une chaîne* de tirage *ne* pouvant pas prendre en considération des demandes de cadrage particulier ou de modification des valeurs ou des couleurs. Ce n'est que pour de grandes épreuves (plus de 18 × 24 cm), tirées à la main par des opérateurs *qualifiés*, que de telles demandes restent possibles. Mais les prix deviennent alors beaucoup plus élevés.

Dans un tel contexte, de plus en plus d'amateurs souhaitent un retour à une production artisanale, en marge de la production industrielle. Actuellement, cette production artisanale reste faible, les spécialistes effectuant de tels travaux étant peu nombreux. On peut, hélas, se demander si son avenir n'est pas déjà compromis, *en raison justement de la menace* de disparition des papiers photographiques traditionnels.

ROGER BELLONE.

(1) Dans ce manifeste, Jean Dieuzaide, chargé du dossier du Salon de Paris, invite toute personne que la disparition éventuelle du papier photographique traditionnel toucherait dans son métier, son administration, son usine, ses recherches, à lui écrire le plus rapidement possible : 7, rue Erasme, 31400 Toulouse.

Plaisirs de la table

OUBLIS...

LES *Français*, les Parisiens surtout, sont gens d'habitude. Ils ont leur petite liste de restaurants favoris et y reviennent toujours. Même satisfaits ailleurs, même heureux de quelques découvertes, ils ont du mal à élargir leur horizon gourmand. Ils *entrent dans leur « cantine »* familière comme dans leurs pantoufles.

Je plaide coupable : je n'échappe point à la règle ! Et jetant un regard sur mes chroniques d'une année, je m'aperçois que je délaisse d'excellentes maisons *qui, comme les peuples heureux* n'ayant pas d'histoire, ne réveillent point ma plume.

Certains confrères remédieraient à la chose en compulsant leurs fiches. Je n'ai point de fiches. Badaud de Paris, je marche longuement, dans les rues. J'entre et serre la main de patrons, de cuisiniers :

« Quand viendrez-vous déjeuner ? Dîner ?

— Bientôt... »

Et le temps passe et j'oublie le plaisir des *tripes (incontestablement* les meilleures de Paris) de *Pharamond* (24, rue de la Grande-Truanderie, tél. 233-06-72), un des rares ancien des vieilles Halles à avoir résisté à la grande truanderie des nouvelles mangeoires à la mode. Je n'en citerais point. Elles sont trop !

Alors, aujourd'hui, rapidement, je voudrais vous faire souvenir...

De la cuisine légère, souvent inspirée, très *nuancée et simple* à la fois de *Jacques Cagna*, qui s'est allé cacher au 14 de la rue *des Grands-Augustins, tél.* 326-49-39.

De celle, plus rustique, de l'Auberge des deux signes (46, rue Galande, tél. 325-46-56). Dans les *celliers admirables de l'ancien* prieuré de Saint-Julien-le-Pauvre, une carte des musiques d'ambiance à choisir mais aussi une carte où les grillades aux sarments de vigne voisinent des plats « gothiques », tel le lait lardé du « Vlandier » ou les talmouses.

De la Petite Cour (7, rue Mabillon, tél. 326-52-26), qu'anime Nicole Robert. Dans ce sous-sol *de Paris*, rendez-vous de l'édition à midi et des gens du spectacle le soir, vous ne vous sentirez pas dépaysés mais « heureusement ailleurs ». Et le steak de brochet au coulis d'écrevisses, le bar à la vapeur au coulis de crevettes, la dorade royale sauce pistou, la terrine de foie de Saint-Pierre ne sont pas négligeables.

Du *Mont-Blanc* (2, rue Casimir-Périer, tél. 551-58-40), dont la quiète terrasse sur la place Sainte-Clotilde *n'a pas fait son* plein en cet été mouillé, mais dont la salle, le soir, est accueillante. *Proposant*, entre autres, la seule pochouse quotidienne de Paris. Cette bouillabaisse d'eau *douce*, native de Verdun, sur le Doubs, ne manque pas de charmes rustiques.

Et l'*Artois ?* Là, nous nous trouvons devant un « cas ». Midi et soir un écriteau, sur la porte, indique « complet ». Et jamais aucun chroniqueur ne cite cette étonnante maison où Isidore Rouzerol, venu de la rue Lepic, s'installa voici des lustres avant de céder la place à son fils. Le classiscisme de la carte (classis*cisme provincial* et fortement teinté de régionalisme) vous fera naviguer des tripoux d'Aurillac au confit, du coq au vin de Cahors à la quenelle « maison ». Notez donc l'adresse et surtout le téléphone, car il faut s'y prendre à l'avance (13, rue d'Artois, tél. 225-01-10).

On parle peu, également, de *Chez Michel* (10, rue de Belzunce, tél. *878-44-14*), dont le coq noir couronné au Kléber est juste récompense. Les remarquables moules farcies en cocotte, les ris et rognons de veau, une fricassée de grenouilles fraîches, où simplement les noisettes d'agneau à l'estragon sont, avant les fromages toujours bien choisis et le surprenant feuilleté du dessert, bien cuisinés par M. Tournissous. L'accueil de sa femme est charmant.

Enfin, pour en terminer aujourd'hui, le bistrot-type des Batignolles, *Chez Léon* (32, rue Legendre, tél. 227-06-82), où la qualité du matériau justifie les prix, du foie gras aux poissons beurre blanc, du cassoulet aux saint-jacques, pour en arriver aux œufs à la neige classiques.

Oui, de temps en temps, il faut songer à rompre avec l'habitude.

LA REYNIÈRE.

CORRESPONDANCE

Antiquaires au Village suisse

Après l'article paru le 8 octobre dernier « Quatre cents antiquaires cherchent un toit à Paris, M. Pierre Daveau, président de l'Association des antiquaires, brocanteurs et commerçants du Village suisse et président du Syndicat national du commerce de l'antiquité et de l'occasion, nous apporte les précisions suivantes :

1) Le Village suisse, groupement de cent quarante professionnels, est, et reste, le centre d'antiquités permanent le plus important de Paris intra-muros ;

2) En ajoutant le Marché aux puces de Saint-Ouen — fort de plus de mille cinq cents brocanteurs-antiquaires, source inépuisable de curiosités les plus diverses, où il faut être bien aveugle pour ne pas y trouver l'objet rare que parfois ne possèdent même pas les musées de France, — augmenté des groupements divers installés soit à Paris, soit dans la périphérie *immédiate, cela laisse loin* derrière les centres de Portobello ou Kensington à Londres vantés par Elvire Valois.

La partie du Village suisse reconstruite entre 1966 et 1971 abrite d'excellents professionnels de l'antiquité offrant à la clientèle une marchandise de qualité exceptionnelle. *Je proteste donc quant* à la qualification de « prétendus antiquaires » distribuée généreuse*ment par la signataire de l'article* du *Monde*.

La partie nouvelle, dont l'aménagement vient de se terminer, présente également des boutiques où seuls les meubles et objets anciens sont de mise.

Les commerçants présentant des copies neuves ou faites dans des vieux bois n'ont jamais eu la prétention de vendre de l'antiquité et, s'ils sont situés surtout en périphérie du Village suisse, ne doivent pas faire oublier que l'antiquaire y existe, et y existe bien.

Le Marché aux puces, si folklorique qu'il soit, est composé de « marchands sérieux » aimant leur métier. Le fait que la « totalité des *marchandises offertes ne soit pas* toujours de grande qualité » montre bien là une connaissance *superficielle du métier. Le passé* est aussi bien évoqué par le meuble prestigieux, issu des mains d'un maître ébéniste, que par l'humble objet amoureusement conçu par l'artisan (dont on voudrait bien égaler les dons de création). L'antiquité et la curiosité ne sont pas l'apanage du riche collectionneur dans un tel marché, et dans nombre de groupements spécialisés elles sont à la portée de tous.

Il faut également distinguer les forains des brocanteurs ambulants, ce sont deux professions qui n'ont guère de rapport.

Je relève, enfin, une anomalie criante dans le texte incriminé : comment pouvoir augurer d'un nouveau centre, susceptible de n'abriter que des antiquaires sélectionnés présentant une marchandise de classe, dans l'ex-magasin du Louvre, *alors que son existence n'est pas encore assurée*.

MIETTES

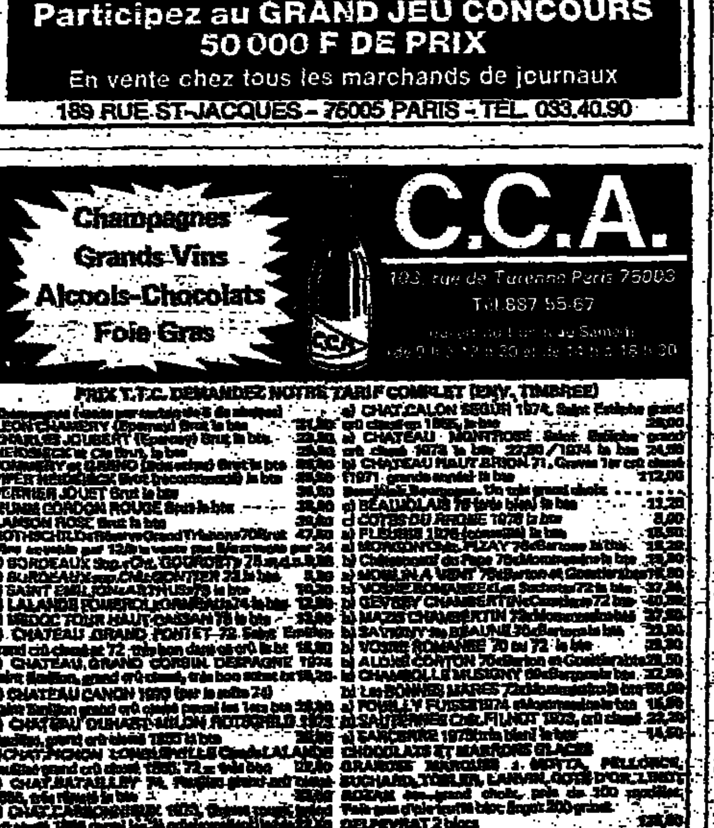
● *Le restaurant le plus cher de Paris ? Ce n'est en tout cas pas un* grand restaurant, mais un simple bistrot de cuisine surfaite, dont les plats du jour oscillent autour de 50 F. Mais le comble au *Petit Montmorency* (dans la rue du même nom) est un dessert, le « 22 carats », qui, sous prétexte que la mince part de gâteau *chocolaté est ornée de feuilles d'or*, est compté 30 F. 3 000 anciens francs un dessert, vous avez bien lu !

● *Du 2 au 22 novembre, le P.L.M. Saint-Jacques* sera à l'heure helvétique. René Goitraux *(Hôtel du lac*, à Coppet) y présentera une carte de plats suisses, du boutefas vaudois à la longeole genevoise, de la compote de raves au papet de poireaux, du *gâteau de Zoug aux fromages du* pays.

● *Cette quinzaine suisse* est la preuve que la cuisine suisse existe encore malgré ce qu'on peut en dire. *Une preuve supplémentaire* : le remarquable petit bouquin venant de paraître (chez Roth et Sauter à Lausanne), *la Cuisine au fil du Rhône*, de Jacques Montandon, vrai gastronome d'outre-Alpes, lui ! Du haut Valais à Genève en passant par le Lavaux, le Chablais, le pays de Vaud, *cette promenade gourmande est* d'un prodigieux intérêt.

● *Paul Lorée, sommelier de Lasserre* et qui fut, dès le début de la maison un des meilleurs collaborateurs de René Lasserre, *vient de disparaître* tragiquement. Un des rares sommeliers de métier, comme on n'en fait plus guère, nous quitte.

● *Une librairie spécialisée* où tout ce qui concerne la cuisine est en rayons et présenté par une patronne qui aime les ouvrages qu'elle vend : *la Librairie des gastronomes* (25, rue Dauphine, tél. 326-92-21).





ÉVOLUTION LENTE AU SALON DU PRÊT-A-PORTER

Toutes les variantes sans heurts...

LES collections de printemps du prêt-à-porter : nous assistons à une évolution lente de la mode plutôt qu'aux saccades des années 60. La super-carrure, jeune et sportive, est l'un des thèmes favoris de 1978, avec une taille marquée et une jupe travaillée, ou un pantalon à la « gugus » rétréci du bas. L'ourlet se promène... entre mi-cuisses et bas du mollet, mais toutes les variantes cohabitent sans heurts : « mille-feuilles » à superpositions, où la veste, le caraco et le cache-poussière remplacent le manteau. Le blouson est accommodé à toutes les sauces : étiré, élargie, avec ou sans bords-côtes et taillé dans toutes les matières, du tissu-éponge au crêpe de soie. Une mode prend, le plus souvent, cinq ans avant de s'imposer auprès du public.

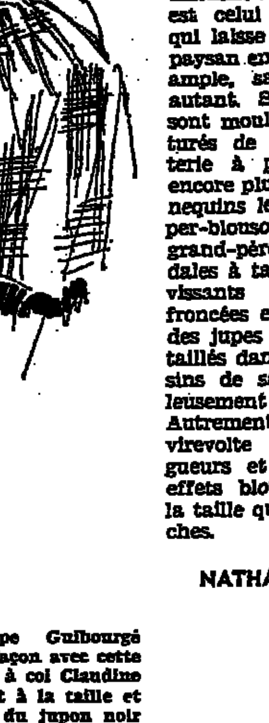
C'est le cas de la chemise de grand-père sans col, de la tunique et du sarrau, dont les coupes larges affinent le buste ; elles sont confortables à porter et demandent moins de retouches que des formes ajustées. Les grandes jupes paysannes à volants de l'hiver font place à des modèles plus élancés, groupant plis, fronces ou nervures de façon à aplatir les hanches. Donc, beaucoup moins de plissés, mais des mouvements enroulés, souvent en biais.

Le pantalon des couturiers développe le style « gugus » à partir d'une ligne à plis ou à pinces jusqu'en haut des jambes, puis d'un rétrécissement vers le bas. C'est un style déjà lancé pour les jeunes dont l'allure s'accommode de costumes de pêcheuses de crevettes ou de clowns. S'il prend, ce sera une nouvelle adaptation des vêtements de vacances... pour le bureau.





SAINT-LAURENT : ensemble à pantalon composé d'un super-blouson à grandes manches popeline de coton ocre sur une blouse en soie rayée vert cactus et beige et un pantalon à taille haute retenu par un cordonnet à glands. Le pantalon à pinces et poches dans la couture se rétrécit vers le bas retroussé au-dessus de la cheville, découvrant les sandales à talons hauts.



CHANEL : Philippe Guibourgé traite l'écossais à sa façon avec cette robe en crêpe de soie à col Claudine et lavallière, blousant à la taille et montrant un volant du jupon noir qui le complète.

Les tissus restent flous, à l'exception de popelines, de gabardines et piqués de coton. Autrement, les toiles de lin et de ccton ainsi que les tissages légers apportent leur fraîcheur aux tenues estivales, et les soies souples s'enroulent autour du corps pour le crépuscule et le soir, en transparence, à volants.

Les couleurs paraissent sages avec beaucoup de noir et de blanc, parfois traitées en écossais. Le marine recule au profit de tons naturels et les unis l'emportent sur les imprimés. Les couleurs sont douces : pastels ou tons sourds des tapis d'Orient relevés de taches vives.

Fernando Martinez, chez Balenciaga, utilise de belles soies rayées en deux pièces à imperméable destinés aux courses d'avril, et donne des mouvements gonflants aux manches et aux corselets de ses modèles du soir à jupes froncées. Philippe Guibourgé, chez Chanel, adopte un style « planches de Deauville » décontracté, avec de jolis cache-poussière posés sur des ensembles à pyjama tombant droit. Les cols Claudine, les nœuds lavallière et les jupons noirs à volants froufroutant sous les robes écossaises avec des sandales à talons ornées, elles aussi, de nœuds ou de pompons. La première boutique parisienne de la maison doit s'ouvrir au printemps, rive droite.

Au plus poétique de sa forme, Karl Lagerfeld, chez Chloé, nous offre une des collections les plus créatives de Paris. Son nouveau vêtement, le domino de jour, glisse sur n'importe quel ensemble en lui donnant une allure discrète et intimiste.

Marc Bohan imagine, pour Christian Dior, une matinée enfantine à Cabourg, à grands effets de baigneuses, de robes en cotons empesés, de bérets de marin, de canotiers de paille, de cols Claudine et de culottes à la française voilées de jupes fendues et froncées.

Serge Lepage-Schiaparelli transpose pour le printemps les belles envolées de sa collection de couture en robes richement imprimées sur des soies lumineuses qui éclairent le visage.

CHLOE : tenue de crépuscule de Karl Lagerfeld en marquisette écrue à grande blouse aux manches bouffantes retenues au-dessus du poignet, jupe tablier à fronces et culotte à la française, le tout orné d'entre-deux en dentelle assortie. La coiffure comporte un châle en voile de coton imprimé de fleurs, relevé sur un grand chapeau de paille rustique.

NINA RICCI : Gérard Pipart contraste deux dessins de pois pour ce deux-pièces à corsage blousant en crêpe de Chine marine et blanc, sous un paletot réversible marine à pied de col et grandes emmanchures.

Emmanuel Ungaro, qui lance son parfum sous l'égide de Chanel, offre de beaux ensembles de cuir et de daim traités à l'italienne. Ses tenues de crépuscule sont destinées au farniente : sérouals ou culottes de zouave avec des tricots à bretelles et des vestes imprimées à peine structurées.

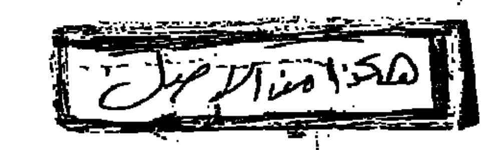
Mais le prêt-à-porter le plus influent sur la mode quotidienne est celui d'Yves Saint-Laurent, qui laisse au vestiaire le folklore paysan en faveur d'un style moins ample, sans être étriqué pour autant. Ses pantalons « gugus » sont moulés sur corselet et ceinturés de cuir ou de passementerie à pompons. Ils semblent encore plus étirés quand les mannequins les portent avec des super-blousons et des chemises de grand-père, campés sur des sandales à talons très hauts. De ravissants ensembles à blouses froncées et grandes manches sur des jupes à plis plie et face sont taillés dans des soies à mini-dessins de satin rustique, merveilleusement raffinés pour le soir. Autrement, tout cela bouge et virevolte dans toutes les longueurs et les formes, avec des effets blousants plus seyants à la taille qu'à la hauteur des hanches.

NATHALIE MONT-SERVAN.



CHRISTIAN DIOR : Marc Bohan anime de bandes marine, le deux-pièces de coton blanc, très « demoiselle de Cabourg » avec son béret marin et sa natte dans le dos.

(Croquis de MARCQ.)



Clin d'œil

Une dame créole

A l'angle des rues de Chartres et du Maine, dans le vieux quartier français de La Nouvelle-Orléans, existe une boutique tenue par une dame créole. Le visiteur n'a pas à faire l'effort de pousser la porte. Elle est toujours ouverte. Du seuil, comme à travers les étroites vitrines, on distingue un étonnant bric-à-brac excitant pour la curiosité de ceux qui savent par expérience que la trouvaille rare gît souvent dans le mystère des amoncellements désordonnés.

Si la vue est ainsi discrètement sollicitée, l'odorat l'est plus spontanément encore. Cet antre, où le cristal des vieux flacons et l'éclat terni des argenteries anciennes accrochent les rares rayons de soleil qui s'insinuent sous les galeries à colonnettes abritant les trottoirs, exhale des effluves composites puissants et subtils. Tous les parfums des forêts de Louisiane, des bayous d'Acadie, des patios frais de La Nouvelle-Orléans, des jardins clos, des plantations, se mêlent ici aux relents orientaux des épices, aux odeurs denses et poivrées des tropiques, aux vagues senteurs des temples hindous.

Carmencita Suarez, une grande femme souple à la chevelure opulente, évolue dans sa boutique d'antiquaire-parfumeur avec la grâce d'une hôtesse recevant un soir de bal. Elle appartient à cette caste créole, heureuse conjonction de l'époque coloniale française et de deux occupations espagnoles qui firent dire à tous les marins du monde que les plus belles femmes se rencontraient sur les bords du Mississippi, dans le vieux Sud des planteurs de coton et de canne à sucre.

Carmencita Suarez, toujours prête à sourire, à user de superlatifs, à virevolter, à se lancer dans un récit romantique avec l'accent doux du Sud, à s'émouvoir en battant des cils sur un regard velouté de biche qui connaît tous les loups, est l'héritière des belles du Vieux-Carré.

Ses ancêtres choisissaient leur porcelaine à Limoges ou à Sèvres, leurs robes à Paris, leur porto à Londres, leurs dentelles à Malines, leurs amants dans l'aristocratie européenne et leurs maris dans ces manoirs à péristyle grec plantés au milieu des champs de coton où peinaient les esclaves. L'hiver, elles dansaient le quadrille sous les plafonds des hôtels de La Nouvelle-Orléans. L'été, elles promenaient leur ombrelle en calèche d'une plantation à l'autre. En toute saison, elles avaient les hommes à leurs pieds, humbles, le panama à la main et toujours prêts à tirer l'épée contre un rival qui n'obtiendrait pas plus qu'eux, c'est-à-dire un mouchoir abandonné ou un ruban noué.

Ce sont ces femmes aussi qui méprisèrent si fort les soldats nordistes du général Butler, après la chute du Sud, que certains d'entre eux regrettèrent leur victoire.

Aujourd'hui, Carmencita Suarez tient commerce d'objets anciens, de curiosités, de parfums, avec désinvolture et sans vraiment s'intéresser aux affaires. Entre une bibliothèque anglaise, un présentoir en cristal, des porcelaines dépareillées mais somptueuses, des couverts de vermeil chiffrés et des coupes qui débordèrent souvent de champagne, on trouve de jolies boîtes fermées par une faveur. Ce sont ces objets qui ont la préférence de la dame créole. Elle y enferme un mélange de parfums distingués et envoûtants où entre souvent un dosage secret : l'écorce de sassafras, le bouton de rose séchée, le pétale de magnolia, un soupçon de cannelle, un zeste d'orange, le gardénia, la menthe et quelques-unes de ces herbes mystérieuses dont les nounous noires connaissaient les vertus étonnantes et les douceurs fatales.

Plutôt que dans les night-clubs à strip-tease de la rue de Bourbon ou dans les sonorités d'un mauvais jazz, c'est dans la boutique odorante de Carmencita que demeure l'inaltérable charme du « Deep South ».

MAURICE DENUZIÈRE.

SÉPARER SANS FERMER

Dans l'abri du paravent

DEPUIS qu'il a quitté sa Chine natale, vers le quinzième siècle, le paravent a traversé les siècles en s'adaptant au style de chaque époque. A la fois utile et décoratif, il a d'abord servi d'écran contre les courants d'air qui virevoltaient dans les châteaux, puis de séparation légère pour isoler un coin d'intimité dans les vastes pièces des demeures anciennes.

Cette faculté de séparer sans fermer permet au paravent moderne de modifier le volume d'une pièce. Dans un grand séjour, un paravent à trois ou quatre panneaux peut délimiter l'aire des repas ou un coin de jeux de cartes, à l'écart des autres activités familiales. Dans une chambre, ou même une grande entrée, cet écran peut protéger un coin de bureau et l'isoler du reste de la pièce.

Le rotin et le bambou s'harmonisent bien avec les bois clairs et les sièges en toile : sur une armature en rotin de Manille sont fixés des panneaux en macramé incluant des boules de bois naturel. Ce paravent léger, à trois volets et mesurant 1,80 m de haut et 1,40 m de large, vaut 800 F (Le Monde sauvage). Dans une nouvelle boutique située au bord d'un patio, dans la galerie « Le Sévrian » (encore peu fréquentée par les passants de la rue de Sèvres), Mme Chen présente du mobilier en bambou. Venus directement de Chine, ses paravents sont encadrés de gros bambou tigré. L'un est garni d'un cannage tissé en forme de petites rosaces, l'autre de fines baguettes de bambou disposées en oblique. Le paravent de quatre feuilles coûte 1 200 F, mais on peut obtenir le nombre de panneaux de son choix sur la base de 300 F chacun.

Michelle Halard a réalisé, chez elle, un paravent en panneaux de contre-plaqué qu'elle a recouverts d'une étoile écrue et sur laquelle elle a accroché plusieurs petits cadres renfermant des photos de famille. C'est un bricolage facile à faire. Dans son magasin de l'avenue Duquesne, elle présente des paravents faits de lattes articulées, garnies de mousse et habillées d'une cotonnade imprimée, à choisir dans sa collection. Ces paravents-serpents se déploient sur 1,85 m ou 2,35 m de long et valent de 1 200 F à 1 350 F. La boutique « Designers guild », antenne parisienne de ce magasin de Londres, recèle des idées à foison pour un décor-tissu associant les murs, les sièges, les lampes. Un paravent à quatre feuilles est recouvert d'imprimés différents sur ses faces ; sur l'une d'elles se détachent des applications de tissu formant des fleurs, surpiquées et brodées (4 000 F environ).

Tissu encore pour des panneaux individuels montés sur socle-disque. Chacun de ces écrans est fait d'une armature tubulaire de forme oblongue tendue d'un tissu uni en jersey ou en laine. Les panneaux se juxtaposent pour former une cloison légère, d'allure sobre (Meubles et Fonction, 768 F, en jersey).

Il est possible, désormais, de faire stratifier un tissu ou un papier peint pour obtenir des panneaux rigides. Deux paravents utilisent ce procédé. Celui créé par Jean-Michel Wilmotte est réalisé à partir de ses tissus, imprimé d'un effet de grillage à larges mailles, noir sur fond blanc ; le paravent de trois feuilles vaut 2 000 F. A la boutique « 7 × 7 », c'est un papier peint de Nobilis, à larges roseaux, orange sur fond noir, qui est stratifié pour faire un paravent à trois panneaux, 3 200 F.

Cyrile Pergay présente, aux Halles, un paravent original imaginé par un artisan provençal. C'est un collage de végétaux, sur des plaques d'Altuglas, composé de monnaie-du-pape, de feuilles de laitue, de vigne vierge, de roses séchées. Une source lumineuse placée à l'arrière donne tout son relief à ce paravent de trois grands panneaux, 4 900 F.

Du bois recouvert de peau de chevreau vernie constitue un luxueux et coûteux paravent qui s'assortit à une collection de tables et bahuts. Il est fait de quatre panneaux arrondis au sommet ; présenté en rouge bordeaux, il peut être réalisé en beige, vert, violet, bleu turquoise ou marron (Actuality).

Le tisserand Jean-Louis Le Brun a exposé, au Salon des artistes décorateurs, qui vient de se tenir au Grand Palais, des tapisseries-paravents de 3 m × 3 m qui allient l'œuvre d'art à l'écran pour diviser une pièce (6 500 F). Sur une armature faite de tiges de différentes hauteurs et d'un socle incurvé sont tissées des lanières de tissu et de mousse enrobée de tissu. Les onze modèles de paravents, créés dans des harmonies de beige, gris bleuté ou vert, sont visibles dans l'atelier du tisserand.

JANY AUJAME.

★ Le Monde sauvage, 86, rue Saint-Denis, 75001 Paris. ★ La Cité interdite, galerie Le Sévrien, 99, rue de Sèvres, 75006 Paris. ★ Halard, 45, av. Duquesne, 75007 Paris. ★ Designers Guild, 55, rue des Saints-Pères, 75006 Paris. ★ Meubles et Fonction, 135, bd Raspail, 75006 Paris. ★ J.-M. Wilmotte, 28, rue Madame, 75006 Paris. ★ « 7 × 7 », Village suisse, av. de Suffren, 75015 Paris. ★ Cyrille Pergay, 33, rue Saint-Denis, 75001 Paris. ★ Actuality, 177, bd Saint-Germain, 75007 Paris. ★ J.-L. Le Brun, Atelier du vent, Anneville-sur-Mer, 50560 Gouville-sur-Mer.

TROUVAILLES

Maison

Tissu d'herbe

Venu de Corée, le revêtement mural en tissu d'herbe (grass-cloth) connaît un grand succès depuis plusieurs années. Pour la première fois, on peut suivre les étapes de sa fabrication, depuis la récolte des lianes sur les pentes montagneuses de la Corée jusqu'au tissage et à la teinture, dans l'exposition organisée par Nobilis. Photos et maquettes permettent de comprendre le travail minutieux qui va transformer les longues tiges de lianes sauvages en un fin tissage qui est ensuite teint à la brosse. Dans la belle courette du magasin Nobilis a été installée une maisonnette de style coréen dans laquelle une jeune artisane en costume national exécute ce tissage. Les très beaux revêtements muraux qui en découlent sont présentés sur des panneaux verticaux dans le magasin, dans des gammes de vert, bleu, orange aux tons subtils qui font ressortir le relief du tissu d'herbe. Le rouleau de 7,75 m sur 0,90 m vaut 298 F.

★ Jusqu'au 20 novembre, Nobilis International, 40, rue Bonaparte, 75006 Paris. Tous les jours, sauf le samedi.

Cuisine

Au bout du fusil

Si la journée de chasse se termine par le récit des exploits de chacun, le lendemain est souvent consacré à la confection des terrines et pâtés. Pour les réussir, il faut aussi être doté d'un matériel approprié, que les boutiques Culinarion ont rassemblé pour les cordons bleus ès-gibiers. L'accessoire primordial est un hachoir à viande en fonte étamée (72 F), car la chair à pâté doit être finement hachée et non broyée au mixer. Pour préparer la viande : une grande planche à découper, en hêtre, et de bons couteaux conçus pour désosser et découper. Pour réaliser la cuisson, il y a une série de terrines en fonte, rondes, ovales ou rectangulaires et de grande taille (en 32 cm, 59 F). Plus présentables sur la table, les terrines en grès vernissé existent avec ou sans couvercle, dans des formes rondes, ovales ou rectangulaires, de 11 à 77 F.

★ Culinarion, 99, rue de Rennes, à Paris ; 29, rue Saint-Antoine, à Lyon ; 12, rue Alphonse-Karr, à Nice.

Hippisme

LE VIEIL HOMME ET LES CHEVAUX

CE n'est évidemment pas un hasard si l'on apprend dans le même temps que :

1) M. Marcel Boussac a vendu à l'Etat le haras de Jardy ;

2) L'écurie Wildenstein va, peu ou prou, émigrer de France, dans le sillage de son actuel entraîneur, Ange Penna ;

3) Yves Saint-Martin a engagé ses premières montes, pour l'année 1978, à la jeune écurie arabe Mahmoud Fustok.

Le coton abdique ; la peinture fléchit ; le pétrodollar triomphe.

Il y a quelque chose de tragique dans la fin du règne hippique — et probablement industriel — de M. Boussac. Cet homme qui fut longtemps considéré comme le chef de file de l'industrie française, et dont la casaque fut la plus glorieuse du monde, se retrouve au soir de sa vie (il a quatre-vingt-huit ans), cerné d'ombres menaçantes, s'exténuant à courir d'une brèche à l'autre pour colmater les lézardes du château qui vacille.

Rendons au vieil homme un hommage qu'on a pu avoir des raisons de lui mesurer au temps de sa puissance : il fait front aux tempêtes avec le courage et la dignité des capitaines de légende. Ceux aussi des grands joueurs, imperturbables jusqu'au dernier banco.

Le ciment d'une précédente *brèche* avait été le champ de courses de Saint-Cloud, vendu un peu plus de 100 millions de francs à la Société sportive d'encouragement. Cette fois, le vieil homme sacrifie Jardy — 76 hectares bordés par l'autoroute de l'Ouest, à 10 kilomètres du pont de Saint-Cloud. Pour ce dernier grand domaine privé de la banlieue parisienne, l'Etat a, dit-on, donné 90 millions de francs ou, plus probablement, a apuré des comptes pour ce montant.

M. Marcel Boussac avait acheté Jardy, comme d'ailleurs le domaine de Saint-Cloud et de la Fouilleuse, à feu Edmond Blanc, créateur du casino de Monte-Carlo, au lendemain de l'autre guerre. Soixante-quinze poulinières, yearlings et foals y vivent. Ils vont être dirigés sur l'autre haras de l'écurie, Fresnay-le-Buffard, dans l'Orne, où ils constitueront, avec ceux qui s'y trouvent déjà, le dernier carré de la plus prestigieuse épopée de l'histoire des courses. Dernier carré qui doit rassembler encore plus de deux cents sujets. Car le vieil homme ne se résigne pas à porter là les coupes du temps du déclin. Il sacrifie les domaines, l'un après l'autre ; les villas ; pas les chevaux.

Fidélité peut-être raisonnable. Quand un crack atteint des prix de l'ordre de 6 millions de dollars, comme on l'a vu récemment, le dernier carré peut encore renverser l'issue de la bataille. Et, le crack, l'écurie l'a frôlé à plusieurs reprises, au cours des dernières années : avec *Dankaro*, mort, hélas ! à l'âge de quatre ans ; avec *Amyntor* ; actuellement encore, peut-être, avec le jeune *Acamas*, troisième, l'autre dimanche, du Grand Critérium. Quel coup de théâtre saisissant si, au moment où tout cède, le vieil homme allait trouver dans l'escadron des derniers compagnons les artisans d'un redressement ! L'amateur de courses, dont les rêves d'adolescent ont été peuplés des exploits de la casaque orange, le lui souhaite.

Pour l'adolescent de 1977, les rêves hippiques pouvaient se teinter du bleu — avivé par la participation d'Yves Saint-Martin — de la casaque Wildenstein. Une certitude : Yves Saint-Martin ne la portera plus, l'an prochain, que de façon épisodique. Une probabilité : la casaque elle-même se fera plus rare.

Les raisons de cette discrétion nouvelle restent floues. On ne peut manquer d'invoquer la décision, prise simultanément par Daniel Wildenstein, de mettre en vente, à la fin de l'année, à Monte-Carlo, cent quatre-vingts meubles d'art, estimés quelque 40 millions de francs, de sa collection new-yorkaise, dont il se séparerait pour permettre un « *aménagement plus rationnel* » de sa galerie d'art américaine. Mais les amis de l'intéressé assurent que les deux « désengagements » ne sont pas liés et que celui qui concerne les chevaux serait dicté par la fidélité à Penna.

Les riches

Ange Penna, qui a connu chez nous une réussite prodigieuse, mais qui n'y a pas trouvé le climat de confiance qu'il espérait, est, en effet, décidé à retourner en Amérique. Il nous l'a confirmé, dimanche, d'une voix empreinte d'une émotion non feinte.

Après cinq ans passés en Europe, l'entraîneur, même auréolé des succès étincelants qu'il y a remportés — le dernier en date étant celui des Champion Stakes — mettra quelque temps à se reconstituer une clientèle aux Etats-Unis.

Dès lors, une convergence d'intérêts fait envisager une réinstallation américaine à partir d'un noyau formé par les meilleurs éléments de l'écurie Wildenstein. Cette dernière trouverait là une voie de désengagement qui aurait une allure quasi triomphale. Et Penna repartirait à l'assaut de l'Amérique depuis un tremplin qui, avec les *Flying Water*, *Crow* (lequel va probablement déjà tenter sa chance dans le Washington D.C.) et autres *Bucksin*, pourrait déjà le porter à hauteur d'abordage. Mais les frontières américaines sont actuellement fermées, pour plusieurs mois, aux chevaux européens, en raison d'une épizootie de métrite. Le transfert est donc renvoyé à une date incertaine... ce qui laisse le temps — car on se trouve en présence de personnages versatiles, comme le sont souvent les hommes riches — de remettre en cause son principe même.

Yves Saint-Martin, qui, avec l'âge (trente-six ans), semble avoir une tendance accrue à considérer d'abord les réalités sonnantes, a, quant à lui, tiré déjà ses conclusions.

Il a, pour 1978, signé un contrat de « première monte » avec Mahmoud Fustok, petit homme d'une trentaine d'années qu'on dit (et qui laisse dire) être apparenté à la famille royale d'Arabie, et qui est en train de faire construire à Chantilly une écurie auprès de laquelle, assure-t-on, celle que vient d'y faire édifier l'Aga Khan — et qui est actuellement la plus belle — ne sera que caravansérail pour caravaniers au SMIC.

Mahmoud Fustok avait offert sur jockey, la première fois où il avait monté un de ses chevaux, au début de l'année, une Cadillac que le bénéficiaire avait choisie de couleur dorée. La signature du contrat pour 1978 doit bien assurer le plein du réservoir de la Cadillac pour deux générations.

Mais Yves Saint-Martin aussi trouve, dans le transfert, un tremplin. L'entraîneur en nom de l'écurie Fustok est un Libanais qui ne connaît ni nos courses ni nos pistes. Premier jockey de la « maison », Saint-Martin va en même temps pouvoir — et devoir — s'initier à la carrière d'entraîneur, sans en endosser encore la responsabilité. Une des qualités d'un grand jockey est de voir loin. Dans un peloton et dans la vie.

LOUIS DÉNIEL.

Jeux

échecs — N° 733

Un cas de blocage mental

(Tournoi international de Sotchi, 1977.)
Blancs : M. SCHUBA.
Noirs : M. TAL.
Système Nimzo-indien.

1. ç4	é6	26. Th-f1	Dé4
2. Cç3	Cf6	27. T×f3 (u)	D×f3
3. Cf3 (a)	Fb4 (b)	28. Tg1(v)	Rf8!(w)
4. Dç2 (ç)	0-0 (d)	29. T×g7 (x)	Cd3+! (y)
5. a3	F×ç3+	30. D×d3	T×g7
6. D×ç3	b6 (é)	31. F×g7+	R×g7
7. b4 (f)	Fb7	32. Dd4+	Rf7
8. Fb2	d6	33. Fa6 (z)	D×ç6+!
9. é3	é5 (g)	34. Fç+	d5!
10. d3	Cg4 (h)	35. D×d5+	D×d5
11. h3	Ch6	36. F×d5+	Ré7 (aa)
12. d4! (i)	f6 (j)	37. Rç2	Tb5!
13. d×é5!(k)	f×é5	38. Ff3 (ab)	Tç5+!
14. ç5!	b×ç5	39. Rd2 (aç)	Ta5
15. b×ç5	F×f3! (l)	40. é4	T×a3
16. g×f3	Cd7	41. Fg4	ç5
17. 0-0-0! (m)	Dé7 (n)	42. é5	ç4
18. ç6	Cf6 (o)	43. Fé2 (ad)	T×h3
19. Fa6 (p)	Ta-b8	44. F×ç4	Tf3
20. Fb7	Cf7	45. Fd3	T×d3+!
21. f4 (q)	Cé4	46. R×d3	a5
22. Dç2	Cç5 (r)	47. f5	a4
23. f×é5 (s)	C×é5	48. abandon	(aé).
24. f4	Cf3! (t)		
25. Dç3	Tf7		

NOTES

a) Le « système Mikenas » (3. é4) conduit à un combat acharné autour de la case d5. Par exemple, 3. é4, d5 ; 4. çxd5, éxd5 ; 5. é5, Cé4 ; 6. Cf3, Ff5 ; 7. Db3, Cç5 ; 8. Dxd5, Cç6 ; 9. Fb5, Dxd5 ; 10. Cxd5, 0-0-0 (Gipslis-Roizman, Moscou 1964) ou 3. é4, d5 ; 4. é5, d4 ; 5. éxf6, dxç3 ; 6. bxç3, Dxf6 ; 7. d4, ç5 ; 8. Cf3, h6 ; 9. Fé2, Fd6 ; 10. 0-0, 0-0 ; 11. Fé3, Cç6 (Mikenas-Tscherepkov, Leningrad, 1954). Après 3. é4, Nimzovitch recommandait pour les Noirs la suite 3..., ç5 ; 4. é5, Cg8.

b) Une sorte de « défense Nimzovitch » dans laquelle le pion d est encore sur d2 et non pas sur d4. Les Noirs développent ainsi rapidement leur aile R avant de contre-attaquer au centre par ç5 ou d5.

ç) D'autres idées sont 4. a3 ; 4. Db3 et 4. g3.

d) 4..., ç5 permet de conserver le F-R : 5. a3, Fa5 ; 6. é3, Cç6 (et non 6..., d5 à cause de 7. Ca4!, b6 ; 8. Tb1 Ca6 ; 9. çxd5, Cxd5 ; 10. Fb5+ avec initiative des Blancs comme dans la partie Smyslov-Matanovic, Monte-Carlo, 1967) ; 7. d4, d6 ; 8. Fd3, 0-0 ; 9. 0-0, Dé7.

é) Ou 6..., d6 ; 7. g3, é5 ; 8. Fg2, Té8 ; 9. b4 ou encore 6..., d6 ; 7. b4! ; é5 ; 8. Fb2, Cç6 ; 9. é3, Cé4 ; 10. Dç2, f5 ; 11. Fé2, a5 ; 12. d3, Cf6 ; 13. b5, Cé7 ; 14. ç5! (Portisch-Larsen, Las Palmas, 1976).

f) 7. g3 est à considérer : 7..., Fb7 ; 8. Fg2, d5 ; 9. d4, dxç4 ; 10. Dxç4, Fé4 ; 11. 0-0, Cç6 ; 12. b4 (Vaganyan-Kortchnoi, Moscou, 1975).

g) La diagonale a1-h8 est ainsi bien surveillée.

h) L'ancien champion du monde souhaite avancer le pion f et se livre à sa fantaisie au lieu de suivre le plan stratégique normal (Cb-d7-Dé7).

i) Une réaction fort saine qui pose aux Noirs le problème du centre.

j) La seule défense. Si 12..., é×d4 ; 13. C×d4 avec avantage aux Blancs comme après 12..., é4 ; 13. d5.

k) Le maître roumain a bien réfuté le jeu de son adversaire et ouvre les lignes à bon escient. Si 13..., d×é5 ; 14. ç5 suivi de 16. Fç4+.

l) Il est nécessaire d'éliminer le C-R sans perte de temps et de développer le C-D (si 15..., Cd7 ; 16. ç6).

m) Sans craindre 17..., C×ç5 à cause de 18. Dç4+, Rh8 ; 19. F×é5.

n) Si 17..., T×f3? ; 18. Fg2 et si 17..., Rh8 ; 18. ç×d6, ç×d6 ; 19. T×d6, Cf5 ; 20. Tç6, Cé7 ; 21. Tç4, Cb6 ; 22. D×é5 menaçant mat.

o) Et non 18..., Cç5 ou 18..., Cb6 ; 19. f4!

p) 19. Tg1 semble fort.

q) Ici encore 21. Th-g1 paraît gênant pour les Noirs.

r) Si 22..., é×f4? ; 23. Th-g1!

s) Il est étrange que les Blancs ne puissent arriver à la suite simple et efficace 23. Th-g1 ; un curieux blocage mental dans cette position critique.

t) La défense la plus précise que n'attendaient pas les Blancs.

u) Un sacrifice de qualité nécessaire pour poursuivre l'attaque.

v) Enfin, la T passe sur la colonne g mais Tal a bien prévu les variantes défensives.

w) Supérieur à la défense passive 23..., Cé6.

x) Croyant à la nulle par échec perpétuel via 29..., Dh1+ ; 30. Rç2, Dé4+ ; 31. Rç1, Dh1+.

y) Une jolie pointe. Si 30. Rç2, Dé2+ ; 31. Rb1, D×b2+ et, après les échanges, les Noirs entrent en finale avec T contre F.

z) Avec la forte menace 34. Fç4+.

aa) Entrant en finale avec une qualité de plus.

ab) Si 38. é4, ç6!

aç) Si 39. Rb2, Rd6.

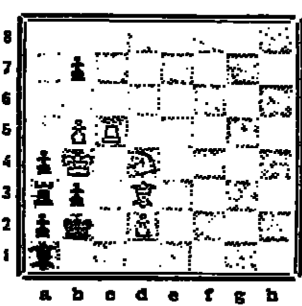
ad) Si 43. f5, Ta5!

aé) Le R blanc ne peut arrêter les pions éloignés a et h.

CLAUDE LEMOINE.

PROBLEME

K.H. AHLHEIM
(1973)



BLANCS (6) : Rb4, Tç5, Fd3, Cd4, Pb5, d2.
NOIRS (7) : Rb2, Ta3, Fa1, Pa4, b3, b7, a2.

Les Blancs jouent et font mat en huit coups.

SOLUTION DE L'ETUDE N° 732

T. G. WITHWORTH.
« British Chess M., » 1977.
(Blancs : Rg6, Fd2 et ç6, Cé1. Noirs : Rg8, Fa5, Cd3.)

1. Fd5+, Rh8 (si 1..., Rf8 : 2. Fh6+ et 3. C×d3) ; 2. F×a5 (si 2. Fh6, Cé5+), Cf4+ ; 3. Rf7, C×d5 ; 4. Cg2, Rh7 ; 5. Ré6 et le C noir ne peut s'échapper.

bridge — N° 730

L'éclipse chinoise

Pilier depuis l'âge de quinze ans de l'équipe de la Chine nationaliste, Patrick Huang est arrivé l'année dernière à faire remporter le championnat d'Extrême-Orient à son équipe et, à ce titre, elle a participé au championnat du monde, qui s'est déroulé à Manille.

Observez sa technique dans cette donne, où il a su reconstituer exactement toutes les mains pour prendre une importante précaution.

Nord : ♠ D 8 3 2 — ♥ 4 3 2 — ♦ V 7 6 — ♣ A R 2
Ouest : ♠ R V 5 — ♥ V — ♦ A 10 5 4 — ♣ V 10 9 7 5
Est : ♠ — — ♥ R 10 9 8 7 6 — ♦ R 9 8 3 2 — ♣ 6 4
Sud : ♠ A 10 9 7 6 4 — ♥ A D 5 — ♦ D — ♣ D 8 3

Ann. : N. don. N.-S. vuln.

Ouest	*Nord*	*Est*	*Sud*
—	passe	3 ♥	3 ♠
passe	4 ♠	passe	passe
contre	passe	passe	passe

Ouest ayant entamé le valet de cœur, Sud a pris avec la dame de cœur et a tiré l'as de pique, sur lequel Est a défaussé un cœur. *Comment Huang, en Sud, a-t-il gagné* QUATRE PIQUES contre toute défense ?

Réponse :

Est, qui avait ouvert de « 3 ♥ » avec seulement six cartes, devait certainement avoir un gros honneur à carreau (sans doute le roi, à cause du contre d'Ouest). La coupe de l'as de cœur était donc inévitable, même en continuant atout immédiatement, et il fallait chercher un moyen de se débarrasser du troisième cœur. Or, que se passera-t-il après la coupe à cœur ? Ouest sera en main et jouera trèfle (et non pas l'as de carreau qui serait coupé et libérerait le valet de carreau). Et s'il n'y a plus de trèfle en Nord et en Sud ? Alors Ouest devra jouer carreau.

Conclusion : avant de continuer atout, il faut, dès la troisième levée, éliminer les trèfles !

Après l'as de pique, Patrick Huang a donc tiré *as, roi de trèfle et dame de trèfle* (une coupe à trèfle par Ouest étant peu vraisemblable), puis il a rejoué pique. Ouest a pris avec le roi de pique et il a donné la main à Est grâce au roi de carreau. Celui-ci a joué le roi de cœur couvert par l'as et coupé par Ouest, qui a essayé de réaliser l'as de carreau (afin de ne pas jouer trèfle dans coupe et défausse). Mais *le valet de carreau affranchi* a permis de jeter le 5 de cœur...

La revanche de la mineure

Même s'il ne s'agit pas de tournoi par paires, où il faut donner la priorité au Sans Atout, il y a en général intérêt à jouer la manche à « 3 SA » plutôt qu'à « 5 ♣ » ou à « 5 ♦ » quand on est gardé dans toutes les couleurs. Parfois, cependant, le choix est difficile, comme dans cette donne du championnat du monde de Guaruja.

Nord : ♠ A 6 — ♥ V 9 7 — ♦ A D 10 7 6 4 2 — ♣ D
Ouest : ♠ R D V 3 — ♥ 10 8 5 2 — ♦ — — ♣ R V 10 8 5
Est : ♠ 5 4 2 — ♥ R 4 3 — ♦ V 9 8 3 — ♣ 6 4 3
Sud : ♠ 10 9 8 7 — ♥ A D 6 — ♦ R 5 — ♣ A 9 7 2

E. don. Pers. vuln.

Salle ouverte :

Ouest	*Nord*	*Est*	*Sud*
Hamman	Forquet	Wolff	Bianchi
—	—	passe	1 ♦
contre	surc.	passe	1 ♠
passe	3 ♦	passe	3 SA
passe	4 ♣	passe	4 ♥
passe	5 ♦	passe	passe...

Ouest ayant entamé le roi de pique, *comment Bianchi a-t-il gagné* CINQ CARREAUX contre toute défense ?

Salle fermée :

Ouest	*Nord*	*Est*	*Sud*
Garozzo	Lawrence	Bellad.	Goldm.
—	—	passe	1 ♣
2 ♣	2 ♦	passe	2 SA
passe	3 SA	passe	passe...

Note sur les enchères :

En salle ouverte, l'ouverture de « 1 ♦ » était conforme au système de précision ou l'ouverture de « 1 ♣ » aurait promis au moins 16 points.

En salle fermée, le cue bid à « 2 ♣ » indiquait un bicolore.

COURRIER DES LECTEURS.

Douloureuse agonie (720) : « Le contrat n'est pas assuré contre toute défense, écrit C. B. En effet, quand le déclarant joue le quatrième pique du mort, il suffit de couper de l'as d'atout... »

Non, car Sud défaussera sur cette levée son singleton à cœur.

PHILIPPE BRUGNON.

Philatélie — N° 1508

FRANCE : « Œuvre de Rubens ».

La série « Musée imaginaire » augmentera d'une nouvelle figurine postale dont le sujet est un détail d'une œuvre de Rubens : « la Vierge à l'enfant et deux donateurs : Alexandre Goubeau et sa femme Anne Antoni » ; elle sera en vente générale le 7 novembre.



2 F, rouge carminé, bleu, jaune, brun, vert et noir.

Tirage : six millions d'exemplaires.

Dessin et gravure d'Eugène Lacaque. Impression taille-douce : Ateliers du Timbre de France.

La mise en vente anticipée :

A TOURS

— Les 5 et 6 novembre, de 9 h. à 18 h., au bureau de poste temporaire ouvert au Musée des beaux-arts de Tours. — Oblitération « premier jour ».

— Le 5 novembre, de 8 h. à 12 h., à la R.P. de Tours. — Boîte aux lettres spéciale pour l'oblitération « P. J. ».

A PARIS

— Les 5 et 6 novembre, de 9 h. à 18 h., au bureau de poste temporaire installé au Grand-Palais, Paris-8e (entrée avenue de Selves). — Oblitération « premier jour ».

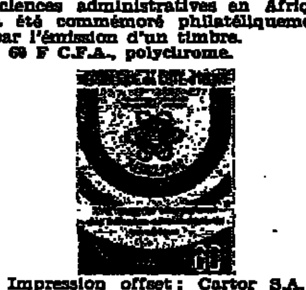
— Le 5 novembre, de 8 h. à 12 h., à la R.P., 52, rue du Louvre, Paris-1er et au bureau de poste de Paris-41, 5, av. de Saxe, Paris-7e, et de 10 h. à 17 h., au Musée postal, 34, bd de Vaugirard, Paris-15e. — Boîtes aux lettres spéciales pour l'oblitération « P. J. ».

● Les deux villes utiliseront le même timbre à date.

COTE-D'IVOIRE : « XVIIe congrès international ».

Le XVIIe congrès international des sciences administratives en Afrique a été commémoré philatéliquement par l'émission d'un timbre.

60 F C.F.A., polychrome.



Impression offset : Cartor S.A.

Bureaux temporaires

⊙ 67000 Strasbourg (Caisse d'épargne fédérée du Bas-Rhin, 2, quai Kléber), le 28 octobre. — Quinzaine de l'épargne.

⊙ 11100 Narbonne (salle des consuls, Palais des archevêques), les 29 et 30 octobre. — Exposition philatélique régionale Languedoc-Roussillon.

⊙ 21000 Dijon, du 29 octobre au 13 novembre. — Foire internationale et gastronomique.

Expositions philatéliques

● *A PARIS, du 11 au 13 novembre, à la maison des Centraux, 8, rue Jean-Goujon.*

● *A NANTES, du 10 au 14 novembre, au palais de la Beaujoire.*

● *A BORDEAUX, du 21 oct. au 6 nov., à l'ancienne recette principale, 13, rue du Palais-Gallien.*

ADALBERT VITALYOS.

scrabble — N° 19

Les accords finals des chorals

Pluriels (suite). *Noms en -al.* La philologie nous enseigne qu'au Moyen Age le « *l* » se vocalisait en « *u* » devant le « *s* » du pluriel, et que le groupe *us* se confondait — graphiquement — avec le « *x* ». Ainsi on eu *chevaus*, puis *chevax*, puis *chevaux*, puis, par souci étymologique, *chevaulx*, enfin *chevaux* de nouveau (dix-septième siècle). Il est évident que les mots en « *al* » formés récemment, soit par dérivation scientifique, soit par emprunt à un dialecte ou à une langue étrangère, ne suivent pas cette règle et forment leur pluriel en « *als* ». Dans le cadre de cette chronique, nous n'évoquerons que les mots en « *al* » dont le pluriel est ignoré par le PLI.

Mots à dérivation scientifique. ACETALS, BARBITALS, CHLORALS (al = alcool) ; SIALS, AMMONALS (al = aluminium) ; TERGALS (acide téréphtalique) ; GALS (de Galilée), unité d'accélération. *(A suivre.)*

Tournoi d'inauguration du Scrabble-club de Chatenay-Malabry

Le dictionnaire de référence est le PLI (Petit Larousse illustré). Les cases horizontales sont désignées par un numéro de 1 à 15 ; les cases verticales, par une lettre de A à O. Lorsque la référence d'un mot commence par une lettre, il est horizontal ; par un chiffre, il est vertical. Le tiret qui précède parfois un tirage signifie que le reliquat du tirage précédent a été rejeté, faute de voyelles ou de consonnes.

DEUXIÈME FESTIVAL DU CLUB MÉDITERRANÉE

Troisième manche, Vittel, 1er octobre 1977

	TIRAGE	SOLUTION	REF		PTS
1	N M A I ? S E				
2	O I X V E L I	(L) AMINES (a)	H	2	68
3	I V L I + A N E	FOX (b)	1	H	78
4	U R F N P E E	VILAINES (c)	8	A	86
5	P R + S O E L B	ENFEU (d)	K	1	32
6	P + E P R U S Y	BOLIERS (e)	E	5	36
7	— L I O M N N O	YEUSE (f)	4	J	26
8	O + E T D E D E	NOMINAL	3	C	20
9	D E E T E + H R	YOD (g)	J	4	19
10	D + P I E E W I	ETHEREE	N	1	24
11	W I D + U B E A	INEPTE	2	J	23
12	— J S S U H A L	BEAU	4	A	24
13	H A L + T A U N	JESUS	G	7	33
14	T A + R T R E Z	UHLAN (h)	H	11	38
15	T R + D R A I T	TAREZ	O	7	44
16	T R D R I T + L	PAS	M	2	20
17	T R D T L + E I	RIZ	11	M	12
18	T L + S E I R O	TIEDIR	N	10	22
19	T M C A A ? P	TOLERAIS (i)	14	C	62
20	M + U O A K W G	P (L) ACAT	15	A	49
21	O U G W + Q V C	AMOK (j)	6	C	34
22	U G W V + T D G	COQ	M	7	31
23	U G W D G	VIT	F	2	14
24	G W G. Fin (k)	DRU	15	M	12
25					
			TOTAL		814

RESULTATS

1. Pialat 796 (97,79 %) ; 2. Gelbart 778 (95,58 %) ; 3. Catherine Toffier 775 (95,21 %).

NOTES

(a) 43 scrabbles possibles, le joker pouvant prendre la valeur de toutes les lettres de l'alphabet sauf H J K P Q W X Y ; (b) FLAMINE : prêtre romain ; (c) ou NIVELAS, ALEVINAI en 3 B : 76 ; (d) Niche funéraire ; FOXE, E (américain : foxy) : aigre, en parlant de vin du nord-est des Etats-Unis ; (e) ou BOULIER : filet de pêche : Solo de Pialat ; (f) chêne-vert ; (g) semi-voyelle. FEE en 3 K perd un point ; (h) INHALAT en B 8 : 36 ; (i) LITERONS en 15 B : 59 ; (j) KWAS en J 11 : 22 ; (k) dans une rencontre de club, la décomposition des quatre dernières lettres est laissée à la discrétion de l'arbitre.

★ Prière d'adresser toute correspondance concernant cette rubrique à M. Charlemagne, F.F.Sc., 8, rue Maurice-Delafosse, 92100 Boulogne-Billancourt.

PENTASCRABBLE

de Guy Dessard (Bruxelles)

Il s'agit de faire le maximum de points avec cinq tirages successifs de sept lettres, le premier mot devant passer par l'étoile rose.

CEEII?T - ACEHIPR
AGHKMNY - AEIOPRT
IIONRSV

Solution proposée : plus de 725 points.

Solution du problème n° 18
EGRUGER 8 H, 72 ; EXAMINER M 8, 106 ; ANA(L)YSER 15 F, 101 ; ABDIQUE O 8, 155 ; PS(Y)CHANALISEREZ 15 A, 509. Total : 943 points.

MICHEL CHARLEMAGNE.

● Dans son numéro daté du 3 novembre, *le Monde* publiera les résultats des championnats du monde francophone qui auront lieu du 29 octobre au 1er novembre à Aix-les-Bains.

ARTS ET SPECTACLES

LE JOUR DU CINÉMA

Les Indiens, les Hongrois et les autres.

Quarante films inédits en France, et parfois présentés en première mondiale, vont se succéder à l'Empire, du 2 au 8 novembre, dans le cadre du désormais traditionnel Festival cinématographique international de Paris. Outre la sélection officielle, plusieurs sections sont prévues, notamment un « Panorama 77 » et un « Regard sur le cinéma indien ». « Perspectives du cinéma hongrois » permettra de découvrir une production mal connue en France. Marta Meszaros sera là, avec Elles deux, *mais en sélection officielle.*

Excepté la section « Première vision en France », où les films ne passeront qu'une seule fois, à 17 h. 45, toutes les autres auront droit à plusieurs séances pour chaque film. Ainsi, de 9 h. à minuit, on passera des révélations (Gérard Zingg) aux rendez-vous connus et surprenants à la fois (Chris Marker, James Ivory, Jean Eustache, etc.). Enfin, parallèlement au festival, est organisé le premier marché international du film de Paris.

★ L'Empire, 41, avenue de Wagram, Paris-17e, tél. 754-91-86.

Une rétrospective d'Est en Ouest.

Un panorama du cinéma soviétique, « de 1917 à 1977 », a commencé au cinéma France-Elysées, à Paris, le 26 octobre. Il s'achèvera le 29 novembre. Chaque semaine est organisée autour d'un thème. Ce sont « les grandes heures du cinéma soviétique » qui ont inauguré le cycle, avec le Quarante et unième, *de Tchoukhraï,* Alexandre Newski *et* le Cuirassé Potemkine, *d'Eisenstein,* l'Arsenal, *de Dovjenko. A partir du 2 novembre, on pourra voir et revoir les « chefs-d'œuvre », toujours des films d'Eisenstein et de Tchoukhraï, mais aussi de Mikhalkov-Kontchalovsky ou de Tarkovski. La troisième semaine sera consacrée à « cinéma et littérature ». Ce seront ensuite les films soviétiques et la danse ; enfin, le festival présentera des films récents où se profilera « la vie quotidienne en U.R.S.S. ».*

*Au cinéma la Pagode, quatre films de Mauro Bolognini rendent hommage à sa verve un peu précieuse. Dans une autre salle, il y a une rétrospective de l'œuvre de Jean Cocteau. Et chaque soir, à 20 heures et à 22 heures, des courts métrages inédits en France de l'*underground *californien sont présentés. A retenir : une rétrospective des frères Kuchar.*

★ France-Elysées, 20, rue Quentin-Bauchard, Paris-8e, tél. 723-71-11.
★ La Pagode, 57 bis, rue de Babylone, Paris-7e, tél. 705-12-15.

Historiens à Rome.

La première guerre mondiale, la société italienne de 1930 à 1945, l'historien et les moyens audio-visuels, seront au centre du colloque qu'organise, du 15 au 18 novembre dans la capitale italienne, sur le thème « Cinéma et Histoire », l'Ecole française de Rome. Uomini contro, *de Francesco Rosi,* Condottieri, *de Luis Trenker,* l'Affiche rouge, *de Franck Cassenti, seront projetés à l'occasion de ces débats.*

Allemands à Bruxelles.

Organisée tous les deux ans à l'automne, Europalia a pour but de faire découvrir aux Belges un pays de la Communauté à travers sa culture. La France était à l'honneur en 1975 ; aujourd'hui l'Allemagne fédérale lui succède. A cette occasion, la cinémathèque de Bruxelles présente un ambitieux panorama du jeune cinéma allemand de 1962 à nos jours. Fassbinder, Syberberg, Herzog et Kluge, bien sûr. Quantité d'inédits pourtant, et, semble-t-il, plusieurs révélations.

On peut voir aussi le nouveau film d'Helma Sauders, Heinrich, *récit de la lente détérioration mentale qui a conduit Kleist au suicide.*

Europalia, c'est aussi la peinture (Dürer), la musique, le théâtre (Kleist encore), la littérature, mais du côté du cinéma, c'est par delà les discours officiels ou les flonflons de l'Oktoberfest que l'on doit chercher les fulgurances, sur l'envers du décor.

★ Europalia, tél. 02-513-54-88 et 513-55-46.

Cinéma

« LA BALLADE DE BRUNO », *de Werner Herzog*

Dans *Kaspar Hauser*, Werner Herzog décrivait la naissance à la vie sociale d'un individu vierge de tout apprentissage et de toute culture. La clé du film n'était pas l'étrangeté de Kaspar, mais, au contraire, son humanité profonde, la souffrance qu'il éprouvait à se sentir incompris, mal aimé des autres. *« Les hommes pour moi sont comme des loups »*, disait-il.

Impossible de ne pas se souvenir de *Kasper Hauser* en voyant *la Ballade de Bruno*. Non seulement parce qu'on y retrouve Bruno S..., cet hallucinant comédien qui, avant de rencontrer Herzog, avait passé la presque totalité de sa vie dans des asiles et des maisons de redressement, mais parce que, cette fois encore, le héros du film est un être à part, une sorte d'innocent, dont les rêves de dignité et de bonheur se brisent contre une réalité à laquelle il demeure étranger.

Bruno (profession : chanteur des rues) sort de prison. Ses seuls amis sont Eva, une prostituée, et le vieux Scheitz, son voisin. Persécutés par les souteneurs d'Eva, tous trois décident de fuir aux Etats-Unis. Le vieux Scheitz écrit à son neveu du Wisconsin ; Eva, elle, fournit l'argent du voyage. Les Etats-Unis, pays de cocagne et de liberté, où Bruno s'achète un beau chapeau et travaille dans un garage ; où Eva devient serveuse dans un snack-bar ; où le vieux Scheitz peut s'adonner à sa marotte, le magnétisme animal. Une immense roulotte payée à crédit et un poste de télévision concrétisent cette installation au paradis.

Quand Bruno est heureux, il demande à son accordéon d'exprimer sa joie. Quand le mal l'atteint, on dirait qu'il s'absente du monde. Il s'enferme dans une coquille de silence, ou bien, de sa voix rauque qui martèle les mots, il dit des choses très simples, un peu bizarres. Il dit, par exemple, qu'en Amérique tout à l'air d'aller mieux, mais que ce n'est pas vrai. Qu'il y a davantage de sourire, de politesse, mais que le mépris est toujours là. *« Le Bruno, on le balaie comme s'il n'avait jamais existé. »*

Bientôt les événements confirment ce pessimisme. L'argent manquant pour payer les traites, Eva doit reprendre son ancien métier. Puis, un jour, elle disparaît. La roulotte est vendue aux enchères. A la place du paradis, il n'y a plus qu'un paysage désolé où court un chien, et la musique d'un disque éraillé. Armés d'une carabine, Bruno et Scheitz improvisent alors un hold-up chez un coiffeur (butin : 32 dollars). Après, tout va très vite. Scheitz est arrêté. Bruno s'enfuit à bord d'une camionnette. Arrive dans une réserve d'Indiens. Abandonne sa camionnette en feu. S'émerveille devant des animaux savants — une poule danseuse, une poule pianiste, un lapin tambourineur. Met en marche un télésiège et s'y installe... Un coup de feu éclate. Dans sa cage, la poule danseuse continue de danser frénétiquement.

Cette fin est superbe. L'homme qui vient de mourir n'avait pas place dans un monde livré à la violence, soumis aux trafics d'argent. Qu'il soit mort, lui, le vagabond berlinois, au milieu des Indiens ; qu'il ait achevé sa course dans un de ces parcs où la noblesse d'une race est travestie en mascarade ; que son ultime joie lui ait été offerte par des bêtes réduites à l'état de jouets, tout cela est conforme à son destin tragique et dérisoire. Au moment où, sur son télésiège, il s'élève vers le ciel, Bruno le pur, le doux, le « pauvre en esprit », Bruno l'orphelin nous apparaît comme un enfant de Dostoïevski.

Pour ces admirables séquences, il faut voir *la Ballade de Bruno*. Elles suffiraient à justifier un film qui, malgré un départ un peu lent, quelques trous, quelques hiatus dans le récit, est, dans son ensemble, d'une exceptionnelle qualité. Faites connaissance avec Bruno. Vous ne l'oublierez pas.

JEAN DE BARONCELLI.

★ Voir Les films nouveaux.

« A. CONSTANT », de Christine Laurent

Deux sœurs vivaient en paix dans le cocon familial jusqu'au jour où leur éducation bourgeoise fit violemment retour. L'aînée Camille va poursuivre ses études hors du foyer, emménage dans ses propres meubles une chambre d'étudiante où lui rend visite sa cadette, Madeleine : deux filles brunes à la sensualité nonchalante. Elles tombent sur un paquet de vieilles photos, souvenirs de leur enfance dorée. Elles redécouvrent ainsi « A. Constant », une jeune bonne qu'elles ont côtoyée, fillettes, lors des vacances en Touraine. Mais Alice Constant, apprennent-elles, s'est suicidée. Pourquoi ?

Le point de départ rappelle étonnamment celui du film de Patricia Moraz, *les Indiens sont encore loin*, avec une astuce supplémentaire de construction, riche de possibilités : Camille et Madeleine s'essaient à recomposer à leur manière l'itinéraire d'Alice, et chemin faisant découvrent une même aliénation, celle d'Alice, simple objet entre les mains de ses employeurs, leurs parents et, à travers Alice, leur condition d'objets dans l'ordre éternel de la famille. La cinéaste Christine Laurent donne carte blanche à l'imaginaire de ses Sherlock Holmes en jupon, suscite une étrange relation de complicité entre Alice la bonne et les deux jeunes filles bourgeoises. La thèse montre discrètement le bout de l'oreille : la libération des filles, par-delà la lutte des classes, passe par la libération du sexe.

Décoratrice de théâtre, Christine Laurent a tout sacrifié, donc le dialogue, les nuances de psychologie, aux gestes, aux ambiances, à la simple respiration des corps féminins : après tout, de son propre aveu, n'a-t-elle pas voulu *d'abord « parler du corps de la femme »*, de la femme face à son corps, en qui s'inscrit prioritairement l'agression de notre société ? Multipliant l'ambiguïté initiale de son scénario, elle a choisi d'incarner elle-même Alice Constant, cependant que sa sœur Agnès joue Camille la sœur aînée, et Agnès de Brunhoff, également compositeur du film, la cadette. Les lieux aimés, ou du moins nostalgiquement perçus, de l'enfance et de l'adolescence de la jeune femme cinéaste, admirablement photographiés par Renato Berta (l'opérateur de Patricia Moraz, de Francis Reusser, de Daniel Schmid, de Michel Soutter, de Jean-Marie Straub, d'Alain Tanner, dont il faudra bien s'apercevoir qu'il domine aujourd'hui la photographie européenne), ces lieux retrouvés ajoutent encore à la complicité totale de Christine Laurent et de son récit.

A. Constant nous parvient un peu comme un film d'une autre planète, par trop codé, inachevé, esquisse plus que tableau de maître — d'ailleurs tourné, par la force des choses, avec des moyens dérisoires, 80 000 F. L'avenir nous dira si ces promesses seront un jour tenues.

LOUIS MARCORELLES.

Le pouvoir de Pierre-Henri Deleau

Pierre-Henri Deleau fait partie de ces gens heureux et bizarres qui n'ont pas l'impression de travailler car ils sont payés, et non le contraire, pour faire ce qu'ils aiment. Il dirige des festivals de cinéma, à plein temps : « Nous ne sommes que deux en France, *dit-il,* Gilles Jacob *(le nouveau délégué général du Festival de Cannes)* et moi. » *Une partie de l'année il prépare pour Cannes la Quinzaine des réalisateurs (depuis 1969), puis c'est le Festival de Paris, qu'il a créé en 1975.*

Il voit des films, c'est donc son métier. Il n'est pas créateur (« Je n'ai rien à dire »), *il a trouvé la manière d'aider le cinéma qu'il préfère : au simple exposé des œuvres dont la distribution est assurée, il préfère la recherche des films dont l'avenir n'est pas encore assuré. Il définit son rôle comme « une courroie de transmission » entre le public, les auteurs, les producteurs, les distributeurs.*

Ce monde-là, celui des affaires, gravite « par-dessus lui », affirme-t-il, pendant le Festival de Paris, où il inaugure cette année un marché du film. Ça ne le concerne pas. Il n'a pas du tout, d'ailleurs, le même langage qu'eux — il parle avec passion d'une passion, — mais il est évident qu'il sait, au besoin, changer de registre. Il n'a peut-être pas de profession, mais il a un métier. Quand il veut un film pour Cannes ou Paris, il sait tenir compte des interlocuteurs, hommes d'argent ou de politique. Au service d'une imagination de cinéphile, il met son sens de l'organisation, et une indiscutable rouerie.

Pierre-Henri Deleau a trente-cinq ans et sera sans doute toujours une sorte de jeune homme sérieux, avec de violentes colères. A la Quinzaine et à Paris, il a le pouvoir. Il ne croit pas à la création collective, il refuse de même le principe des commissions. « Il faut donner à un seul homme un pouvoir absolu, et en contrepartie, l'insécurité de l'emploi. » *Il est mandaté, qu'on le renvoie si ses comptes, sa programmation, ne satisfont pas. Chaque manifestation repose par conséquent sur ses goûts.* « Je n'ai pas de critères, *dit-il,* ce serait trop facile, pas de chapelle. J'estime qu'il n'y a pas de genre mineur, il y a de bons et de mauvais films. On établit avec les gens des relations d'amour, de rejet, de haine, c'est la même chose pour les films. Je peux seulement expliquer pourquoi j'aime certains, et pas d'autres, cela relève de l'impressionnisme, je sais que ça peut choquer beaucoup de gens. »

A l'origine de tout cela, à la base, il y a une culture cinématographique acquise pendant les années de pensionnat, puis de faculté, à Lille. Le ciné-club universitaire était moribond, il l'a repris, a trouvé une salle neuve, a fait venir les films et les gens qu'il aimait. Avec lui, il y avait Franck Cassenti, Christian Bricout, Claudine Guilmain. Chaque semaine, ils allaient à Paris, commençaient à 10 heures et finissaient à la Cinémathèque. Puis il est venu à Paris, a fait sans conviction de la télévision scolaire, a été l'assistant de Doniol-Valcroze qui lui a dit que la Société des réalisateurs de films voulait faire « quelque chose à Cannes ».

CLAIRE DEVARRIEUX.

Musique

Réduction des dépenses artistiques à l'Opéra

M. Rolf Liebermann, administrateur de l'Opéra, n'a pas assisté jeudi à la première séance du conseil d'administration de la Réunion des théâtres lyriques nationaux, tenue depuis le décès de Jean Salusse. Le nouveau président de ce conseil, M. Jacques Darmon, a rendu hommage à son prédécesseur, hommage auquel se sont associés les représentants du personnel.

Le conseil d'administration a ensuite été saisi de la réforme de la R.T.L.N. (*le Monde* du 24 septembre), qui deviendra le « Théâtre national de l'Opéra de Paris » ; on notera que le secrétaire général, une des pièces importantes de la réforme, prendra le titre, mieux approprié à ses fonctions et à son statut, de « directeur général ». Divers membres ont regretté que les décisions aient été annoncées avant consultation des instances intéressées et qu'elles aient paru faire retomber les responsabilités des événements de ces dernières années sur l'Opéra-Studio.

Celui-ci reste dans une situation précaire : son administrateur, M. Louis Erlo, n'a toujours pas reçu son contrat pour la période qui va du 1er janvier 1977 au 31 décembre 1978 ; les engagements de dépenses ont été bloqués jusqu'à ce jour pour des spectacles qui doivent avoir lieu, l'un en novembre, l'autre au début de l'année prochaine ; le projet de budget (partiel) a été établi sans l'avis de l'administrateur : au-delà du 31 juillet prochain, on ne sait quels seront le mode de fonctionnement, le recrutement, l'activité, le directeur de l'Opéra-Studio et si même il conservera son nom.

Le conseil d'administration a adopté le projet de budget de l'Opéra pour 1978 qui se présente de façon satisfaisante du point de vue de l'équilibre financier, mais suscite moins d'enthousiasme sur le plan artistique. La subvention de l'Etat passe de 116,7 millions en 1977 à 125,2 millions en 1978 (+ 7,3 %). Les recettes des spectacles n'augmentent que de 2,6 % (23 millions) mais s'y ajouteront 2,32 millions pour sept retransmissions télévisées par Antenne 2 (*les Contes d'Hoffmann, Werther, le Couronnement de Popée, la Dame de Pique, Othello, Roméo et Juliette, Simon Boccanegra*). Le budget total s'établira à 152,56 millions (+ 7,5 %).

Les dépenses artistiques ont été réduites de 4,6 millions (— 15 %) grâce à une diminution des cachets de 20 % par la suppression de la création des *Troyens*, et le remplacement de représentations lyriques par des séances de ballets ; le ballet continuera par ailleurs ses séries de représentations dans la cour carrée du Louvre, et fera une tournée au Japon et en Corée du Sud. La masse salariale progressera de 10 %.

En 1978, l'Opéra donnera cent sept représentations lyriques (contre cent vingt en 1977) de quatorze œuvres (dont seulement trois nouvelles productions : *le Couronnement de Popée, la Dame de Pique* et *Werther*, cette dernière à la salle Favart), quatre-vingt-quatorze séances de ballets (contre quatre-vingt-quatre) et quatre récitals. — J. L.

■ Six jeunes chefs d'orchestre assistants stagiaires ont été nommés par le ministère de la culture auprès des orchestres subventionnés pour la saison 1977-1978 : Yves Cayrol, à l'Ensemble Intercontemporain ; Alain Sabouret, à l'Orchestre de l'Ile-de-France ; François Bilger, à l'Orchestre des pays de la Loire ; Patrick Juzeau, à l'Orchestre de Bordeaux ; Claude Raymond, à l'Orchestre de Lille, et Etienne Bardon, à l'Orchestre de Mulhouse.

Ventes

Rentrée à Drouot rive gauche

Enfin ! Depuis septembre, Drouot-Rive gauche était redevenu un triste entrepôt de gare, garde-meuble désolé, qui ne ressemblait plus guère à un hôtel des ventes. Poste de télévision garanti ancien, buffet Henri II ou canapé défoncé, c'étaient les « affaires » du moment. Et, ici ou là, une vente à grand battage publicitaire et malgré contenu ne pouvait faire guère plus qu'amuser la galerie.

En fait, la vraie rentrée parisienne a eu lieu cette semaine. Lundi 24 et mardi 25 octobre d'abord, l'étude Ader-Picard-Tajan (expert M. Portier) a dispersé une partie de la collection d'art japonais d'un couple d'antiquaires qui fit ses débuts avec le siècle, M. et Mme Le Veel. Dans la lignée de Bing et de Goncourt, qui assurèrent, pour une part, la découverte de l'Extrême-Orient par les impressionnistes, ils contribuèrent à mettre en contact art oriental et peinture moderne, rencontre moins étudiée mais tout aussi féconde que celle, quelques années plus tard, de l'art africain.

D'Hokusaï (1760-1849), trois « kakemonos » (rouleaux de peinture en hauteur) ont été vendus. D'abord des moineaux sur une branche, prêts à s'envoler au premier souffle, peinture à l'encre de Chine rehaussée de rouge à laquelle était jointe une lettre d'envoi dont la calligraphie nerveuse apportait comme une dernière touche au dessin principal (40 500 francs). Une femme enveloppée dans un kimono noir — par une suprême habileté, une légère transparence laissait deviner la robe blanche — penchait mélancoliquement la tête, silhouette svelte élégamment dressée dans sa solitude au pied d'un long rouleau de papier nu, parcouru seulement par la blessure ironique d'un poème calligraphié : « Les nuages s'en vont et les années viennent » (44 000 F).

Et puis, écume aux teintes rouges et grises, un vieux moine flottait magiquement sur la mer, tout juste rattaché au réel par un bambou à peine esquissé qui le portait comme une vague. Daruma traversait la mer de Chine, en route vers le Japon, où il annoncerait la parole bouddhique (17 000 francs). Après ces audaces du « vieillard fou de dessin » — la définition est d'Hokusaï lui-même, — deux peintures de Kubo Schunman (1757-1820) disaient avec amour et une douce coquetterie tout le charme du quotidien ; une chasse aux lucioles, fraîche comme une aquarelle de Dürer, nous montre deux dames penchées au milieu des fleurs (30 500 francs) ; dans « La prière pour la demande de la pluie », nous voyons les vœux d'une célèbre poétesse comblés au-delà de toute espérance : il tombe des hallebardes, zébrures presque aussi noires que les cheveux (19 000 francs).

Souvenirs napoléoniens

Mercredi 25 octobre (études Delaporte et Champetier de Ribes, Ribeyre, Millon ; experts, MM. Castaing et Charles), on ne change guère d'époque, mais bien de paysage. La collection de souvenirs napoléoniens de l'abbé Vignali, qui fut l'aumônier de l'empereur à Sainte-Hélène, disparu depuis plus de cinquante ans, a été retrouvée aux Etats-Unis et, fort heureusement, filial inspirée à beaucoup par la personne de Napoléon surprend toujours, lui qui ne le leur rendait pas souvent. Mercredi, des fidèles passionnés de l'empereur, dont beaucoup de Corses, étaient là pour emporter une relique de leur dieu.

La copie du testament de Napoléon, par Vignali, a fait 20 000 F, et une édition du masque mortuaire, sans doute de 1833, 24 000 F. Un même collectionneur a acquis pour 45 500 F un couvert en argent aux armes impériales et, pour 63 000 F, la timbale — toujours avec armoiries — dont se servit le prisonnier de Hudson-Lowe dans ses derniers jours. Elle était, elle aussi, selon la tradition, et un acte notarié de 1916, tachée de sang, mais là encore, Unilever a fait son œuvre de propreté...

Enfin, macabre souvenir, un « morceau de l'Empereur » — il s'agit d'un tendon et de quelques poils prélevés lors de l'embaumement — est parti pour les Etats-Unis à 11 000 F. Ce n'est pas une perte capitale. Espérons en revanche que les quatre petits billets griffonnés par le médecin anglais pendant l'agonie, du 5 mai 1821, resteront en France. Sur un dernier carton, mal écrit, cette seule ligne : « He has this moment bypassed » (il vient de mourir). Ces cinq mots pèsent autant que les proclamations de cent victoires.

La dernière pièce vendue ne vient pas de la collection Vignali, mais elle est à elle seule une petite histoire. Le 12 juillet 1815, Napoléon est à Rochefort, et un brick est mouillé près de l'île d'Aix. Son capitaine, Besson, propose de cingler pour l'Amérique. Le 14 juillet, Napoléon hésite, et renonce, mais il donne à ce « capitaine du quatrième équipage de la flottille » un de ses quatre fusils de chasse, n'ayant plus « rien d'autre dans ce monde à offrir ». Cette très belle arme, à deux canons tournants, par Le Page, a obtenu 362 000 F, record mondial pour une pièce de ce genre.

Ainsi s'est achevée une vente qui a confirmé, après celle de la collection Sacha Guitry, le goût des hommes pour les fétiches de toutes sortes. Mais l'inventeur de la Légion d'honneur en aurait-il été surpris ?

JEAN-MARIE GUILLAUME.

Notes

Théâtre

« 1915 » de J.-J. Varoujean

Jean-Jacques Varoujean a écrit une pièce sur le massacre des Arméniens par les Turcs en 1915 : plus d'un million d'Arméniens, enfants, femmes, hommes, assassinés.

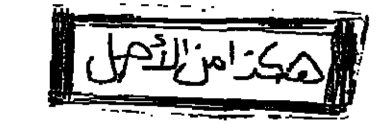
Plusieurs Etats européens ayant eu leur part de responsabilité directe ou indirecte dans ce génocide, les manuels ont tendance à le camoufler plus ou moins. L'une des encyclopédies françaises aujourd'hui les plus pratiquées le mentionne par cet euphémisme peu clair : « Pendant la première guerre mondiale, les Turcs entreprennent de déporter la population arménienne, protégée partiellement par l'avance des Russes (région de Van). Pourtant, environ 1 900 000 Arméniens disparaissent pendant le conflit ».

Les Arméniens, eux, les enfants des survivants, qu'ils habitent Erevan, Toulon, le Bronx, Echmiadzine, ou Paris, restent obsédés par ce massacre. C'est pourquoi chaque rappel de cette date, 1915, appelle toute notre attention.

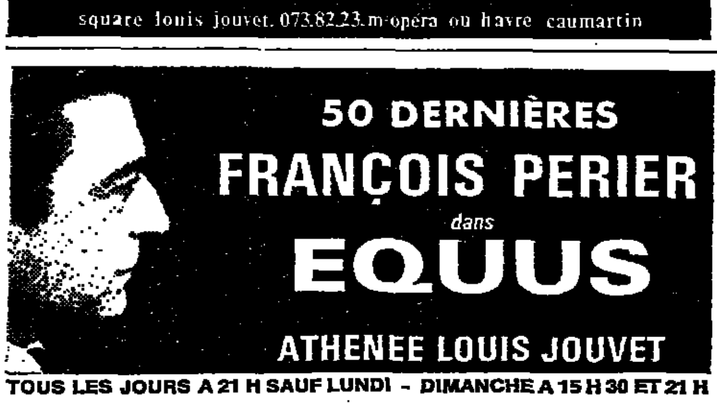
La pièce de Varoujean se présente comme un procès, un peu dans le style de l'émission télévisée « En votre âme et conscience ». Elle est sobre. Juste une mise en place d'oratorio. Les acteurs, Reine Bartève, Florence Brière, Jean de Coninck, Jean-Pol Dubois, Jean-Marie Lehec, Philippe Lehembre, Rita Maïden, Louis Merino, François Michaux, témoignent avec une parfaite tenue.

MICHEL COURNOT.

★ Fontaine, 21 h.







TOUS LES JOURS A 21 H SAUF LUNDI - DIMANCHE A 15 H 30 ET 21 H

SPECTACLES

théâtres

Les salles subventionnées

Opéra, 20 h. : La Cerenentola.
Salle Favart, 20 h. 30 : la Traviata.
Comédie-Française, 20 h. 30 : l'Ecole des femmes.
Chaillot, salle Gémier, 20 h. 30 : *Nightclub Cantata.*
TEP, 20 h. 30 : Dorénavant 1 (Festival d'automne).
Petit TEP, 20 h. 30 : Bisibles amours.
Petit Odéon, 18 h. 30 : la Guerre des piscines.
Centre Pompidou, 15 h., 18 h. 30 : 20 h. 30 : Audiovisuel et œuvre de Y. Höller.

Les salles municipales

Théâtre de la Ville, 18 h. 30 : Juliette Gréco.
Nouveau Carré, salle Papin, 20 h. 30 : la Guerre civile ; 21 h. : Nuova Colonia.
Châtelet, 20 h. 30 : Volga.

Les autres salles

Aire libre Montparnasse, 20 h. 30 : Nuits sans nuit ; 22 h. : Etoiles rouges.
Antoine, 20 h. 30 : les Parents terribles.
Arts-Hébertot, 20 h. 45 : Si t'es beau, t'es con.
Atelier, 21 h. : le Faiseur.
Athénée, 21 h. : Equus.
Biothéâtre-Opéra, 21 h. : Solness le constructeur.

Vendredi 28 octobre

Cartoucherie, Théâtre de l'Aquarium, 21 h. : les Pâques à New-York. — Atelier de l'Epée-de-Bois, 21 h. : Madras.
Centre culturel du Xe, 21 h. : le Rire de la faim.
Centre culturel suédois, 20 h. 30 : Mademoiselle Julie.
Centre culturel du Marais, 20 h. 30 : la Tentation de saint Antoine.
Cité internationale, la Galerie, 21 h. : Hedda Gabler. — La Resserre, 21 h. : l'Avare. — Grand Théâtre, 21 h. : Toussaint Louverture.
Comédie Caumartin, 21 h. 10 : Boeing-Boeing.
Comédie des Champs-Elysées, 20 h. 45 : le Bateau pour Lipaia.
Daunou, 21 h. : Pepsie.
Edouard-VII, 21 h. : Un ennemi du peuple.
Epicerie, 21 h. : Belle ombre.
Espace Cardin, 20 h. 45 : Almira.
Fontaine, 21 h. : 1915.
Galerie 55, 21 h. : Madame Lazare.
Gymnase-Marie-Bell, 21 h. : Arrête ton cinéma.
Huchette, 20 h. 45 : la Cantatrice chauve ; la Leçon.
Il Teatrino, 20 h. 30 : les Ragionamenti.
La Bruyère, 21 h. : Quoat-Quoat.
Lucernaire, Théâtre noir, 18 h. 30 : la Belle Vie ; 20 h. : Penthésilée ; 22 h. 30 : R. Wagner. — Théâtre rouge, 20 h. 30 : les Emigrés.
Madeleine, 21 h. : Peau de vache.
Marigny, 21 h. : Nini la Chance.
Mathurins, 20 h. 45 : La ville dont le prince est un enfant.
Michel, 21 h. : les Vignes du Seigneur.
Michodière, 20 h. 30 : Pauvre assassin.
Moderne, 21 h. : Par-delà les marronniers.
Montparnasse, 21 h. : Trois lits pour huit.
Mouffetard, 21 h. : Erostrate.
Nouveautés, 21 h. : Apprends-moi Céline.
Œuvre, 21 h. : la Magouille.
Orsay, grande salle, 20 h. 30 : l'Eden-Cinéma. — Petite salle, 20 h. 30 : Madame de Sade.
Palace, 18 h. 30 : Ben Zimet ; 21 h. : R'Alboum Zouc.
Palais-Royal, 20 h. 30 : la Cage aux folles.
Plaisance, 20 h. 45 : Oui.
Poche-Montparnasse, 20 h. 30 : Sigismond.
Porte-Saint-Martin, 21 h. : Pas d'orchidées pour Miss Blandish.
Récamier, 20 h. 30 : Jean Harlow contre Billy the Kid.
Saint-Georges, 20 h. 30 : Topaze.
Studio des Champs-Elysées, 21 h. : les Dames du jeudi.
Théâtre d'Edgar, 20 h. 30 : Sylvie Joly.
Théâtre du Maine, 20 h. 30 : Victime du devoir ; 22 h. : Un oiseau dans *la vitre.*
Théâtre de Paris, 21 h. : Pygmalion.
Théâtre Paris-Nord, 20 h. 45 : Tristan et Yseult.
Théâtre la Péniche, 20 h. 30 : le Retour.
Théâtre de la Plaine, 20 h. 30 : l'Ombre du conte.
Théâtre Présent, 20 h. 30 : les Derniers ; — Amphithéâtre, 20 h. 30 : Comme il vous plaira.
Théâtre 13, 20 h. 45 : Renaud et Armide.
Théâtre 347, 20 h. 30 : la Ménagerie de verre.
Tristan Bernard, 15 h. : le Troisième témoin.
Troglodyte, 21 h. : Retrouvailles de l'imaginaire.
Variétés, 20 h. 30 : Féré de Broadway.





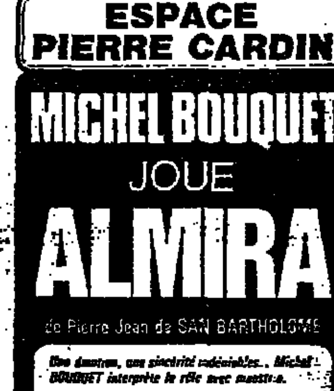
Au THEATRE PRESENT (211, avenue *Jean-Jaurès*), *ARLETTE* THOMAS et PIERRE PEYROU affichent « LES DERNIERS », de MAXIME GORKI. Ce spectacle est la première coproduction réalisée par un théâtre : « LA COOPERATIVE DU SPECTACLE » (une association de 70 *comédiens qui existe* depuis deux ans).





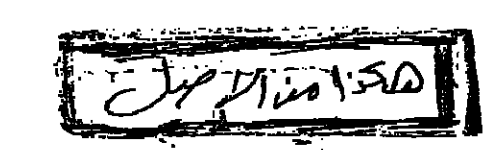
Liliane NATAF et Hélène ARIE, les deux Hedda de la pièce de H. IBSEN « HEDDA GABLER », par le Jeune Théâtre National, mise en scène de Claude RISAC. Jusqu'au 19 novembre 1977 au Théâtre de la Cité Internationale Universitaire, 21, boulevard Jourdan. Tél. : 589-38-69.

Avec « HEDDA GABLER », c'est une expérience originale qui a été tentée, dans la mesure où chaque comédien a répété deux rôles qu'il interprétera en alternance. Deux versions du spectacle seront ainsi présentées — il s'agira évidemment chaque soir de la même pièce ; toutefois, la personnalité du comédien modifiera inévitablement la perception de cette même pièce et de ses prolongements sensibles.









SPECTACLES

Les théâtres de banlieue

Aubervilliers, Théâtre de la Commune, 20 h. 30 : Coriolan.
Boulogne, T.B.B., 20 h. 30 : Serge Lama.
Champigny, Centre des loisirs, 20 h. 45 : Phèdre.
Colombes, M.J.C.-Théâtre, 20 h. 30 : De l'autre côté là-bas (audio-visuel).
Malakoff, Théâtre 71, 21 h. : Bernard Haller.
Montreuil, Studio-Théâtre, 20 h. 30 : Trois p'tites vieilles et puis s'en vont.
Vincennes, Théâtre Daniel-Sorano, 21 h. : Georges Dandin.
Vitry, Théâtre Jean-Vilar, 17 h. : le Danseur de corde.

Festival d'automne

Voir aussi Les salles subventionnées.
Théâtre des Amandiers (Nanterre), 20 h. 30 : Palazzo Mentale.

Les concerts

Radio-France, 20 h. 30 : Nouvel orchestre philharmonique de Radio-France, dir. E. Krivine (Stamitz, Haydn, Mozart).

Eglise des Billettes, 21 h. : Ensemble 12 ; P. Bride, violon (Vivaldi).

Salle Gaveau, 21 h. : Maria-Livia Sao Marco, guitare (Cimarosa, Bach, Sausa Carvalho, Sor, Villa-Lobos, Castelnuevo-Tedesco).

Lucernaire-Forum, 21 h. : P. Laniau, guitare (Bach, Villa-Lobos).

Hôtel Herouet, 20 h. 30 : Simone Escure, piano (Bach).

Eglise Saint-Germain des Prés, 21 h. : Orchestre de chambre L. Vellozzi (Lulli, Mozart, Vivaldi, Britten).

Dominicains, 20 h. 45 : Concert Vetera et Nova (Bach, Haendel, Telemann).



La danse

Palais des sports, 20 h. 30 : Ballet soviétique sur glace.
Pavillon de Paris, 20 h. 45 : Chants et danses des révolutions russes.
Théâtre des Champs-Elysées, 20 h. 30 : Ballet national de Corée.
Centre culturel Jean-Verdier, 20 h. 30 : Concert-ballet.

Jazz, pop', rock et folk

Théâtre Mouffetard, 22 h. 30 : C. Escoudé et son quintet, jazz.
Vieille Grille, 18 h. 30 : Dannik Lazro and Co., jazz. 23 h. : Géranium, folk.
American Center, 21 h. : Clivage, jazz.
Palais des Glaces, 20 h. 30 : Archie Shepp et son quartet, jazz.

cinémas

(*) Films interdits aux moins de treize ans.
(**) Films interdits aux moins de dix-huit ans.

La cinémathèque

Chaillot, 15 h. : Cuba Si, de C. Marker; Calanda, de J.-L. Bunuel; le Rideau cramoisi, de A. Astruc ; le Théâtre national populaire, de G. Franju; Nuit et brouillard, de A. Resnais; 18 h. 30 et 20 h. 30 : Semaine du cinéma israélien : courts métrages; 20 h. 30 : Joker, de M. Yeshouroun; 22 h. 30 : les Contes de la lune vague après la pluie, de K. Mizoguchi.

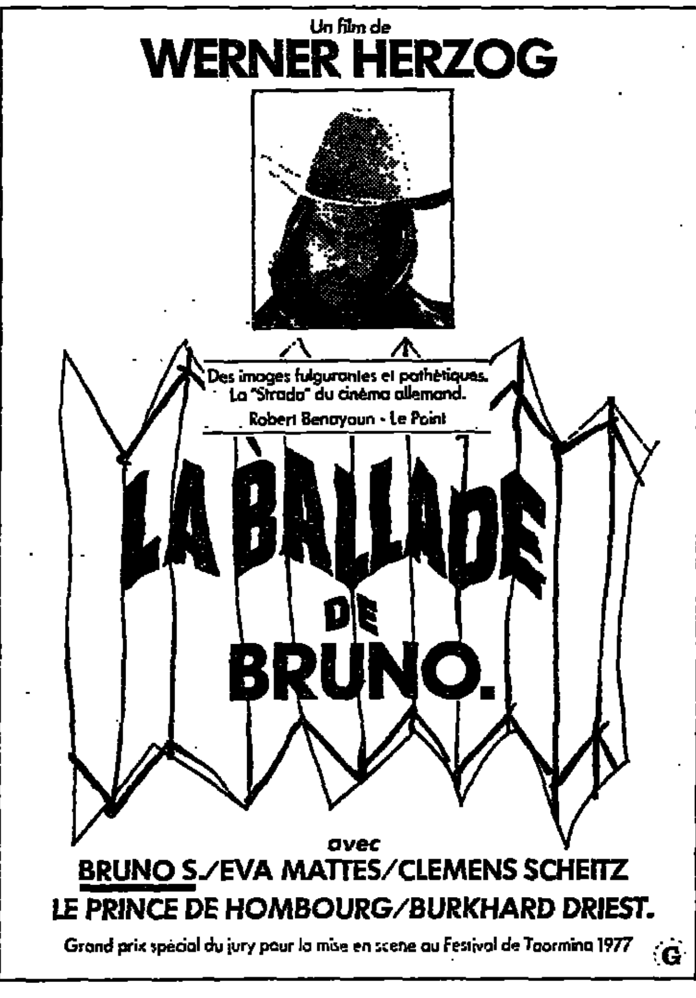
Les exclusivités

L'AMI AMERICAIN (All., v.o.) (*) : Quintette, 5e (033-35-40); 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; Elysée-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42).
L'AMOUR EN HERBE (Fr.) : U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19) ; Français, 9e (770-33-88) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Calypso, 7e (754-10-68).
L'ANIMAL (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70); Cluny-Palace, 5e (033-07-76); Bosquet, 7e (551-44-11); Concorde, 8e (359-92-84) ; Madeleine, 8e (073-56-03) ; George-V, 8e (225-41-46) ; Français, 9e (770-33-88) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75); Wepler, 18e (387-50-70); Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
ANNIE HALL (A., v.o.) : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Studio Jean-Cocteau, 5e (033-47-62) ; Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; v.f. : Capri, 2e (508-11-69); Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03); Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
AU-DELA DU BIEN ET DU MAL (It., v.o.) (**) : Bonaparte, 6e (326-12-12) ; U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Studio Raspail, 14e (326-38-98) ; v.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).
BARRY LINDON (Angl., v.f.) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).
CET OBSCUR OBJET DU DESIR (Fr.) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08).
LES CHASSEURS (Grec, v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18)
LE CHAT CONNAIT L'ASSASSIN (Angl., v.o.) (*) : Paramount-Elysées, 8e (359-49-34).
CRAZY HORSE DE PARIS (Fr.) (*) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32), Richelieu, 2e (233-56-70), Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Hautefeuille, 6e (633-79-38), Monte-Carlo, 8e (225-09-83) Balzac, 8e (359-52-70), Nations, 12e (343-04-67), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
CHINOIS, ENCORE UN EFFORT POUR ETRE REVOLUTIONNAIRES (Fr.) : Racine, 6e (633-43-71), Studio Git-le-Cœur, 6e (326-80-25).
CRIA CUERVOS (Esp., v.o.) : André-Bazin, 13e (337-74-39).
LA DENTELLIERE (Fr.) : U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19).
DERSOU OUZALA (Sov., v.o.) : Mac-Mahon, 17e (380-24-81).
DES ENFANTS GATES (Fr.) : Impérial, 2e (742-72-52), Saint-Germain-Village, 5e (633-87-59), Templiers, 3e (272-94-56), Colisée, 8e (359-29-46), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13)
DITES-LUI QUE JE L'AIME (Fr.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38), Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Marignan, 8e (359-92-82), Gaumont-Opéra, 9e (073-95-48), Nation, 12e (343-04-67), Fauvette, 13e (331-56-86).
DUELLISTES (A., v.o.) : U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19) ; v.f. : Calypso, 17e (754-10-68).
LES ENFANTS DU PLACARD (Fr) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00), Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19), 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).
L'ESPION QUI M'AIMAIT (A., v.o.) : Boul'Mich, 5e (033-48-29), Publicis-Saint-Germain, 6e (222-72-80), Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23), Publicis-Matignon, 8e (359-31-97) ; v.f. : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90), Mercury, 8e (225-75-90), Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Max-Linder, 9e (770-40-04), Paramount-Bastille, 12e (343-79-17), Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03), Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28), Paramount-Orléans, 14e (540-45-91), Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17), Magic-Convention, 15e (828-20-64), Passy, 16e (288-62-34), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24), Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).
GLORIA (Fr.) : Paris, 8e (359-53-99), Madeleine, 8e (073-56-03).
LES GRANDS FONDS (A., v.f.) (*) : Richelieu, 2e (233-56-70).
LA GUERRE DES ETOILES (A., v.o.): Quintette, 5e (033-35-40), U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67); v.f.: Rex, 2e (236-83-93), Marignan, 8e (359-92-82), Lumière, 9e (770-84-64), Fauvette, 13e (331-56-86), Mistral, 14e (539-52-43), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Murat, 16e (288-99-75), Wepler, 18e (387-50-70), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
HARLAN COUNTY U.S.A. (A., v.o.) : Saint-Séverin, 5e (033-50-91), Action La Fayette, 9e (878-80-50), Olympic, 14e (542-67-42).
HOT CUTS FROM MONT-DE-MARSAN (Fr.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).
IL ETAIT UNE FOIS L'AMERIQUE (A., v.f.) : Arlequin, 6e (548-62-25), Broadway, 16e (527-41-16).
L'IMPRECATEUR (Fr.) : Studio-Alpha, 5e (033-39-47), Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17).
LES INDIENS SONT ENCORE LOIN (Fr.) : Saint-Germain Huchette, 5e (633-87-59), Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43), Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42).
J.-A. MARTIN PHOTOGRAPHE (Can.) : Studio Logos, 5e (033-26-42).
LA MENACE (Fr.) : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90), Balzac, 8e (359-52-70), Paramount-Elysées, 8e (359-49-34), Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03), Paramount-Orléans, 14e (540-45-91), Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17), Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24), Les Tourelles, 20e (636-51-98) h. sp.













RADIO-TÉLÉ



SPECTACLES

LE MANQUE (Fr.) (*) : Le Seine, 5e (325-95-99) (de 14 h. 30 à 20 h. 15).
MONSIEUR PAPA (Fr.) : Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29).
PADRE PADRONE (It., v.o.) : Quartier Latin, 5e (326-84-65), 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00), Hautefeuille, 6e (633-79-38), Marignan, 8e (359-92-82), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; v.f. : Richelieu, 2e (233-56-70), St-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
PARADIS D'ETE (Suède, v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (033-39-19), Olympic, 14e (542-67-42) ; v.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).
POUR CLEMENCE (Fr.) : Studio Médicis, 5e (633-25-97), Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42).
LE PASSE SIMPLE (Fr.) : Haussmann, 9e (770-47-55) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Ternes, 17e (380-10-41).
SALO (It., v.o.) (**) : Panthéon, 5e (033-15-04).
LA TOUBIB AUX GRANDES MANŒUVRES (It., v.f.) : Capri, 2e (508-11-69), Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90).
TRANSAMERICA EXPRESS (A., v.o.) U.G.C Biarritz, 8e (723-69-23).
UN AUTRE HOMME, UNE AUTRE CHANCE (Fr.-Am.) : Impérial, 2e (742-72-52), Cluny-Palace, 5e (033-07-76), Colisée, 8e (359-29-46), Athéna, 12e (343-07-48), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Mayfair, 16e (525-27-06).
UN BOURGEOIS TOUT PETIT, PETIT (It., v.o.) (**) : Quintette, 5e (033-35-40).
UNE JOURNEE PARTICULIERE (It., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12), U.G.C. Danton, 6e (329-42-62), U.G.C. Marbeuf, 8e (225-47-19), U.G.C. Biarritz, 8e (723-69-23). — v.f. : Rex, 2e (236-83-93), Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02).
UN PONT TROP LOIN (A., v.o.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Richelieu, 2e (233-56-70).
UN TAXI MAUVE (Fr.) : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90).
VALENTINO (Ang., v.o.) (*) : La Clef, 5e (337-90-90), U.G.C. Biarritz, 8e (723-69-23).
VOUS N'AUREZ PAS L'ALSACE ET LA LORRAINE (Fr.) : A.B.C., 2e (236-55-54), U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32), Saint-Germain-Studio, 5e (033-42-72), Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Ermitage, 8e (359-15-71), Marignan, 8e (359-92-82), Nations, 12e (343-04-67), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Cambronne, 15e (734-42-96), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

Les grandes reprises

AGUIRRE OU LA COLERE DE DIEU (All., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).
AU FIL DU TEMPS (All., v.o.) : Le Marais, 4e (278-47-86).
ALICE DANS LES VILLES (All., version américaine) : Le Marais, 4e (278-47-86).
BANANAS (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77).
CABARET (A., v.o.) : New-Yorker, 9e (770-63-40) (sauf mardi).
LES CHIENS DE PAILLE (A., v.o.) (**) : Studio Dominique, 7e (705-04-55) (sauf mardi).
ELVIS SHOW (A., v.o.) : Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29).
LES ENFANTS DU PARADIS (Fr.) : Ranelagh, 16e (288-64-44).
F COMME FLINT (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66), heure sp.
LA FUREUR DE VIVRE (A., v.o.) : Actua-Champo, 5e (033-51-60).
GUERRE ET AMOUR (A., v.o.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82).
HESTER STREET (A., v.o.) : Le Marais, 4e (278-47-86).
JULES ET JIM (Fr.) : Studio Cujas, 5e (033-89-22).
LITTLE BIG MAN (A., v.o.) : Noctambules, 5e (033-42-34).
MORE (A., v.o.) (**) : Styx, 5e (633-08-40).
MARY POPPINS (A., v.o.), en soirée : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : U.G.C.-Odéon et U.G.C.-Ermitage en mat. ; Rex, 2e (236-83-93) ; La Royale, 8e (265-82-66) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e, (343-01-59) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Miramar, 14e (326-41-02) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Napoléon, 17e (380-41-46) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
LA MONTAGNE SACRÉE (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).
MONTY-PYTHON (Ang., v.o.) : Champollion, 5e (033-51-60).
MY FAIR LADY (A., v.f.) : Denfert, 14e (033-00-11).
NOUS NOUS SOMMES TANT AIMÉS (It., v.o.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82).
ONE, TWO, THREE (A., v.o.) : Mickel-Ecoles, 5e (325-72-07).
ORANGE MECANIQUE (A., v.f.) (**) : Haussmann, 9e (770-47-55).
ORFEU NEGRO (Brés., v.o.) : Kinopanorama, 15e (306-50-50).
PARFUM DE FEMME (It., v.o.) : Cinéma des Champs-Elysées, 8e (359-61-70).
PRENDS L'OSEILLE ET TIRE-TOI (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Studio Bertrand, 7e (783-64-66), heure spéciale.
THE BUS (A., v.o.) : Palais des arts, 3e (272-62-98).
TOMBE LES FILLES ET TAIS-TOI (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17).
UNE NUIT A L'OPERA (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77).
LES VALSEUSES (Fr.) (**) : Capri, 2e (508-11-69).
LE VENT DES AURES (Alg., v.o.) : Palais des arts, 3e (272-62-98).

Les séances spéciales

LES APPRENTIS SORCIERS (Fr.) : Olympic, 14e (542-67-42), à 18 h. (sf S. et D.).
LES DAMNES (It.-All., v.o.) (*) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), Mar. à 21 h.
DELAUNAY ET DUBUFFET (Fr.) : Olympic, 14e, à 18 h. (sf S. et D.).
HAROLD ET MAUDE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), à 10 h., 12 h. et 24 h.
INDIA SONG (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99), à 12 h. 20 (sf D.).
LENNY (A., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90), à 12 h. et 24 h.
LE LIMIER (A., v.o.) : La Clef, 5e, à 12 h. et 24 h.
MASCULIN-FEMININ (F.) : La Clef, 5e, à 12 h. et 24 h.
LE MECANO DE LA « GENERAL » (A.) : Studio Galande, 5e (033-72-71), à 12 h. 15 (+ S. à 24 h.).
MISSOURI BREAKS (A., v.o.) : La Clef, 5e, à 12 h. et 24 h.
L'OPIUM ET LE BATON (Alg., v.o.) : Le Seine, 5e, à 22 h.
PAIN ET CHOCOLAT (It. v.o.) : Luxembourg, 6e, à 12 h. et 24 h.
PIERROT LE FOU (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e, à 12 h. et 24 h.
PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e, à 12 h. et 24 h.
LES PETITES GALERES (Fr.) : Le Seine, 5e, à 18 h. 30.
LA SALAMANDRE (Suis.) : Olympic-Entrepôt, 14e, à 18 h. (sf S. et D.).
THX 1138 (A., v.o.) : Olympic, 14e, à 18 h. (sf S. et D.).
LA VICTOIRE EN CHANTANT (Fr.) : Cité internationale, 14e (589-67-57), L. à 21 h.
WIVES (Norg., v.o.) : Olympic, 14e, à 18 h. (sf S. et D.).
ZARDOZ (A., v.f.) : Les Tourelles, 20e (636-51-98), Mar. à 21 h.

Les films nouveaux

LA BALLADE DE BRUNO, film allemand de Werner Herzog (v.o.) (*) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Gaumont-Rive gauche, 5e (548-26-36) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; 14 Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; P. L. M. Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27)
ALICE CONSTANT, film français de Christine Laurent, La Clef, 5e (337-90-90) ; Studio de la Harpe, 5e (033-34-83)
SI LES PORCS AVAIENT DES AILES, film italien de Paolo Pietrangeli (v.o.) (**), Vendôme, 2e (073-97-52) ; La Clef, 5e (337-90-90) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02).
MOI FLEUR BLEUE, film français de Eric Le Hung, Rex, 2e (236-83-93) ; Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Helder, 9e (770-11-24) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
LE POINT DE MIRE, film français de Jean-Claude Tramont, U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90) ; Caméo, 9e (770-20-89) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19) ; Miramar, 14e (326-41-02) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Murat, 16e (288-99-75) ; Secrétan, 19e (206-71-33)
ONE MORE TIME, film inédit de Jerry Lewis (v.o.) Action Christine, 6e (325-85-78).
J'ME MARIE, J'ME MARIE PAS, film canadien de Mireille Dansereau. La Clef, 5e (337-90-90)
LE TOBOGGAN DE LA MORT, film américain de James Goldstone (v.o.), Ambassade, 8e (359-19-08), Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; v.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
A PLEIN GAZ, film américain de Roger Corman (v.f.), Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Moulin-Rouge, 18e (606-34-25)
LE MILLE PATTES FAIT DES CLAQUETTES, film français de Jean Girault, U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Omnia, 2e (233-39-36) ; Rotonde, 6e (633-08-22) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; Balzac, 8e (359-52-70) ; U.G.C Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Murat, 16e (288-99-75) ; Images, 18e (522-47-94) ; Secrétan, 19e (206-71-33).

Les festivals

BOITE A FILMS, 17e (754-51-50) (v.o.) : L., 13 h. : Jonas qui aura 25 ans en l'An 2000 ; 15 h. : le Lauréat ; 17 h. : Un dimanche comme les autres ; 19 h. : l'Important, c'est d'aimer ; 21 h. : l'Innocent ; V.S.L., à 23 h. 45 : Un après-midi de chien. — II. 13 h. : Jeremiah Johnson ; 14 h 45 : le Retour de la panthère rose ; 16 h. 45 : Nos plus belles années ; 18 h. 45 : Cria Cuervos ; 20 h. 30 : Mort à Venise ; 22 h. 30 : Phantom of the Paradise ; V. S. et L., à 24 h. : Délivrance.
ALTMAN (v.o.) : Studio Galande, 5e (033-72-71), 13 h. 45 (V. L., 24 h.) : Buffalo Bill ; 16 h. et 20 h. : Trois Femmes ; 18 h. : Mash ; 22 h. : California Split.
CINEMA ITALIEN (v.o.) : Studio des Acacias, 17e (754-97-83), 14 h. : les Contes de Canterbury ; 16 h. : la Dernière Femme ; 18 h., Affreux, sales et méchants ; 20 h., Portier de nuit ; 22 h., les Mille et Une Nuits.
CINEMA SOVIETIQUE (v. o.) : France-Elysées, 8e (723-71-11), en alternance : le 41e ; Documents d'époque sur la vie de Lénine et la fin des Romanoff ; le Cuirassé Potemkine ; Alexandre Newski ; l'Homme à la caméra ; l'Arsenal.
C. CHAPLIN (v.o.) : Nickel Ecoles, 5e (325-72-07) : The Kid.
J.-L. GODARD : Action République, 11e (805-51-33) : Sur et sous la communication ; N° 2.
J. COCTEAU : la Pagode, 7e (705-12-15) (en mat.) : le Sang d'un poète.
UNDERGROUND AMERICAIN (v.o.) : la Pagode, 7e, en soirée.
COMEDIES MUSICALES (v.o.) : Action La Fayette, 9e (878-80-50) : la Belle de New-York. — Action Christine, 6e (325-85-78) : la Belle de Moscou.
FILMS DE FEMME : Le Seine, 5e (325-95-99), 12 h. 15 : Je, tu, il, elle ; 13 h. 45 : L'une chante, l'autre pas ; 15 h. 45 : Qu'est-ce que tu veux Julie ? ; 17 h. 30 : la Fiancée du pirate ; 19 h. 30 : Baxter, Vera Baxter ; 21 h. 15 : Jeanne Dielman.
L'AGE D'OR DU MUSICAL EGYPTIEN (v.o.) : Jean Renoir, 9e (874-40-75) : Amour et vengeance.
POLANSKI (v.o.) : Grands Augustins, 6e (633-22-13) : Rosmary's baby.
CHATELET-VICTORIA, 1er (508-94-14) (v.o.) : I : 12 h. (sauf D.) : Maîtresse ; 14 h. 10 : Godspell ; 16 h. : Salon Kitty ; 18 h. 10 : Aguirre, la colère de Dieu ; 20 h. : Casanova, de Fellini ; 22 h. 30 : Violence et Passion ; V. et S., à 0 h. 40 : Taxi Driver. — II. : 11 h. 50 (sauf D.) : Glissements progressifs du plaisir ; 14 h. : la Décade prodigieuse ; 16 h. 5 : Cria Cuervos ; 18 h. : Gold ; 20 h. 15 : Dersou Ouzala ; 22 h. 40 : le Dernier Tango à Paris ; V. et S., à 0 h. 45 : Cabaret.
STUDIO 28 (v.o.), 18e (606-36-07) : le Diable probablement.
IIe FESTIVAL INTERNATIONAL DU FILM D'OPERA : Studio Marigny, 8e (225-20-74) : la Prise de la montagne du tigre ; la Norma ; Boris Godounov ; le Grand Caruso.
MAURO BOLOGNINI (v. o.). — La Pagode, 7e (705-12-15) : Vertiges.

Une sélection pour le week-end

● TRILOGIE CEVENOLE

1932-1936 : Jean-Pierre Chabrol raconte une période-clé de l'histoire de France dans *les Rebelles*, trilogie mise en images par Pierre Badel et dont voici le premier volet. Mais une histoire vécue et ressentie à Clerguemont, village cévenol en région minière : c'est toute la différence. (Samedi 29 octobre, A 2, 20 h. 30.)

● LA LOI DU PERE

Bernard et Marie-Josée parlent de leur passé et de leur avenir. L'un est pensionnaire dans un asile d'Aix-en-Provence. L'autre, une « bûcheuse », admire Hitler. Tous deux font état comme ils le peuvent de l'importance de leurs origines familiales et sociales : Daniel Karlin consacre aux adolescents — « normaux » ou « anormaux » — la seconde partie de son « Enquête sur la santé mentale d'un pays au-dessus de tout soupçon ». (Dimanche 30 octobre, A 2, 21 h. 35.)

● QUI EST RAYMOND ARON ?

C'est au Collège de France, où il est professeur, que Raymond Aron a choisi de filmer son autoportrait, amorce de la discussion qui l'opposera au journaliste-sociologue Nikos Poulantzas, Maurice Duverger, Philippe de Saint-Robert, Alain de Benoist. (Dimanche 30 octobre, FR 3, 20 h. 30.)

● LES CHOIX D'ALEXANDRE TCHEREPNINE

Membre d'une grande lignée de musiciens russes, né en 1899, personnalité marquante de l'Ecole de Paris, Alexandre Tchérepnine vient de disparaître à Paris. Il avait auparavant enregistré avec Claude Maupomée son « concert égoïste ». (Dimanche 30 octobre, France-Musique, 17 heures.)

FR3 EN COULEUR DANS LES CHARENTES

● En l'absence de M. Claude Contamine, président de la Société nationale des programmes France Régions — qui n'a pu faire le déplacement à Poitiers en raison du brouillard, — ce sont MM. Yves-Marie Desjacques, directeur régional à Limoges de FR 3 Limousin-Poitou-Charentes, et Max Gaussens, chef de service FR 3 Poitou-Charentes à Poitiers, qui ont présidé, mercredi soir à Poitiers, en présence de nombreux invités, à la mise en couleur des programmes régionaux.

Ce passage du noir et blanc à la couleur a coûté 2 600 000 F, dont 70 000 F pour l'installation films et 1 900 000 F pour l'installation vidéo. L'extension des bureaux a nécessité une dépense de 500 000 F.

Cet effort va permettre une amélioration du volume et de la qualité des émissions destinées aux quatre départements de la région Poitou-Charentes : Charente, Charente-Maritime, Deux-Sèvres et Vienne. Depuis deux ans, 100 millions ont été consacrés pour améliorer les réseaux nationaux de FR 3 — *(Corresp.)*





RADIO-TÉLÉVISION

VENDREDI 28 OCTOBRE

CHAINE I : TF 1

18 h. 35. Pour les petits ; 18 h. 40. L'île aux enfants ; 19 h., Feuilleton : Le 16 à Kerbriant ; 19 h. 10, *Une minute pour les femmes* ; 19 h. 45, Eh bien ! raconte ; 20 h., Journal.

20 h. 30. Au théâtre ce soir : « l'Ecole des cocottes », de P. Armont et Gerbidon, mise en scène J. Ardouin, avec G. Masson, D. Deray, B. Tiphaine, J. Dynam, J. Ardouin (rediffusion).

22 h. 35. Sports : Télé-Foot 1.

23 h. 35. *Journal.*

CHAINE II : A 2

13 h. 35, *Magazine régional* ; 13 h. 50, *Feuilleton* : Valérie ; 14 h. 5, Aujourd'hui madame ; 15 h., Série : le Justicier ; 15 h. 55, Aujourd'hui

18 h. 25, Dorothée et ses amis ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Jeu : Ouvrez l'œil ; 20 h., Journal.

20 h. 30. Feuilleton : D'Artagnan amoureux (cinquième et dernier épisode) ; 21 h. 35, Emission littéraire : Apostrophes (L'exercice du pouvoir) :

Avec Françoise Giroud (la Comédie du pouvoir), Bertrand de Jouvenel (la Civilisation de puissance et les Débuts de l'Etat moderne), J.-M. Rouart (les Feux du pouvoir), A. Touraine (le Désir d'histoire).

22 h. 45. Journal.

22 h. 50. FILM (ciné-club) : LES JOYEUX GARÇONS, de G. Alexandrov (1934), avec L. Outiessov, L. Orlova, M. Streikova, F. Kourikhine (v.o. sous-titrée, N., rediffusion).

Les aventures d'un berger caucasien qui devient, à Moscou, chef d'un groupe de musiciens de jazz.

CHAINE III : FR 3

18 h. 45. Pour les jeunes : Des livres pour nous et Histoire de France ; 19 h. 5, Emissions *régionales* ; 19 h. 40, *Tribune libre* : *Union* française pour l'Espéranto ; 20 h., Les jeux :

20 h. 30, Magazine vendredi... Spécial information (avec la participation de R. Depardon, J. Gorini, S. July, M. Siégel, J.-M. Domenach, J.-P. Elkabbach).

21 h. 30. Série documentaire : Les grands fleuves, reflets de l'histoire (Le Rhin).

22 h. 25. Journal.

FRANCE-CULTURE

18 h. 30, Feuilleton : Martin Eden, de Jack London, adapt. D. Chraïbi, avec J.-F. Delacour, E. Weisz, R. Ménard, réal. J. Rollin-Weisz ; 19 h. 25, Les grandes avenues de la science moderne ;

20 h., Emission médicale en liaison avec TF 1 : La psychiatrie infantile, avec le professeur Mises, directeur de la Fondation Vallée, qui répondra en direct aux questions écrites et téléphoniques ; 21 h. 30, Musique de chambre : « Variations pour piano » (G. Pierné), « Sonate libre en deux parties » (F. Schmitt), « Motets et Fanfares royales » (Josquin des Prés), « Cadmus et Hermione », ouverture (Lully), « Immobile » (A. Bancquart) ; 22 h. 30, Entretiens avec Cheng Tcheng, par C. Hudelot ; 23 h., De la nuit.

FRANCE-MUSIQUE

20 h. 20, En direct de Sarrebruck... l'Orchestre symphonique de Sarrebruck, dir. G. Wand : « Pulcinella », « Suite » (Stravinski) ; « Grande Symphonie en do » nº 9 (Schubert) ; 22 h. 15, Grands crus : les interprétations de Bruno Walter ; 0 h. 5, Passez donc au studio.

SAMEDI 29 OCTOBRE

CHAINE I : TF 1

12 h. 10, Emissions régionales ; 12 h. 30, Cuisine ; 12 h. 45, Jeunes pratique ; 13 h., Journal ; 13 h. 35, Le monde de l'accordéon ; 13 h. 50, La France défigurée ; 14 h., Restez donc avec nous ; 14 h. 5, L'homme qui valait 3 milliards ; 15 h., Pachyderm story ; 15 h. 41, Chéri-Bibi ; 16 h. 50, Amicalement vôtre ; 18 h. 5, Trente millions d'amis ; 18 h. 40, Magazine auto-moto ; 19 h. 10, Six minutes pour vous défendre ; 19 h. 40, Le message mystérieux ; 19 h. 45, Eh bien ! raconte ; 20 h., *Journal.*

20 h. 30, Variétés : Numéro un (avec Roger Pierre) ; 21 h. 30, Série : Le riche et le pauvre ; 22 h. 20, A bout portant (Coluche).

23 h. 25, Journal.

CHAINE II : A 2

12 h. 15, Journal des sourds et des malentendants ; 12 h. 30, Samedi et demi ; 13 h., Journal ; 13 h. 30, Hebdo chansons, hebdo musique ; 14 h. 10, Les jeux du stade ; 17 h. 10, Des animaux et des hommes ; 18 h., La course autour du monde ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Jeu : Ouvrez l'œil ; 20 h., *Journal.*

20 h. 35, Feuilleton : Les rebelles (premier épisode : le Feu), d'après les romans de J.-P. Chabrol, réal. Pierre Badel, avec J. Weber, G. Mnich, M. Lesser

L'évocation des années qui précédèrent le Front populaire, loin des lieux où s'écrit l'histoire : dans les Cévennes minières.

22 h. 5, Magazine de l'image : Voir, par A. Pujol, J.-P. Bertrand, J.-G. Corbu ; 22 h. 55, Drôle de baraque, par J. Audoir, réal. G. Daude, avec Zouc, Michel Buhlen, Jacques Villeret.

CHAINE III : FR 3

18 h. 15, *Emission régionale* ; 18 h. 45, Pour les jeunes : Les travaux d'Hercule Jonsson ; 19 h. 5, Emissions régionales ; 19 h. 40, Samedi entre nous ; 20 h., Magazine de la mer : Thalassa.

20 h. 30, Retransmission théâtrale : « Tout contre un petit bois », de J.-M. Ribes, au Théâtre Récamier, avec la Compagnie Michel Berto : M. Marquais, Fr. Christophe, R. Blanche, St. Bouy.

22 h. 20, Journal.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie avec Geneviève Serreau (et à 14 h., 19 h. 55 et 23 h. 50) ; 7 h. 5, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance : Regards sur la science ; à 8 h. 32, « 77... 2000, comprendre aujourd'hui pour vivre demain » ; 9 h. 7, Le monde contemporain, par J. de Beer et F. Crémieux ; 10 h. 45, Démarches, par G.-J. Salvy ; 11 h. 2, La musique prend la parole ; 12 h. 5, Le pont des arts ;

14 h. 5, Les samedis de France-Culture... Arts et traditions populaires : Trente-Deuxièmes Jeux d'Automne et Fêtes internationales de la vigne, avec Maurice Berthier, directeur du Stage international d'étude du folklore en Bourgogne ; 16 h. 20, Le livre d'or... le Quatuor Elyséen : Fauré, Mahler ; 17 h. 30, Pour mémoire... « Paul Claudel : Le problème de la personne », par J. Daive, avec B. Noël, G. Borgeaud, J. Estager (rediffusion) ; 19 h. 25, Communauté radiophonique : Roman Jakobson... « Le cercle linguistique de Prague et Husserl » ;

20 h., Science-fiction : « Cristal qui songe », de Theodor Sturgeon, *adapt. G. Bourdet, avec R. Pavey,* E. Legrand, R. Clermont..., réal. H. Soubeyran ; 21 h. 55, Ad lib, avec M. de Breteuil ; 22 h. 5, « La fugue du samedi ou mi-fugue, mi-raisin », divertissement de B. Jérôme ; 23 h. 50, Poésie.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 2, Pittoresques et légères ; 8 h., Mélodies (Wienawsky, Saint-Saëns, Fauré, Giuliani) ; 9 h., Ensemble d'amateurs ; 9 h. 30, Etude ; 11 h. 15, Les jeunes *Français sont musiciens* ; 12 h. 40, *Jazz s'il vous plaît* ;

13 h. 30, Chasseurs de son stéréo ; 14 h., Discothèque 77 (la critique des auditeurs) ; 15 h., Jeunes solistes au studio 118 ; 15 h. 45, Discothèque 77 (vient de paraître) ; 16 h. 30, Groupe de recherches musicales de l'INA ; 17 h. 33, Sélection concert ; 17 h. 40, Hommage à Maria Callas : « Ballo in Maschera » (Verdi) ;

20 h. 5, Premier jour J de la musique ; 20 h. 30, Concert de musique de chambre, par le quatuor Via Nova et le quintette de cuivres Ars Nova : « Quatuor opus 29 » (Schubert), « Quintette de cuivres » (Loucheur), « Quatuor nº 1 » (Ligeti) ; « Séquences pour l'Apocalypse » (Chaynes) ; 23 h., France-Musique la nuit : Jazz forum ; à 0 h. 5, Musique de chambre.

DIMANCHE 30 OCTOBRE

CHAINE I : TF 1

9 h. 15, Emissions religieuses et philosophiques ; 12 h., La séquence du spectateur ; 12 h. 30, Bon appétit ; 13 h., Journal ; 13 h. 20, C'est pas *sérieux* ; 14 h. 10, Les rendez-vous du dimanche ; 15 h. 30, Série : Gorri le Diable ; 16 h., Hippisme ; 16 h. 5, Vive le cirque ! ; 16 h. 45, Sports première ; 17 h. 40, Téléfilm : « Ma femme a disparu », de P. Stone, réalis. Gl. Jordan, avec J. Klugman, E. Ashley, J. Francisius.

Disparue depuis quelques jours, Elisabeth Corban, épouse de Daniel Corban, revient, mais son mari ne la reconnaît plus.

19 h. 25, Les animaux du monde ; 20 h., Journal.

20 h. 30, FILM : LA GUERRE DE MURPHY, de P. Yates (1970), avec P. O'Toole, S. Phillips, Ph. Noiret, J. Hallam, H. Jansen

A la fin de la deuxième guerre mondiale, un marin anglais rescapé du torpillage de son bateau par un sous-marin allemand, près des côtes du Venezuela, s'obstine à vouloir détruire ce sous-marin. Cinéaste à l'esbroufe, Peter Yates reprend à peu près la situation d'Africa Queen, de Huston, pour un film d'aventures démagogique.

22 h. 15, Magazine : Expressions.

23 h. 30, Journal.

CHAINE II : A 2

11 h. 30, La télévision des téléspectateurs en super-8, par J. Locquin et L. Godineau (Le Louvre médiéval) ; 12 h. 10, Toujours sourire ; 13 h., Journal ; 13 h. 25, La lorgnette ; 14 h. 25, Ces messieurs nous disent ; 15 h. 35, Dessin animé : Tom et Jerry ; 15 h. 40, Série : Sur la piste des Cheyennes ; 16 h. 30, Trois petits tours ; 17 h. 25, Série : les Muppet's show ; 18 h. 5, Contre-ut ; 19 h., Stade 2 (football) ; 20 h., Journal.

20 h. 30, Musique and Music (spécial Brenda Lee) ; 21 h. 35, Série documentaire : Enquête sur la santé mentale d'un pays au-dessus de tout soupçon : La raison du plus fou (deuxième partie : la loi du père), par D. Karlin.

23 h. 30, Journal.

CHAINE III : FR 3

10 h., Emission destinée aux travailleurs immigrés : *Spécial Mosaïque* ; à 10 h. 30, Mosaïque ; 16 h. 55, Documentaire : Les grands fleuves, reflets de l'histoire (le Rhin, reprise de l'émission du 28 octobre) ; 17 h. 50, Espace musical : Sonate pour piano et violon, de Beethoven (avec Patrice Fontanarosa au violon et Youri Boukoff au piano) ; 18 h. 45, Spécial DOM-TOM ; 19 h., *Hexagonal* ; 20 h. 5, Cheval, mon ami.

20 h. 30, L'homme en question : M. Raymond Aron ; 21 h. 30, Entretien : Trois scènes avec Ingmar Bergman (troisième partie).

22 h. 15, Journal.

22 h. 30, FILM (cinéma de minuit, cycle : hommage à Victor Sjostrom) : LARMES DE CLOWN, de V. Sjostrom (1924), avec L. Chaney, N. Shearer, J. Gilbert, T. Marshall, M. McDermott. *(Film muet, N.)*

Pour rompre avec un passé qui l'a humilié, un homme riche s'engage comme clown dans un cirque. Il s'éprend d'une écuyère qui ne l'aimera jamais.

Mise en images, avec beaucoup de symboles et une étrange poésie, d'une pièce d'Andreïeff, auteur dramatique russe. Intelligente interprétation de Lon Chaney.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie avec Geneviève Serreau (et à 14 h., 19 h. 55 et 23 h. 50) ; 7 h. 7, La fenêtre ouverte ; 7 h. 15 Horizon ; 7 h. 40, Chasseurs de son ; 8 h., Emissions philosophiques et religieuses ; 11 h., Regards sur la musique ; 12 h. 5, Allegro ; 12 h. 45, Musique de chambre : J.-B. Loeillet, Kodaly, Saint-Saëns ;

14 h. 5, La Comédie-Française présente : « les Joyeuses Epouses de Windsor », de Shakespeare ; 16 h. 5, Concert... Journées de Kassel : « Te Deum » (Dvorak) « Rapsodie pour contralto » (Brahms) « Requiem » (Saint-Saëns) ; 17 h. 30, Rencontre avec Mohamed Masmoudi ; 18 h. 30, Ma non troppo, divertissement de B. Jérôme ; 19 h. 10, Le cinéma des cinéastes ;

20 h., Poésie ininterrompue ; 20 h. 40, Atelier de création radiophonique : Dans ce joli pavillon, allons encore !, par J.-L. Rivière et B. Parabel.

Le phénomène vocal considéré, dans cette deuxième partie, du point de vue de l'écoute. Des premières impressions sensorielles du fœtus à la « portée de voix » du théâtre... en passant par la surdité.

23 h., Black and blue.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Concert promenade (Fall, Gerhart, Bisbrenner, Abraham, Strauss, Eulenberg, Eysler) ; 8 h., Cantate) ; 9 h. 2, Musical graffiti ; 11 h., Harmonia sacra ; 12 h., Sortilèges du flamenco ; 12 h. 35, Opéra bouffon : « le Coq d'or » (Rimsky-Korsakov) ;

13 h. 45, Premier jour J de la musique ; 14 h., La tribune des critiques de disques : « les Noces de Figaro » (Mozart) ; 17 h., Le concert égoïste d'A. Tcherepnine (Tcherepnine, Prokofiev, Beethoven, Schumann, Moussorgsky, Ravel, Messiaen) ; 19 h., Musique du Moyen Age et de la Renaissance ; 19 h. 35, Jazz vivant ;

20 h. 30, Soirée lyrique : « Salomé » (Strauss), par les Chœurs et Orchestre philharmonique de Vienne, dir. H. von Karajan, avec K. Böhm, A. Baltsa, H. Behrens ; 23 h. 30, France-Musique la nuit : Les chambres de la musique ; 0 h. 5, Passez donc au studio.

CARNET

Réceptions

— A l'occasion de la Fête nationale, l'ambassadeur de Turquie, M. Orhan Eralp a donné une réception le vendredi 28 octobre.

Fiançailles

— On nous prie d'annoncer les fiançailles de

Mlle Isabelle Bès de Berc,

fille de M. Patrice Bès de Berc et de Mme, née Sylvie de Ferron du Chesne

avec

M. François-Henry d'Arras,

fils de M. Alain d'Arras et de Mme, née Sabine Bernard.

Mariages

— On nous prie d'annoncer le mariage de

Madeleine Barbier

avec

Michel Tournier

le lundi 31 octobre 1977.

11, rue des Sports, 93700 Drancy.

— Marie-Paule Bardet

et

Jean-Louis Veyret

sont heureux *de faire part de leur* mariage, célébré dans l'intimité le 27 octobre, à Nouméa.

B.P. 476 Nouméa (Nouvelle-Calédonie).

— Claude Pernol

et

Claude Eucrenaz,

sont heureux de faire part de leur mariage.

1 bis, rue de la Forêt, 70400 Chalonvillars.

17, avenue du Rhône, 74000 Annecy.

Décès

— Mme Eugène Antoinat,

M. et Mme Alphonse Antoinat, leurs enfants et petits-enfants,

M. et Mme Mahmoud Zine,

M. et Mme Marc Petit, leurs enfants et leurs petits-enfants,

M. et Mme Jules Saccomani,

M. et Mme Pierre Antoinat,

M. et Mme Jean Antoinat et leurs enfants, ainsi *que les parents et* amis,

ont la douleur de faire part du décès du commandant E.R.

Eugène ANTOINAT,

président honoraire de la Société des membres de la Légion d'honneur,

officier de la Légion d'honneur,

Military Medal anglaise,

ancien prisonnier de guerre,

ancien maire de Vaulx-Milieu,

muni des sacrements de l'Eglise.

Les obsèques ont eu lieu en l'église Saint-Jean-Baptiste de Bourgoin-Jallieu, le mardi 25 octobre.

Groupe Alsace-Lorraine, 38300 Bourgoin-Jallieu,

7, rue Léon-Lhermitte, 75015 Paris.

— M. Roland Barthes,

M. et Mme Michel Salzedo,

ont la douleur de faire part du décès de

Mme Henriette BARTHES,

née Binger,

leur mère et belle-mère, survenu le 25 octobre 1977.

— Mme Max Leboulanger,

M. Philippe Leboulanger,

M. et Mme Christophe Train et leurs enfants,

M. et Mme Michel Marcus et leurs enfants,

ont la douleur de faire part du décès survenu, à Paris, à la suite d'une longue maladie, de leurs époux, père, beau-père et grand-père,

Max LEBOULANGER,

président de chambre à la cour d'appel de Paris,

ancien chargé de cours à la faculté de droit de Lyon et à l'Ecole nationale de la magistrature,

chevalier de la Légion d'honneur,

officier de l'ordre national du Mérite,

officier des Palmes académiques,

officier d'Académie,

Croix du combatant.

Les obsèques auront lieu dans la plus stricte intimité à Saint-Marcel-d'Urfé (Loire).

Cet avis tient lieu de faire-part. Sans fleurs ni couronne.

[Né le 1er juillet 1914, à Mont-de-Marsan, M. Max Leboulanger entre dans la magistrature en 1940. Substitut à Saint-Etienne en 1944, il est juge à Paris en 1954, puis vice-président au tribunal dans cette ville. Conseiller à la cour d'ap*pel en 1971, il est président de chambre* à compter du 20 janvier 1977.]

— M. et Mme François Audollent et leurs enfants,

Le colonel et Mme André Brière *et leurs enfants,*

M. et Mme Etienne Corpechot et leurs enfants,

Ses enfants et petits-enfants,

Ses vingt-six arrière petits-enfants, ont la très grande peine d'annoncer la mort de

Mme Pierre BRAULT,

née Suzanne Hoessner,

veuve du capitaine Brault, notaire à Neuilly, mort pour la France en 1916, décédée, le 26 octobre 1977, dans sa quatre-vingt-douzième année, réconfortée par le Sacrement des malades.

Les obsèques auront lieu, le samedi 29 octobre, à 9 heures, en l'église Saint-Pierre, de Neuilly-sur-Seine, sa paroisse.

Ni fleurs ni couronnes, des messes.

Cet avis tient lieu de faire-part.

— *Le secrétaire général de l'Agence de coopération culturelle et technique a la profonde tristesse de* faire part du décès de

M. Louis CAPELLE,

secrétaire général adjoint de l'A.C.C.T.,

chevalier de la Légion d'honneur,

officier de l'ordre national du Mérite,

survenu le samedi 22 octobre à Vayrac (Lot).

Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité le mardi 25 octobre en l'église de Vayrac.

Un service religieux sera célébré à *sa mémoire le mercredi 9 novembre,* à 9 heures, en l'église Saint-Augustin, 46, boulevard Malesherbes, à Paris (8e).

19, avenue de Messine, 75008 Paris.

(Nous avons donné une biographie de M. Louis Capelle dans le Monde *du 27 octobre.)*

— On nous prie d'annoncer le décès de

Mme veuve Pierre DENOYELLE,

née Jeanne Menard,

professeur agrégé,

ancienne élève de l'Ecole normale supérieure de jeunes filles,

survenu, le 26 octobre, à Paris.

De la part de

Mme Jean Denoyelle, sa belle-fille,

Mlles Martine et Françoise Denoyelle, ses petites-filles, et toute la famille.

La cérémonie religieuse sera célébrée, le samedi 29 octobre, à 14 heures très précises, en l'église Saint-*Léon (place du Cardinal-Amette,* Paris 15e), sa paroisse. Prière de n'apporter ni fleurs ni couronnes. L'inhumation aura lieu au cimetière *de Sommervieu (14) le même jour* dans le caveau de famille.

12, rue Paul-Couderc, 92330 Sceaux.

— On nous prie d'annoncer la mort du

professeur Hubert JAEGER,

de l'université de Lausanne.

[Né à Fribourg en 1892, le professeur Hubert Jaeger avait fait ses études de médecine à Genève et à Zurich. Nommé professeur de dermatologie et de véné*rologie à la faculté de médecine de* Lausanne, chef du service de dermato-vénérologie à l'hôpital central vaudois, le professeur Jaeger avait consacré de nombreux travaux à la dermatologie, notamment à l'eczéma et à la tuberculose.]

— René Mercier,

Alain et Sophie Hauvespre

Hélène Mercier,

ont la douleur de faire part du décès de

M. René MERCIER,

leur père et grand-père,

survenu le 22 octobre 1977 dans sa quatre-vingt-huitième année.

Les obsèques ont eu lieu le 25 octobre en l'église de Cugand (Vendée).

53, rue de Varenne, 75007 Paris.

— M. et Mme Bernard Minvielle et leurs enfants,

M. et Mme Bernard Giroux et leurs enfants

Mlle Brigitte Minvielle,

M. et Mme Bernard Mombert et leurs enfants,

M. et Mme François Minvielle et leurs enfants,

M. et Mme Michel Bas et leurs enfants,

M. et Mme Philippe Minvielle et leur fille,

ont la douleur de faire part du décès subit de

Mme Pierre MINVIELLE,

rappelée à Dieu le 27 octobre dans sa soixante-douzième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le lundi 31 octobre en l'église *Notre-Dame de Chatou*, à 8 h. 45

24, rue des Ecoles, 78400 Chatou.

— Mme Michel Pennellier,

François et Christophe Pennellier,

M. Jacques Pennellier, avocat à la *cour de Paris, et Madame,*

M. et Mme Claude Tilliet,

Le docteur Jean-Pierre Tilliet et Madame,

Et leur famille,

ont la douleur de faire part du décès subit de

M. Michel PENNELLIER,

ingénieur,

chef de ventes à Rhône-Poulenc (textiles),

leur époux, père, fils, gendre, beau-frère et parent, survenu à Paris, le 23 octobre 1977, à l'âge de quarante-six ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée le lundi 31 octobre 1977, à 14 heures, en l'église Saint-François-de-Sales.

6, rue Brémontier, Paris 17e, où l'on se réunira.

L'inhumation aura lieu dans le caveau de famille à Parnes (60) dans l'intimité familiale.

10, rue Brémontier, Paris 17e,

19, rue Greuze, Paris 16e,

Les Godebins, 60240 Parnes,

12, rue René-Bazin, Paris 16e,

6, rue Nungesser-et-Coli, Saint-Leu-la-Forêt.

Cet avis tient lieu de faire-part.

— L'Amicale du 22e B.M.N.A. a la douleur de faire part du décès de

M. Jacques RICHART,

survenu le 20 octobre à l'âge de cinquante-deux ans.

Les obsèques ont eu lieu le 25 octobre 1977 à Monaco.

Amicale du 22e B.M.N.A.,

121, rue Réaumur, 75002 Paris.

— On nous prie d'annoncer le décès, dans sa maison de Soisy, de

Mme Hippolyte ROBINET,

née Henriette Rousset,

rappelée à Dieu dans sa quatre-vingt-onzième année, le jeudi 27 octo*bre 1977.*

De la part de

Ses enfants,

Le docteur et Mme Pierre Misset,

M. Jean Robinet,

M. et Mme Bernard Wybo,

Ses petits-enfants et arrière-petits-enfants,

Sa nombreuse famille et tous *ses amis.*

Les obsèques religieuses seront célébrées en l'église Notre-Dame de Soisy-sur-Seine, le samedi 29 octobre, à 10 heures.

Une messe sera dite à Paris ultérieurement.

Cet avis tient lieu de faire-part.

10, rue Notre-Dame,

91450 Soisy-sur-Seine.

Remerciements

— Chamonix, Annecy.

Mme Robert Baverez et ses enfants remercient tous ceux qui leur ont apporté le témoignage de leur affection et de leur sympathie à l'occasion du décès de

M. Robert BAVEREZ.

— Mme Jean Bravelet,

M. Alain et Mme Bravelet,

Le président de l'O.R.A.,

très touchés des marques de sym*pathie qui leur ont été témoignées* lors du décès du

colonel Jean BRAVELET,

remercie tous ceux qui se sont associés à leur peine.

— Très sensibles aux marques de sympathie que vous leur avez témoignées lors du décès de

M. Jean RICHARD,

les membres de la famille et des Sociétés C.R.M.A. et G.A.R.B. vous adressent leurs sincères remerciements

— Mme Henri Desmond remercie très sincèrement toutes les person*nes qui lui ont apporté leur récon*fort par leur présence à la messe dite à la mémoire de son époux.

M. Henri DESMOND.

Anniversaires

— *Pour le premier anniversaire* de la mort de

Sergine CHAMBELLANT DE MAILLY,

le 29 octobre, une pensée émue est demandée à tous ceux qui l'ont connue et aimée.

— Souvenez-vous du

général Julien FLIPO,

pour le troisième anniversaire de sa mort, le 1er novembre.

Messes anniversaires

— Pour le premier anniversaire du *rappel à Dieu de*

Pierre DARDALHON de MIRAMON

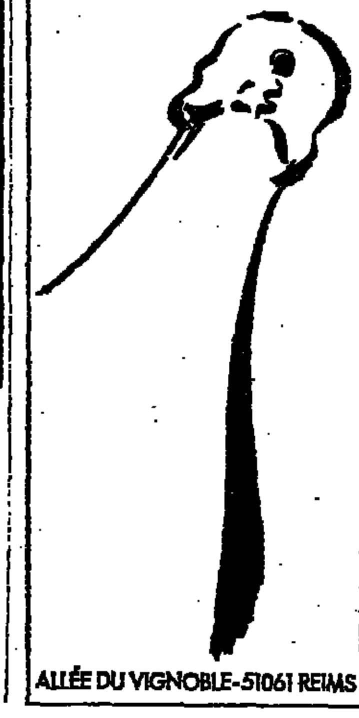
une messe sera célébrée à son intention le lundi 31 octobre 1977, à 9 h. 30, en l'église Sainte-Spérie, à Saint-Céré (Lot).

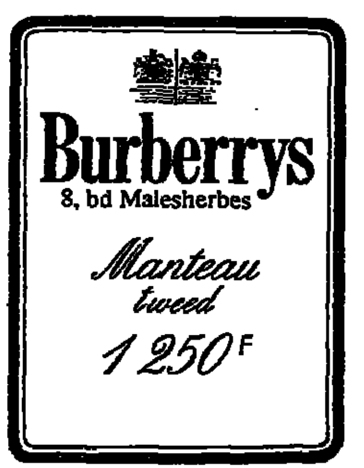
— Le conseil d'administration et le personnel de la société Les Appareils *Ferroviaires* rappellent qu'une messe sera célébrée le jeudi 3 novembre, à 18 heures, en l'église Saint-Léon, place du Cardinal-Amette (15e), à la mémoire de

Pierre MAUDUY,

leur administrateur et président d'honneur, décédé le 24 septembre 1977

— L'Association amicale du commissariat de la marine fera célébrer une messe à la mémoire de ses mem*bres défunts, le vendredi 4 novembre* 1977, à 12 heures, en la chapelle de l'Ecole militaire.





	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,00	49,19
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,44
IMMOBILIER	30,00	34,32
AUTOMOBILES	30,00	34,32
AGENDA	30,00	34,32
PROP. COMM. CAPITAUX	80,00	91,52

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADREES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	24,00	27,45
DEMANDES D'EMPLOIS	5,00	5,72
IMMOBILIER	20,00	22,88
AUTOMOBILES	20,00	22,88
AGENDA	20,00	22,88

offres d'emploi — offres d'emploi



dans le cadre du développement de ses activités, recherche

LE CHEF DE SERVICE ÉDITORIAL DE SON DÉPARTEMENT "LITTÉRATURE"

Ce poste, qui comporte des responsabilités importantes au sein d'une équipe pluridisciplinaire, requiert :
- la possession d'un doctorat de 3e cycle (littérature comparée) alliée à une bonne connaissance des littératures contemporaines,
- une expérience confirmée de l'édition,
- la capacité de prendre en charge la partie "littératures" de publications de haut niveau.

Discrétion assurée

adresser lettre manuscrite, C.V. et photo à M. J.-J. Salmon, directeur général, Encyclopædia Universalis S.A., 10, rue Vercingétorix, 75014 Paris

---

INA L'INSTITUT NATIONAL DE L'AUDIO-VISUEL recrute PAR VOIE DE CONCOURS

DES CADRES ADMINISTRATIFS ET DES CHEFS DE PRODUCTION

DIPLOMES :
Soit diplôme national sanctionnant un second cycle d'études supérieures, soit diplôme ou examen de sortie d'une grande école.
Il est souhaitable que les candidats parlent couramment ANGLAIS ou ARABE.
Rémunération mensuelle brute durant les 8 mois de stage : 4.000 F.
LIMITE D'AGE : 20 à 45 ans au 1er décembre 77.
EPREUVE DE PRESELECTION début décembre.

Adresser candidature avant le 15 novembre 1977, date limite, au Chef du Personnel de l'I.N.A., 21-23, boulevard Jules-Ferry, 75011 PARIS.

SOCIETE DE SURVEILLANCE GARDIENNAGE recherche

TECHNICO-COMMERCIAL

Envoyer C.V. et prétentions à : Mlle PRETTELAT, 6, rue Notre-Dame-de-Lorette, 75009 PARIS.

Cherche **VENDEUR** confirmé pour bureau de vente imm. construct. 92 BOULOGNE. Horaire tous les après-midi 14 h 30 à 19 h, sauf mercredi et dimanche. Téléph. : PROFINA - 742-74-75

E. C. E. recherche pour son bureau d'études « AERONAUTIQUE » PARIS (20e)

PERSONNEL expérience 2 à 3 ans

AT 3 ELECTRONICIEN
— Circuits analogiques et digitaux. - Niv. B.T.S. ou D.U.T.

Adresser C.V. avec prétentions à E. C. E. 157, rue Pelleport, 75020 PARIS.

Niveau PUBLIC-RELATION pour situation grand standing. Ecr. no 3085, à ORGANISATION ET PUBLICITE, 2, r. Marengo, 75001 Paris, qui transm.

MORY S.A. recrute pour son service informatique

PROGRAMMEUR CONFIRME

2 ans expér. minim. s/système 370 exploité sous DOS/VS. POWER, PRATIQ., INDISPENS. assembleur et PL-1, connaiss. C.I.C.S./VS, appréciées. Ecr. av. C.V. et prétentions à MORY S.A., M. Moirez, 3, rue Saint-Vincent-de-Paul, Paris-10e.

LA VILLE DE *SAINT-GERMAIN-EN-LAYE* 40.000 à 80.000 habitants, 20 km. Paris R.E.R., recrute

UN CHEF DE BUREAU ou UN RÉDACTEUR

ayant vocation à ce grade.

Envoy. C.V. M. LE MAIRE DE 78103 ST-GERMAIN-EN-LAYE.

STE PETROLIERE RECH.

INSPECTEUR CCIAL

Pour prospection et vente de produits pétroliers sur région parisienne et départem. Marne. *Age : 25 a. Formation supér.* ccíale (ESSEC, SUP de CO). Expér. profess. ds une ou plus. sociétés pétrolières souhaitable. Aptitude aux contacts cclaux, dynamisme et personnalité affirmés. - Ecrire sous référ. 3106, Gautron, 29, r. Rodier, Paris-9e

---

CONSULTANTS INTERNATIONAUX Etoile (mondialement réputés) recherche pour leur département INVESTMENT

ASSISTANT DÉBUTANT

Le candidat retenu, d'au moins 22 ans, aura une bonne culture générale (Sciences économiques, Droit, E.S.C.) et sera attiré par l'immobilier industriel et commercial. Très bonne présentation, ouverture d'esprit et bon *potentiel seront des atouts* importants. Bon niveau d'anglais requis. Excellentes perspectives pour un jeune cadre acceptant d'être formé.
Ecr C.V. sous réf. AD/RB à : TAS, 77, r. La Boétie, Paris-8e.

PRESTA FRANCE *recherche*

pour mission à l'étranger OFF SHORE. ON SHORE forages pétroliers.

— **MAITRES SONDEURS**
— **SUPERVISEURS WORKOVER**
— **ÉLECTROMÉCANICIENS**

Anglais courant

Env. C.V. complet à : M. VILLEPINTE, 76, allées Jean-Jaurès, 31000 TOULOUSE



emplois régionaux

IMPORTANT FABRICANT D'APPAREILS DE CHAUFFAGE Province Nord-Est recherche dans le cadre du développement de ses activités à l'étranger.

UN CADRE COMMERCIAL EXPORTATION

Placé sous l'autorité du Chef de Service, ce collaborateur :
— assiste, anime, prospecte, forme et contrôle les réseaux commerciaux à l'étranger ;
— participe aux foires-expositions ;
— gère l'administration du service en l'absence du responsable.

Age : 30 ans environ.
— Bonne pratique de l'Anglais et de l'Allemand ;
— Disponibilité pour voyages fréquents à l'étranger ;
— Expérience de quelques années dans poste similaire.

Rémunération annuelle minimum : 60.000 F

Adresser C.V., lettre manuscrite et photo à : PUBLICITE MODERNE, 8, r. Mazagran, 54 Nancy, sous le No 1.160, qui transmettra.

Laboratoire universitaire de Strasbourg embauche

ÉLECTRONICIEN sur poste Ingénieur Contractuel 3 A

Candidature à transmettre au no 7883, « le Monde » Publicité, 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

---

ANNONCES CLASSEES TÉLÉPHONÉES : 296-15-01

représent. offre

SI VOUS ETES DOUE POUR LA VENTE Jeune et dynamique, si vous souhaitez une brillante situation d'avenir au sein d'une importante fabrique de produits alimentaires, nous vous proposons de vous offrir une semaine de formation sur le terrain en qualité de représentant prospecteur.
En fin de stage, si vous *avez les qualités requises* nous vous donnerons un secteur exclusif où vous pourrez gagner, dès vos débuts, de 6 à 8.000 F de commissions brutes par mois.
Nous souhaitons un représentant exclusif pour chacun des départements suivants : 78-91-94-95.
Clientèle à prospecter : *Restaurants et collectivités.*
Ecrire : CH. LAVAUD, Le Millefiori, MONTE-CARLO.

secrétaires

de direction

Importante Société Centre Tours recherche

SECRÉTAIRE DE DIRECTION ayant bonnes connaissances comptables.

Ce travail comporte des fonctions de traductrice d'anglais commercial et financier. Solide expérience exigée.
Ecrire avec C.V. et prétentions *à no 1.121, HAVAS,* 37018 TOURS CEDEX.

Secrétaires

Rech. jne femme biling. minim. pour poste SECRETAIRE dans galerie d'art. Se présenter heures bureau Galerie Jancovici, 16, rue de Lille, 75007 PARIS.

occasions

Laurence Corner - Londres. Surplus de vêtements et matériel gouvernementaux haute qualité. Vêtements de plein air et de protection. Prix imbattables. Tr. vaste gamme d'articles uniques pour tout le monde. Catalogue de 48 pages contre 4 F port compris et vous êtes, bien entendu, les bienvenus lors de votre prochain séjour à Londres.
Laurence Corner 62/64 Hampstead Road Londres NW1 (Angleterre)

formation professionnelle

1.000.000 DE DEMANDEURS D'EMPLOI

MOINS VOUS

— Vous êtes âgés de 20 à 25 ans,
— Vous avez suivi 2 ou 3 années d'Etudes Supérieures,
— Vous recherchez une situation d'avenir.

Dans le cadre des mesures législatives du 5 juillet 1977 en faveur de l'emploi des Jeunes

LE C.E.R.G.I.C.

Centre d'Entraînement aux réalités de la Gestion des entreprises industrielles et commerciales. Centre dépendant du groupe E.S.S.E.C. organise des *stages de formation longue* débouchant sur des postes de :

RESPONSABLES D'UNITÉS DE DISTRIBUTION

Le candidat sélectionné
— Suivra un stage de formation (6 mois à plein temps).
— Effectuera un stage pratique en entreprise (2 mois).
— Percevra pendant les 8 mois de formation une rémunération s'élevant à 90 % du SMIC.
— Accédera en fin de formation à une situation à responsabilité.

La sélection débutera le 7 novembre 1977

Vous présenter à l'ISSEC, 35, bd de Sébastopol, le vendredi 28 octobre ou le mercredi 2 novembre, ou tél. D. BARRAUD DE LAGERIE : 285-41-77.

Début des cours le 28 novembre 1977.

LA FONCTION DISTRIBUTION EST L'UNE DES 5 FONCTIONS DE FORMATION DU C.E.R.G.I.C.

enseignement

L.T.C. SCHOOL OF ENGLISH NORWICH, NORFOLK NR1 1LG

Cours intensifs d'anglais à tous niveaux.
Cours spécialisés d'anglais : pour études scientifiques ; pour études commerciales ; pour secrétariat.
Trimestres commencent septembre, janvier, avril.
Cours d'été de 4 semaines chacun entre 27 juin et 16 septembre. Logement dans familles anglaises.
A partir de septembre, préparation aussi aux examens « G.C.E. « O » and « A » levels » pour l'anglais ; maths ; physique ; chimie et autres *disciplines.*

Ecrire à LTC SCHOOL OF ENGLISH (L.M.), Crusader House, 38-40 Prince of Wales Rd., Norwich Norfolk NR1 1LG, Angleterre.

cours et leçons

MATH Rattrapage par Prof. expérimenté Tél. 278-77-71

occasions

Pianos nfs 6.500. Occas. 3.500. Queue 6.000. Loc. Créd. Daudé, 75 av. Wagram. WAG. 34-17.

LIVRES. Achat comptant à domicile. - Laffitte, 13, rue de Buci (6e). Tél. : 326-68-28.

demandes d'emploi

CADRE DIRIGEANT, 53 ANS

INGENIEUR GRANDE ECOLE — M.B.A. — D.E.C.S.
Couramment anglais, espagnol, allemand.

Expérience Marketing, commerce international, production, finance et direction de personnel recherche

Responsabilité Direction Générale - Direction Production - Marketing - Relations humaines

Création ou développement de sociétés ou direction relais affaire familiale.

Ecrire sous le numéro 1.863, « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens - 75427 PARIS (9e).

F. franç., rés. COTE-D'IVOIRE, ch. empl. VOYAGEUR MEDICAL. Disp. sur place. Anc. étud. *médecine 2e an. 64.* - Ecrire : C. LAHET-JUZAN B.P. 2766 ABIDJAN

Assistante de Direct., J.F. 28 a., Secrétaire, franç., angl., espagn., nérland. Tr. sér. référ. France et étr., rech. sit. int. av. resp. Ecr. no 6593, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

travail à domicile

Demande

SECRETAIRE, expér. bilingue allemand, effectue tous travaux dactylo, texte ou chiffres. Mme Boitz. 401-35-54.

TOUS TRAVAUX DACTYLO MAGNETO sur IBM 80 2 C. Tél. 528-34-17 et 233-81-35.

information divers

POUR TROUVER UN EMPLOI

La CIDEM (Centre d'information sur l'emploi, association sans but lucratif) vous propose GUIDE COMPLET (230 pages)
Extraits du sommaire :
- Les 3 types de C.V. : rédaction, exemples, erreurs à éviter.
- La graphologie et ses pièges.
- 12 méthodes pour trouv l'emploi désiré : avec plans d'action détaillés.
- Réussir entretiens, interviews.
- Les bonnes réponses aux tests.
- Emplois les plus demandés.
- Vos droits, lois et accords.

Pour information, écr. CIDEM, 6, sq. Monsigny, 78-Le Chesnay.

automobiles

vente

5 à 7 C.V.

Vends FIAT 127, 2 portes, 80.000 km, année 72. Parfait état. Prix Argus 5.400 F. Tél. 421-15-00

Employée RNUR vend R-12 TL, fév. 77, 10 000 km, bleu métall., vitres teintées, état neuf. Tél. après 18 heures 959-68-60

+ de 16 C.V.

ROLLS-ROYCE 77 Aménagement exceptionnel Affaire intéressante 781-39-43 - 780-54-61

Pour collection, ROLLS-ROYCE Silv. wraith, 1950, 24 CV, parf. ét., 120.000 F - H.B. : 525-86-50

A VENDRE JAGUAR X-J C 4,2 litres, boîte automatique, air conditionné, bleu métall., cuir fauve, 13.000 km, modèle 1977. PRIX TRES INTERESSANT Crédit possible Tél. : 990-22-00, M. Carpentier

divers

Vds FIAT DINO accid. moteur refait. Pneus nfs 5.000 F + moteur R-5 LS 26.000 km, complet 1.000 F + 125 YAMAHA DTF, août 76 3.800 F + 125 YAMAHA ATZ imp. 2.500 F. Tél. H.B. à M. FRAS, 687-23-30

Urgent - Recherchons camions pour transports cryogéniques. Disponibles imméd. à l'achat ou en location. Ecrire sous référ. Havas Marseille 47962

MERCEDES-BENZ LONGCHAMP
Exposition voitures SÉLECTIONNÉES
80, rue de Longchamp 75016 Paris - tél. : 553.57.35 - 553.44.35

La garantie "Etoile" est un label de qualité Mercedes. Un contrôle extrêmement rigoureux sélectionne les véhicules, vendus avec une garantie de six mois/10 000 km sur moteur, embrayage, boîtes de vitesses, etc. pièces et main-d'œuvre.

l'agenda du Monde

Agencement

Sur PARIS et BANLIEUE EST **AGENCEMENT DE CUISINES** à vos mesures, rustique ou contemporaine. En chêne massif ou stratifié. Conception et installation. Possib. de crédit personnalisé. Visite et étude à domicile. Plans et devis gratuits. Téléphone : 020-35-14.

Animaux

Club de chiens-guides d'aveugles d'Ile-de-France, 3, r. E.-Dorlet, 77170 COUBERT. Tél. : 407-73-82, souhaiterait remise à titre gracieux en vue éducation chiennes exclusivement taille 40 à 60 cm, âge environ un an.

Antiquités

Vd lot de carrioles normandes av. ou s/cap., b. ét. et ét. moy. + 10 paires de roues. 092-28-17.

Artisans

TOUS DEPANN. PLOMBERIE INSTALLATIONS-REFECTIONS. TEL. : 371-59-43.

Rénovation d'appartements maçonn., carrelage, plomberie, menuiserie, électricité, peinture. TEL. : 343-76-90 H.B.

PLOMBERIE dépannages immédiats installations et réfection sur devis gratuit, *serrurerie, électricité* en dépannages rapides et installations et ts corps de métiers. **Tél. : 764-13-36** 3 bis, rue de la Réunion, 75020.

MENUISERIE SANITAIRE travail soigné et rapide. TEL. : 606-97-73.

Bijoux

BIJOUX ANCIENS, BAGUES ROMANTIQUES. Se choisissent chez GILLET, 19, rue d'Arcole, PARIS-14e. Téléphone : 033-00-83.

Cours

AMERICAIN donne cours angl. TRADUCTION, prépar. au BAC. Tél. : 331-07-94 de 17 h. à 20 h.

COURS AUDIO VISUEL PRIVE ANGLAIS, ESPAGNOL, FRANC. DEMONSTRAT. GRATUITES. Venez 46, bd St-Michel, Paris-6e. Tél. : 326-08-70 et 329-02-88. Tous les jours 9 h. à 21 h.

DACTYLOGRAPHIE - STÉNO *METH. ACCELEREE 757-86-86.*

Fourrure

FOURRURES OCCASION DEPOT-VENTE exclusivement de fourrures gr choix vêtements parfait état, 91, rue du Théâtre, Paris-15e. TEL. : 575-10-77.

Livres

A VENDRE COLLECTION COMPLETE (10 VOLUMES) DICTIONN. ENCYCLOPEDIQ. QUILLET ET COLLECTION COMPLETE (9 VOLUMES) (ENCYCLOPEDIE) PAYS ET CONTINENTS LIDIS TEL. : 254-63-76 A PARTIR DE 19 HEURES.

Meubles

REGALI meubles **QUINZAINE DU CANAPÉ** *Prix exceptionnels.* Crédit gratuit 6 mois pendant la quinzaine, à partir de 3 000 F d'achats après acceptation du dossier, parkg grat. ds le local. Ouvert de 10 h. à 19 h. 15. TEL. : 359-94-23 10, rue du Colisée, Paris-8e. Métro FRANKLIN-ROOSEVELT.

Mode

BOTTES ET CHAUSSURES DE LUXE pour dame et monsieur. TILT, solde chaussures, 18, r. V.-Massé, 75009 (526-39-05).

Moquette

DISCOUNT 30 A 60 % sur 10 000 m2 de moquette toutes qualités. Téléph. : 757-19-19.

Spécialités régionales (vins)

VIGNERON DE BOURGOGNE propose les vins de sa récolte. BUFFET, 21190 VOLNAY.

A. CHAPEAU, viticulteur à HUSSEAU, 37270 MONTLOUIS vous propose sa production de vin blanc A. C., sec, 1/2 sec, moelleux, champagnisé brut et 1/2 sec (exp. 12 ou 25 bout.).

Relations

CÉLIBATAIRES, VEUFS, DIVORCÉS
Ce sont les meilleurs d'entre nous qui, de n'importe quelle rencontre ; font quelque chose d'unique
Maître RUCKEBUSCH
RELATIONS DANS LA MEILLEURE SOCIÉTÉ
Une prestation hors du commun

5, rue du Cirque PARIS 8ème Rond-Point des Champs-Elysées 720-02-97 / 78	4 et 6, rue Jean-Bart 59000 LILLE 54-86-71 77-42

SEUL (E) ? Pourquoi ne pas appeler **CPN 563-17-27** M. GALLOIS ou Mme FREY DIRECTION N. WELSCH psychologue D.E., 116, Champs-Elysées, Paris-8e.

SEGOLENE ATTEND VOTRE APPEL **293-39-17 POUR RENCONTRES** AMITIES-LOISIRS.

Rencontres

NE REVEZ PLUS D'AMIS avec qui partager vos joies, vos goûts, quels qu'ils soient, artistiques, touristiques, sportifs, etc. Vous les trouverez grâce à GOUTS COMMUNS COLETTE LESURE Téléph. : 548-95-16, PARIS.

Psychologie

PSYCHOLOGUE-CONSEIL DIPLOMEE Entretiens individuels de conseil et de soutien psychologique. TEL. : 589-32-19.

l'agenda du Monde

Le mercredi et le vendredi nos lecteurs trouveront sous ce titre des offres et des demandes diverses de particuliers (objets et meubles d'occasion, livres, instruments de musique, bateaux, etc.) ainsi que des propositions d'entreprises de services (artisans, dépannages, interprètes, locations, etc.). Les annonces peuvent être adressées soit par courrier au journal, soit par téléphone au 296-15-01.

capitaux ou proposit. com.

SPÉCIALISTES EN FRANCHISE
Etendez le rayon d'action de vos affaires actuelles jusqu'au riche marché des Etats-Unis, grâce à la franchise. Notre expérience de 10 années nous permet de mettre sur pied plus de 100 nouvelles opérations de franchise par an. Pour plus amples informations, écrire à : JOHN R. FIDDES Jr, SUITE 1905, 375 PARK AVENUE, NEW YORK, N.Y. 10022 U.S.A.

propositions diverses

Bibliothèque Pédagogique rech. LES CAHIERS DE LA QUINZAINE Séries I, II, III, IV et les 16es cahiers de la VIe série, 5e et 12e de la Xe série, 6e cahiers de la XIe série, 3e et 4e cahiers de la XVe série. Ecr. no 6595, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

SERVICE STOCKAGE ARCHIV. Plans, maquettes, échantillons. Trillon BP 5 Nogent-le-Roi 28210.

L'immobilier

Boutiques — Boutiques

MONTE-CARLO Principauté de Monaco
A LOUER : BOUTIQUE DE LUXE, PROXIMITE CASINO MONTE-CARLO, DANS RESIDENCE DE GRAND STANDING.
Tél. : (93) 50-66-84
ou écrire : INTERMEDIA passage de l'Ancienne-Poterie, MONTE-CARLO

fonds de commerce

PAYS G. SAND dans ville touristique propriétaire vend **MAGASIN**
— Tous commerces possibles ;
— Bel emplacement centre ville ;
— C.A. important.
AGENCE G. BROSSIAL, téléphone (54) 48-10-66, LA CHATRE.

A VENDRE
9113 - Rueil-Malmaison, papeterie, fournit. bureaux, appt.
9115 - Boutique bijouterie, orfèvrerie, Paris-16e, emplac. except. Affaire premier ordre.
9116 - Produits de régime Paris, import. C.A., prix intér. cause retraite.
9117 - Paris-14e, en toute propriété 300 m2 locaux commerciaux, bureaux, téléphone, dépendances.
Renseignements et détails : G.D., 33, rue Anna-Jacquin 92100 BOULOGNE-SUR-SEINE Téléph. : 605-07-52

Vends, Le Boulou, station thermale, Pyr.-orientales, Hôtel-Bar-Restaurant 1 ét. N.N. 25 chbres, murs et fonds. Prix 1.000.000 F. Sté La Marquise 53, av. de Gaulle, Perpignan Téléph. : (68) 34-69-82

URGENT, à vdre fonds et murs **HOTEL-RESTAURANT** N.N. bon état, ds ville de pèlerinage. *Ecr. no T 00669 M Régie-Presse,* 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris

PONTCHATEAU (44) A VENDRE **SALOON** Bar Far West, décoration intérieure et extérieure neuve. Salle bar. Salle annexe avec boxes. *Appartement et cour intérieure.* Stationnement aisé. Bordure nationale. LE NUE, boîte postale 64, 35600 REDON.

bureaux

DOMICILIATION. TEL. SECR. **TELEX** Frais 100 F par mois APEPAL - 228-56-50

TOULOUSE Centre Ville (Quartier Saint-Georges) dans IMMEUBLE de BUREAUX R + 7 (6.800 m2) A LOUER de 40 à 1.380 m2 parking privatif, disponibilité immédiate, prix à partir de 300 F H.T. le m2. SOFRACIM, Le Sully, 1, pl. Occitane, 31000 Toulouse - Téléph. : (61) 23-32-32

chasse-pêche

Sologne, A v. bons territoires de chasse, de 10 à 100 ha. avec possibilité étang. Prix intéressants - Tél. matin, de 9 h. à 11 heures (15-38) 05-00-58.

RÉGIONS

Le P.C. veut favoriser l'autonomie des collectivités locales

Sous la présidence de M. Marcel Rosette, sénateur du Val-de-Marne, maire de Vitry-sur-Seine, membre du comité central du P.C.F., M. Félix Damette, responsable du secteur « régions » au comité central, a exposé, jeudi 27 octobre, les propositions de son parti « *pour une réforme démocratique des collectivités locales* ». Les grands axes de ces propositions avaient été rendus publics, le 8 octobre dernier, lors de la première séance de travail de l'Association des élus communistes et républicains, que préside M. Rosette (*le Monde* du 11 octobre).

Après que M. Rosette eut noté que le P.C. est la première formation politique à présenter un « *projet global* », qui est, a-t-il dit, « *anticentraliste et antibureaucratique* », M. Damette a indiqué que le principe de base en est la « *démocratie* », c'est-à-dire la « *participation des citoyens* », la « *représentativité et la responsabilité des assemblées élues* » et le « *juste choix des niveaux politiques* ». C'est ainsi que, sur le premier point, le P.C. propose que, pour les questions touchant à l'emploi, un « *comité local pour le développement économique et de l'emploi* », réunissant élus, représentants des employeurs, des comités d'entreprise et des syndicats, coordonne les avis, propositions et projets des collectivités et des entreprises.

Pour ce qui est d'assurer la représentativité des assemblées élues, le P.C. prévoit l'instauration du scrutin proportionnel ; quant aux responsabilités de ces dernières, M. Damette a expliqué que « *leur autonomie s'inscrira dans une planification souple, incitative et non obligatoire pour tout ce qui concerne les réalisations d'intérêt local. (...)* « *Notre conception de l'autonomie communale*, a-t-il ajouté, *ne souffrira pas de restriction : on peut aussi l'appeler autogestion* ».

Le « choix des niveaux politiques »

A propos du « *choix des niveaux politiques* », le P.C. se prononce pour un système à quatre échelons : Etat, région, département et commune. M. Damette s'est déclaré hostile à « *l'institutionnalisation du niveau supracommunal* » (districts, communautés urbaines, villes nouvelles) qui aboutirait, selon lui, « *à faire remonter les compétences de la commune à un échelon supérieur et constituerait une démarche centraliste* » que le P.C. refuse. Toutefois, M. Damette n'exclut pas des formes de coopération entre communes, notamment des « *agences de coopération* » qui pourraient avoir le statut d'établissement public.

Evoquant les moyens par lesquels les collectivités pourraient progressivement devenir autonomes, M. Damette a tout d'abord traité de l'aspect financier. Au niveau de la commune, le P.C. propose que la fiscalité soit assise sur quatre impôts : une partie de l'impôt sur le revenu attribuée aux communes qui voteront des centimes additionnels, dans le cadre d'une fourchette déterminée par la loi ; un impôt ou une taxe sur les différentes activités économiques exercées sur le territoire communal sur la base du chiffre d'affaires ou du bénéfice (le P.C. n'a pas fait son choix) ; un impôt (au taux d'environ 1 %) sur la valeur déclarée des patrimoines fonciers et immobiliers et une taxe d'équipement sur les mètres carrés construits dans la commune assortie d'un système de pondération.

La fiscalité départementale, prévoit le projet, serait assurée par le recouvrement de taxes type carte grise, droits de mutation, par une part de l'impôt sur les entreprises et par des versements pour prestations de service aux communes notamment.

Trois types de financement seraient affectés aux régions : des crédits d'Etat financés par l'impôt sur le capital, des dotations régulières, une taxe assise sur la masse salariale des entreprises, modulée selon la nature des activités, dont le produit serait ainsi transféré progressivement de l'Etat à la région.

● *Ciments Lafarge France* va investir 152 millions de francs, à la fin de 1978, dans la cimenterie d'Haubourdin (Nord) et dans l'usine de ciment blanc du Teil (Ardèche). Ces investissements n'accroîtront pas les capacités de production de ces usines, mais permettront une économie de fuel de 40 000 à 50 000 tonnes par an, représentant près de 4 millions de dollars (20 millions de francs).

TRANSPORTS

● *Nouvelle grève de l'équipage du car-ferry* Léopard. — *Le car-ferry français Léopard*, qui devait appareiller jeudi 27 octobre pour Southampton, s'est trouvé à nouveau immobilisé pour vingt-quatre heures au Havre par une grève-surprise de son équipage. Les marins et officiers entendent, par ce retard à l'appareillage, démontrer leur détermination à obtenir la garantie de l'emploi et à s'opposer au passage du navire sous pavillon anglais, mesure annoncée pour le 1er janvier par la compagnie Normandy Ferries.

● *Pan Am hors de l'IATA ?* — La compagnie aérienne Pan American World Airways envisagerait de se retirer de l'IATA, l'Association du transport aérien international qui fixe les tarifs aériens internationaux soumis ensuite pour l'approbation aux gouvernements.

La compagnie reproche surtout aux compagnies membres de l'IATA leur incapacité à se mettre d'accord sur des prix susceptibles de concurrencer ceux de la compagnie britannique Laker Airways.

ÉQUIPEMENT

A PROPOS DE...

LA SERI QUITTE LYON POUR PARIS

La capitale gagne sur la province

Nouveau coup dur à Lyon pour la politique de décentralisation : il y a quelques jours (« le Monde » du 20 octobre), Berliet-Saviem confirmait le rapatriement d'une partie de ses services sur Paris ; une autre entreprise, liée à Renault, suit le même chemin.

Filiale de la régie Renault, la Seri, société d'ingénierie, avait accepté, fin 1975, de « mettre en province » — à Lyon où elle avait déjà une délégation commerciale pour le Sud-Est, — son département de mécanique transformation métaux, des ingénieurs et cadres en majorité, une activité de tertiaire supérieur bien dans le genre de celles que Lyon veut développer.

L'Association pour le développement économique de la région lyonnaise (ADERLI) et la Délégation à l'aménagement du territoire et à l'action régionale avaient associé leurs efforts pour obtenir cette décentralisation. On avait envisagé un développement rapide et une installation à partir de 1977 dans la ville nouvelle de l'Isle-d'Abeau, avec trois cents emplois.

Tout est remis en cause aujourd'hui. La direction a fait connaître son intention de ramener une partie du personnel (quarante-sept salariés) dans la région parisienne, de licencier le reste, soit une trentaine de personnes. Motifs avancés : la mauvaise conjoncture et le coût plus élevé des charges (téléphone, déplacements) entraîné par cette décentralisation.

Les délégués syndicaux contestent ces explications, relevant notamment que la direction n'a fait aucun effort pour jouer sérieusement la décentralisation. « *Question de mentalité parisienne de certains dirigeants* », disent-ils. Dans le personnel, en revanche, une majorité de ceux qui sont « descendus » à Lyon ne veulent plus aujourd'hui « remonter » à Paris. Mais a-t-on jamais prêté attention au « coût humain » dans de telles décisions ?

BERNARD ELIE.

L'immobilier

appartements vente

Paris Rive droite

Dans cadre de verdure et de charme
Libres à la vente quelques appts. de 2 et 3 P.
Visite samedi 29, de 15 à 19 heures, 12, bd FLANDRIN, PARIS-16e.

Proche PARC MONCEAU 118, rue de Courcelles, Pptaire vd dans imm. P. de taille, appt. 6 Pces, 160 m², 2e ét., chbre de serv., tél., interphone, cave, terrasse, jardin privatif rénové à la demande. Prix : 1.100.000 F. Sur place samedi 11-14 heures, lundi 13 à 17 heures.

PARC MONCEAU, 5, avenue Van-Dyck, pptaire vend dans hôtel particulier classé, appt. en duplex 120 m² rénové à la demande. Prix : 1.050.000. Sur place samedi de 11 à 15 h., et lundi de 13 à 17 heures.

METRO VOLTAIRE P. à P. imm. p. de t. ravalé, 65 m², ent., 3 P. + c., w.-c., s. de bns., chauf. cent. ind., 13 m² balc., vue dég. sur arbres, 5e ét., Tél. pr R.-Vs. et vis. ap. 14 h. Tél. 421-21-18, ag. s'abst.

AFFAIRE EXCEPTIONN., 9e. Part. vd superbe triplex, atelier d'artiste, gde surface, 3 ch., tt cft., décoré. Urgent. Tél. : 280-24-27 (soir), 355-44-85 (bur.).

IMM. STANDG S/VERDURE
BROCHANT - GD STUDIO tt conft. Livraison immédiate. Renseignem., vente : 343-18-20.

12e - LEDRU-ROLLIN Gd 2 P., 45 m², de caractère, refait neuf. 165.000 F. 343-18-20.

142, RUE SAINT-MAUR (Métro Parmentier) Studio neuf avec vraie cuisine 33 m2 + 7 m2 de balcon Sur place de 14 à 18 h. Tél. VIP 567-54-56

142, RUE SAINT-MAUR (Métro Parmentier) 2 pièces neuf - Plein sud 46 m2 + grand balcon Sur place de 14 à 18 h. Tél. VIP 567-54-56

142, RUE SAINT-MAUR (Métro Parmentier) 3 pièces neuf - 66 m2 + 12 m2 de balcon Cuisine Siemens - Hte qualité Sur place de 14 à 18 h. Tél. VIP 567-54-56

142, RUE SAINT-MAUR (Métro Parmentier) 4 pièces neuf - 104 m2 + très grand balcon Double exposition - Entièrement sur jardin - Très calme Cuis. et dressing équipés Sur place de 14 à 18 h. Tél. VIP 567-54-56

142, RUE SAINT-MAUR (Métro Parmentier) Studio à 5 pièces neuf Grands jardins intérieurs Habitables immédiatement Demande location élevée Bonne rentabilité Un excellent rapport qualité/prix Sur place de 14 à 18 h. Tél. VIP 567-54-56

LAMARCK-CAULAINCOURT Dans bel imm. ravalé STUDIOS et 2 P. Refaits neuf. Cuis., bains, w.-c. A PARTIR DE 100.000 F. — Tél. 522-95-20.

MADELEINE DIRECT. PPTAIRE 5/6 P. 145 M² à rénover, dans imm. pierre de taille, asc., idéal prof. libérale, et STUDIO, 2 P. caractère, impeccable. Tél. : 734-98-06, heures bureau.

DAUMESNIL 3e étage s/av. Gd 4 pièces, cuis., bains, wc. 400.000 F. MICOT - 344-43-87.

Mo RANELAGH Chauffage central IMM. PIERRE DE TAILLE 5 PIECES, entrée, cuis., salle de bains, office, chbre de service, asc., tél. PRIX EXCEPTIONNEL, 115 M2 2, rue GUSTAVE-ZEDE SAM.-DIM.-LUNDI, 13 h 30-17 h.

4e St-Paul. Bel imm. calme, gd studio, poutr., pierres, tt cft, refait neuf. 033-36-76 - 326-14-63.

Neuf 1975 2 Mr Mo DAUMESNIL Soleil, propr. vd gd stdg 115 m2, balc., 7e ét., asc., séj. dble, cuis. 20 m2 lux. équip., 3 ch., 2 bains, 2 wc, tissu mural. Décoration. Vue. Calme. Box dble fermé. Tél. Tél. 346-94-82 - 920.000 F.

Mo ARTS-ET-MÉTIERS STUDIO REFAIT NEUF cuis., bns dans imm. pierre de taille. 91.000 F. 522-95-20.

Paris Rive gauche

76, RUE MAZARINE TRES BEAU DUPLEX en séjour + 2 chbres, escalier intérieur, cheminée, poutres, cuisine aménagée, salle de bains. TERRASSE Aménagements raffinés. TEL. : 508-02-32.

131, RUE DE L'UNIVERSITÉ 6e étage, 102 m2, neuf, 3-4 pièces : double liv., 2 chbres, 2 bs. Vis. sur R.-V. : Mme GORGES. TEL. : 280-34-40.

Ve - SEINE - NOTRE-DAME Vente directe, charme de l'ancien avec le confort du neuf :
— 2 Pièces, 45 m2,
— 3 Pièces, 88 m2,
— 4 Pièces, 95 m2.
Voir vendredi de 14 à 18 heures. 17, RUE MAITRE-ALBERT.

3/4 P. EN DUPLEX 100 M2. Prix 650.000 F. 28, rue de la Parcheminerie. Téléph. 633-85-30.

5e CLUNY. Pet. 2 P., caract., tt cft, balc. sur jardinet, calme. Tél. : 033-36-76 - 326-14-63.

RENNES-RASPAIL. Part. vend dans imm. P. de T. appartem., plein soleil, composé de 2 ailes, sur entrée intérieure commune : (exposition ouest) 2 P., cuis., S. de B., wc, débarr., gd balc. + (exposition est) studio, cuis., S. de B., wc, gd balc., chf., moqu., équipement neuf, décorat. raffinée. Prix justifié : 640.000 F. Vis. s/pl. du sam. 29 octobre au mardi 1er novembre, 14 à 18 h., 123, rue de RENNES, 5e étage droite, ou R.-V. Tél. 544-79-61, matin avant 9 h. ou week-end.

Mo FELIX-FAURE Imm. neuf, tt confort, 3e étage STUDIO, cuisine incorporée, salle de bains, entrée, calme, sur rue. Prix intéressant. Parking. 152, RUE DE JAVEL. Samedi, dimanche, lundi, 14 h 30-17 h 30.

ÉPARGNANTS INQUIETS DEVENEZ INVESTISSEURS HEUREUX De 35.000 à 300.000 F comptant. PLAN EPARGNE LOG. POSS.
A PARIS
PLACEMENT D'AUJOURD'HUI VALEUR DE DEMAIN.
Sélection de progr. d'investiss.
— Accroiss. rapide du capital ;
— Rentabilité immédiate ;
— Fiscalité avantageuse ;
— Gestion assurée.
Check-up fin. et fiscal gratuit.
C.F.I. Pierre 8, avenue Hoche, 75008 PARIS. Téléph. 758-68-80 +, ts les jours et sam., de 8 à 20 h.

XIIIe, PRES QUARTIER LATIN, STUDIOS, cft, à part. 100.000 F. 4, rue Jonas. Samedi, 14 à 18 h., ou R.-V. : 542-73-85, le matin.

CH.-MICHELS - Séj., 2 chbres, tt conft, tél., s/rue, clair, récent. Av. 150.000 F. Sam.-lundi, 15-19 h : 55, rue des BERGERS.

PANTHÉON PPTAIRE VD DIRECTEMENT UN 2 PIECES ET UN DUPLEX dans immeuble 17e siècle magnifiquement rénové, cuisine équipée, salle de bains. TRES CALME. Sur jardin intérieur. Sur pl. VENDR., SAM., 13-17 H., 15-17, RUE TOURNEFORT, ou 723-38-53, LE MATIN.

Région parisienne

COURBEVOIE Près gare RUE DE BEZONS TRES BEAU 2 P. Refait neuf. Cuisine, w.-c., bains. AVEC 27.000 F. - 522-95-20.

CHATOU Imm. neuf, standing, reste 8 appts de 45 à 50 m². Prix à partir de 151.000 F. Park. comp. S/pl. sam., dim. 14-19 h. Le Belvédère, 85, r. Gambetta, CHATOU. Tél. 913-29-29/58-06.

NEUILLY - ST-JAMES Dans très bel immeuble neuf 3 et 4 pces av. grande réception Finition luxueuse. Vis. s/pl. 18, rue de la Ferme, ts les jours, sauf mercredi, de 14 h. à 19 h. 30 ou Tél. :
766-25-32

Rare, 4 km. Porte Orléans-Italie 4 P., 104 m2, balc., gar., parc exception., tennis. Tél. 660-43-07.

94 - Mo MAIRIE D'IVRY Part. vd F 4 1972, stdg. 74 m2 + 10 m2 loggia, 6e étage, cave, v-o, 2 park., calme, école-commerce, 250.000 F. 670-36-65.

Près VERSAILLES, « Parc Montaigne », b. 5/6 P., cave, park., loggia vitr., 425.000 F. 460-31-22.

Louveciennes, grand stdg, vue except., 2 P., 57 m2, calme, pr. gare, 260.000 F. Tél. 969-84-00.

P. à P., ach. maison : Antony, Sceaux, Fontenay-aux-Roses ou Bourg-la-Reine, 6/7 Pces, 2 bns, proximité métro. Tél. 532-55-19.

Mo MAIRIE D'IVRY vend beau 3 Pièces, tout confort, 220.000 francs, cave + double parking. Téléphonez, après 17 h. 678-51-63.

PARLY 2 Type 2, 3/4 pièces neuf (80 m2) + jardin. 329.000 F Urgt. 460-14-53.

NEUILLY - Gd standing, étage élevé, soleil, somptueux liv., 3 chambres + terrasse, garage, impeccable. « TAC » - 329-33-38.

JOINVILLE (94) à proximité (maximum 400 m.) RER, A-4, Bois, Marne, Mairie, Lycée, Ecole, Comm., Marchés, PTT, MJC, Cinéma, Nautisme, Equitation, Stade, dans imm. de 6 étages (1957), 5e ét., calme, soleil, s/parc privé, F3, bns, cave, asc., chff. indiv. A vdre (55 m²) : 135.000 F. R.-vs tél. M. Michel, 898-18-38 h.b., 883-34-93 (13 h. + 20 h., sam.).

Province

DEAUVILLE Part. vd appt ds pet. im. tradit. normand de stdg, ent. équipé et décoré, 250 m. b. de mer, exposé pl. S., compr. : entr., séj. avec chem., c., 3 ch., 2 s. de bs + w.-c. + mezzan. et gde loggia. Prix 540.000 F. Téléph. le soir (31) 88-22-71 ou 88-41-66.

2 appts T 2, nfs, bord. mer : ARC-en-CIEL - St-Jean-de-Mont (85), vue sur forêt : 120.000 F. HORIZON - St-Brévins-les-Pins (44), avec cave, gar., 180.000 F. Téléphone : 48-34-04-42.

Dans un hôtel particulier réhabilité, au cœur d'un parc noble, 84, rue de Bizy (quartier résidentiel), proche gare S.N.C.F., à vendre, à VERNON, quatre appartements, HAUTE TENUE, 1 rez-de-parc : 5 Pièces principales dont séjour-salon 70 m2 avec son jardin ; trois duplex : 2, 4 et 5 Pièces. Cabinet VERRIER, B.P. 436.27202 VERNON - CEDEX 25, Téléphone : 51-46-38, ou sur place samedi et dimanche 29 et 30 octobre de 15 à 18 h.

Courchevel 1650, studio, 36 m2, vue exceptionn., 50 m. E.S.F., pet. copropr. 250.000 F. 976-04-28.

A vdre SUPERDEVOLUY 05250 std. 4e ét. nord, en copropriété. Ecr. no 6.555, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

NICE. Bas-Cessole, 2 Pièces, 3e et dernier étage, dans petite résidence luxe, habitable immédiatement - Calme - Verdure. Soleil. 220.000 F. Garage facultatif. Téléphoner de 9 à 14 h. : (93) 51-13-70, ou au Constructeur COPEGIF, 11, rue du Maréchal-Joffre. — 06000 NICE.

appartem. achat

Achète directement, COMPT., URGENT, 1 à 3 PCES, PARIS, avec ou sans travaux, préfér. rive gauche, près Facultés. Ecr. Lagache, 16 av. Dame-Blanche, 94120 FONTENAY-SOUS-BOIS.

locations meublées Offre

Paris

PARIS 5e Part. loue très joli 2 pces bien meublé. confort, calme, soleil - 907-61-38.

Région parisienne

SEMAINE - QUINZAINE OU MOIS - MACSON loue du STUDIO au 5 P. stdg. 43, r. Saint-Charles, 75015 Paris. TEL. : 577-54-04.

locations non meublées Offre

Paris

SANS COMMISSION GARE DU NORD 5 Pces, s. de b., ch. cent., tél. 2.200 F plus charges 10 %. Tél. 076-23-78, sauf lundi, mardi.

Région parisienne

C.P.H. IMMOBILIER SCEAUX, 5 PCES, séjour dble, 3 chbres, s. de bains, cab. toil. avec douche, 4e et dern. ét. avec terrasse 55 m². 3.000 F/mois + 500 F ch.
CENTRE CCIAL VELIZY 2.
Tél. : 946-78-78

locaux commerciaux locaux commerciaux



A louer, SARRIANS (Vaucluse), 25 km d'Avignon, ancienne usine surface couverte 3.100 m² sur 8.300 m² de terrain clôturé. Idéal pour petite usine ou dépôt régional. Ecr. no 6.556, « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens 75427 Paris-9e.

URGENT cause départ quartier MAINE-MONTPARNASSE, 120 m² local à usage bureaux, 2 lignes téléphone, télex. PRIX INTERESSANT. Ecr. MINET Pub. No 3.802/0 40, r. Olivier-de-Serres, PARIS-15e qui transmettra, ou tél. au 227-15-64 à partir du 2 nov. après 20 h.

locations non meublées Demande

Paris

Part. à Part. cherche studio ds le Marais, avec téléphone. Ecr. no 6.590, « le Monde » Publicité, 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Région parisienne

Etude cherche pour CADRES : Villas, Pavill., ttes banl. Loyer garanti 4.000 F maxim. 283-57-02.

SOCIETE ITALIENNE recherche pour son directeur général, urgt, villa moderne, banlieue ouest, 7/8 Pces, location longue durée. Agence s'abstenir. Téléphonez, heures de bureau : 261-56-12.

Immobilier (information)

LOCATIONS SANS AGENCE OFFICE DES LOCATAIRES 18, r. la Michodière, Mo Opéra Frais abonn. 310 F - 266-52-04

viagers

Pptaire, réalisez mieux votre viager, indexations garanties F. CRUZ 8, rue La Boétie 266-19-00 Estimation gratuite. Discrète.

Rare - Cannes. Dans parc. Viager occupé 2 têtes : 80-71 ans. Appt lux. Dern. ét. 63 m2 + balc. Terrasse s/toit 50 m2. Compt. 125.000 F. Rente index. 2.000 F. Tél. : (75) 359-22-44 Tous les jours, heures repas

constructions neuves

UN GRAND CHOIX d'appartements Paris et banlieue, dans imm. neufs

HABITABLES IMMÉDIATEM.
12e, r. de la Voûte, 2 p. av. terr.
15e, Félix-Faure, studio, 2 et 3 p.
18e, Mairie, 2 et 3 pièces.
93, Bobigny, 2 pièces.

LIVRAISON FIN 1977
8e, Hoche, studio à 5 pièces.
14e, Montparnasse, studio et 2 p.
15e, rue Cambronne, 4 pièces.
19e, Buttes-Chaumont, st. et 2 p.
78, Maisons-Laffitte, studios.
Renseign. sur simple appel au
766-23-87 - 766-25-32

pavillons

ASNIERES, Résidentiel, caractère, meulière, 10 pièces, 300 m², cft, sur 1.008 m², 2 pavil. gardien, piscine. 1.060.000 F. Sur place samedi, 10 h. à 15 h., 13, rue Michelet. — 526-31-66.

PART. A PART., à vendre maison plain-pied, 120 m², 5 pièces princip., 900 m² de terrain. Prix 450.000 F, dont 26.500 Créd. fonc. sur 12 ans. 77 - LESIGNY. — M. CORLOBE, 406-21-96, ou bureau : 580-26-00.

MAUREPAS-VILLAGE. Particulier vend pavillon, F 5, tt conft. Jardin 733 m². — Tél. 050-57-60.

EXCEPTIONNEL COGEDIM propose GUYANCOURT (78) 4,5 km de Versailles près des étangs du MOULIN RENARD
A vendre 2 MAISONS DE 5 P., 116 m2 Livrables début 78 Prix fermes et définitifs
Financement :
— 10 % à la signature
— 90 % à la livraison
PRIX 490.200 F et 535.200 F
Tél. : 043-56-25 de 10 h à 13 h et de 14 h 30 à 19 h (sauf mardi et mercredi).

UN GRAND CHOIX de Maisons individuelles 5 pièces sur sous-sol à
● GONESSE (95 Val-d'Oise)
● BONDOUFLE (91 Essonne)
● ECQUEVILLY (78 Yvelines)
Tous renseignements sur simple appel au
766-13-14

maisons de campagne

GIRONDE Part. vd MAISON DE CAMPAGNE 50 km. Bordeaux, à rénov. intérieurem., possib. de faire 5 à 6 p., avec 1.200 m² de terrain. Prix 50.000 F.

MAISON à vendre avec 1.500 m2 s. bains, wc, chauff. cent., gd séj., feu bois. Poss. crédit total. Px 155.000 F. Vis. 31 oct.-1er nov. MORNAY-sur-ALLIER, lieudit CLAVIERE 18, ou écr. DENY, 161, rue d'Arras, 59000 LILLE Tél. (20) 52-33-28

LOT-ET-GARONNE De part. à part., vends maison bourgeoise + 1 ha de parc dans cadre magnifique. Ecrire sous no 33672, Contesse Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

100 km OUEST Maison de campagne : cuisine, séjour, 3 chbres, s. d'eau, wc, chauffge centr., grange atten. s/800 m2 clos. Prix 160.000 F avec 32.000 F. Ag. BONNEVAL, tél. : (15) 37-98-25-52, même dim.

190 km PARIS env. Dans Montoir-sur-le-Loir Bourg tous commerces, docteur, pharmacien, maison, cuis., 3 p., remise, grenier, eau, électricité, sur 226 m2 terrain. Bon état. 100.000 F, actes en main. S.A. IND. VENDOMOIS, 41100 Vendôme - TEL : (54) 77-35-91

Dans BOURG ts COMMERCES MAISON CAMPAGNE 3 pièces, four à pain, cour, jard. clos, eau, électr. PX 60.000 F. Téléph. : 16 (86) 52-76-15

villas

NICE, vds Cimiez villa 5-6 p., garage, sur jardin 780 m², Prix 900.000 F. S'adresser Christian BOUDET, 53, aven. de Gaulle, PERPIGNAN. Tél. (68) 34-77-74.

COTE D'AZUR - A SAISIR BELLE VILLA PROVENÇALE CONSTR. 76 - IMPECC. 7 PIECES - GRAND GARAGE. SPLEND. VUE MER - JARDIN ARBORE ET CLOS 1.200 m2 DS QUART. RESID. HT STDG VALEUR 90 U. VENDUE 79 U. Tél. : (94) 44-08-12 hres repas.

ST-GERMAIN-EN-LAYE, limite. VILLA neuve habitable de suite. Récept., 4 chbres, bureau, vaste sous-sol, gar. 2/3 voit. Jardin clos 700 m2. - Prix : 680.000 F toutes taxes compr. - 027-57-40.

PLAISIR Constr. traditionnelle sur 660 m2 terrain, séjour, cheminée, 3 chbres, gar., sans vis-à-vis. Calme. 450.000 F à débattre. URGENT - 460-14-53.

propriétés

LABBEVILLE, pr. ISLE-ADAM Nichée ds un cadre champêtre Très belle FERME de caractère fin XVIIIe siècle, partiellement restaurée, compr. : 6 p. princ. + dépendance. - Beau terrain Tél. : 469-03-60

Vends chalet Pyrénées - Villas Propriétés - Immeubles - Terr. Commerces. Ag. Samalt, 135, av. de Lodève, 34100 Montpellier.

25 km OUEST PARIS Presbytère XVIIIe restauré, 7 P. Etat neuf. Petit jardin clos murs. 850.000 F. — 975-86-59.

NEAUPHLE-LE-CHATEAU Maison rustique sur 850 m2 40 m2 séj. Cheminée, 3 chbres, 2 s. de bains, 2 w.-c., sous-sol complet. GRD CALME, pleine nature. 489.000 F. — 460-14-53.

CANNES - MOUGINS Sup. villa réc. pl.-pied. 200 m2. Parc clos 4.800 m2 plat. Pl. sud. 200 fruitiers, bel. pisc. P. à p. 2.000.000 F, évent. crédit vend. Tél. : (93) 45-14-54

BORDELAIS Belle propriété vigne et élevage Libre à la vente 66 ha, dont 28 ha vignes A.O.C. Vinification à la propriété Chartreuse - Parc - Terrasse Maisons de colons - Dépendanc. Chais - Etable - Terres Maître BERNETEAU, notaire Pujols/Dordogne 33350 Castillon T. 5 à PUJOLS (16-56 - 40-91-11) S'adresser à l'Etude, sauf lundi

RÉGION RAMBOUILLET Propriété luxueuse au calme résidentiel, maison maîtres, living 5 ch., 3 bns + mais. gardiens, 3 boxes, grange, parc 16 000 m2 pool house, piscine, 1 250 000 F. Agence GAZERAN : 483-19-70.

COTE D'AZUR VAROISE ST-AYGULS, prop. vend villa en 2 appts, parc 1 200 m2, vue sur mer imprenable, 540 000 F. TEL. : (93) 35-89-95.

YONNE Région SENS, 10 km sortie autoroute PAVILLON NEUF, entrée, séj., cuis., 2 chbres, bains, wc + 1 p., chff. élect., jard. 3.700 m2 env., vue dégagée sur jolie campagne, MEUBLE. 185.000 F. JC 3054 - TRES PLAISANT. G.A.I.S. 7, pl. de la République, 89100 SENS Tél. (86) 65-65-44

terrains

A VENDRE A MARCILLY-SUR-SEINE (51) près de NOGENT-SUR-SEINE TERRAINS A BATIR VIABIL. de 700 à 1.500 m², dans la résidence du parc du château, cadre de verdure, agréable et boisé. A 1 heure de Paris. Centre commercial et équipement scolaire à proximité. Pour tous renseignements, s'adresser au TOIT CHAMPENOIS, 2, avenue Paul-Chandon, 51205 EPERNAY. Tél. : (26) 51-49-24.

fermettes

170 km PARIS env. Vallées du Loir et de la Braye Vue, FERMETTE sur 4.900 m2 terrain comprenant 3 P., laiterie, cave, grange, écurie, gar., eau, électricité. Très bon état. Prix : 150.000 F S.A. IND. VENDOMOIS 41100 Vendôme - Tél. : (54) 77-35-91

Nous prions les lecteurs répondant aux "ANNONCES DOMICILIEES" de vouloir bien indiquer lisiblement sur l'enveloppe le numéro de l'annonce les intéressant et de vérifier l'adresse, selon qu'il s'agit du "Monde Publicité" ou d'une agence.

ÉQUIPEMENT

La liaison Rhin-Main-Danube sera ouverte en 1985

Nuremberg. — Les molles ondes que provoque l'étrave du vapeur de tourisme « Franconia », glissant sur les eaux automnales du Main, viennent mourir, avec une régularité d'horloge sur les rives, herbeuses ici, empierrées là, de la rivière canalisée. Au loin sort de la brume un pont romain — tel celui de Trèves — sous lequel, assure le capitaine, passent facilement les convois poussés de 3 000 tonnes. Sur un fond de vigoble escarpé pourpre et or, aux frontières de la Bavière et de la Hesse, deux amoureux du canoé-kayakk actionnent mécaniquement leurs pagaies qui semblent s'engrener dans l'alignement des vignes.

Le patron du « Wurzburg », qui remonte dans son automoteur 1 300 tonnes de ciment jusqu'à Bamberg, amorce une large courbe, cherchant de la sorte à préserver la quiétude des pêcheurs à la ligne installés sur la berge et des poules d'eau dont les colonies sont nombreuses. Un héron s'envole au-dessus des joncs, des cygnes, un port de plaisance, un camping, un chemin de halage semé de bancs sous les feuillages des marronniers et les érables.

Qui oserait maintenant prétendre que la canalisation à grand gabarit d'une rivière la conduit, inévitablement, à sa perte ? Que la vallée, et les berges meurent défigurées sous le béton ? Que les eaux sont à jamais le réceptacle fatal de toutes les pollutions ?

De notre envoyé spécial

La grande majorité des Allemands sont prêts à démontrer à tout moment et à quiconque que la voie d'eau n'a jamais été et ne sera jamais « l'ennemie n° 1 » des défenseurs du paysage. On peut à la fois faire « produire » au Main, de Francfort à Bamberg un trafic de 25 millions de tonnes et préserver tout ce qui fait le charme des paysages et des villages de Franconie. Certes, au cœur de la Ruhr, du côté de Dortmund, la démonstration ne serait pas aussi aisée, et les scientifiques et les écologistes peuvent à juste titre nourrir les plus graves inquiétudes sur les ravages — visibles et souterrains — qu'ont causées sur le Rhin la folle industrialisation et la consommation d'espace des années d'après guerre.

Les responsables de la Société Rhin-Main-Danube-R.M.B. (1), créée en 1921, en même temps que la Compagnie nationale du Rhône — se sont engagés dans un double pari :

— Limiter le plus possible les « agressions » de la technique sur la nature, surtout dans la partie du grand canal qui est en construction au nord de Nuremberg entre le Main et le Danube. Pour cela des « plans de paysages » sont établis, et font l'objet d'un contrat au bas duquel figure notamment la signature des associations de défense. C'est le volet écologique ;

— Relier Rotterdam à la mer Noire par une voie d'eau de 3 500 kilomètres. Il reste 133 kilomètres à *creuser* ou *à aménager*. Ce devrait être chose faite en 1985 ; ce qui fait pâlir d'envie les partisans de Rhin-Rhône.

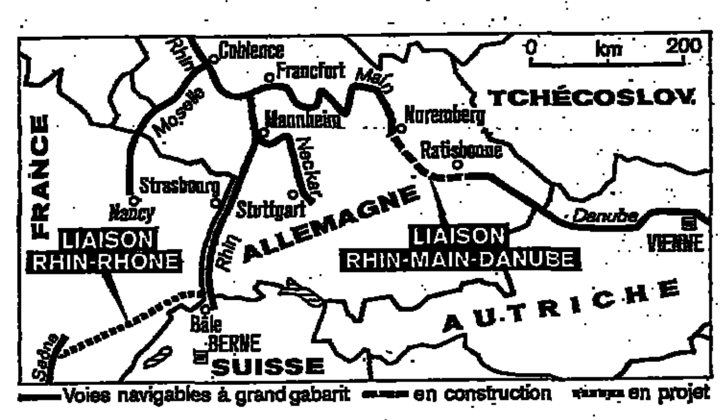
Le rêve qu'avaient nourri Charlemagne, Napoléon, Gœthe, Schiller et qu'en 1837 Louis Ier de Bavière avait commencé de réaliser (les chantiers employaient à l'époque neuf mille travailleurs !) va devenir bientôt réalité.

La société R.M.D. évalue à 2,9 milliards de marks environ (6 milliards de francs), le coût total du canal, y compris certains aménagements sur le Danube où le régime des eaux est très capricieux. Jusqu'à ce jour, 1,8 milliard de DM ont été investis, essentiellement sur la section Bamberg-Nuremberg. La dernière tranche représente un ultime effort de 1,1 milliard. En dépit de la conjoncture économique, difficile ici aussi, et bien que l'Allemagne ne soit pas un pays fanatique de planification, des engagements ont été pris de 1976 à 1980, Bonn et la Bavière ont promis au total 1,026 milliard de DM. De son côté, R.M.D. autofinance une bonne part des ouvrages grâce aux revenus que lui procure la vente de l'électricité fournie par ses quarante-sept centrales.

Une menace qui vient de l'Est

Le jeu en vaut-il la chandelle ? La rentabilité amortira-t-elle le coût ? La voie d'eau est-elle un moyen de transport d'avenir pour les économies occidentales ? Toutes ces questions, les Allemands se les posent, et certaines associations de navigation rhénanes les premières, qui estiment inconsidérées les « enveloppes » accordées à Europa Canal.

Mais la pulsion de l'économie semble ici plus naturelle et plus puissante que la réflexion sur l'avenir de l'économie. Et, la machine étant lancée, il serait illogique, et de surcroît indigne, de s'arrêter en chemin. « *Les Allemands ont la voie d'eau dans le sang* », dit M. Max Moulin, président de la C.N.R. Trois preuves: le budget fédéral des voies navigables atteint 540 millions de deutschemarks, contre 348 millions de francs en France. Quant au trafic, il est en Allemagne de 235 millions de tonnes (100 millions en France). Enfin, si le réseau français est pour les neuf dixièmes composé de voies à petit gabarit, c'est la proportion inverse qu'on note outre-Rhin.



Voies navigables à grand gabarit — en construction — en projet

Les responsables de R.M.D. ont tout de même interrogé leurs experts en prévision et les économistes des Nations unies. Réponse : *on peut escompter 8 à* 12 millions de tonnes sur le canal quelques années après son achèvement, vers 1988. Cela représenterait un bon énorme par rapport à aujourd'hui, où les « anticanal » en manquent pas de faire remarquer qu'il est extrêmement rare de rencontrer une péniche aux abords du Nuremberg (qui est encore pour quelque années un cul-de-sac).

La voie d'eau favorise-t-elle l'industrialisation ? « *Sûrement*, répond M. Bader, directeur des relations publiques de R.M.D. *Cent quatre-vingts entreprises se sont installées sur le Main en quelques années. Et le port de Nuremberg, qui a coûté 120 millions de deutschemarks en investissements publics, a « entraîné » en quatre ans 120 autres millions de deutschemarks d'investissements privés.* »

Les Allemands redoutent toutefois que, lorsque le dernier verrou vers le Danube aura sauté, le Rhin et ses affluents ne se trouvent « envahis » par les flottes des pays de l'Est. Le ministre fédéral des transports est allé, il y a quelques jours, à Moscou, discuter avec les Soviétiques de ces questions économiques et juridiques. Les Soviétiques — qui ne savent que faire de leurs chalands pendant l'hiver — soutiennent qu'ils ont, avec leurs alliés, un droit naturel à revendiquer l'internationalisation de l'axe Rhin-Main-Danube. « *Pas du tout*, répliquent les Allemands, *puisque le canal est sur notre sol et qu'il a été entièrement financé par nous. Le régime juridique ne devra être ni rhénan (liberté très grande) ni danubien (liberté limitée) mais spécifiquement allemand.* » D'autres, en Autriche par exemple, suggèrent que la question soit réglée par des accords bilatéraux avec les pays de l'Est.

Les atermoiements pour Rhin-Rhône

Pour les défenseurs comme pour les détracteurs du projet Rhin-Rhône — notamment ceux qui se recrutent en Franche-Comté et en Alsace, — la leçon de choses dispensée conjointement les 24 et 25 octobre, de Nuremberg à Francfort, par les responsables de R.M.D., l'Association mer du Nord - Méditerranée et le groupement interconsulaire Rhin-Rhône, était riche d'enseignement. Leçon de persévérances dans la politique d'équipement, leçon d'aménagement du territoire, souci et interrogations légitimes d'écologie, importance de l'enjeu diplomatique. Il était dès lors quelque peu irréaliste, voire prétentieux, de tenter un un parallèle entre R.M.D. et le projet Rhin-Rhône (les deux opérations étant pourtant en théorie assez semblables financièrement, géographiquement et techniquement). Car, la différence irréductible, c'est qu'en Allemagne ce qui est dit est fait, tandis qu'en France ce qui est dit donne toujours lieu à... des études nouvelles.

A ce propos, il est cruel mais nécessaire de rappeler à M. Giscard d'Estaing ce qu'il déclarait *solennellement* à *Dijon* le 25 mars 1975 : « *... La mise à grand gabarit du canal de la Saône au Rhin s'impose comme une nécessité tracée par la géographie et par l'économie. (...) Les travaux seront entrepris, en commençant par l'Alsace — au cours du VIIe Plan. (...) Il est clair que le gros de l'ouvrage devra être réalisé pendant le VIIIe Plan. (...) Toutefois, dès à présent, il apparait que l'effort général entrepris par le pays pour s'équiper en voies navigables devra, de toute manière, être significativement augmenté.* »

Qu'en est-il de ces imprudentes et irresponsables annonces ? Le budget des voies navigables pour 1978, en baisse par rapport à 1977, n'atteint pas 350 millions de francs, dont 20 pour la liaison Saône-Rhin. A ce rythme, en restant très optimiste, il faudrait... trois cent vingt-cinq années pour réaliser la liaison mer du Nord - Méditerranée. Entre temps, l'Europe aura forgé un nouvel axe de développement. Aux Portes de Fer et dans la charmante vallée de l'Altmühl, transiteront des convois de marchandises à jamais perdus pour la Méditerranée.

FRANÇOIS GROSRICHARD.

(1) Le capital de la R.M.D. est détenu par la République fédérale (64 %), le Land de Bavière (33 %) et la municipalité de Nuremberg et d'autres actionnaires (3 %). Le directeur est M. Rumelin.

ÉQUIPEMENT

Décentralisation et socialisme

(Suite de la première page.)

La politique de l'Etat en matière d'aménagement du territoire en est déjà radicalement changée. Il ne s'agit plus maintenant d'industrialiser les grands réservoirs de main-d'œuvre banale, notamment de l'Ouest et du Sud-Ouest, au nom de l'« équilibre entre les diverses régions » ; il ne s'agit même plus de concentrer ses efforts, sur quelques zones, d'investissements public et privé massifs telles que Fos, Dunkerque, la vallée du Rhône et la Basse-Seine ; il s'agit maintenant d'abord d'améliorer la compétitivité internationale des industries françaises existantes, et, pour cela, d'organiser la paix sociale ou de mettre à la charge de la puissance publique le coût social des réductions d'emploi. En ce qui concerne le développement des villes, cela signifie que l'Etat utilise les rares emplois disponibles — matière première de l'aménagement du territoire passé — pour faire du social, colmater les brèches, réduire les risques de conflits sociaux, qui éclatent aussi bien dans l'Est que dans l'Ouest, dans les « zones aidées » que dans les autres, dans la France dite « riche » que dans la France pauvre ; qu'il freine les politiques antérieures de reconversion et de désindustrialisation de la région parisienne, qui avaient été à la source de nombre des emplois créés en province, à l'époque de la décentralisation.

D'autres formes d'urbanisation

Troisième série de changements : la construction de logements diminue et les formes d'urbanisation antérieures sont stoppées.

Pour accueillir la nouvelle population urbaine en même temps que pour améliorer un parc de logements qu'on avait laissé se dégrader depuis la première guerre, l'« effort » de construction a été lui aussi sans précédent. On est passé de 55 000 logements terminés en 1949 à 422 000 par an de 1968 à 1973. Au total, 7 000 000 de logements neufs ont été construits pendant cette grande vague d'urbanisation.

La crise profonde de l'immobilier qui sévit aujourd'hui n'est pas, elle non plus, un phénomène conjoncturel. Sans doute la crise entraîne-t-elle une augmentation très forte des prix de vente ou de location des logements, qui les rendent inaccessibles à une part toujours plus grande des catégories sociales encore mal logées ; de même les incertitudes qui pèsent sur l'emploi diminuent considérablement la propension à s'endetter, ou même tout simplement à changer de logement.

Mais, au-delà, il s'agit bien de tendances durables à la réduction de la demande en logements neufs. La stabilisation des besoins démographiques et le repli probable des besoins de remplacement — ne serait-ce que par la jeunesse d'une partie importante du parc, construite depuis 1955 — conduisent nécessairement au plafonnement, sinon à une réduction de la construction...

A cette réduction durable du volume de la construction neuve, s'est jointe une modification profonde des formes d'urbanisation.

On est passé en quelques années de la construction concentrée, en ZUP ou en ZAC de grandes taille, à une prolifération de lotissements et de maisons individuelles dans les communes rurales. On assiste là encore à la fin de l'aménagement et de lurbanisme tels qu'on les a pratiqués depuis vingt ans.

La prolifération d'organismes paramunicipaux

En termes d'institutions et d'administration, cette vague d'urbanisation a pu déferler sur le pays sans qu'il y ait crise grave. D'une part l'Etat et ses services extérieurs se sont largement substitués aux collectivités de base ; ils ont développé leur emprise sur la vie sociale, et, dans les zones géographiques où l'urbanisation était la plus vive, ils ont cherché à écarter toute velléité de pouvoir local ou régional ; c'est le cas notamment à Fos et à Dunkerque, dans les villes nouvelles de la région parisienne...

D'autre part, pour réaliser les tâches complexes et coûteuses que l'urbanisation leur imposait, les maires ont dû ajouter une dimension nouvelle à leur rôle traditionnel, qui était plutôt orienté vers la distribution de services individuels, vers des tâches relevant de l'assistance, et pour lesquelles leur organisation est depuis longtemps bien adaptée. Ils se sont faits entrepreneurs, aménageurs, constructeurs. Ne pouvant s'appuyer que très partiellement sur leur propre organisation, ils ont dû faire appel à toute une série d'organismes périphériques ou paramunicipaux ; de fait, au cours des vingt dernières années, on a assisté à la constitution d'une quasi branche industrielle produisant la ville elle-même, c'est-à-dire du logement, du terrain urbanisé, des équipements ou des services urbains.

Ce phénomène massif recouvre sans doute des entités juridiques différentes : sociétés d'économie mixte, offices ou établissements publics, régies, concessions, sociétés conventionnées. Il concerne des productions différentes : aménagement de terrains ,construction de logements, distribution de l'eau, enlèvement des ordures, gestion de transports en commun... Il concerne aussi des organismes dont le degré d'autonomie locale, ou au contraire d'appartenance à une structure nationale, est très variable. Mais, au-delà de ces différences, c'est bien le même phénomène, avec ses grandes caractéristiques, qu'on retrouve sur l'ensemble du territoire : à la faveur de l'industrialisation et de l'urbanisation qui l'a permise, de grands groupes financiers ont investi de nouveaux champs d'activité liés à la mobilisation de la main-d'œuvre ; ils l'ont fait par de grandes structures nationales, gérées, non plus selon les logiques de l'administration ou des collectivités locales, mais selon une logique industrielle ; leurs productions sont bien typées, bien datées ; à l'entrée ou au cœur de toutes les villes, ce sont les mêmes quartiers neufs, structurés, propres... mais massifs, uniformes et spécialisés, où s'est concentrée la croissance ou l'« explosion » urbaine. Ces nouvelles formes urbaines sont moins le résultat de conceptions ou de volontés locales que l'effet de tout un ensemble de procédures, d'outils et d'organismes de niveau national. L'aménagement urbain s'est constitué à partir des années 60 comme une véritable branche économique, avec sa technologie, ses entreprises, ses structures, ses banques ou ses organismes financiers.

Cette branche de l'« aménagement urbain » est aujourd'hui en pleine crise ; licenciements dans le bureau d'études, faillite de certains d'entre eux, crise financière des sociétés d'économie mixte, redistribution des cartes dans les services publics (eau, assainissement, transports), ou dans le financement de la construction, transformation des garanties d'emprunt accordées par les villes aux organismes d'aménagement en dettes effectives.

Et les communes vont se retrouver seules devant un passif très lourd et un héritage difficile à gérer. On n'a pas encore fini d'aménager ces quartiers neufs et massifs que sont déjà en train de s'y concentrer les problèmes sociaux : accentuation des phénomènes de transit et de déracinement, ségrégations accrues, dégradations, concentration des personnes captives et défavorisées.

Surtout leurs difficultés financières, même en l'absence de toute politique nouvelle, ne peuvent que s'accroître sous le seul poids des équipements à gérer, des dettes à rembourser et des opérations d'urbanisme à finir de payer. Le poids financier de l'urbanisation a été largement reporté sur les générations futures ; les communes et à travers elles les habitants, n'ont encore payé qu'une partie de la croissance urbaine récente.

La sanction des élections municipales

En termes sociaux, contrairement au discours dominant ou aux idées reçues, l'explosion urbaine et le développement économique ne se sont pas réalisés par une croissance des « classes moyennes », formées de la rencontre d'une nouvelle classe ouvrière et d'une nouvelle bourgeoisie, mais par un écart grandissant, dans les villes comme dans l'espace rural, entre catégories sociales bénéficiant de la concentration économique et catégories sociales dominées dans leur emploi, dans leurs conditions de travail et dans leurs conditions de vie. La croissance économique « moderne » a réduit les spécificités locales, notamment les spéficités régionales et culturelles à mesure que le capitalisme avancé partait à la conquête de nouveaux réservoirs de main-d'œuvre, souvent localisés dans l'Ouest ou dans le Sud-Ouest ; elle a substitué aux oppositions traditionnelles entre monde urbain et monde rural, entre industrie et tertiaire, entre secteur public et secteur privé, une hiérarchie sociale entre dominants et dominés qui traverse le monde rural, le commerce, le tertiaire, y compris le tertiaire public, aussi bien que le monde de l'industrie ; elle a creusé l'écart entre une majorité de travailleurs réduits à des tâches déqualifiées et une minorité de cadres surqualifiés ; elle a généralisé la dépendance et l'insécurité ; elle a globalisé la ségrégation sociale.

En ce sens, la victoire de la gauche aux municipales dans de nombreux bastions traditionnels de la droite ne doit pas être interprétée seulement comme le résultat de l'union de la gauche, de la progression des partis socialiste et communiste, de la « politisation » de ces élections municipales, avant-premier tour des élections législatives de 1978. Au-delà du jeu des partis politiques, ces municipales sont aussi le résultat des transformations économiques et sociales de notre pays depuis vingt ans et la sanction de vingt ans d'urbanisme et d'aménagement du territoire.

La victoire de la gauche dans de très nombreuses villes n'est pas non plus un phénomène conjoncturel ; les résultats y apparaissent moins liés à la situation particulière de l'emploi ou à tels problèmes locaux d'urbanisme qu'à la structure sociale locale. Si le changement politique s'est produit sous forme brutale, voire inattendue, c'est que de nombreux mécanismes masquaient les transformations sociales en cours (existence d'un corps politique local de nature notabilière, évacuation du débat politique au niveau local, mode de scrutin qui ne permet que des changements sous forme de basculement...).

Les dernières élections municipales manifestent de façon durable et profonde la transformation de la société française : la modernisation de l'appareil productif, l'aménagement du territoire, l'urbanisme, l'explosion urbaine... ont déployé sur l'ensemble du territoire la coupure dominante du pays en deux classes opposées et ont réduit à bien peu de choses, à des caractères seconds, les caractéristiques géographiques, culturelles, idéologiques et historiques sur lesquelles se fondait l'autonomie des sociétés locales.

⁂

Cette phrase de transformation rapide et profonde de la formation sociale est aujourd'hui terminée ; c'est un tout nouveau contexte qui attend les collectivités territoriales ; c'est par rapport à une société profondément transformée que se pose aujourd'hui le problème de la décentralisation.

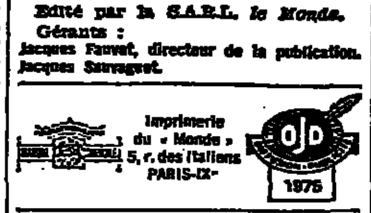
A la fin de l'année 1976, le rapport Guichard avait jeté les bases d'une réorganisation générale du système politico-administratif. C'était une tentative rigoureuse et bien pensée... pour gérer une société qui n'existe plus et organiser de façon plus rationnelle une urbanisation-industrialisation qui vient de s'achever !

PIERRE GAUDEZ.

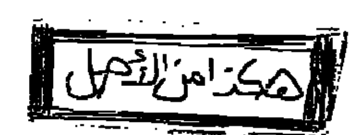
Prochain article :

UNE NOUVELLE CONCEPTION DE LA VIE LOCALE

Edité par la S.A.R.L. le Monde.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.


Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IX-
1975

Commission paritaire des journaux et publications : n° 57437.



ÉCONOMIE - SOCIAL

La bataille de la technologie

IV. - Envers et contre le Sud ?

par JACQUELINE GRAPIN

Les pays industrialisés ne sont-ils pas en train de se faire hara-kiri en vendant à leurs concurrents d'aujourd'hui et de demain leurs connaissances technologiques ? Actuellement, les Etats-Unis mettent au point une nouvelle « diplomatie scientifique » visant à tirer meilleur parti des transferts qu'ils consentent, du point de vue tant de l'intérêt public que des intérêts privés. Leur libéralisme et leur avance technologique ne risquent pas d'être trop entamés par les critiques croissantes que suscitent les transferts vers l'Est. (« Le Monde » des 25, 26 et 27 octobre.) Mais l'affrontement s'annonce sévère dans les pays en voie de développement.

L'équilibre des forces étant à peu près acquis pour le moment entre les Deux Grands, où peuvent-ils couramment s'affronter, sinon dans les pays tiers ?

Paradoxalement, ce sont les Etats-Unis, les plus généreux en matière de transferts de technologie, qui sont les plus attaqués sur ce chapitre. De l'Union soviétique, qui n'est pas plus prodigue dans ce domaine que dans celui de l'aide, on attend peu de choses. Ses transferts militaires sont strictement contrôlés et limités ; quant aux transferts civils, ils sont encore souvent considérés comme peu intéressants ou mal conçus par les pays qui pourraient être intéressés, sauf lorsqu'il s'agit de la réalisation de grands projets (barrages, lignes de chemin de fer, etc.) où la capacité de financement spécifique à une économie socialiste centralisée lui donne un certain avantage. En fait, l'U.R.S.S. utilise peu les transferts de technologie comme levier politique dans ses rapports internationaux. A partir du moment où les Etats-Unis le font plus systématiquement, notamment en mettant au point comme on l'a vu une nouvelle « diplomatie scientifique », il est logique qu'ils se trouvent plus exposés aux critiques.

Depuis la crise du pétrole, deux conditions essentielles de la vie internationale ont changé :

● D'une part la revalorisation du « brut » a fourni à un nombre non négligeable de pays en voie de développement les moyens d'acheter des armements ou des biens de consommation de luxe, mais aussi de nouvelles capacités industrielles, soit sous forme de licences, d'équipements ou d'usines clés en main, soit par des prises de participation, comme le fit notamment l'Iran avec le groupe Krupp pour s'assurer la technologie sidérurgique allemande (alors qu'un complexe sidérurgique construit par l'Union soviétique était en train de rouiller, les hauts fourneaux n'ayant jamais marché) ;

● D'autre part, l'importance nouvelle attribuée aux détenteurs de matières premières semblait conférer aux pays sous-développés une capacité politique nouvelle de remettre en question l'ordre économique international établi. Avec l'échec du dialogue Nord-Sud, cette capacité s'est révélée moins réelle qu'on ne l'avait d'abord cru. Il n'en reste pas moins que les griefs formulés par les pays en voie de développement pèsent toujours lourds.

Un certain discrédit

Dire, comme le font aujourd'hui les plus « durs » d'entre eux, que les pays industrialisés ne fournissent leurs équipements, leurs usines et leurs techniques que dans le but d'étendre leur domination économique et leur sphère d'influence politique est sans doute abusif dans beaucoup de cas. C'est surestimer la capacité des pays occidentaux d'appliquer méthodiquement le machiavélisme qu'ils professent. Mais il est tout de même vrai que souvent le transfert de technologie est accepté s'il sert les intérêts immédiats d'une entreprise ou d'un groupe de firmes associées. Dans cette optique, rares ont été les efforts accomplis jusqu'à présent pour adapter les technologies aux besoins profonds des pays d'accueil.

Matériels trop sophistiqués employant insuffisamment de main-d'œuvre pour produire des produits chers, donc destinés à la seule exportation ; usines désuètes réformées des sociétés « post-industrialisées » engageant le pays d'accueil dans une impasse technique ; grosses unités mal adaptées à de petits pays ; techniques industrielles transposées dans des pays où le minimum d'améliorations permettant de nourrir la population n'a pas encore été opéré dans l'agriculture ; machines difficiles à entretenir sous des climats humides et chauds pour des gens inexpérimentés ; livraisons inutiles (les chasse-neige russes livrés en Afrique tropicale sont restés tristement célèbres, mais n'ont pas été uniques en leur genre) ; installations impossibles à faire fonctionner faute de personnel qualifié, ou à rentabiliser faute de marché intérieur et extérieur ; grands projets terminés en retard (les centrales électriques livrées trop tardivement par l'Alsthom française ont joué un certain rôle dans le dernier changement de gouvernement en Iran, où la capitale souffre d'une pénurie d'électricité avec coupures de courant)...

Toutes ces erreurs de la coopération internationale ont fait oublier beaucoup d'opérations mieux conçues et mieux réussies, ainsi que les trésors de patience et de bonne volonté déployés de part et d'autre, l'ensemble jetant finalement une ambiance de discrédit réciproque sur la suite des opérations.

Des fournisseurs européens sont en retard, mais des clients en voie de développement, producteurs de pétrole ou autres, ne paient pas, ou oublient les engagements qu'ils ont pris. Des firmes européennes de construction ou de travaux publics tombent en faillite comme des mouches peu après que certains pays du Proche-Orient ont lancé des commandes massives. Les griefs réciproques n'effacent pas la nécessité de travailler ensemble.

A chacun ses responsabilités

Les pays sous-développés acceptent d'autant plus facilement les exigences du partenaire que l'installation d'équipements nouveaux est souvent perçue par eux comme un moyen de prestige. Ce sont les procédés les plus sophistiqués qui sont réclamés en premier lieu, et à prix d'or, par peur de n'obtenir qu'une croissance au rabais. Armements, produits de luxe et projets pilotes paraissent aux jeunes gouvernements comme le signe du grand décollage. C'est souvent plutôt l'annonce d'accidents de parcours.

En tout cas, ce ne sont pas de tels transferts qui réduisent l'écart entre pays donneurs et pays receveurs. L'incapacité de la plupart des pays en voie de développement à assimiler et à transférer la technologie importée pour la réexploiter est la meilleure garantie de la rente de situation des pays industrialisés. C'est pourquoi, jusqu'à une date récente, l'intérêt des plus forts était purement et simplement de voir se multiplier les transferts de technologie du Nord vers le Sud.

En 1968, le coût annuel des importations de technologie par les pays en voie de développement était estimé, par la CNUCED, à 1,5 milliard de dollars. Leur rythme augmentant de 20 % par an, ils devraient représenter 9 milliards de dollars en 1980. Un tel « transfert » obère sévèrement le développement des pays pauvres et reste le privilège d'un petit nombre de vendeurs. Il existe environ 35 millions de brevets dans le monde, dont % sont déposés dans les pays en voie de développement ; un sixième seulement de ces 6 % est la propriété des ressortissants du tiers-monde. Ces pays possèdent donc à peine 1 % de tous les brevets déposés dans le monde.

Souvent la création d'un secteur moderne monté par des experts étrangers au sein d'une économie traditionnelle a pour effet de désarticuler l'économie traditionnelle et de ruiner les techniques anciennes, de « marginaliser » de larges couches de population vivant de leur métier traditionnel et de favoriser la consommation du petit nombre de personnes les plus « occidentalisées ». Les transferts de technologie réalisés laissent inemployés des facteurs de production qui existent en abondance, comme la main-d'œuvre, alors qu'ils font appel massivement à des facteurs plus rares comme les devises. Ce faisant, ils entraînent ces pays dans l'engrenage d'un certain type de consommation et les obligent à exporter de plus en plus pour financer l'augmentation des importations.

Calculer plus juste

Depuis quelque temps, tous les pays doivent y regarder de plus près pour apprécier l'opportunité des transferts de technologie. Ici, les pays receveurs relèvent le défi avec succès, mais du même coup lancent à leur tour sur les marchés occidentaux des produits concurrents : c'est le cas du Japon et de certains pays d'Asie du Sud-Est. Ailleurs, l'impuissance des gouvernements locaux à approvisionner en devises fait réfléchir les gouvernements démocratiques sur les vices économiques et politiques du système de solidarité mis en place.

C'est à la lumière de ces expériences qu'il faut apprécier les revendications présentées par les pays « non alignés », notamment lors de la conférence d'Alger des « soixante-dix-sept ». Percevant la technique comme un raccourci de la croissance, ils réclament un transfert automatique et gratuit des connaissances de base et du « know how » des pays industrialisés, arguant que la technologie est un bien de l'humanité au même titre que l'algèbre et l'irrigation des terres agricoles qui furent données au monde par les Arabes. Une nouvelle orientation de la politique de coopération scientifique et technique est réclamée comme nécessaire contribution des pays riches à l'industrialisation des pauvres, conformément à l'article 13 de la Charte des droits et devoirs économiques des Etats.

Cette optique ambitieuse, qui voudrait s'imposer lors de la conférence des Nations unies sur la science et la technique à venir en 1978, n'a aucune chance de se traduire dans les faits si quatre conditions préalables ne sont pas remplies :

1) *Un examen réaliste d'une division internationale moins anarchique.* — Les pays industrialisés devraient d'autant plus s'y intéresser qu'ils n'ont rien à gagner à voir apparaître de nouveaux concurrents impossibles à endiguer du fait des bas salaires. La solution de l'affrontement qui s'amorce n'est-elle pas de répondre avant tout aux besoins intérieurs des populations les plus défavorisées, serait-ce avec des produits plus rustiques, moins chers, et en accroissant délibérément leur pouvoir d'achat, comme le fit jadis Henry Ford pour les ouvriers américains, au terme d'un raisonnement intelligent qui fit sa fortune, en même temps que celle de ses « employés-clients-consommateurs ».

2) *Définir pour chaque pays un modèle de développement réaliste qui corresponde* à ses besoins profonds, cela ne dépend plus des dirigeants locaux. Les transferts abusifs de technologie dans n'importe quel secteur sont trop souvent des solutions de facilité qui donnent une apparence de planification « à l'occidentale » à des programmes improvisés et mal conçus. Libre à chaque pays de préférer un modèle du type Brésil, Iran ou Venezuela — consistant à se doter au plus vite de complexes industriels aux techniques les plus sophistiquées — ou une formule « de technologie *douce* » comme il s'en trouve en Afrique noire et dans certains pays latino-américains, ou encore une « voie chinoise » tablant d'abord « *sur ses propres forces* ». Mais chacun doit assumer avec rigueur les conséquences de son choix et adapter une politique d'importation de technologie cohérente avec celui-ci. Les expériences « pour voir » sont les plus néfastes. C'est toujours le pays qui importe la technologie qui assume les risques de l'entreprise nouvelle, comme il est au départ en position de client, il ne tient qu'à lui d'imposer sa vision de l'avenir.

3) *Analyses stratégiques complétant les études de rentabilité* devraient permettre aux pays industrialisés d'avoir un sens plus aigu de leur intérêt bien compris. C'est dans cette voie que semblent s'engager les Etats-Unis après bien des errements. La rentabilité à court terme (bien ou mal calculée) ne vaut pas toujours le sacrifice d'intérêts stratégiques à moyen terme, qui consistent à avoir le moins possible de différends avec ses partenaires internationaux.

4) *Cultiver de part et d'autre les racines sociales de la créativité.* — C'est la forme achevée du libéralisme que de penser que l'innovation peut jaillir partout où l'on cultive la liberté, à condition naturellement que la population soit assez bien nourrie pour pouvoir réfléchir.

Les pays du Sud ne peuvent désormais se concilier les bonnes grâces de ceux du Nord en matière de transferts de technologie qu'en admettant que la liberté encourage la créativité. Et le Nord ne peut neutraliser l'hostilité du Sud moins riche qu'en admettant que la liberté, c'est aussi le droit à la différence.

De même que les échanges interdisciplinaires sont les plus féconds pour la progression de la science, pourquoi les frottements de sociétés différentes ne seraient-ils pas propices au développement commun ? L'admettre serait déjà faire un grand pas.

FIN

ÉCONOMIE - SOCIAL

TEXTILE

Tous les pays exportateurs e sauraient être traités de la même manière

déclare M. Claude Cheysson

De notre envoyée spéciale

Roubaix. — « *Nous avons soin du tiers-monde : fermer s frontières serait une folie* », déclaré M. Claude Cheysson, embre de la Commission euro-enne, le 27 octobre à Roubaix, l'occasion des journées d'étude r le textile organisées par la unicipalité.

Cependant, a poursuivi M. Chey-n, « *il faut faire admettre aux ys en voie de développement e leur niveau de développe-ent étant différent, ils ne sau-ient être traités de la même anière* ». Lors des négociations atérales qu'elle a entreprises ec les principaux pays tiers ex-rtateurs de produits textiles : *Monde* du 12 novembre), la mmission a donc l'intention adopter une « *approche diffé-nciée* » selon les pays. Elle s'ef-rcera ainsi de privilégier les ys dans lesquels les industries nt intégrées et visent à satis-ire les besoins locaux plutôt que ux où les firmes se sont im-antées pour bénéficier de condi-ns particulières afin de fournir ; marchés des pays indus-ialisés.

Pour mettre en œuvre cette po-ique, il conviendrait d'établir ı système de préférence, sanctionnant notamment les abus commis par tel pays par rapport à une législation sociale minimale au niveau international, en retirant ce pays « *de tout bénéfice douanier ou d'accès des marchés* ». La C.E.E. devrait dans ce sens établir une concertation permanente — et non plus épisodique — avec ses partenaires ; elle devrait également établir des contrôles complets et efficaces sur tous les produits importés.

Ce principe de sélectivité pourrait être également étendu au domaine des investissements hors de la C.E.E., dont seuls seraient protégés et garantis ceux dont on aurait pu apprécier les conséquences à moyen terme sur les échanges.

Pour l'heure, la Commission européenne ne s'est pas encore prononcée sur ce sujet, a précisé M. Cheysson, à l'issue de la conférence, mais cette suggestion est à l'étude et devrait déboucher à court terme sur des propositions concrètes. Dans un premier temps, celles-ci pourraient être appliquées dans le cadre des préférences généralisées, puis, par la suite, étendues aux accords contractuels. — V. M.

AFFAIRES

M. Roger Martin ou la <noblesse du cash flow>

Le diplôme de Manager de l'année 1977 (1), remis le jeudi 27 octobre par M. Robert Boulin, ministre délégué à l'économie et aux finances, à M. Roger Martin, P.-D.G. de Saint-Gobain-Pont-à-Mousson, récompense un homme qui incarne tout à la fois la réussite, la puissance et la discrétion.

A soixante-deux ans, M. Roger Martin est l'un des plus illustres et des tout premiers représentants de cette « nouvelle race de managers » *pour qui* « la seule noblesse est celle d'avoir un cash flow convenable ». *Un milieu modeste. Des études chez les Frères. Un brillant passage à Polytechnique. Un titre d'ingénieur en chef du corps des mines. Après plusieurs années dans l'administration à la direction de la sidérurgie du ministère de l'industrie, c'est, en 1948, le passage dans le* « privé ». *M. Roger Martin entre comme directeur du département sidérurgie de Pont-à-Mousson, l'un des plus anciens groupes français. Pendant dix ans, il apprend son métier d'industriel.*

Nommé directeur général en 1959, il remplace, en 1965, à la présidence le « représentant du capital familial », *atteint par la limite d'âge. L'homme va alors donner sa pleine mesure. Avec une rare prescience, il saura dégager Pont-à-Mousson de la sidérurgie. Il comprend, avant d'autres, que le rôle des établissements financiers dans l'industrie va devenir primordial. Il noue d'excellentes relations avec le Suez qui entre en 1969 dans le capital de Pont-à-Mousson.*

Le plus grand titre de gloire de M. Roger Martin est sans aucun doute d'avoir « piloté » *la fusion Pont-à-Mousson-Saint-Gobain, l'une des rares concentration qui aient réussi en France. Le succès de l'opération ne relève pas du hasard, mais d'une stratégie industrielle bien définie qui s'articule autour de quatre grands principes :*

— Nécessité du profit (que M. Martin baptise maintenant, dans un souci d'universalité, « surplus économique »*), qui n'est* « ni notre loi ni notre morale, mais notre obligation et notre garde-fou ».

— Diversification sectorielle à partir de terrains connus, « sans dispersion », *mais avec un gros effort d'innovation technologique.*

— Diversification géographique afin de suivre le marché.

— Qualité des équipes dirigeantes (« tant vaut l'équipe, tant vaut le patron »)*, et délégation des responsabilités.*

Cette gestion, à la fois prudente et audacieuse, a permis à Saint-Gobain-Pont-à-Mousson de devenir l'une des rares multinationales françaises qui occupent dans leurs secteurs des positions de tout premier plan sur le marché mondial et de traverser depuis quatre ans, sans trop de problèmes, la crise. Ce P.-D.G. ne fuit pas ses responsabilités de chef d'entreprise. Et M. Boulin n'a manqué de souligner que M. Martin « n'a jamais cru devoir faire appel à l'aide de l'Etat pour régler ses problèmes ».

Aujourd'hui, M. Roger Martin est l'un des hommes les plus puissants de France. Il le doit, certes, à sa réussite professionnelle, mais aussi à sa discrétion naturelle et à ses grandes qualités humaines. Car derrière la froide logique du polytechnicien, le maniaque de l'ordre et de la ponctualité, se cache un homme qui n'hésite pas à manier l'humour et qui est tout le contraire d'un doctrinaire. Certes, M. Roger Martin ne cache pas ses idées sur l'entreprise, le rôle qu'il voudrait lui voir jouer dans la société française. Mais il le fait toujours avec retenue et sans esprit de croisade. C'est sans doute ce qui explique qu'il soit respecté non seulement par ses amis, mais aussi par ses adversaires.

J.-M. QUATREPOINT.

(1) Le manager de l'année est élu par les lecteurs du *Nouvel Economiste*.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ Bas	+ Haut	Rep + ou Dép. —		Rep + ou Dép —		Rep. + ou Dép. —	
E.-U. ..	4,8165	4,8190	+ 70	+ 100	+ 120	+ 150	+ 340	+ 420
can. ..	4,3940	4,3995	+ 10	+ 30	+ 40	+ 95	+ 200	+ 300
en (100)	1,9350	1,9400	+ 65	+ 110	+ 135	+ 185	+ 415	+ 465
.M.	2,1390	2,1420	+ 60	+ 90	+ 150	+ 180	+ 480	+ 550
orin ...	1,9950	1,9980	+ 40	+ 80	+ 110	+ 160	+ 360	+ 405
B. (100)	13,7410	13,7560	+ 130	+ 280	+ 380	+ 560	+1200	+1540
.S.	2,1640	2,1680	+ 100	+ 150	+ 240	+ 290	+ 680	+ 750
. (1 000)	5,50	5,51	— 300	— 200	— 600	— 400	—1300	—1100
....	8,6100	8,6150	+ 200	+ 300	+ 500	+ 580	+1230	+1380

TAUX DES EURO-MONNAIES

.M.	3 1/2	4	3 1/2	4	3 3/4	4 1/4	3 3/4	4 1/4
U.S......	6 1/4	6 1/2	6 1/2	6 3/4	6 3/4	7 1/4	7 1/4	7 3/4
orin ...	4 1/4	4 3/4	4 1/2	5	4 1/2	5	4 3/4	5 1/4
. B.	5 1/2	6 1/2	6 1/4	6 1/2	6 1/4	6 3/4	6 3/7	7 1/2
. S.	1/2	3/4	1 1/4	1 1/2	1 3/4	2 1/4	2 1/4	2 3/4
. (1 000)	10	14	13	15	13	16	13	16
....	4 1/2	5	4 1/4	4 3/4	4 3/4	5 1/2	5 3/4	6 1/4
r. franç.	8 1/2	9	9	9 3/4	9 1/2	10 1/4	10 1/4	11

Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire s devises tels qu'ils étaient indiqués en fin de matinée par une grande nque de la place.

A L'ÉTRANGER

La Commission européenne propose une suppression progressive des montants compensatoires

De notre correspondant

Bruxelles (Communautés européennes). — La Commission européenne vient de soumettre aux Etats membres un programme de suppression progressive des « *montants compensatoires* » perçus dans les échanges agricoles pour annuler les effets commerciaux des variations monétaires. Leur application est rendue nécessaire parce que ces variations sur les marchés des changes ne sont pas répercutées sur les prix agricoles payés aux producteurs.

Les Français devraient accueillir favorablement cette proposition de Bruxelles. Ils expliquent, en effet, depuis longtemps, que le maintien des montants compensatoires, au-delà d'une période limitée d'adaptation du marché à l'évolution des monnaies, fausse le jeu normal de la concurrence et altère de ce fait le fonctionnement du Marché commun agricole. Dans les pays dont la monnaie se déprécie, tels la France, le Royaume-Uni et l'Italie, les montants jouent comme une subvention à l'importation et une taxe à l'exportation. Dans ceux dont la monnaie se réévalue, essentiellement l'Allemagne fédérale, c'est l'inverse.

La proposition de la Commission distingue entre les montants compensatoires existants et ceux susceptibles de naître en raison de nouveaux changements de la valeur des monnaies. Dans le premier cas, elle recommande un programme d'élimination échelonné sur un maximum de sept ans étant entendu toutefois que l'adaptation annuelle ne devrait pas dépasser 5 %. Dans le deuxième, les gouvernements membres devraient s'engager à les supprimer au plus tard un an après leur entrée en vigueur.

Ce programme, s'il est retenu, devrait avoir un triple effet. Un effet commercial : l'avantage relatif, dont bénéficient actuellement à l'exportation les agriculteurs allemands par rapport aux Français ou aux Italiens, serait progressivement annulé. Un effet de prix : la notion de prix commun, aujourd'hui purement fictive, pourrait être restaurée. Un effet financier : les montants compensatoires sont pris en charge par le Fonds européen agricole. Dans le cas du Royaume-Uni, gros acheteur de produits alimentaires, où les montants jouent comme une subvention à l'importation, l'opération est particulièrement onéreuse pour le budget communautaire.

Pour des raisons différentes, les Allemands et les Britanniques se sont jusqu'à présent opposés à tout effort sérieux pour parvenir à une élimination programmée et ordonnée des « *montants compensatoires* ».

PHILIPPE LEMAITRE.

ALLEMAGNE FEDERALE

● *Le commerce de gros ouest-allemand* a réalisé, au cours des neuf premiers mois de 1977, un chiffre d'affaires de 375 milliards de deutschemarks, en progression de 2 % — en termes réels — par rapport à la même période de 1976. — *(Agefi.)*

FAITS ET CHIFFRES

Affaires

● *Regroupement dans la transformation des matières plastiques.* — Trois transformateurs français de matières plastiques, Manducher, Silvalac et les Sacheries du Rhône et Plastiques de Carmaux (SCASAR) ont décidé de regrouper leurs divisions spécialisées dans l'extrusion du polyéthylène basse densité, matériau dont les sacs d'emballages pour l'industrie et le commerce constitue le principal débouché.

Silvalac, filiale de la Cellulose du Pin (groupe Saint-Gobain), servira de pivot à ce regroupement, chacune des deux autres sociétés lui faisant apport de leurs actifs dans cette branche d'activité, la totalité s'agissant de SCASAR, dont le capital est détenu à 100 % par la firme d'Etat C.d.F.-Chimie, et une usine en ce qui concerne Manducher, entreprise entièrement indépendante. Le nouveau groupe, qui prendra le nom de Silvalac S.M.S., disposera au total de cinq unités de fabrication ayant ensemble une capacité de traitement de 85 000 tonnes-an de polyéthylène basse densité. Il emploiera mille cent personnes et son chiffre d'affaires, évalué à 400 millions de francs, le placera au tout premier rang européen. La Cellulose du Pin détiendra la majorité du capital (64 %), C.d.F.-Chimie, 18 % et Manducher 18 %.

● *Le groupe Nestlé envisage de lancer un O.P.A.* sur les actions des laboratoires pharmaceutiques américains Alcon, avec l'accord du conseil d'administration de cette société, qui a réalisé un chiffre d'affaires annuel de 81,6 millions de dollars (400 millions de francs) pour l'exercice clos le 30 avril dernier. Si le cours de 42 dollars par action était retenu, il en coûterait 276,5 millions de dollars (1,3 milliard de francs environ) au groupe Nestlé.

● *Peugeot va développer son usine de Kaduna (Nigéria).* — Cette usine, créée en 1975 pour la production de voitures particulières, en association entre le gouvernement nigérian, le gouvernement de l'Etat de Kaduna, des intérêts privés nigérians et Peugeot, va voir sa capacité de production quotidienne passer de cent soixante à deux cent vingt voitures. Les travaux commenceront en 1978 et devrait être terminés en 1980. Peugeot occupe la première place au Nigéria. Ses ventes en 1977 dépasseront cinquante mille voitures (35 % des immatriculations).

Conflits et revendications

● *Deux dirigeants de Montefibre* à Saint-Nabord (Vosges) ont été retenus par des ouvriers pendant plusieurs heures le jeudi 27 octobre à la mairie, où se poursuivaient des négociations. Ces incidents sont survenus à la suite du désaccord entre la direction, qui proposait dans son plan la reprise de la production soit pour 470 ouvriers travaillant quarante heures par semaine, soit pour 721 ouvriers travaillant vingt-quatre heures seulement, et les syndicats qui réclament la garantie du paiement des salaires à 100 % pour tous. Les deux dirigeants ont été libérés dans la nuit de jeudi à vendredi, après l'arrivée de renforts de police. — *(Corresp.)*

Échanges internationaux

● *L'Association pour les compensations d'échanges commerciaux* — ACECO — a été constituée, le 27 octobre, à l'initiative de la Fédération nationale des syndicats de sociétés de commerce extérieur, des cinq banques nationalisées, de la Chambre de commerce de Paris, de la Fédération des industries mécaniques et du C.N.P.F. Présidée par M. François Missoffe, ancien ministre, l'ACECO a pour but de « *faciliter les courants d'exportation vers les pays faisant appel à l'usage des contreparties* », c'est-à-dire de faciliter l'écoulement des produits étrangers achetés en contrepartie de certains contrats de vente.

★ ACECO, 28, avenue Hoche, 75009 Paris, tél. 622-38-00.

ÉCONOMIE - SOCIAL

LA CONSTRUCTION NAVALE EN CRISE

« La commission des Neuf a fait un diagnostic juste » dit-on à Paris

(Suite de la première page.)

A Paris, dans les milieux professionnels intéressés, on indique que le diagnostic de la commission européenne est sévère mais — malheureusement — juste. Toutefois, on regrette que la commission rende publiques des perspectives si sombres. « *En outre*, déclare M. Dominique de Mas Latrie, délégué général de la Chambre syndicale de construction de navires, *si les propositions européennes sont adoptées, on risque de démanteler définitivement une industrie qui sera incapable de répondre à la demande lorsque celei-ci repartira après les années 1980. Quand on compare la flotte marchande de la C.E.E. et son industrie de la construction navale, il n'y a aucune disproportion. Il serait anormal de développer la flotte en affaiblissant les chantiers.* »

Les constructeurs français nourrissent quelque espoir, notamment pour les petits chantiers, grâce à de gros contrats en négocaition avec l'Indonésie et certains pays d'Afrique (Côte-d'Ivoire, Sénégal). Pour les grands chantiers, l'optimisme relatif est moindre, bien que un ou deux armements français envisagent de commander des cargos.

● *Le conflit à Dubigeon-Normandie est dans une impasse totale.* — M. Jean Bonnefon, directeur régional du travail, accepté comme médiateur par la direction et les syndicats de Dubigeon-Normandie (chantiers navals, à Nantes), a annoncé, mercredi 26 octobre, qu'il pourrait mettre fin à sa mission « *devant l'impossibilité d'arriver à une solution négociée* ». En grève depuis le 8 septembre, le personnel de Dubigeon-Normandie entend discuter sur l'ensemble de sa plate-forme revendicative (emploi, salaires, etc). La C.G.C. s'est retirée de la table de négociations.

PRIX

NOUVELLE HAUSSE SENSIBLE DE L'INDICE

(Suite de la première page.)

Pour les neuf premiers mois de cette année, la hausse des prix s'établit à 7,4 % et la Chambre de commerce et d'industrie de Paris qui confirme la reprise d'activité constatée par l'I.N.S.E.E. prévoit que l'augmentation mensuelle des prix de détail s'établirait en moyenne à 0,7 % au cours du dernier trimestre.

Cependant, pour son président, M. Jean Thèves, « *la réussite du redressement dépendra de la santé des entreprises, et, sur ce point, la partie est loin d'être gagnée. La poussée des coûts ne s'est pas arrêtée du simple fait du freinage des rémunérations. Les coûts annexes aux salaires et les frais financiers restent sensiblement supérieurs à ceux de nos concurrents étrangers* ». Pour *sortir de la crise* », estime M. Thèves, il faut « *rendre aux entreprises la liberté de manœuvre nécessaire* » (prix, crédit, emploi, politique, salaires), afin d' « *accroître la mobilité interne de l'économie* ».

Il convient aussi de mettre en œuvre une politique à moyen et long terme, qui devrait être appliquée avec la même fermeté et la même clarté que l'est actuellement la politique conjoncturelle. « *La planification remise à l'honneur, après avoir été rénovée, redeviendrait pour les entreprises un réducteur d'incertitudes*, a poursuivi M. Thèves.

Au plan international, enfin, « *il est peut-être temps d'opérer un renversement de perspectives du type de celui que réalisa en son temps le lancement du plan Marshall* », par le biais d'un appui financier des pays plus riches aux pays en voie d'industrialisation.

● *Les prix du pétrole et la politique pétrolière de l'OPEP* — l'Organisation des pays producteurs de pétrole — pour l'année prochaine ont été les principaux thèmes des entretiens qu'a eus jeudi 27 octobre à Téhéran M. Michael Blumenthal, secrétaire américain au Trésor, avec le Chah d'Iran et plusieurs de ses ministres. — *(Reuter.)*

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

SAINT-GOBAIN - PONT-A-MOUSSON

Résultats du 1er semestre 1977

Les comptes consolidés du premier semestre 1976 ne tenaient pas compte de l'intégration de deux sociétés importantes, Certain Teed (U.S.) et Saint-Roch (Belgique), qui est intervenue en fin d'exercice. Il convient donc de le faire dans les comparaisons avec le premier semestre 1977.

Le montant définitif des ventes du groupe pour le premier semestre 1977 est de 15 952 millions de francs, contre 11 638 millions de francs pour le premier semestre 1976, mais, à structure comparable, la progression est de 15,4 %. A structure comparable également, la progression est de 12,5 % en monnaies nationales.

Le résultat brut d'exploitation du semestre avant amortissements et provisions est de 2 204 millions de francs, contre 1 473 millions de francs pour le semestre correspondant. A structure comparable, la progression est de 22 %. Le résultat brut d'exploitation représente 13,8 % des ventes, contre 13,4 % au premier semestre 1976.

Le résultat d'exploitation est de 900 millions de francs, contre 519 millions de francs pour la période correspondante. A structure comparable, la progression est de 24 %. Le résultat d'exploitation représente 5,6 % des ventes, contre 5,4 % au premier semestre 1976.

Le résultat net ressort à 434 millions de francs, contre 282 millions de francs pour le semestre correspondant de 1976 et 471 millions de francs pour l'ensemble de l'exercice. La progression est de 54 % Compte tenu d'une légère diminution du nombre d'actions en circulation (— 224 559), le résultat net par action ressort à 15,56 F. contre 10,03 F pour le semestre correspondant et 16,90 F pour l'ensemble de l'exercice.

L'autofinancement (« cash flow ») a été, pour ce semestre, de 1 223 millions de francs, contre 746 millions de francs pour le semestre correspondant. A structure comparable, la progression est de 32 %. L'autofinancement comprend 675 millions de francs d'amortissements, contre, à structure comparable, 535 millic[ns] de francs.

Les investissements industriels [ont] été de 916 millions de francs, con[tre] 544 millions de francs. A structu[re] comparable, la progression est [de] 37 %. Les investissements en tit[res] sont de 132 millions de francs, con[tre] 115 millions de francs.

L'examen par département mon[tre] un maintien satisfaisant du dép[ar]tement « construction », qui, a[vec] 41 % des ventes, assure ce semes[tre] les deux tiers environ du résult[at] net et de l'autofinancement. [Les] produits liés au marché de l'au[to]mobile, ceux qui assurent la cons[er]vation de l'énergie, ont été géné[ra]lement actifs. Il n'en est pas [de] même dans plusieurs pays, pour [les] produits liés au marché de [la] construction.

Le département « canalisation mécanique » a été affecté par [le] marasme en France des comman[des] publiques. Sa contribution au rés[ul]tat net et à l'autofinancement [est] proportionnelle à sa part des ven[tes] (17 %).

Le département « emballage » qui représente 18 % des ventes, [a été] fortement affecté par la crise de [la] papeterie française, mais les résult[ats] de l'activité verre creux se sont am[é]liorés. De ce fait, l'ensemble re[ste] pour ce semestre positif alors qu['il] ne l'était pas en 1976, et sa contri[bu]tion à l'autofinancement ress[ort] à 13 %.

Le département « réfractaires » se maintient à un niveau normal.

Les résultats du département « entreprises et services » sont [au] premier semestre inférieurs à ce[ux] de l'an dernier.

Le département « commerce » [est] en perte du fait de la dégradati[on] du marché sidérurgique

Pour l'ensemble de l'exercice, il [est] possible de prévoir des ventes [de] l'ordre de 32 milliards. Il ne par[aît] pas possible, en revanche, d'e[s]compter un doublement des résul[tats]. En effet, on doit s'attend[re] que le deuxième semestre soit dar[s] plusieurs départements plus faib[le] que le premier.

DOLLFUS-MIEG

Au cours du premier semestre 1977, le chiffre d'affaires consolidé hors taxes s'est élevé à 1 716,1 millions de francs. Pour les six premiers mois de 1976, le chiffre d'affaires s'était élevé à 1 140 millions de francs mais dans une structure différente. A structure comparable, l'augmentation d'une année sur l'autre est de 18,1 %.

Après une dotation aux amortissements de 57,4 millions de francs, le compte d'exploitation consolidé fait ressortir un bénéfice de 21,1 millions de francs. Après provisions réglementées (provisions pour fluctuation des cours notamment), impôts, pertes et profits divers, le résultat net est légèrement déficitaire (— 2,2 millions de francs). Au 30 juin 1976, mais dans une struc[ture] différente, le résultat net éta[it] en perte de 18 millions de francs.

Quant à la société holding, s[es] résultats au 30 juin se traduise[nt] par un bénéfice de 5,7 millions d[e] francs après amortissements ma[is] avant toute provision et ava[nt] impôts. Il n'est toutefois pas exa[c]tement comparable à celui du pre[mier] semestre 1976 (+ 2,3 millio[ns] de francs) en raison, notammen[t], des différences de dates dans [la] comptabilisation des produits.

Pour les neuf premiers mois d[e] l'exercice, le chiffre d'affaires cons[o]lidé hors taxes s'élève à 2 375,6 mil[l]ions de francs, soit + 13,4 % dan[s] une structure comparable.

SECTEUR	30-9-1976	30-9-1977	Variation
Filterie	589,9	657,7	+ 11,5 %
Tissage	1 458,3	1 662,3	+ 14,0 %
Arts graphiques	45,9	55,6	+ 21,1 %
Total	2 094,1	2 375,6	+ 13,4 %

Actuellement, la dégradation de la conjoncture constatée dès le moi[s] d'avril semble s'atténuer sous l'effet d'une certaine reprise de la consommation, d'une pause dans la croissance des importations textiles et de la bonne tenue des exportations.

POCLAIN

Résultats au 30 juin 1977

Le conseil d'administration de Poclain a examiné le jeudi 20 octobre 1977 les résultats du premier semestre. La perte d'exploitation de Poclain S.A. est de 55,5 millions de francs après 12,8 millions de francs d'amortissement. Les provisions constituées, notamment pour dépréciation des filiales américaines, conduisent à une perte de 146 millions de francs au compte de pertes et profits. Au niveau du groupe, après 35 millions de francs d'amortissement, la perte s'élèvera à 186 millions de francs.

Ces résultats du groupe s'expliquent :

● La conjoncture reste très déprimée dans l'ensemble des pays industriels et particulièrement en France, ce qui entraîne une baisse du chiffre d'affaires du groupe de 6 % par rapport à la même période de l'année précédente, entraînant un chômage partiel important au niveau des usines.

● Le conseil a estimé prudent de provisionner 60 millions de francs en couverture de risques affectant les filiales du groupe, en particulier pour l'arrêt progressif de l'activité du Canada et des Etats-Unis, et diverses mesures de restructuration à l'étude.

● L'incidence des accords avec Case-Tenneco, signés à la fin juin, n'ayant pas pu se faire encore sentir, les frais financiers ont été de 75 millions de francs.

Le second semestre marquera un changement complet et ne pourra pas être comparé au premier. En effet, et malgré un chiffre d'affaires toujours faible et l'incidence de la dévaluation de la peseta, il bénéficiera des plus-values de cession des filiales européennes, du développement, grâce à Case, des ventes sur le marché américain, et enfin de la réduction des frais financiers.

« Les chiffres sont toujours en décalage sur les faits, la situation financière de Poclain est aujourd'hui meilleure », devait déclarer Pierre Bataille à sa sortie du conseil.

MG MERLIN GERIN

Le chiffre d'affaires des neuf premiers mois de 1977 s'établit à 1 137 millions de francs hors taxes, contre 961 millions de francs pour la période corespondante de 1976, marquant ainsi une progression de 18,3 %.

Schlumberger

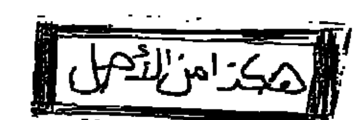
Le bénéfice net de Schlumberger pour le troisième trimestre de 1977 est de 107 millions de dollars, soit une progression de 35 % par rapport à la même période de l'année dernière ; le bénéfice par action est de 1,24 dollar contre 0,92 dollar. Le chiffre d'affaires est de 543 millions de dollars, soit une augmentation de 23 %.

Pour les neuf premiers mois de 1977, le bénéfice net se monte à 293 millions de dollars, soit une augmentation de 38 %, et le bénéfice par action est de 3,40 dollars contre 2,47 dollars pour la période correspondante de 1976. Le chiffre d'affaires est de 1,6 milliard de dollars ; une augmentation de 19 %.

M. Jean Riboud, président-directeur général, a déclaré que l'augmentation du bénéfice net est d[ue] principalement à une forte activi[té] des sociétés de service à l'indust[rie] pétrolière dans le monde entie[r] ; cette activité a été particulièreme[nt] soutenue en Amérique du Nord, [en] Afrique et au Moyen-Orient ; [en] Extrême-Orient, la reprise [se] confirme. M. Riboud a ajouté [que] les résultats d'exploitation du [sec]teur Mesure et Régulation co[nti]nuent de s'améliorer de façon régu[liè]re ; il a noté, en particulier, qu[e] les ventes aux compagnies de distri[bu]tion d'électricité ont progressé e[n] Europe aussi bien qu'en Amériqu[e] du Nord et du Sud.

GARANTIE FINANCIÈRE

Suite à l'annonce parue dans « [Le] Monde » des 29 septembre 1977 e[t] 1er octobre 1977, la Banque Louis-Dreyfus, société anonyme au capit[al] de 49 702 500 F, 6, rue Rabelais, Paris (8e), informe que la sociét[é] anonyme de cautionnement — dé[-] nommée « L'Etoile commerciale » — au capital de 15 060 000 F, ayant so[n] siége à Paris (8e), 103, bouleva[rd] Haussmann, a délivré à Mme Yvett[e] Bernardet, née Brazeav, une garant[ie] financière au titre de l'activi[té] « transactions sur immeubles e[t] fonds de commerce », conformém[ent] à la loi du 2 janvier 1970 et a[u] décret du 20 juillet 1972. Ce[tte] garantie financière se substitue [à] celle qui lui avait été consentie [par] la Banque Louis-Dreyfus.



LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS
27 OCTOBRE

Marché plus sélectif

Une assez forte activité a continué de régner jeudi à la Bourse de Paris, qui, sur sa lancée de la veille, a poursuivi son avance à bonne allure. La tendance s'est toutefois révélée beaucoup plus sélective, l'attention des opérateurs se portant principalement sur les valeurs de croissance et les grandes vedettes de la cote, telle Saint-Gobain, dont le réveil, après la publication d'excellents résultats pour le premier semestre, a été très remarqué.

Le bâtiment et la construction électrique ont été une fois encore privilégiés, mais dans presque tous les autres compartiments, une plus grande irrégularité a été notée, sauf à la métallurgie redevenue franchement lourde.

Bref, les différents indices ont généralement plafonné, ce qui n'a pas empêché plusieurs titres de monter encore de 3 à 4 %, comme S.C.R.E.G.

L'assez vif redressement de Wall Street a, sans aucun doute, favorisé la résistance du marché. Mais ce sont encore et toujours les achats étrangers, de Saint-Gobain en particulier, qui ont joué le rôle de moteur en déclenchant le phénomène désormais classique de boule de neige.

Sur les indications de Londres, l'or fin a baissé. Le lingot est ainsi revenu de 25 795 F à 25 590 F (après 25 645 F et 25 580 F). Le napoléon, en revanche, a regagné un peu de terrain à 246,40 F (+ 1,40 F) après 246,70 F. Le volume des transactions s'est élevé à 6,90 millions de francs contre 6,67 millions de francs.

Aux valeurs étrangères, meilleure tenue des américaines, mais très vif recul des mines d'or. A noter également, la fermeté d'INCO et de Banque ottomane.

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE Base 100 : 31 déc. 1976.)

	26 oct.	27 oct.
Valeurs françaises ..	99	98,7
Valeurs étrangères ..	99,6	99,8

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 29 déc. 1961.)

Indice général	64,1	64,6

LONDRES

Les cours s'orientent à la baisse vendredi matin au Stock Exchange. Peu après l'ouverture, l'indice des industrielles accusait un repli de 2,3 points, à 509,3. Baisse des pétroles et des mines d'or.

OR (ouverture) (dollars) : 161 20 contre 160 35

VALEURS	CLOTURE 27/10	COURS 28/10
Beecham	645 ...	642 ...
British Petroleum	898 ...	900 ...
Courtaulds	123 ...	123 ...
De Beers	266 ...	274 ...
Imperial Chemical ...	408 ...	405 ..
Rio Tinto Zinc Corp...	202 ...	202 ...
Shell	582 ...	579 ...
Vickers	188 ...	186 ...
War Loan 3 1/2 %..	35 1/4	35 3/8
*West Driefontein....	23 5/8	25 3/8
*Western Holdings....	18 3/4	18 ...

(*) En dollars U.S. net de prime sur le dollar investissement.

NOUVELLES DES SOCIETES

THOMSON BRANDT. — Attribution d'une action gratuite pour cinq.

SCHLUMBERGER. — Bénéfice net des neuf premiers mois : 292 millions de dollars (+ 38 %).

BANQUE SCALBERT-DUPONT. — Une majoration du dividende globale est prévisible (10,50 F pour 1976).

LA HENIN. — Bénéfice net de l'exercice clos le 31 août : 40,5 millions de francs contre 61,5 millions, après enregistrement d'une provision pour risques de 20,5 millions. Dividende global de 24 F (inchangé).

MERLIN GERIN. — Selon le président, le bénéfice net pour 1977 devrait se monter à 40 millions de francs contre 26 millions. Une majoration du dividende avec une distribution gratuite d'actions à la clé est prévisible.

ORIGNY-DESVROISE. — Bénéfice net de l'exercice clos le 30 juin : 5,41 millions de francs contre 7,38 millions. Dividende global de 12,75 F contre 15 F.

Bénéfices du premier semestre

LYON - ALEMAND LOUYOT : (avant impôt) 15,17 millions de francs (+ 29 %).

DOLLFUS - MIEG : Déficit net de 2,2 millions de francs (résultat non comparable).

GROUPE POCLAIN : Perte après amortissements de 186 millions de francs au 30 juin 1976, les comptes avaient été équilibrés.

C. I. T. - ALCATEL (avant impôt) : 76,6 millions de francs contre 70 millions. Ces résultats ne sont pas comparables du fait de l'absorption au 1er janvier de la filiale S. L. E.-Citerel.

SAINT FRERES : 0,95 million de francs contre 1,24 million.

E. L. M. LEBLANC (avant impôt) : 9,86 millions de francs contre 8,77 millions.

NEW-YORK

Nouvelle avance

Malgré l'apparition de quelques ventes bénéficiaires en cours de séance, une nouvelle hausse des cours a été enregistrée jeudi à Wall Street et, en clôture, l'indice des industrielles avait encore progressé de 5,20 points, à 818,61.

L'activité s'est néanmoins un peu ralentie, et 21,92 millions de titres ont changé de mains contre 24,86 millions la veille.

Les propos tenus par le président de la Réserve fédérale sur la nécessité de mettre en œuvre une politique fiscale propre à favoriser la reconstitution des bénéfices industriels et commerciaux ont continué d'exercer une influence favorable, bien que M. Jimmy Carter eut précisé que de telles mesures d'encouragement ne pourraient être élaborées avant la fin de l'année. Certains opérateurs n'ont pas hésité cependant à prendre leurs bénéfices dans la perspective d'un nouveau gonflement de la masse monétaire. Crainte vaine, puisque, après la clôture, on apprenait que cette dernière s'était sensiblement contractée.

Sur 1 844 valeurs traitées, 924 ont monté, 491 ont baissé et 429 n'ont pas varié.

VALEURS	COURS 26/10	COURS 27/10
Alcoa	42 1/2	43 5/8
A.T.T.	59 1/2	59 1/4
Boeing	25 ...	25 3/4
Chase Manhattan Bank..	28 ...	28 ...
Du Pont de Nemours....	112 3/8	114 ...
Eastman Kodak	54 1/8	53 7/8
Exxon	46 1/2	46 1/2
Ford	43 ...	42 1/2
General Electric	49 3/4	50 5/8
General Foods	29 7/8	30 1/8
General Motors	68 3/8	67 1/2
Goodyear	17 1/2	17 3/4
I.B.M.	268 3/4	268 1/4
I.T.T.	30 1/8	29 5/8
Kennecott	23 ...	22 3/4
Mobil Oil	60 3/8	60 ...
Pfizer	25 1/8	24 3/4
Schlumberger	64 1/8	65 1/2
Texaco	27 ...	27 1/8
U.A.L. Inc.	18 1/8	18 1/8
Union Carbide	42 1/8	42 7/8
U.S. Steel	30 1/4	30 5/8
Westinghouse	17 1/4	17 1/2
Xerox	49 7/8	50 1/8

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	27/10	28/10
1 dollar (en yens)	250 85	249 50

Taux du marché monétaire

Effets privés .... 8 1/2 %

BOURSE DE PARIS - 27 OCTOBRE - COMPTANT

VALEURS	% du nom.	% du coupon	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]

HORS COTE

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]

*Cours précédent

SICAV

	Emission frais inclus	Rachat net
[illegible]	[illegible]	[illegible]

MARCHÉ A TERME

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées dès le lendemain dans la première édition

La Chambre syndicale a décidé, à titre expérimental, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant fait l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

VALEURS DONNANT LIEU A DES OPERATIONS FERMES SEULEMENT

o : offert ; C : coupon détaché ; d : demandé ; * droit détaché. — Lorsqu'un « premier cours » n'est pas indiqué, il y a eu cotation portée dans la colonne « dernier cours ».

COTE DES CHANGES

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 27/10	COURS DES BILLETS échange de gré à gré entre banques
Etats-Unis ($ 1)	4 848	4 841	4 850
Allemagne (100 DM)	214 800	214 190	213 ...
Belgique (100 F.)	13 750	13 733	13 675
Pays-Bas (100 fl.)	199 540	199 770	199 ...
Danemark (100 krd)	79 210	79 400	79 500
Suède (100 krs)	101 350	101 200	101 ..
Norvège (100 k.)	88 280	88 530	88 250
Grande-Bretagne (£ 1) ...	8 625	8 612	8 550
Italie (1 000 lires)	5 513	5 504	5 500
Suisse (100 fr.)	217 010	216 820	215 ...
Autriche (100 sch.)	30 082	30 058	29 850
Espagne (100 pes.)	5 799	5 785	5 650
Portugal (100 esc.)	11 920	11 908	11 500
Canada ($ can. 1)	4 363	4 360	4 315

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 27/10
Or fin (kilo en barre) .	25700	25575 .
Or fin (kilo en lingot)	25795	25590 ..
Pièce française (20 fr.)..	245	246 40
Pièce française (10 fr.)..	218 .	218 20
Pièce suisse (20 fr.)....	226 30	225 ..
Union latine (20 fr.)....	220 60	220 80
Souverain	235 20	233 .
Pièce de 20 dollars ...	1147 20	1144 .
Pièce de 10 dollars....	602	605
Pièce de 5 dollars.. .	360 .	362 50
Pièce de 50 pesos......	1060 ..	1047 50
Pièce de 10 florins....	215 ..	213 60

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

LE VOYAGE DU PREMIER MINISTRE A BUDAPEST

MM. Barre et Lazar étudient les moyens de développer les échanges franco-hongrois

La deuxième journée du voyage de M. Barre en Hongrie est consacrée, ce vendredi 28 octobre, à un tour d'horizon de la situation internationale. Le premier ministre doit rencontrer successivement M. Pal Losonczi, président du conseil présidentiel, et M. Janos Kadar, premier secrétaire du parti socialiste ouvrier hongrois (P.C.), auquel il doit remettre, au nom de M. Giscard d'Estaing, une invitation à se rendre en voyage officiel en France en 1978.

De notre envoyé spécial

Budapest. — Salué par la presse hongroise à la fois comme « *un expert en économie* » et comme « *l'une des personnalités les plus originales de la politique française* », ainsi que l'écrivait mercredi le quotidien *Magyar Nemzet*, en le comparant au général de Gaulle, M. Raymond Barre a été accueilli par les dirigeants hongrois, jeudi matin 27 octobre, à Budapest, avec une courtoisie empreinte de curiosité.

Les deux chefs de gouvernement ont eu un premier entretien pendant une trentaine de minutes, en présence de leurs seuls experts, tandis que M. André Rossi, ministre du commerce extérieur, et M. Jean-François Deniau, secrétaire d'Etat aux affaires étrangères, prenaient contact avec leurs homologues hongrois.

Les deux délégations se sont ensuite réunies au grand complet et elles ont procédé pendant une heure et demie à un échange de vues consacré aux questions bilatérales, c'est-à-dire essentiellement aux affaires économiques. La France et la Hongrie étant parfaitement d'accord pour regretter l'insuffisance de leurs échanges commerciaux (*le Monde* du 27 octobre), MM. Barre et Lazar sont convenus d'étudier les moyens de « *stimuler* » la coopération entre les deux pays et de la rendre « *plus efficace* ». Les experts des deux gouvernements se réunissent ce vendredi 28 octobre pour déterminer les mesures concrètes à mettre en œuvre.

En fin d'après-midi, M. Barre a présidé la célébration du trentième anniversaire de l'Institut français de Hongrie. Devant les représentants des résidents français et une cinquantaine d'intellectuels hongrois, il s'est félicité que les rapports culturels franco-hongrois aient été, à travers les siècles, « *d'une remarquable constance* », et il a assuré de son soutien l'Institut hongrois de Paris.

A l'occasion des toasts traditionnels portés au cours du dîner officiel offert jeudi soir par M. Lazar, les deux chefs de gouvernement ont souligné leur commune volonté de faire enfin sortir les relations économiques des deux pays de l'« *état d'hibernation* » — l'expression est de M. Barre — où elles se trouvent.

M. Lazar a notamment assuré M. Barre « *du désir et de la ferme intention des Hongrois d'assurer à la France une place plus importante, un rôle plus considérable que par le passé dans leurs relations extérieures* ».

M. Barre lui a répondu que le développement de la coopération franco-hongroise passait par un renforcement du dialogue « *entre les responsables politiques* ».

MM. Barre et Lazar ont également affirmé que leur « *étroite convergence de vues* » s'étendait également aux affaires mondiales.

Evoquant la détente et la paix entre les pays européens, M. Lazar a déclaré : « *Nous considérons qu'une application intégrale de l'acte final d'Helsinki et une contribution constructive de l'actuelle conférence de Belgrade au renforcement de la sécurité et de la coopération sont nos tâches essentielles.* »

Dans sa réponse, M. Barre a indiqué que la France ne connaissait pas « *d'autre voie que celle de la détente* » pour édifier la paix. « *C'est là un autre point de convergence entre nous* », a-t-il dit. Le premier ministre a poursuivi : « *Vouloir que les relations entre les Etats, entre les nations, entre les hommes, se fondent sur le dialogue et non sur l'affrontement, affirmer que ce dialogue doit être aussi franc, direct et ouvert que serein et respectueux des différences de chacun, privilégier les valeurs communes essentielles plutôt que les divisions de circonstances, telle est la voie où nous souhaitons voir l'Europe s'engager et la France et la Hongrie y avancer côte à côte.* »

ALAIN ROLLAT.

La disparition de deux Français en Mauritanie

JE DONNE L'ASSURANCE FORMELLE QUE LES PRISONNIERS NE SONT PAS SUR NOTRE TERRITOIRE, déclare l'ambassadeur d'Algérie à Paris.

Dans une déclaration à France-Inter, faite à New-York et diffusé le vendredi 28 octobre, M. Bedjaoui, ambassadeur d'Algérie en France, a notamment déclaré :

« *Les prisonniers français du Polisario ne se trouvent pas, je peux vous en donner l'assurance formelle, officielle, solennelle, au nom de mon gouvernement, sur le territoire algérien. Ils se trouvent dans le territoire de la belligérance, c'est-à-dire dans le Sahara occidental. Il faut que le peuple français sache qu'il y a une guerre de libération nationale dans cette région du Sahara occidental. Cette situation fait des victimes sur le terrain. Elle en fait d'autres, françaises celles-là. Mon pays ne peut que le déplorer, mais les moyens pour parvenir à une solution heureuse qu'attendent les familles françaises, existent, ils existent, je le répète. L'Algérie n'a cessé de répéter et de réaffirmer son entière disponibilité, sa pleine disponibilité pour favoriser tous les contacts les plus utiles entre les autorités françaises, d'une part, les instances internationales humanitaire, d'autre part, et, enfin, le Polisario qui détient ces prisonniers.* »

(*Lire nos autres informations page 6.*)

Le numéro du « Monde » daté 28 octobre 1977 a été tiré à 552 261 exemplaires.

A Amsterdam

L'ENLÈVEMENT D'UN HOMME D'AFFAIRES EST REVENDIQUÉ PAR LA FRACTION ARMÉE ROUGE

Amsterdam (*A.F.P.*). — Un riche homme d'affaires néerlandais, M. Maup Caransa, a été enlevé vendredi matin 28 octobre, à Amsterdam, par un groupe d'hommes. M. Caransa a bâti sa fortune sur le commerce des surplus de l'armée, puis il s'est lancé dans les affaires immobilières.

Dans un appel téléphonique au journal socialiste d'Amsterdam *Het Parol*, un correspondant se réclamant de la Fraction armée rouge a revendiqué, en allemand, l'enlèvement de l'homme d'affaires.

● *Les auteurs de l'attentat* commis vendredi 28 octobre contre les locaux de la société allemande Siemens de Lisbonne ont laissé un message adressé au chancelier Helmuth Schmit sur le pare-brise d'une automobile en stationnement rédigé dans un style ironique. Il est ainsi libellé : « *Nous sommes au regret de vous informer que, en dépit de vos rigoureuses mesures de sécurité, les installations à Lisbonne de Siemens ont procédé à leur autodestruction par solidarité avec les autodestructions survenues partout dans le monde. Dans l'attente que Votre Excellence ordonne de nouveaux suicides dans la prison de Stammheim, nous vous prions d'être assurés de l'assiduité de nos services. Signé : Un groupe d'admirateurs des SS (Schleyer-Schmidt).* »

La bombe, déposée dans le sous-sol de l'établissement, a causé des dégâts évalués à plusieurs centaines de milliers d'escudos. — (*A.F.P.*)

Les départs pour le week-end de la Toussaint

PARIS-POITIERS PAR AUTOROUTE

Plusieurs milliers d'automobilistes sont attendus sur les routes au début de ce long week-end, qui va se prolonger jusqu'au mercredi 2 novembre. Les responsables de la circulation conseillent d'étaler les départs et les retours. De son côté, la S.N.C.F. prévoit plusieurs dizaines de trains supplémentaires au départ et à l'arrivée dans les gares parisiennes.

D'autre part, le tronçon d'autoroute reliant Tours à Châtellerault est inauguré ce vendredi 28 octobre. Après la mise en service le 30 juin de la section Châtellerault-Poitiers, Paris est désormais relié directement à Poitiers.

C'est la société privée Cofiroute qui a été chargée de la construction et de la gestion de cette autoroute. Actuellement 425 kilomètres de réseau autoroutier concédés à Cofiroute ont été mis en service sur les autoroutes Aquitaine (A 10) et Océane (A 11). En 1978 sera inauguré le tronçon Cherré - Le Mans ; en 1978, la section Orléans - La Source.

L'autoroute A 10 doit arriver à Bordeaux en 1981. Pour la concession de cette section d'autoroute, la société Cofiroute est en concurrence avec d'autres sociétés.

Le tarif du péage pour la liaison Paris-Poitiers a été fixé à 54 F.

● *Quatre syndicalistes belges*, poursuivis en justice pour avoir, il y a deux ans, empêché la production et détruit des exemplaires du *Parisien libéré* imprimés à Tamines, ont été relaxés par le tribunal correctionnel de Namur, ce dernier ayant estimé que les préventions n'étaient pas établies.

LE PARTI RADICAL ET LA MAJORITÉ

Une lettre de M. J.-J. Servan-Schreiber

M. Jean-Jacques Servan-Schreiber, président du parti radical, nous écrit :

Le compte rendu sommaire publié par *le Monde* sur les débats et conclusions du bureau national de mon parti appelle, dans les circonstances délicates et mouvantes de la situation actuelle, les précisions suivantes, pour la clarté :

1) Les deux problèmes politiques de fond posés au bureau dès le début de la séance n'étaient ni l'éventuelle rencontre avec le premier ministre ni la publicité à donner à nos entretiens réguliers avec les responsables centristes et républicains, comme on pourrait le croire à la lecture de cet article.

Ces deux questions-là n'ont fait l'objet d'aucun débat contradictoire. Elles ont été réglées en quelques instants (sur une séance qui a duré trois heures et demie)

Tout le monde, en effet, a convenu qu'il serait utile de faire part au premier ministre, à sa convenance, de nos propositions politiques (les « Dix Espoirs pour la France ») et d'examiner avec lui, à l'avance, la cohérence souhaitable avec ce qu'il compte proposer plus tard. Tout le monde a convenu de même, et sans débat, que c'est seulement après consultation avec nos partenaires que les méthodes et les objectifs de notre concertation régulière pourraient être précisés devant la presse.

2) Ce sont deux questions plus difficiles qui ont été posées par moi-même à tous les membres du bureau national dès le début de la séance pour que chacun puisse s'exprimer à leur sujet et que nous aboutissions à des conclusions.

a) La première : lorsque les accords de circonscription auront été réglés, s'ils le sont, avec les centristes et les républicains, le parti radical ou ses candidats peuvent-ils envisager de contresigner le « pacte du 19 juillet », qui implique, entre autres, le respect des candidatures uniques et le désistement arithmétique et automatique du second tour ?

b) Les radicaux peuvent-ils accepter, dans la première quinzaine de novembre environ, de publier des accords de circonscription, la communauté de soutien sur des candidats communs venant de chacune de nos formations, sans avoir conclu *simultanément* un accord précis sur les propositions politiques à présenter au pays de manière convergente ?

3) A ces deux questions essentielles, il a été répondu de manière unanime (je confirme : unanime) : « non ».

Les radicaux ne signeront pas l'accord du 19 juillet, même actualisé, qui, d'ailleurs, date d'une autre époque, celle d'avant la rupture du programme commun.

Et les radicaux n'envisagent pas des arrangements électoraux — certainement souhaitables — sans une convergence, publique, sur quelques propositions essentielles et précises.

En particulier sur la vérité économique, qui reste à dire, de « reconstruction » du pays ; sur la méthode de réduction des inégalités ; sur les réformes fiscales majeures ; sur la réforme de la formation des tout jeunes enfants, puis de la sélection au long de leur carrière scolaire ; sur la redistribution des pouvoirs et des ressources, en particulier vers les régions.

Voilà le bilan exact de nos délibérations, dont vous mesurez la portée, pour les jours qui viennent ; et sur lesquelles, puisque vous avez évoqué nos débats en bureau, il est de mon mandat de ne laisser subsister aucune équivoque.

Ce serait trop lourd de conséquences. Car tout compte, comme vous le savez, en ce moment. Vos lecteurs, comme nos militants, et les électeurs en général, ont droit à la vérité.

Quant à mes remarques de la réunion publique de Rennes, sur l'inopportunité de s'attaquer désormais au parti socialiste, je les maintiens naturellement et je m'en expliquerai, s'il le veut bien, avec le premier ministre.

Mais ce n'est plus un problème majeur. Car tout le monde en convient. Seul le président du R.P.R. maintient que communistes et socialistes, « c'est blanc bonnet et bonnet blanc ». C'est son droit. C'est aussi à l'opposé de notre conviction.

A Fontenay-le-Fleury (Yvelines)

UN INSPECTEUR DE POLICE EST TUÉ PAR UN COLLÈGUE AU COURS D'UNE OPÉRATION

Un jeune inspecteur de police du commissariat de Saint-Cyr-l'Ecole (Yvelines), M. Jacques Bourgoin, âgé de trente ans, marié et père de deux enfants, a été tué, dans la nuit du jeudi 27 au vendredi 28 octobre, à la gare de Fontenay-le-Fleury (Yvelines), au cours d'une opération de police. Un autre policier, M. Henri Caumel, âgé de trente-sept ans, a été grièvement blessé.

Le commissaire Boulusset, qui dirige le commissariat de Saint-Cyr-l'Ecole, avait procédé à l'installation d'un dispositif d'une dizaine d'hommes afin d'appréhender deux malfaiteurs qui voulaient s'emparer du coffre-fort de la gare de Fontenay-le-Fleury : celui-ci contenait une somme de 800 francs.

Alors que les policiers les attendaient depuis 23 heures, les deux hommes, MM. Landès et Bataillet, ont pénétré dans la gare vers 3 h. 30 du matin après avoir cassé une vitre.

Les policiers décident alors d'arrêter les deux hommes. On ignore pour quelles raisons M. Bourgoin tire trois coups de feu qui atteignent son collègue, M. Caumel. A-t-il pris peur à la suite d'un coup de feu qui aurait été tiré en l'air ? Toujours est-il qu'un autre policier, M. Roland, a riposté au pistolet-mitrailleur, tuant M. Bourgoin.

Les deux perceurs de coffre-forts, qui n'étaient pas armés, ont été arrêtés.

● *M. Georges Cuq*, juge d'instruction à Paris, qui était chargé des cas de MM. Jean-Paul Gérard, *Michel Lapeyre et Frédéric* Oriach, jeunes militants des NAPAP (Noyaux armés pour l'autonomie populaire) appréhendés dans la nuit du 12 au 13 mai, alors qu'ils étaient porteurs d'armes ayant servi à des attentats, vient d'être dessaisi du dossier.

Les parents des inculpés s'étaient plaints de n'avoir pu obtenir l'autorisation de leur rendre visite en prison. C'est M. Louis Chavannac, magistrat instruisant déjà d'autres affaires concernant les NAPAP, qui va également s'occuper de celle-ci (*le Monde* des 28, 29, 30, 31 mai ; 5 août ; 6 octobre).

A B C D E F G

